



2000



Ministère
de la Communauté
française de Belgique

Service général
de l'Audiovisuel
et des Multimédias

Centre du Cinéma
et de l'Audiovisuel

Bilan de la production
cinématographique
et audiovisuelle

Bilan de l'aide à la production cinématographique et audiovisuelle

Ministère de la Communauté française de Belgique
Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias

Centre du Cinéma
et de l'Audiovisuel

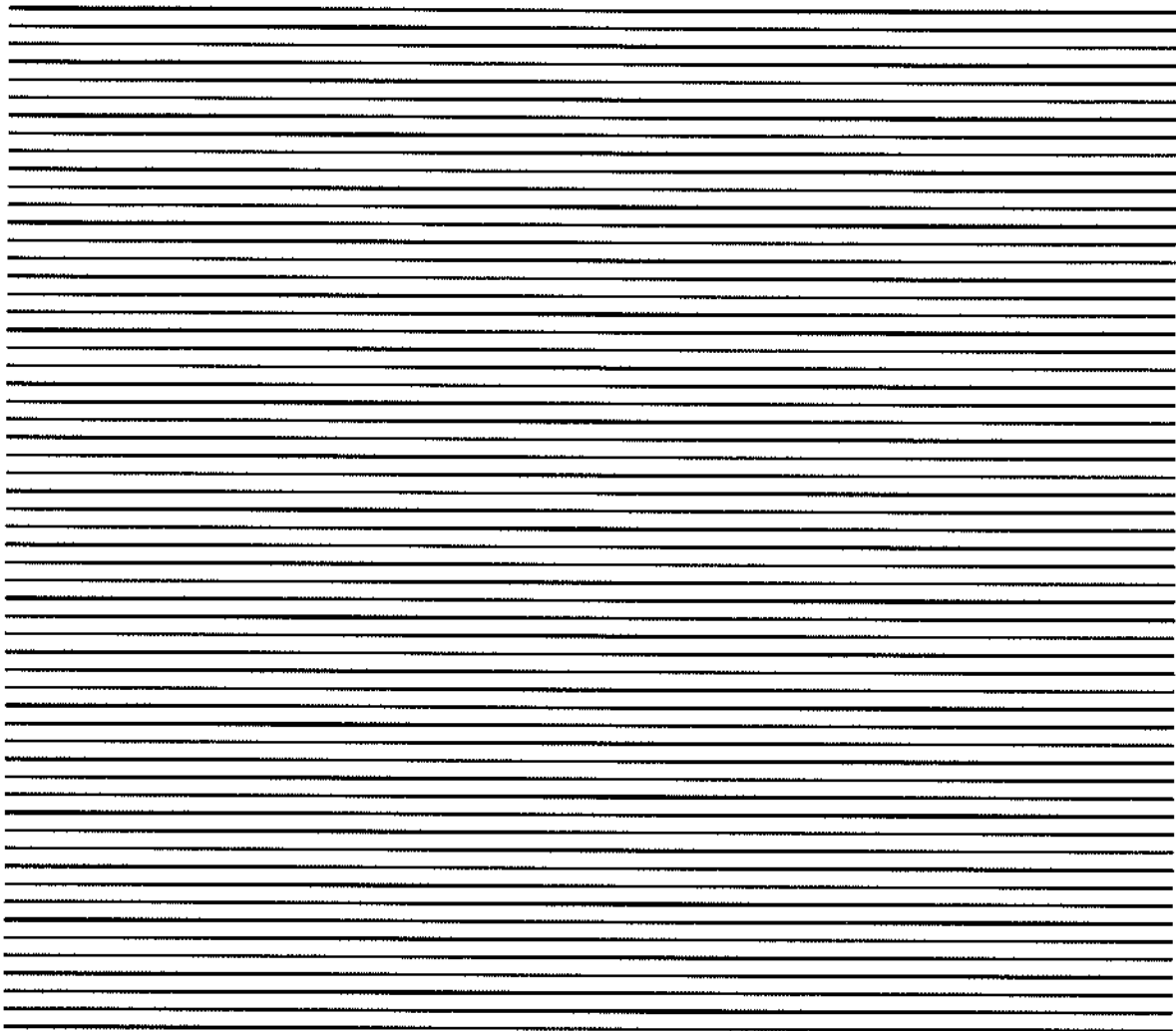
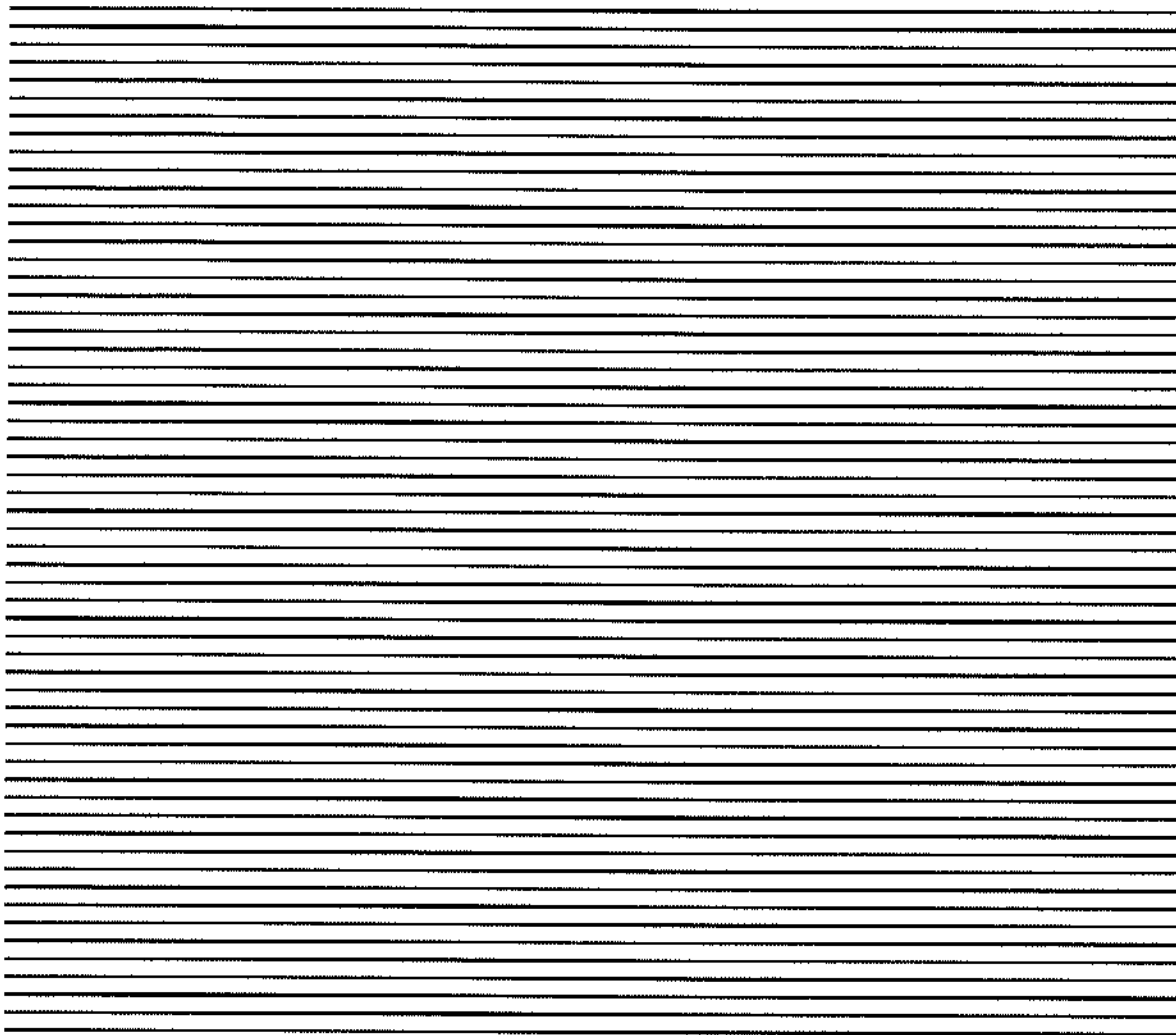


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	p. 5
CHAPITRE I	Bilan de la Commission de Sélection des Films (courts et longs métrages, téléfilms et collections, programmes télévisuels)	p. 11
CHAPITRE II	Subventions à la diffusion et primes à la qualité	p. 61
CHAPITRE III	Coproductions entre les producteurs indépendants et les télévisions (RTBF / RTL-TVI / Canal +)	p. 79
CHAPITRE IV	Ateliers d'accueil, de production et ateliers d'écoles	p. 103
CHAPITRE V	Aides européennes: MEDIA EURIMAGES	p. 111
CHAPITRE VI	Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel	p. 121
ANNEXES:	- Guide technique - Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle) - Productions audiovisuelles depuis 1990 - Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 2000, par catégorie de projets (Commission de Sélection) - Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 2000, par catégorie de projets (Fonds spécial) - Résultats économiques des productions - Les accords de coproduction	



INTRODUCTION

Ce document constitue une présentation des aides accordées en 2000 par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique en matière de production cinématographique et audiovisuelle.

Un premier chapitre est consacré au bilan de la Commission de Sélection des Films en 2000. Il comporte des réflexions générales concernant ses travaux, complétées par une liste des aides accordées dans les différents créneaux d'intervention : courts et longs métrages cinématographiques, téléfilms de fiction et collections; programmes télévisuels.

Un deuxième chapitre est consacré aux subventions à la diffusion et aux primes à la qualité.

Un troisième chapitre traite des conventions passées entre la Communauté française de Belgique et les chaînes de télévision RTBF, RTL-TVI et Canal+ dans le domaine des coproductions menées en collaboration avec les producteurs indépendants.

Un quatrième chapitre présente les ateliers d'accueil, de production et les ateliers d'écoles.

Un cinquième chapitre traite des aides européennes de MEDIA et d'EURIMAGES. Ces aides agissent en synergie avec les aides sélectives attribuées par la Commission de Sélection des Films.

Un sixième chapitre présente les travaux du Comité de Concertation.

La promotion de notre cinématographie fait l'objet d'une publication séparée.

LE CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

**Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a été créé en date du 1er janvier 1995.
Il constitue un service à gestion séparée au sens de l'article 140 des lois sur la comptabilité
de l'Etat, coordonnées le 17 juillet 1991.**

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel exerce ses compétences, entre autres, dans les
matières suivantes :

- * L'aide à la production et à la promotion des oeuvres audiovisuelles de la
Communauté française, notamment :
 - l'aide à la production ou à la coproduction de films professionnels;
 - la promotion du cinéma belge d'expression française;
 - la promotion et la diffusion d'un cinéma de qualité (RACC);
- * La délivrance des subventions à la diffusion et l'octroi de primes à la qualité
des oeuvres audiovisuelles;
- * L'agrément et l'octroi de subventions aux ateliers d'accueil, de production et
aux ateliers d'écoles;
- * L'encouragement à la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre, d'une
part, les producteurs indépendants et, d'autre part, la RTBF, RTL-TVI et
Canal +;
- * La réalisation de toutes autres missions qui lui seraient confiées par le
Gouvernement en matière d'audiovisuel, notamment, la négociation et
l'exécution des conventions avec les organismes de radiodiffusion et des
accords de coopération en matière audiovisuelle.

- * Il assure également le secrétariat des commissions et conseils consultatifs de sa compétence en matière audiovisuelle :
- le secrétariat de la Commission de Sélection des Films (aides sélectives à l'écriture et à la production audiovisuelle);
 - le secrétariat de la Commission du Film (subvention à la diffusion et primes à la qualité);
 - le secrétariat du Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel créé par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 06/07/96. Le Comité de concertation, composé de représentants de la profession ainsi que des télévisions, a pour mission " de remettre à la demande du Ministre ayant l'audiovisuel dans ses attributions, des avis sur toute question de politique relative à la production et à la diffusion cinématographiques et audiovisuelles. "

Les recettes extérieures alimentant précédemment le Fonds de création cinématographique et audiovisuelle sont versées au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. Il s'agit d'abord, de la dotation de la Communauté française, ensuite de la contribution à la création audiovisuelle des abonnés à la télédistribution en Wallonie, enfin d'apports divers parmi lesquels les remboursements des avances à la production.

Les sommes versées en compensation du non-respect par les chaînes télévisuelles des termes des conventions passées avec la Communauté française entrent également dans ce cadre.

Le récapitulatif de l'enveloppe budgétaire de l'année 2000 pour la production audiovisuelle gérée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel dans l'exercice de ses compétences légales figure ci-après.

Pour plus d'information sur le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française, contactez le site internet www.cfwb.be/av.

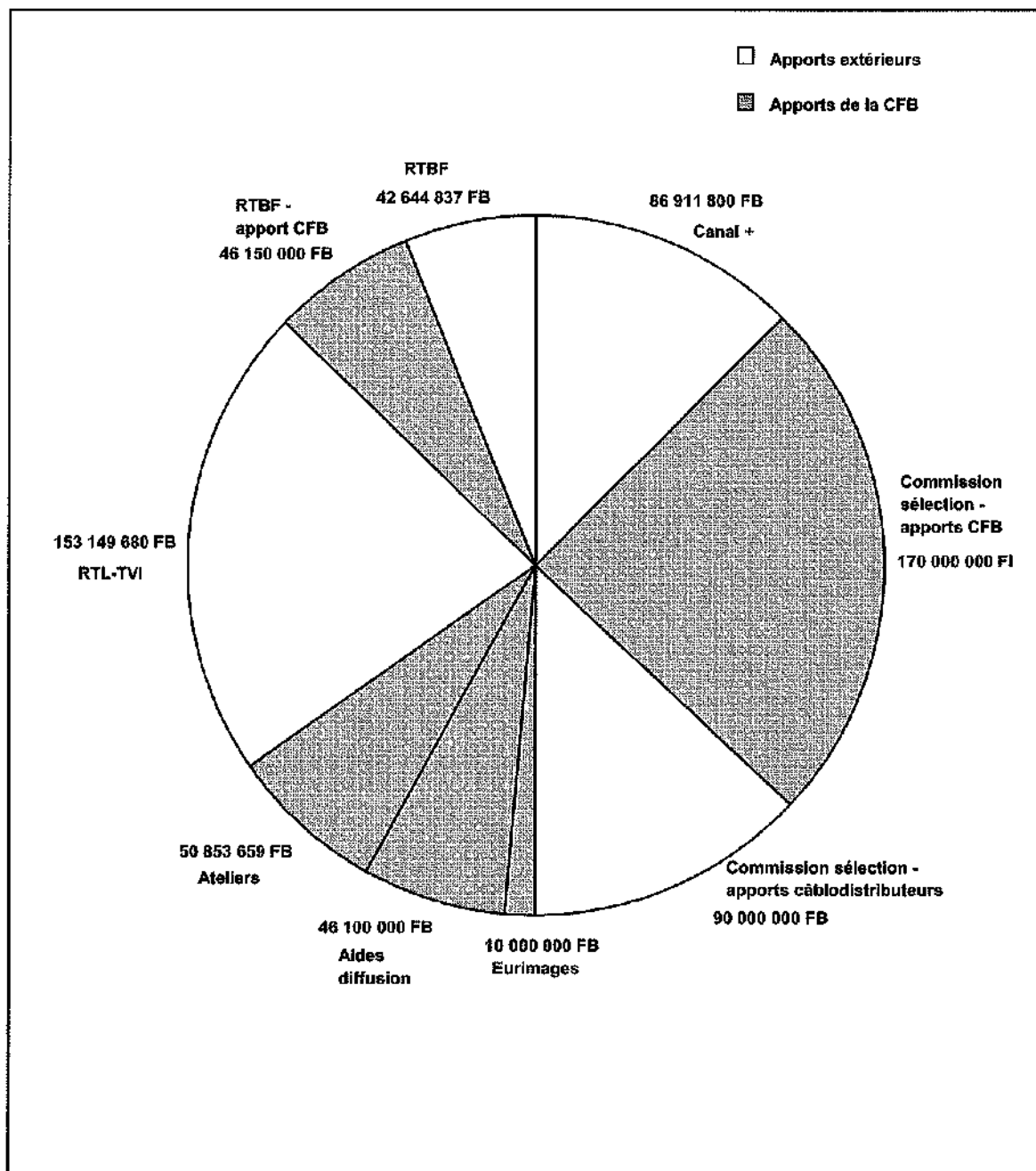
Enveloppe budgétaire pour la production audiovisuelle

Commission de sélection	
* apport CFB	170.000.000 FB
* apport câblodistributeurs	90.000.000 FB
* TOTAL	260.000.000 FB
Eurimages	10.000.000 FB
Aides automatiques	46.100.000 FB
Ateliers d'accueil, de production et d'écoles	
* fonctionnement	43.453.000 FB
* matériel	7.400.659 FB
* TOTAL	50.853.659 FB
RTBF	
* apport CFB dans le cadre du Fonds spécial	46.150.000 FB
* frais directs RTBF	42.644.837 FB
* TOTAL	88.794.837 FB
RTL-TVI	
* coproductions, fictions, et programmes TV	85.664.230 FB
* commandes de programmes	67.485.450 FB
* TOTAL	153.149.680 FB
Canal +	86.911.800 FB
TOTAL	695.809.976 FB

Depuis 1995, l'enveloppe budgétaire a évolué comme suit :

<u>Année</u>	<u>Montant (BEF)</u>
1995	534.285.500,-
1996	600.211.177,-
1997	592.999.676,-
1998	686.541.661,-
1999	811.600.228,- *
2000	695.809.976,-

* (dont 116.850.000,- BEF d'engagement de Canal+ sur «Le Roi danse»)



This image shows a single sheet of white paper with very faint, evenly spaced horizontal lines. The lines are light gray or blue, typical of standard notebook paper. The paper is oriented vertically and appears to be lying flat on a dark surface. There is no handwriting, printed text, or other markings on the page.

[illegible]

CHAPITRE I

BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

**Courts et longs métrages cinématographiques,
téléfilms, collections et programmes télévisuels**

COMMISSION DE SÉLECTION DES FILMS :

Francis Dujardin	Tél. : 02/413.22.33
Bernadette Gillis	Tél. : 02/413.20.38
Véronique Pacco	Tél. : 02/413.33.42

GROUPE D'AGRÉMENT :

Emmanuel Roland	Tél. : 02/413.22.31
-----------------	---------------------

I. GENERALITES

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi d'avances sur recettes à la production de films.

Le budget mis à disposition de la Commission de Sélection s'est élevé à 260 millions pour 2000

(1999 : 260 ; 1998 : 260; 1997 : 201,3; 1996 : 201,3; 1995 : 165,3; 1994 : 165,3; 1993 : 176; 1992 : 176; 1991 : 176; 1990 : 156; 1989 : 140; 1988 : 140; 1987 : 120; 1986 : 120; 1985 : 130; 1984 : 85; 1983 : 79; 1982 : 69; 1981 : 60; 1980 : 43; 1979 : 51,5; 1978 : 56,5).

Ce budget est destiné aux projets de films de fiction, d'animation et de documentaires de création longs et courts métrages, à caractère belge et en version originale de langue française. Une partie de ce budget est réservée aux productions destinées à une diffusion télévisée (documentaires, séries d'animation, téléfilms de fiction et collections).

Les candidats qui sollicitent l'aide de la Communauté française, le font au moyen du formulaire de demande disponible au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Un récapitulatif des documents à fournir à l'Administration figure en annexe (p.129).

1. ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis sur chaque dossier recevable introduit par les candidats.

Les membres de la Commission sont désignés par le Gouvernement pour leurs activités spécifiques dans le milieu cinématographique ou leurs qualités particulières dans le domaine culturel.

La Commission de Sélection des Films se réunit régulièrement en fonction des projets à examiner et des disponibilités budgétaires. Le calendrier des sessions, établi pour l'année, est communiqué aux professionnels. Chaque session est dotée d'une enveloppe financière.

Pour émettre ses avis, la Commission tient compte de différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels que le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production, ainsi que de toute autre information jugée intéressante.

En ce qui concerne les productions destinées à une diffusion télévisée, la participation d'une télévision est indispensable (coproduction ou préachat) pour pouvoir bénéficier de l'aide sélective attribuée par la Communauté française.

Des visions à l'intention des membres de la Commission sont organisées la veille des réunions.

Les avis motivés rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au Ministre compétent qui décide de l'octroi des aides et fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure que les intéressés reçoivent la lettre qui leur notifie officiellement la décision prise.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule technique (appelée aussi "Groupe d'Agrément") dont la finalité est de vérifier la viabilité technique et financière des projets.

On trouvera , en annexe, une description du fonctionnement de la cellule technique à l'usage des producteurs et des réalisateurs (p.131).

Une fois l'agrément définitif obtenu, il est procédé à la signature des contrats avec le producteur indépendant bénéficiaire du soutien financier. La liquidation effective des montants alloués intervient en moyenne dans les huit jours ouvrables.

Dans le cadre des aides à la production, les sommes sont versées sous la forme d'avances provisionnelles remboursables sur les recettes nettes provenant de l'exploitation du film, selon des modalités très souples et favorables au producteur.

Les conditions générales de ces contrats figurent également en annexe (p.135).

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS

La Commission de Sélection des Films est composée de 16 membres effectifs, dont les Président(e) et Vice-Président(e).

CONSTITUTION DE LA COMMISSION EN DEUX COLLEGES

Considérant l'augmentation du nombre de projets présentés à la Commission, d'une part et, d'autre part, la volonté de donner une attention particulière aux premiers films, les membres de la Commission se répartissent en deux collèges afin d'examiner, dans le 1er collège, les premières oeuvres (dans chaque catégorie, soit premier court métrage, premier long métrage, premier documentaire télévisuel...) et, dans le 2ème collège, les oeuvres suivantes. Les Président(e) et Vice-Président(e) siègent dans les deux collèges.

Les membres de la Commission liés de façon professionnelle ou personnelle à un projet n'assistent pas à la session comprenant ledit projet à son ordre du jour. Il est alors fait appel aux suppléants.

SUPPLEANTS

Les suppléants sont, depuis mai 1999, au nombre de neuf. En cas de défection d'un membre, le Secrétariat fait appel à un suppléant afin de garantir une représentation maximale au sein de chaque collège, soit neuf membres.

QUORUM

Les deux collèges délibèrent valablement en présence d'au moins six membres.

DUREE DU MANDAT

Les membres sont nommés par le Ministre pour un terme de trois ans.

Pour les membres désignés à la présidence et à la vice-présidence, le terme est de cinq ans (Arrêté du 5 mai 1999). Leur mandat n'est pas renouvelable sauf après une interruption de trois ans. Le renouvellement des membres se fait par moitié afin d'assurer la continuité des travaux de la commission.

PERIODICITE DES REUNIONS

La Commission se réunit en séance plénière à la convocation du (de la) Président(e) pour traiter de sa politique générale.

La Commission se réunit en deux collèges à raison de trois sessions par an (mars - juin - octobre).

**Liste des membres de la Commission telle que fixée par l'Arrêté du
Gouvernement de la Communauté française du 10 mai 1999.**

Président

Dan CUKIER - Conseil en communication

Vice-Présidente

Anne-Dominique TOUSSAINT - Productrice

Membres effectifs

1er collège

Jean-Henri COMPERE - Comédien

Thierry DE COSTER - Producteur

Teff ERHAT - Réalisateur et scénariste

Anne HISLAIRE - Productrice

Michèle HUBINON - Monteuse

Marie MANDY - Réalisatrice

Philippe MOINS - Directeur du Festival du Dessin animé et du Film d'Animation

2ème collège

Michaël ISMENI - Animateur du centre culturel Les Grignoux et programmateur
des cinémas Le Parc et Churchill

* Corinne JENART - Directrice à Cartoon

Manu KAMANDA - Réalisateur

Anne LEVY-MORELLE - Réalisatrice

Alain NAYAERT - Journaliste

Dominique STANDAERT - Réalisateur

Isabelle WILLEMS - Scénariste

Membres suppléants

Thierry ABEL - Exploitant

Martine BARBE - Productrice

Jean BRISMEE - Réalisateur

Jacques DE DECKER - Journaliste, écrivain et professeur

Dominique GUERRIER - Réalisateur

Agnès LEJEUNE - Journaliste

Alain MARCOEN - Directeur de la photographie et réalisateur

Claudio PAZIENZA - Réalisateur et producteur

Gérard RIVOALAN - Réalisateur - producteur

* Démissionnaire, Corinne Jenart est remplacée depuis septembre 2000 par Diana Elbaum, productrice.

Liste des membres de la Commission telle que fixée par l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 décembre 2000.

Président

Dan CUKIER - Conseil en communication

Vice-Présidente

Anne-Dominique TOUSSAINT - Productrice

Membres effectifs

1er collège

Jean-Henri COMPERE - Comédien

Thierry DE COSTER - Producteur

Sandrine DEEGEN - monteuse

Teff ERHAT - Réalisateur et scénariste

Anne HISLAIRE - Productrice

Yvan LEMOINE - Réalisateur - producteur

Philippe MOINS - Directeur du Festival du Dessin animé et du Film d'Animation

2ème collège

Diana ELBAUM - Productrice

Michaël ISMENI - Animateur du centre culturel Les Grignoux et programmateur des cinémas Le Parc et Churchill

Manu KAMANDA - Réalisateur

Anne LEVY-MORELLE - Réalisatrice

Alain NAYAERT - Journaliste

Dominique STANDAERT - Réalisateur

Isabelle WILLEMS - Scénariste

Membres suppléants

Thierry ABEL - Exploitant

Martine BARBE - Productrice

Jean BRISMEE - Réalisateur

Catherine BURNIAUX - Productrice

Jacques DE DECKER - Journaliste, écrivain et professeur

Dominique GUERRIER - Réalisateur

Claudio PAZIENZA - Réalisateur

Pierre-Paul RENDERS - Réalisateur et producteur

Gérard RIVOALAN - Réalisateur - producteur

Membre de droit

Henry INGBERG - Secrétaire Général
ou son délégué

Experts auprès de la Commission, avec voix consultative

Ives SWENNEN - représentant la RTBF
Eddy DE WILDE - représentant la télévision privée de la Communauté française,
RTL/TVI
Patrick BLOCRY - représentant l'organisme de télévision payante, CANAL + TVCF

Administration

Secrétariat de la Commission

Francis DUJARDIN:	Produits télévisuels
Bernadette GILLIS:	Courts métrages
Véronique PACCO:	Longs métrages, Téléfilms et Secrétariat général

Secrétariat du groupe d'agrément

Emmanuel ROLAND

II. BILAN

La Commission de Sélection des Films a géré, en 2000, un budget de 260 millions, en ce compris la contribution des câblo-distributeurs de 90 millions, provenant des montants versés en vertu de l'accord signé par la Communauté française et les télédistributeurs de Wallonie, afin de participer à la création audiovisuelle en Communauté française.

La répartition initiale du budget s'est effectuée selon les proportions suivantes :

- * 20 millions ont été réservés à la production de numéros de collections télévisuelles.
- * 240 millions ont été répartis comme suit :
 - 80% ont été réservés au cinéma;
soit 65% aux longs métrages
et 15% aux courts métrages
 - 20% ont été réservés aux programmes télévisuels.

1. AIDES AUX COURTS METRAGES

1.1 Généralités

Par "court métrage" on entend une œuvre cinématographique de moins de 60 minutes, de fiction, documentaire ou d'animation, et dont la destination première est la diffusion en salles de cinéma.

Deux types d'aides sont accessibles dans ce créneau : l'aide à la production ou l'aide à la finition.

L'aide à la production d'un court métrage est plafonnée à :

1.700.000 FB pour le 35 mm

1.500.000 FB pour le 16mm

2.000.000 FB pour l'animation.

C'est le support final qui est pris en compte, le film pouvant avoir fait l'objet d'un gonflage ou d'un kinéscopage.

Aucun plafond n'est stipulé pour l'aide à la finition d'un court métrage. Bien entendu, la demande fait l'objet d'une appréciation de la Commission sur base d'un devis estimatif détaillé.

Pour être admise au bénéfice d'une aide, l'entreprise de production assurant la production déléguée doit être belge et détenir la majorité relative des parts de production. Le réalisateur doit être un ressortissant de l'Union européenne.

1.2. Aides consenties en 2000

En 2000, la Commission a affecté 44.064.000 FB pour l'aide à la production et à la finition de courts métrages.

Cette somme représente 16,9% de l'aide globale.

91 projets lui ont été soumis dont 8 demandes d'aide à la finition.

Parmi les projets présentés, l'on compte principalement des scénarios originaux, 12 projets d'animation et 2 projets de documentaire.

28 projets ont reçu une promesse d'aide dont 3 pour la finition.

Sur 43 projets présentés au premier collège, 8 ont obtenu un avis favorable (soit un ratio de 18,6%). Le montant des aides allouées s'élève à 12.650.000 FB.

Sur 48 projets examinés par le second collège, 20 ont été sélectionnés (soit un ratio de 41,7%). La somme des aides attribuées s'élève à 31.314.000 FB.

Comme on peut le constater, la proportion de projets sélectionnés par le deuxième collège est nettement plus élevée. Il serait cependant hasardeux d'ébaucher quelque conclusion

quant à cet écart. Le premier collège s'est-il montré plus frileux ou nettement plus sévère? Les projets étaient-ils moins convaincants? Certes, nous pouvons supposer une certaine corrélation entre la qualité des scénarios proposés et leur chance d'être sélectionnés. Pourtant, indépendamment de la qualité du scénario et des intentions du réalisateur, subsiste toujours une interrogation, car un film est une étrange alchimie. Et dans le cadre du premier collège - qui rappelons le, examine les premières œuvres (autant dire les tout premiers pas lorsqu'il s'agit de court métrage) - la notion de pari sur le devenir du projet est encore renforcée.

Côté court, en cette année 2000, la sélection a fait la part belle à l'**animation**. Sur 5 projets présentés au premier collège, 2 ont obtenu un avis favorable, dont un pour une aide à la finition. Le deuxième collège a retenu 4 projets sur 7 dont un également pour la finition.

L'héritier de Jean-Michel Kibushi Ndjate Wootto (Studio Malembie Maa) est un projet d'animation en marionnettes inspiré d'un conte merveilleux d'Afrique noire. Un griot nous raconte l'histoire d'un roi polygame en quête d'un héritier car, jusqu'ici, pour son malheur, toutes ses épouses sont frappées de stérilité.

Préserver la tradition orale dans un monde moderne et transmettre l'héritage culturel de l'Afrique à des jeunes, par le biais de l'audiovisuel et la rencontre des cultures, telle est la préoccupation fondamentale du réalisateur dont le talent s'affirmait dès son premier court métrage, *Le crapaud chez ses beaux-parents*, réalisé en 1990 (Atelier Graphoui).

L'Atelier collectif Zorobabel a recours lui aussi à l'animation de marionnettes pour son adaptation du conte de **Barbe Bleue**. L'univers mis en scène navigue du côté des architectures tourmentées d'Antonio Gaudi et de l'iconographie des romans de Jules Verne. L'aide a été sollicitée auprès de la Communauté française au stade de la finition après un travail collectif de longue haleine. La création du film résulte de la démarche de jeunes auteurs, issus pour la plupart, des écoles d'art (mais pas forcément de cinéma). Leurs compétences et leurs envies ont nourri le projet à tous les niveaux : narration, esthétique, mise en scène, scénographie, photographie... Tout en ne relevant pas des conditions de production traditionnelle, les projets de l'atelier bénéficient d'un soin particulier à chaque étape de la réalisation. Zorobabel contribue ainsi à faire émerger des auteurs qui poursuivent un parcours dans le cinéma d'animation.

D'une grande beauté graphique, **La femme papillon** (La Boîte,... Productions) est le projet d'une réalisatrice française, Virginie Bourdin, qui, n'étant pas elle-même animatrice, s'est adjoint la collaboration de Cecilia Marum pour l'animation traditionnelle et celle des frères Serge et Marc Umé pour l'animation numérique. Cette fable de La femme papillon, artiste illusionniste, unit en effet des techniques très différentes, de l'animation classique de marionnettes à la création de personnages de synthèse (3D) en passant par le compositing (2D) et la peinture à l'encre de Chine.

Pascal Adant, dont on a pu découvrir le talent dans son précédent court métrage *Dérappages*, travaille sur un nouveau projet intitulé *Boum* (Ambiances ... asbl). Ici encore, le caractère divertissant de l'animation se conjugue heureusement avec la part de gravité du propos. **Boum** est l'histoire d'une petite bombe qui, larguée dans un champ pendant la guerre, n'a pas explosé tout de suite. Elle ne peut qu'assister aux combats, totalement impuissante, jusqu'à ce que la guerre se termine. Elle prend alors goût à la vie quand deux garnements

la découvrent...

Avec **Bayan Bak Bayan** (Ganesha) Eric Ledune, remarqué notamment pour sa série des Haïku, propose un projet d'animation d'un charme irrésistible, empreint de nostalgie tendre et joyeuse. Sur le rythme d'un tango turc désuet, tantôt sucré, tantôt kitsch, une opulente diva et son amant-chanteur nous entraînent dans l'ancien Istanbul et dans leur histoire de séduction et d'amour.

Enfin, Manuel Gomez nous revient avec une adaptation très libre et parodique d'un conte universellement connu, poursuivant ainsi la voie entamée avec les Trois petits popotins. Son nouveau projet s'intitule **Le vieux chaperon noir** (M.G.V. Productions) et sera réalisé en dessin animé sur papier. Les dessins quant à eux seront effectués avec l'aide de l'ordinateur.

Une pincée d'animation encore, à réaliser par Pic Pic André, viendra conclure et agrémenter le court métrage d'Ursula Meier **Tous à table** (Need Productions), un film qui fait surtout la part belle aux acteurs. Longuement préparé avec les comédiens et les techniciens, le film a été tourné en vingt-quatre heures, avec deux caméras, deux perches et un éclairage au plafond. Le sujet : trois fourmis en promenade sur une souche, ou comment une devinette des plus simplistes peut faire dégénérer une soirée entre amis.

Parmi les projets sélectionnés par le premier collège, qui, nous l'espérons, révéleront des talents de cinéaste :

- **Le trésor**, d'Aïda Basile (Sokan), que la réalisatrice envisage de tourner dans un home pour personnes âgées, univers qu'elle connaît bien et dont elle s'est en partie inspirée ;
- **Sôfar** de Güldem Durmaz (Tabula Rasa), un récit minimaliste sans paroles, sur fond d'agitation urbaine ; l'histoire d'une rencontre, au cœur d'Istanbul, entre un chauffeur au volant d'un véhicule imaginaire et de sa passagère. Le rôle du chauffeur sera interprété par Denis Lavant.
- **L'arbre au chien pendu** d'Olivier Van Malderghem (Les Films Maelström) est l'histoire des retrouvailles de deux êtres déchirés, profondément marqués par les stigmates de leur martyr, une séparation provoquée par les persécutions nazies.
- Dans un tout autre registre, Luc Dechamp, avec **La petite feuille** (Eloges) propose un conte pittoresque où la nature est magnifiée et le diable dupé par un fermier. Luc Dechamp compose également la musique de son film.
- **Coup de vieux** de Serge Simon (Parallèles Productions) est une comédie douce-amère sur l'alchimie du rapport mère/fils. Les rôles seront interprétés par des comédiens unis par ce même lien de parenté, Jacqueline Bir et Philippe Volter.
- Marcel quant à lui, la cinquantaine, travailleur de nuit à l'apparence résignée quoique plutôt inexpressive, homme communément qualifié de banal, est le héros solitaire du projet de Philippe Esmenard intitulé **La résurrection de Marcel** (Alexis Films).

Le deuxième collège a, par ailleurs, sélectionné une vingtaine de scénarios dont l'écriture traduit avec finesse et intelligence toute la sensibilité et l'acuité de regard du cinéaste. Citons entre autres **Les galets** de Micha Wald (To do Today), **Deux** d'Yves Cantraine (Need Productions) ou **Muno** de Bouli Lanners (Versus Productions).

Notons aussi des projets plus "expérimentaux" qui constituent un défi artistique et cinématographique intéressant tels **Smiley** de David No (Need Productions) ou **La nuit du 6 au 7** (PBC Pictures) de Patrice Bauduinet et André Blavier, sans doute notre dernier pataphysicien patenté.

Sur deux courts métrages **documentaires** présentés cette année à la Commission, un seul a été sélectionné : **Vozar** de Milena Bochet (Need Productions). Vozar fait partie d'une communauté tzigane installée en Slovaquie. Il est ferrailleur et conteur. Vozar détient toute une mémoire de la culture rom et plus particulièrement il connaît les contes de fées. Mais voilà, ces histoires se transmettent de moins en moins et la télévision remplace petit à petit les conteurs. Peut-on dire que cela tombe bien ? Vozar a aussi, curieusement, le pouvoir de réparer les télévisions...

Parmi les 28 projets de court métrage sélectionnés par la Commission, 19 ont un plan de financement 100% belge. En ce qui concerne les coproductions, le partenaire le plus fréquent reste la France.

1995	1996	1997
37 projets proposés 15 projets retenus dont 3 aides à la finition et 2 aides à la production sous conditions, reportées sur le budget 1996	81 projets proposés 24 projets retenus dont 2 aides à la finition	71 projets proposés 28 projets retenus dont 1 aide à la finition
1998	1999	2000
99 projets proposés 32 projets retenus dont 3 aides à la finition	91 projets proposés 23 projets retenus dont 1 aide à la finition	91 projets proposés 28 projets retenus dont 3 aides à la finition

2. AIDES AUX LONGS METRAGES

2.1. Aides à l'écriture

2.1.1. Nature et conditions d'octroi de l'aide

L'aide est destinée à l'écriture d'un scénario original ou d'une adaptation cinématographique ou télévisuelle.

- * Ses bénéficiaires peuvent être soit le scénariste à titre personnel, soit le producteur associé au développement du projet par contrat.
- * Le scénario doit être écrit en français.
- * Lorsqu'il s'agit d'une adaptation, la preuve doit être fournie que les droits d'adaptation de l'oeuvre originale peuvent être cédés.
- * L'aide à l'écriture constitue une subvention non récupérable dont le montant sera déduit, le cas échéant, d'une aide ultérieure à la production.
- * Le barème de l'aide est fixé à 500.000 FB au maximum. Cependant les droits d'adaptation sont éventuellement pris en compte.
- * Une aide à la coscénarisation peut être sollicitée de façon complémentaire : elle doit permettre de peaufiner le scénario, en s'adjoignant la collaboration d'un coscénariste ou d'un dialoguiste belge ou étranger.

2.1.2. Aides à l'écriture de longs métrages consenties en 2000

Depuis 1998, une enveloppe d'un million de FB au minimum, par collège et par session, est réservée aux aides à l'écriture de longs métrages et de téléfilms, soit un montant annuel de 6 millions.

En 2000, la Commission de Sélection des Films a affecté un montant de **7.000.000 FB** à l'aide à l'écriture de longs métrages, dont une aide à l'écriture d'un téléfilm.

Elle a examiné 47 dossiers : 27 pour le 1er collège et 20 pour le 2ème.

14 d'entre eux ont obtenu une aide : 9 au 1er collège et 5 au second.

Sur les 27 demandes déposées au 1er collège en 2000, 10 ont été introduites par un producteur.

Au second collège, 10 projets d'écriture de longs métrages sur 19 ont été soumis par un producteur, de même que le seul projet d'écriture d'un téléfilm.

Les projets d'écriture aidés au premier collège reflètent une grande diversité de genres et de sensibilité. Les uns témoignent d'un intérêt affirmé pour des thèmes très personnels et très humains. **Manu Kamanda** et **Nathalie Haspelslach** vont explorer les dédales de la souffrance psychologique et ses manifestations somatiques ; **Yasmine Kassari** se propose de mettre en fiction la longue attente des femmes marocaines qui voient leurs maris quitter

leur pays clandestinement.

Les démarches de **Frédéric Roullier-Gall** et d'**Inès Rabadan** sont d'un abord plus léger mais l'émotion y est forte et juste.

Deux auteurs vont tenter des adaptations d'œuvres littéraires, dans des genres très différents.

Nadine Monfils veut porter à l'écran son propre roman, "Madame Edouard", et **Philippe Reypens** travaille sur une adaptation cinématographique d'une nouvelle de Thomas Mann, "Tonio Kröger".

Deux projets d'animation, enfin, sont en cours d'écriture : celui de **Benoît Féroumont**, qui a déjà réalisé le très remarqué "Bzz", et de **Vincent Lavachery**.

Au 2ème collège, des auteurs confirmés comme **Micheline Hardy** et **Harry Cleven** poursuivent leur travail d'écriture dans des veines qui leur sont propres. Micheline Hardy se propose d'adapter un roman de Jacqueline Harpman, "La Plage d'Ostende". Harry Cleven aborde l'écriture de son troisième long métrage, après "Pourquoi se marier le jour de la fin du monde", dans lequel il analyse les méandres de notre inconscient au travers des relations complexes entre jumeaux. **Manuel Poutte** a déjà une belle expérience d'un cinéma qui allie intelligemment réalité et fiction. Il voudrait, à présent, s'attacher à décrire la situation des Blancs en Afrique, leur regard sur les noirs, et inversement .

2.1.2.1. 1er collège

A côté de Jésus, de Tania Malo et Svétana Wallace

500.000 FB

Anna et sa soeur aînée Marina vivent à Bruxelles mais ont passé leur enfance en Bulgarie où leur père, un opposant politique, a été assassiné chez lui, sous les yeux de la plus jeune de ses deux enfants. Les scénaristes nous proposent un projet qui mélange le suspens et une réflexion intime sur la mort et la vie.

Tonio Kröger, de Philippe Reypens

Producteur : King's Group

500.000 FB

Il s'agit d'un projet d'adaptation cinématographique d'une des nouvelles les plus réussies de Thomas Mann, "Tonio Kröger". Largement autobiographique, elle fut publiée pour la première fois en 1903.

L'art de la vie... la synthèse impossible ? Voilà le dilemme de Tonio Kröger, jeune écrivain d'origine bourgeoise, en proie à la mélancolie et à l'introspection et dont l'âme révèle un mélange de terres méridionales et nordiques....

Mirage, de Frédéric Roullier-Gall

500.000 FB

Claude et Claudy sont belge et suisse et ne se connaissent pas. Pourtant, ils portent le même nom de famille. Partis tous deux pour le Mali, le premier pour un "trip" saharien dans lequel il cherche l'aventure exotique, et l'autre pour rejoindre une organisation humanitaire qui parraine des villages du tiers-monde, rien n'est fait au départ pour qu'ils s'entendent.

Le destin pourtant les rapprochera. Tout cela pour nous suggérer subtilement nos aveuglements à tous sur les pays du sud, sur nous-mêmes et sur le monde.

Madame Edouard, de Nadine Monfils

Producteur : Pauline Pictures

500.000 FB

Nadine Monfils a le projet de porter à l'écran son roman "Madame Edouard", policier qui débute au cimetière Saint-Vincent à Montmartre par la découverte macabre du cadavre d'une jeune-femme à qui il manque l'avant-bras droit. Le commissaire Léon prend l'enquête en mains. C'est un flic efficace mais un peu bizarre, qui a une passion secrète depuis qu'il a cessé de fumer : le tricot ! Il s'est également aperçu que cette "thérapie" avait un effet zen sur lui et lui permettait d'y voir plus clair dans le déroulement de ses intrigues.

Sambora, de Vincent Lavachery et Pierre Penneman

Producteur : WFE

500.000 FB

Vincent Lavachery prépare son premier long métrage d'animation qu'il destine aux enfants. L'histoire, qui se passe sur l'île imaginaire "Sambora", met en scène un petit héros de 12 ans qui parviendra à surmonter ses peurs et ses angoisses et sauvera toute sa famille d'un coup d'état qui les menace.

A fleur de peau, de Nathalie Haspelslach et Manu Kamanda

500.000 FB

Le projet de N. Haspelslach et de M. Kamanda est un développement de leur premier court métrage, "L'Eczémateuse". L'histoire raconte la souffrance de Camille, couverte d'eczéma depuis l'âge de cinq ans. Camille vit avec sa mère, Madeleine, à qui elle ne pardonne pas de ne rien savoir sur elle et de ne pas connaître son père. Le film tentera de démêler les difficiles relations affectives entre la mère et la fille, si étrangement troublées par la maladie de la peau de Camille.

La petite sorcière, de Benoît Féroumont et Serge Honorez

Producteur : La Parti Production

500.000 FB

Lucie, une jeune adolescente désabusée et rebelle, devient, par un coup du hasard, une véritable sorcière.

Mais cette transformation aux mille avantages fabuleux a un prix douloureux à payer et des conséquences qu'elle n'imaginait pas. L'enjeu du film est, en fin de compte, le choix de Lucie entre chimères et normalité, entre magie noire et réalité, autrement dit, son combat pour se libérer, écouter ses intuitions et vivre la vie qu'elle a choisie.

Belhorizon, de Inès Rabadan

Producteur : Need Production

500.000 FB

Carl a rendez-vous avec ses amis. Sa bande d'amis en vacances. Carl arrive le premier à l'hôtel annoncé 4 étoiles. Stupeur : "Belhorizon" est une pension de famille. Coincé là quelques jours, incapable de joindre ses amis ni de prendre aucune décision, Carl fait l'expérience d'un espace et d'un temps différents. Son ennui rencontre l'ennui placide de Esmé, la jeune fille de l'hôtel. Puis ses amis débarquent et c'est le tourbillon.

L'enfant endormi, de Yasmine Kassari

Producteur : Les Films de la Drève

500.000 FB

Après son documentaire sur "Les hommes pleurent", ces clandestins marocains échoués au sud de l'Espagne, Yasmine Kassari cherche à montrer l'autre versant du problème, les femmes qui restent au pays et qui attendent le retour de leurs maris. Pour ce faire, elle aborde

cette fois la fiction et traite d'un thème peu connu, celui du fœtus endormi par sa mère.

2.1.2.2. 2ème collège

Les tremblements lointains de la terre, de Manuel Poutte

Producteur : Entre Chien et Loup

500.000 FB

Au fond d'un chantier en construction, une excavatrice sort de terre le corps d'un homme mort. Après plusieurs semaines, le dossier est quasi classé par la police quand se manifeste Matthieu, un jeune homme d'une trentaine d'années. Au bureau de police, Mathieu assiste à la projection d'un court film super 8, seul indice trouvé dans la main du mort. A partir de ces 12 plans cinématographiques, au fil de la mémoire de Mathieu, se recompose l'étrange destin de Bandiougou.

L'hypothèse du feu, de Yves Cantraine

Producteur : Need Productions

500.000 FB

L'auteur décrit deux relations amoureuses composées selon un diptyque : "l'histoire de Lili et de Thierry qui aurait pu être une histoire de beauté, d'amour et de bonheur simples ; l'histoire de Ben et de Lucas qui aurait pu être l'histoire d'une émouvante amitié entre un adolescent et un homme plus mûr".

Albert et James, de René André

Producteur : Prima Vista

500.000 FB

L'intention de l'auteur est de placer deux génies du 20ème siècle, très dissemblables, mais néanmoins amis, Albert Einstein et James Ensor, dans une situation dramatique, basée sur des faits réels. L'histoire se situe en Belgique, durant l'année 1933.

La Plage d'Ostende, de Micheline Hardy

Producteur : To do Today

500.000 FB

Ce projet est une adaptation du roman de Jacqueline Harpman qui conte les souvenirs d'Emilienne, maîtresse du célèbre peintre Léopold, désormais seule après le décès de celui-ci.

Trouble, de Harry Clevon

Producteur : Artémis Productions

500.000 FB

Matyas, trente ans, est orphelin. Il apprend que sa mère, dont il ignorait l'existence, vient de décéder. Lors d'une visite chez le notaire, il découvre qu'il a un frère jumeau, Thomas. Ce dernier connaissait l'existence de son frère, mais ses parents lui avaient fait croire qu'il était mort à l'âge de cinq ans.

2.2. Aides à la production

2.2.1. Nature et conditions d'octroi de l'aide

Par "long métrage", on entend une oeuvre de 60 minutes au moins, de fiction, documentaire ou de cinéma d'animation, dont la destination est en priorité la distribution dans le circuit des salles commerciales de cinéma.

Définition d'une production majoritaire

Dans le cas des films de long métrage destinés en priorité au circuit des salles commerciales de cinéma, une production est considérée comme majoritaire belge lorsque le **réalisateur** est belge et **qu'un rôle principal et un technicien cadre** - choisi dans l'écriture, l'image, le son, la décoration ou le montage - sont belges.

Alternance entre les productions majoritaires et minoritaires :

Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production minoritaire belge qu'après avoir produit un film majoritaire belge ou obtenu une promesse d'aide de la part de la Communauté française pour la production d'un film majoritaire belge.

Les barèmes d'aides appliqués aux longs métrages majoritaires belges sont de 15 millions FB maximum pour une première oeuvre et de 20 millions FB pour les oeuvres suivantes.

L'aide accordée à une production minoritaire belge de long métrage est plafonnée à 6 millions FB.

2.2.2. Etat des productions de longs métrages aidés par la Commission entre 1996 et 1999

2.2.2.1. Aides consenties en 1996 et 1997

Les premiers longs métrages de Herman Van Eyken, **L'amour en suspens** (ex. *Danse des Pantins*, aidé en 1996), produit par Samsa Film et Alice in Wonderland, et de Frédéric Sojcher, **Regarde-moi** (ex-*Epreuve d'amour*, aidé en 1997), produit par Prima Vista, sont terminés. Le tournage du premier long métrage de Christophe Fraipont, **Le troisième œil** (aidé en 1997), produit par Saga Film, est également terminé.

Thomas est amoureux, premier long métrage de Pierre-Paul Renders, produit par Entre Chien et Loup, sort en salle en janvier 2001 après avoir été sélectionné et primé au festival de Venise.

Egalement aidé en 1997, **En vacances**, de Yves Hanchar, produit par les Films de l'Etang, a été terminé en 2000.

Parmi les oeuvres minoritaires aidées en 1997, **Osveta**, premier long métrage du réalisateur flamand Jan Hintjens et coproduit en Communauté française par Aligator Films, est également terminé depuis 2000.

2.2.2.2. Aides consenties en 1998 et 1999

Parmi les aides à la production consenties en 1998 pour des premiers longs métrages de fiction (majoritaires belges), **Le troisième étage** de Vincent Lannoo-Bourton, produit par To do Today, est en préparation. Le tournage de **Putain de vie**, de Beatriz Flores Silva, produit par Saga Film, est terminé. **Le treizième commandement**, de Rémi Hatzfeld, à produire par La Nouvelle Imagerie, par contre, est abandonné.

Aidé dans le cadre du second collège (1998), le long métrage **Pleure pas Germaine** de Alain de Halleux, produit par Alligator Films, est terminé et a commencé une belle carrière en festivals.

Parmi les projets minoritaires (1998), il convient de mentionner le film de Raoul Peck, **Lumumba - Retour au Congo**, coproduit par Entre Chien et Loup, qui est sorti en salle en 2000 et **Princesses**, de Sylvie Verheyde, coproduit par Artémis Productions, également terminé en 2000.

Des aides attribuées en 1999, le premier long métrage de Taylan Barman et Mourad Boucif, produit par Saga Film, **L'homme absent**, est tourné. La production est entièrement belge. Le film (majoritaire belge, du premier collège également) de Chris Vander Stappen, **Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ?**, est terminé en 2000. Du 2ème collège, **Le roi danse**, de Gérard Corbiau, également aidé en 1999, sort en salle depuis décembre 2000. **Nuages**, de Marion Hänsel, est en production.

Parmi les films minoritaires aidés en 1999, plusieurs se sont réalisés en 2000 : **Ali Zaoua**, de Nabil Ayouch, coproduit par Alexis Films, **Le Pressentiment**, de Alex Stockman, produit par Corridor et **Presque rien**, de Sébastien Lifshitz, coproduit par Man's Films.

2.2.3. Aides à la production de longs métrages consenties en 2000

En 2000, la Commission a affecté **139.280.000 FB** pour l'aide à la production de longs métrages. 46 projets lui ont été soumis : **16 ont reçu une promesse d'aide**.

- **1er collège** : 24 projets ont été examinés. 9 promesses d'aide ont été accordées pour un montant de 96.150.000 FB, soit 6 premiers longs métrages majoritaires et 3 minoritaires dont deux films belges coproduits avec la Communauté flamande.
- **2ème collège** : 22 projets (19 demandes d'aide à la production et 3 demandes d'aide à la finition) ont été examinés. 7 promesses d'aide ont été accordées pour un montant de 43.130.000 FB. 2 productions dont une aide à la finition sont majoritaires et 5 sont minoritaires.

A propos de ces aides aux longs métrages, certains éléments d'analyse peuvent être relevés:

1. L'augmentation du nombre de projets de longs métrages, soumis à la Commission de Sélection, se maintient en 2000 à la hauteur de l'année précédente (49 projets en 99 ; 46 projets en 2000) continuant par là à montrer le dynamisme de la profession en Communauté française.

2. L'enveloppe budgétaire disponible en 2000 a été identique à celle de 1999. Les difficultés rencontrées par la Commission se sont donc présentées à nouveau cette année : comment répondre à tous les projets de qualité en évitant une concurrence regrettable et sans amputer les aides financières accordées à chacun d'eux, au risque de mettre en péril les productions, surtout celles du premier collège.
3. Parmi les aides accordées en 2000, il faut remarquer un soutien égal aux films majoritaires et minoritaires (les 2 collèges considérés ensemble). Par contre, il est important de relever que la majeure partie des projets majoritaires belges sont des projets du 1er collège.
La Commission a ainsi aidé 6 premiers longs métrages de jeunes réalisateurs de la Communauté française.
Au 2ème collège, par contre, un seul projet belge majoritaire a reçu une aide. Par ailleurs, les projets minoritaires de ce collège témoignent du partenariat accru, plus régulier et stabilisé, entre producteurs belges et français.
4. Notons, enfin, que trois projets majoritaires du 1er collège avaient reçu, préalablement, une aide à l'écriture de la Commission de Sélection.

Si l'année 1999 avait été marquée par "une attention portée par les réalisateurs de notre communauté aux problèmes de société" (bilan99), il semble que les projets de l'année 2000 se soient plus largement diversifiés, tant au niveau thématique que des démarches cinématographiques.

Philippe Boon et Laurent Brandenbourger, dans leur film "Petite misère", et Philippe Blasband au travers du policier Verkamen mettent à jour, chacun à leur manière, les petites médiocrités de la vie, analysent comment des dérives peuvent se glisser peu à peu dans des comportements humains apparemment innocents.

Philippe Blasband est l'auteur de nombreux scénarios dont certains ont été brillamment réalisés. "Verkamen" est son 1er projet en tant que réalisateur.

Après plusieurs documentaires sur son pays natal, Kamal Dehane aborde la fiction pour la première fois au travers d'une adaptation d'un roman de son ami Tahar Djaout.

Les blessures mentales laissées par la guerre civile en Algérie y sont traitées avec beaucoup de nuances et une grande richesse de sensibilité.

"Bent Keltoum" est aussi un film sur l'Algérie : un très beau scénario de Mehdi Charef, projet minoritaire coproduit par Rosanne Van Haesebrouck de To Do Today.

Thomas de Thier a choisi un thème difficile pour son premier long métrage : comment une mère peut-elle faire le deuil de son enfant mort à l'âge de 5 ans ? Les faits se déroulent aux alentours de Genappe, dans des lieux que le réalisateur connaît bien. Les oiseaux migrateurs - une passion de Thomas de Thier - y jouent un grand rôle.

Stéphane Vuillet, par contre, poursuit dans la veine légère et sensible de son court métrage "Sourires de femmes" en racontant les rebondissements d'une journée très spéciale, une sorte de road movie déjanté dans lequel il est question d'amour, de voyage et d'émotion. C'est Marion Hänsel (Man's Films) qui encadre la production de ce premier long métrage.

Man's Films a également produit cette année l'intéressant projet d'un jeune réalisateur d'origine bosniaque que hantent les horreurs et absurdités de la guerre dont il a été le témoin dans son pays natal. "No man's land" est un intense et émouvant huis clos entre deux soldats serbe et bosniaque.

Dans un autre registre, Lucas Belvaux prépare un projet très ambitieux et très original sur le plan de la production. "Un couple épatant" "Cavale" et "Après la Vie" sont trois longs métrages qui mettent en scène les différentes facettes des vies des personnages principaux : une trilogie composée de films dans trois genres cinématographiques différents mais se répondant les uns les autres par le biais de leurs personnages communs et de l'unité de temps et de lieu.

2.2.3.1. Majoritaires belges 1er collègue

Petite misère, de Philippe Boon et Laurent Brandenburger

Production : Artémis Productions

13.825.000 FB

Jean V., huissier de justice, exerce son métier de façon professionnelle mais froide. Il est marié à Nicole, 35 ans, consommatrice en crise. Régulièrement, Jean à recours aux services de Georges, débiteur chronique et personnage folklorique, qui l'aide dans ses "petites combines" de huissier. Incidemment, Georges redonne à Nicole le goût d'acheter.

Eddy est un jeune policier qui accompagne souvent Jean dans ses tournées de saisie. Suite à un différent entre eux, Jean monte une machination contre Eddy avec l'aide de George, mais l'arnaque tourne au drame.

Le projet a reçu une aide à l'écriture en 1997.

No man's land, de Danis Tanovic

Production : Man's Films Production

9.225.000 FB

Danis Tanovic est d'origine bosniaque. Il vit en Belgique depuis 6 ans et a fait ses études de réalisation à l'INSAS. Il a été responsable des archives filmées de l'armée bosniaque pendant les deux premières années de la guerre. Ces mois de guerre lui ont inspiré le scénario de "No man's land". Le film commence par un huis clos qui met en présence un soldat bosniaque et un soldat serbe, pris au piège entre deux lignes de front parce qu'ils se sont égarés dans le brouillard matinal. Plus tard, interviennent les responsables des deux camps et la FOPRONU qui vont tenter de sauver les deux soldats. Mais que faire pour le soldat en-dessous duquel a été glissée une mini antipersonnelle ? Ceux qui ont fait cela le croyaient mort. On apprend ensuite qu'il est seulement blessé.

Les suspects, de Kamal Dehane

Production : Saga Film

13.825.000 FB

Un jeune professeur d'un lycée technique d'Alger, Mahfoud, fou d'informatique, a rénové un ancien métier à tisser qu'il aimerait exposer dans une foire internationale d'inventions en Allemagne, mais il se heurte aux pires tracasseries administratives. Il est surveillé, entre autres, par M'Nouar, marqué par de terribles souvenirs de la guerre d'Algérie. Une cabale se monte contre Mahfoud qui apparaît comme suspect, d'autant plus qu'il noue une relation amoureuse avec Samia, une jeune femme qui se bat contre les tabous et les conformismes de la société algérienne.

"Les suspects" est une adaptation du roman "Les vigiles" de Thar Djaout pour laquelle Kamal Dehane a reçu une aide à l'écriture de la Commission de Sélection en 1997.

Des plumes dans la tête, de Thomas de ThierProduction : Magellan Production

13.825.000 FB

Thomas de Thier a campé son histoire dans la petite ville de Genappe et ses bassins de décantation où pourrissent les déchets de betteraves et s'arrêtent les oiseaux migrateurs. Le quotidien routinier d'une famille est bousculé par un drame. Arthur, leur unique enfant, se noie. Blanche, la mère, bascule peu à peu dans la folie. Jean-Pierre, son mari, tente par tous les moyens de la ramener à lui. En vain. Blanche rencontre François, un adolescent, qui observe les oiseaux à l'aide de jumelles. François va-t-il aider à Blanche à faire le deuil de son enfant ou celle-ci sera-t-elle définitivement emportée dans sa folie ?

"Les plumes dans la tête" a reçu une aide à l'écriture de la Commission de Sélection en octobre 1999. Le scénario a été sélectionné, début 2000, dans le cadre d'Emergence organisé par le CNC.

Verkamen, de Philippe BlasbandProduction : Artémis Productions

15.000.000 FB

"Vous vous demandez sans doute : comment ce petit employé des contributions devint grossiste en drogues ? Hé bien, très simplement, petit à petit". Hubert Verkamen.

"Pour moi", explique Philippe Blasband, "c'est cela le principal intérêt du film : comment se décrit un trafiquant de drogue ? comment justifie-t-il des actes aussi socialement répréhensibles ? quels raisonnements et sophismes constituent son système de pensée ? comment en est-il arrivé là ? Plus simplement : quel est le visage humain du mal ?".

25 degrés en hiver, de Stéphane VuilletProduction : Man's Films

15.000.000 FB

" 25 degrés en hiver " est une comédie douce-amère qui se déroule en une journée.

Mais c'est une journée très spéciale, remplie d'événements inattendus, de rebondissements, de tendresse et de chaleur : " 25° en hiver ! ".

2.2.3.2. Majoritaires belges 2ème collège**Un couple épatant - Cavale - Après la vie**, de Lucas BelvauxProduction : Entre Chien et Loup

20.000.000 FB

Il s'agit de trois longs métrages (3 x 90 minutes) qui fonctionnent sur le principe des trajectoires qui se croisent ; les personnages principaux de chaque film sont les personnages secondaires des autres et vice-versa. Chaque film a son existence propre, son ambiance, son début et sa fin. Chacun raconte une histoire différente et nous fait percevoir des personnages selon qu'il vit son histoire ou traverse celle des autres.

Nous ne sommes plus morts, de François L. Woukoache

(aide à la finition)

Production : PBC Pictures

950.000 FB

Le Rwanda a connu en l'espace de cinq ans, entre 1990 et 1994, deux guerres et surtout le troisième génocide de ce siècle. Le film consiste en une série de rencontres avec des personnages dont chacun porte dans sa chair, dans son âme, un fragment de cette Histoire.

2.2.3.3. Minoritaires belges 1er collège

Carnages, de Delphine Gleize

Production : Need Productions

6.000.000 FB

Le 4 septembre 1995 dans des arènes du Sud de l'Espagne, à 17 heures 20, Avispado, mulato negro, 575 kilos est mis à mort par un jeune torero gitan, Victor Pepe.

Pendant ce temps, à une dizaine de kilomètres ou à quelques centaines, en France, des gens normaux mènent une vie à peu près banale, dans un quotidien à peu près huilé qui ne touche ni de loin ni de près à la tauromachie.... Et pourtant... Trois jours, cinq naissances, une tentative de parricide, un adultère, une crise de convulsions, une crise cardiaque canine, huit pizzas non livrées, zéro grain de beauté, et des carnages intérieurs....

De Kus, de Hilde Van Mieghem

Production : Executive Production

3.450.000 FB

Après son court métrage très remarqué, "Le sucrier", Hilde Van Mieghem poursuit dans la veine psychologique où elle traite de la complexité des relations familiales et humaines. Dans "De kus", la réalisatrice décrit les manipulations dont est victime Sarah, une adolescente de 15 ans, incomprise par son milieu familial et aveuglée sur la véritable identité de Vic, un garçon dont elle est tombée amoureuse.

"De Kus" est une production majoritaire belge néerlandophone, minoritaire francophone.

Pauline et Paulette, de Lieven Debrauwer

Production : K2

6.000.000 FB

Pauline, une petite fille de 66 ans, habite dans un village flamand quelque part entre Bruxelles et la côte belge. Martha, sa sœur aînée, s'occupe de Pauline depuis la mort de leurs parents. Pauline a une autre sœur qui habite aussi le village, Paulette.

Paulette a une boutique. Pauline aime beaucoup aller à la boutique...

Enfin, Pauline a une troisième sœur, Cécile. Mais elle, on ne la voit presque jamais : elle habite Bruxelles...

"Pauline et Paulette" est une production majoritaire belge néerlandophone, minoritaire francophone.

2.2.3.4. Minoritaires belges 2ème collège

Le cas Pinochet, de Patricio Guzman

Production : Les Films de la Passerelle

2.382.000 FB

En 1974, Patricio Guzman avait réalisé "La bataille du Chili", partiellement repris dans son très beau film "Chili, la mémoire obstinée", réalisé en 1997. Poursuivant sa quête de justice et de démocratie liées à l'identité chilienne, Patricio Guzman s'attache, aujourd'hui, à faire comprendre comment l'arrestation d'Augusto Pinochet a pu aboutir grâce à la ténacité et à l'obstination de quelques personnes animées par la volonté de mettre à jour la vérité.

Bent Keltoum, de Mehdi CharefProduction : To do Today

6.000.000 FB

Morjane a 19 ans et retourne en Algérie son pays natal qu'elle a quitté à l'âge de 8 mois. Elle est la fille de Keltoum (Bent Keltoum) qu'elle veut retrouver comme elle veut connaître et comprendre cette terre où elle est née. Cette recherche l'obligera à traverser le pays entier, le désert, les villages pour atteindre la ville où vit sa mère. Ce voyage, elle le fait avec sa tante, Nedjma, une folle vêtue de haillons avec laquelle elle développera une très belle amitié pleine de tendresse.

Le lait de la tendresse humaine, de Dominique CabreraProduction : Les Films du Fleuve

6.000.000 FB

17 mai, 10h25 : Un quartier résidentiel de la banlieue de Grenoble. Christelle, 28 ans, mariée, trois enfants, abandonne subitement son cabas à roulettes sur le chemin du centre commercial. Pendant 5 jours, Christelle fuit sa famille, ses parents, ses proches envahie par une profonde nostalgie et une sorte de perdition d'elle-même qui surviennent suite à la naissance de son troisième enfant.

Avec "Le lait de la tendresse humaine", Dominique Cabrera entame son troisième long métrage, après "De l'autre côté de la mer", présenté à Cannes en 1997, et "Nadia et les hippopotames".

Je t'aime, je t'adore, de Bruno BontzolakisProduction : Artémis Productions

6.000.000 FB

Laurent et Delphine ont vingt-cinq ans. Ils s'aiment depuis l'adolescence. Laurent est au chômage et retape des vieilles motos. Delphine est caissière à mi-temps dans un hypermarché et prépare le monitorat de natation. Ils vivent dans une petite ville de province chez Norbert, le père de Laurent, un routier fatigué qui a rencontré Hélène, la soixantaine dynamique, et veut refaire sa vie avec elle.

Tandis que Laurent se perd dans des combines à risques, Delphine tombe passionnément amoureuse de David, un nageur avec qui elle n'a plus peur de l'avenir. Mais Delphine est enceinte de Laurent....

Mars, de Solveig AnspachProduction : Entre Chien et Loup

1.800.000 FB

"Mars" est un long métrage documentaire qui raconte l'histoire d'Odell Barnes, exécuté à Huntsville, au Texas, le 1er mars 2000.

A travers le cas d'un homme, exécuté au terme d'un procès bâclé, Solveig Anspach veut porter la réflexion sur la peine de mort et les procédures qui y conduisent. Le film ne vise pas à trancher quant à l'innocence ou la culpabilité de Barnes. Il veut essayer de montrer qu'il y a un doute, sérieux, quant à sa culpabilité.

3. AIDES A LA PRODUCTION DE TELEFILMS DE FICTION ET DE COLLECTIONS TELEVISUELLES

Dès 1992, la Commission de Sélection se prononçait en faveur d'une politique de soutien aux téléfilms, en collaboration avec les télévisions de notre Communauté.

Lors de sa mise en place, en janvier 1996, la nouvelle Commission de Sélection, présidée alors par Marion Hänsel, proposait de poursuivre la politique de ses prédécesseurs en matière de téléfilms de fiction et de collections de téléfilms. Elle précisait, au préalable, les concepts de téléfilms et de collections.

Le téléfilm de fiction est une oeuvre unitaire, d'au moins 50 minutes, (26 minutes s'il s'agit d'animation) en production majoritaire ou minoritaire belge dont la destination est en priorité la diffusion dans le circuit des chaînes de télévision.

Une collection télévisuelle est composée d'une ou de plusieurs oeuvres de 26 minutes minimum chacune, faisant partie d'une série dans le genre de la fiction et dont la destination est en priorité le circuit des chaînes de télévision. La durée minimale n'est pas fixée pour une réalisation en animation.

Un apport minimum de 15% d'une ou de plusieurs chaînes télévisuelles est indispensable pour la recevabilité des projets à l'examen de la Commission de Sélection. En outre, un nombre minimum de ressortissants de la Communauté européenne impliqués dans les projets est requis :

- * pour un téléfilm : le réalisateur ou le scénariste, ainsi qu'un rôle principal et deux techniciens cadres;
- * pour un numéro de collection : le réalisateur ou le scénariste, trois techniciens cadres et deux rôles principaux.

3.1. Aide à la production d'un téléfilm

En 2000, 4 demandes d'aide à la production d'un téléfilm ont été soumises à l'examen de la Commission de Sélection des Films. Deux d'entre elles ont été rencontrées (une production minoritaire et une production majoritaire de fait) pour un montant total de 16.500.000 FB.

3.1.1. Minoritaire belge 1er collège

Libre circulation, de Jean-Marc Moutout

Producteur : Need Productions

4.500.000 FB

Parce qu'il n'a pas de travail dans sa branche, Romain se retrouve au volant d'un poids lourd chargé d'ordinateurs à destination de Varsovie. Mais, quelque temps après la frontière germano-polonaise, il se fait voler son camion. Perdu en terre inconnue, son retour en France dépend du bon vouloir de Serczinsky, l'acheteur polonais des ordinateurs qui lui promet chaque jour : "Tomorrow, the truck will be here". Magiosha, une étudiante en langues très attachée à son pays l'aidera à s'en sortir. L'obscur histoire de camion volé et retrouvé donnera à ce couple naissant une chance de se libérer des frontières qui les séparent....

3.1.2. Majoritaire belge (de fait) 2ème collège

Nana, de Edouard Molinaro

Producteur : Art & Cinéma

12.000.000 FB

Le projet d'Edouard Molinaro est une adaptation moderne, librement inspirée, du roman d'Emile Zola.

3.2. Aide à la production d'une collection télévisuelle

Cinq demandes d'aides à des collections télévisuelles ont été introduites en 2000.

Quatre d'entre elles ont reçu un avis favorable.

3.2.1. 1er collège

Avril à la croisée des étoiles, de Koen Reynaerts

Producteur : Neuroplanet

6.000.000 FB

Fira est un royaume paisible situé sur une petite île de la planète Avril. L'équilibre écologique de la civilisation des Avriliens est parfait. Jusqu'au jour où des émissaires de Semi-Kemes, empereur d'Akaar, débarquent sur Avril. La planète Akaar est une planète sur le déclin. Sur Avril, une réunion au sommet est organisée pour faire le point sur la situation. Deux enfants, Oreana et Timi vont embarquer clandestinement dans le navire des pirates avec Doctoon... Le projet consiste en une série de 4 épisodes de 13 minutes. La RTBF et RTC (Liège) sont coproducteurs. La série devrait se poursuivre.

Night Shop, de Serge Dietrich et Patrick Ridremont

Producteur : Kaos Film

4.000.000 FB

"Night Shop A4", c'est l'histoire de 4 personnes sans histoire. Il y a Olivier, le petit, la teigne, celui qui aurait bien voulu être un autre sans savoir quel autre exactement. Il y a aussi Jean-Claude, celui dont la maladroite bêtise passerait inaperçue si elle ne culminait pas en haut de son double mètre. Ensuite, il y a Patrick, celui qui prétend n'aimer personne mais qui ne peut pas vivre sans les autres. Et puis, belle comme un soleil, il y a Brigitte, celle qui aime Patrick et que Patrick aime.

Le projet est une coproduction Canal + Belgique. La série est diffusée en clair à 19h15 le samedi sur Canal +, depuis le 9 septembre, à raison d'un épisode de 6' par semaine, et une diffusion mensuelle de 4 épisodes de 6' reformatés en 26'.

La fabuleuse histoire du tram, de Vitold Grand'Henry

Producteur : Sokan

3.000.000 FB

"Il était une fois, il y a très longtemps, un "grand" chemin de fer qui désirait quitter les grandes lignes et les immenses gares afin de se faufiler dans les rues encombrées des villes.

Il chausse des rails d'un mètre d'écartement là où précédemment il affichait royalement 1 mètre 43. Ensuite, il adopte des dimensions plus modestes, cachant tout ce qui aurait pu effaroucher le passant. Les anglais le nomment tramway, et cela ne lui déplaît pas. Là où auparavant le petit peuple n'avait que ses pieds pour se déplacer, il lui offre un moyen de transport économique, qui lui permet d'aller au marché, au travail ou à l'école. Il devient, derechef et mine de rien, le premier véhicule de transport populaire de l'histoire, et essaime toutes les grandes villes de la planète."

3.2.2. 2ème collège

Maigret, le charretier de la Providence, de André Chandelle

Producteur : Artémis Productions

6.000.000 FB

Maigret et Paul Lachenal son neveu doivent enquêter sur le meurtre d'une femme recherchée par Interpol pour un grand cambriolage de bijoux. Ils font la connaissance du curieux équipage du yacht "Southern Cross" dont le propriétaire, Sir Lampson, mari de la victime, et Willy, amant de celle-ci, attirent ses soupçons. Pourtant, certains détails, relevés à l'autopsie du corps de Mary lancent Maigret sur la piste de la "Providence", péniche dont le charretier Jean, homme solitaire et taciturne, retient son attention.

4. AIDE A LA PRODUCTION DE PROGRAMMES TELEVISUELS

4.1. Généralités.

Par "programme télévisuel", on entend une ou plusieurs œuvres, faisant partie ou non d'une série, dans les genres suivants :

- documentaire de création
- animation
- shorts

et dont la destination est en priorité la diffusion dans le circuit commercial des chaînes de télévision.

L'implication d'une chaîne de télévision dans la production d'un projet de programme télévisuel est d'ailleurs un préalable à l'octroi d'une aide à la production par la Communauté française. En effet, un financement de 15% minimum par une ou des chaînes de télévision, sous forme de prévente et/ou de coproduction est exigé :

- lors de l'introduction de la demande auprès de la Commission de Sélection des Films, pour les dossiers soumis au second collège ;
- au stade de l'agrément du dossier, et sans prolongation de délai, en ce qui concerne les projets sélectionnés par le premier collège.

Définition d'une production majoritaire ou minoritaire

Une production est considérée comme majoritaire belge si, d'une part, le réalisateur ou le scénariste est belge et si, d'autre part, l'entreprise de production assurant la production déléguée est belge et détient la majorité relative des parts de production.

Une production minoritaire belge doit comporter :

- un nombre minimum de personnes belges ou ressortissantes de la Communauté européenne engagées par l'entreprise de production : 2 techniciens cadres ainsi que le réalisateur ou le scénariste.

Alternance entre les productions majoritaires et minoritaires

Un producteur ne peut introduire de demande d'aide pour une deuxième production de programme télévisuel dit "minoritaire" qu'après avoir produit un programme qualifié de majoritaire.

4.2. Aides à la production de programmes télévisuels octroyées en 2000

En 2000, 55 demandes d'aide à la production ont été examinées par la Commission, 17 d'entre elles ont fait l'objet d'un avis favorable pour un montant de 34.140.000 FB soit 13,13% du budget octroyé à la Commission.

1er collège : sur 19 projets présentés, 3 ont obtenu un avis favorable pour un montant de 6.000.000 FB. Tous les projets de programmes télévisuels retenus par le 1er collège ont obtenu une promesse d'aide d'un montant égal à celui de la demande.

2ème collège : 28.140.000 FB ont été affectés. Sur 36 projets qui lui ont été soumis, 14 ont été sélectionnés. Ceux-ci ont obtenu une promesse d'aide d'un montant égal à la demande. Il s'agit de 14 projets majoritaires et de 3 projets minoritaires.

Trois producteurs ont obtenu une aide pour deux projets ou plus, dix autres producteurs ont reçu une aide pour un projet.

4.3. Thématiques

Les sujets et les thèmes abordés sont très diversifiés.

Cependant, sans prétendre à l'exhaustivité, certaines constantes peuvent être identifiées.

L'Histoire, accompagnée d'un travail d'exploration, reste un terrain privilégié pour les documentaristes.

Citons, par exemple, **"Robert Fortune, voleur de thé"** de Diane Pereisztejn, qui retrace le parcours aventureux de ce botaniste éminent, introduit clandestinement dans la Chine du 19ème siècle pour analyser les secrets de la culture du thé et la transplanter en Europe.

"Les hommes de Pâques", de Thomas Lavachery dans lequel le réalisateur retourne sur les traces de son grand-père, l'archéologue Henry Lavachery, qui effectua dans les années 30, une expédition à l'île de Pâques, en compagnie de l'ethnologue Alfred Métraux.

Cette exploration, hors des frontières de la Belgique, s'élabore aussi dans le présent, lorsque les réalisateurs posent un regard original sur les cultures du monde.

Avec **"L'homme à moitié dégelé"** Daniel De Valck et Anne Deligne proposent une découverte de la Sibérie à travers l'activité d'un groupe de musiciens, un regard sur une expression culturelle originale dans un univers de survie économique.

Avec **"Racines lointaines"**, Pierre-Yves Vandeweerd nous entraîne en Mauritanie dans une recherche poétique et philosophique sur les traces des hommes du désert, leurs pensées, leur conception du monde.

D'autres réalisateurs observent encore et encore la société belge mettant en évidence sa singularité, sa fragilité, ses contradictions.

Philippe de Pierpont avec **"La ville invisible"** scrute la mosaïque culturelle bruxelloise à travers une galerie de portraits insolites.

Miel Van Hoogenbempt nous plonge avec **"Miss In dreams"** dans le "Schaerbeek profond" des concours de beauté, là où des adolescentes immigrées tentent d'accomplir un rêve d'insertion sociale.

Transversalement à tous les projets retenus, la question du rapport à l'Autre reste un enjeu majeur. Cet enjeu est parfois encore plus central dans certains projets.

Citons par exemple :

"Comme je la vois" de Karine de Villers, où la réalisatrice mène une enquête doublée d'une quête sur le passé de sa mère disparue douloureusement, questionnant le chemin du deuil et la mémoire des années soixante.

"Le contrat de Rudy" de Benoît Dervaux, un documentaire construit autour du personnage de Rudy, jeune adolescent de la banlieue de Roubaix, qui se débat dans la complexité d'un univers familial hors normes et dans les contradictions parfois violentes de l'environnement social.

Citons encore quelques projets centrés sur des artistes :

"Le silence de Spilliaert" de Wilbur Leguebe, portrait intimiste du peintre ostendais, qui privilégie la recherche identitaire et l'expression énigmatique de celle-ci à travers les œuvres.

"Chris Joris" de Zack Khalfi, un regard sur un artiste complet et complexe qui mélange la culture brésilienne, les rythmes afro-cubains et les instruments asiatiques.

4.4. Production

L'analyse des données de l'année 2000, en terme de production, peut suggérer quelques remarques.

Le volume d'aide attribué aux projets de documentaire par rapport au budget total de la Commission est en stagnation, voire en diminution.

Cette situation n'est pas définitive, elle peut varier d'année en année en fonction de la qualité des projets proposés, tous créneaux confondus.

Cependant, on peut se poser la question de savoir si on n'assiste pas à un certain essoufflement lié au créneau documentaire ?

Dans le même ordre d'idée, pour l'année 2000, on constate que le pourcentage des projets retenus par rapport aux projets déposés est de 31% alors que lors des années précédentes, il se situait autour des 40% voire des 50%.

La logique économique, par contre, semble emprunter un parcours différent.

La professionnalisation du secteur et l'évolution des coûts de fabrication ont conduit à l'augmentation des coûts de production et subséquemment de la demande d'aide, par projet, à la Commission.

Ainsi, les aides de la Commission se situaient il y a quelques années dans une fourchette entre 1 et 2 millions, alors qu'en 2000, 12 projets (sur 17) ont reçu une aide entre 2 et 3 millions.

L'augmentation des coûts n'est pas le seul élément explicatif ; les contraintes et les délais de production, les difficultés inhérentes au concept de " documentaire de création ", conduisent les producteurs à présenter des montages financiers moins élaborés qu'auparavant, avec des partenaires financiers moins nombreux et moins diversifiés. Il est de plus en plus fréquent qu'un projet se monte avec les seuls apports d'une télévision et de la Commission.

5. SELECTION DES PROJETS PAR COLLEGE

Le terme "demandes" désigne les dossiers examinés par la Commission de Sélection des Films. Les termes "Promesses d'aides" ou "aides" désignent les projets qui ont obtenu un avis favorable de la part de la Commission de Sélection des Films, approuvé par le Ministre chargé de l'Audiovisuel.

5.1. Sélection par collège

1ER COLLEGE

COURTS METRAGES

Aide à la production	Demandes: 39	Promesses d'aide: 7
Aide à la finition	Demandes: 4	Promesse d'aide: 1

LONGS METRAGES

Aide à l'écriture	Demandes: 27	Promesses d'aide: 9
Aide à la production	Demandes: 22	Promesses d'aide: 9

TELEFILMS

Aide à la production	Demandes: 2	Promesse d'aide: 1
----------------------	-------------	--------------------

COLLECTIONS TELEVISUELLES

Aide à la production	Demandes: 3	Promesses d'aide: 3
----------------------	-------------	---------------------

PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production	Demandes: 19	Promesses d'aide: 3
----------------------	--------------	---------------------

TOTAL:	Demandes: 116	Promesses d'aide: 33
---------------	----------------------	-----------------------------

Ratio: 28,45%

2EME COLLEGE

COURTS METRAGES

Aide à la production	Demandes: 44	Promesses d'aide: 18
Aide à la finition	Demandes: 4	Promesse d'aide: 2

LONGS METRAGES

Aide à l'écriture	Demandes: 19	Promesses d'aide: 5
Aide à la production	Demandes: 20	Promesses d'aide: 6
Aide à la finition	Demandes: 3	Promesse d'aide: 1

TELEFILMS

Aide à l'écriture	Demande: 1	Promesse d'aide: 0
Aide à la production	Demandes: 2	Promesse d'aide: 1

COLLECTIONS TELEVISUELLES

Aide à la production	Demandes: 2	Promesse d'aide: 1
----------------------	-------------	--------------------

PROGRAMMES TELEVISUELS

Aide à la production	Demandes: 36	Promesses d'aide: 14
----------------------	--------------	----------------------

TOTAL:	Demandes: 131	Promesses d'aide: 48
---------------	----------------------	-----------------------------

Ratio: 36,64%

5.2. Sélection pour les deux collèges

Nombre de demandes pour 2000 / nombre de promesses d'aide		Ratios
COURTS METRAGES		
Aide à la production:	83 / 25	
Aide à la finition:	8 / 3	
Sub. Total:	91 / 28	30,77%
LONGS METRAGES		
Aide à l'écriture:	46 / 14	
Aide à la production:	42 / 15	
Aide à la finition:	3 / 1	
Sub. Total:	91 / 30	32,96%
TELEFILMS		
Aide à l'écriture:	1 / 0	
Aide à la production:	4 / 2	
Sub. Total:	5 / 2	40,00%
PROGRAMMES TELEVISUELS		
Aide à la production:	55 / 17	30,91%
COLLECTION TELEVISUELLE		
Aide à la production:	5 / 4	80%
TOTAL:	247 / 81	32,79%

5.3. Promesses d'aide 2000

	<u>Montants</u>	<u>%</u>
1. Longs métrages	146.280.000 FB	56,26
Production	138.330.000 FB	53,21
Ecriture	7.000.000 FB	2,69
Finition	950.000 FB	0,36
2. Courts métrages	44.064.000 FB	16,95
Production	41.450.000 FB	15,94
Finition	2.614.000 FB	1,01
3. Produits télévisuels	69.641.000 FB	26,79
Téléfilms	16.500.000 FB	6,35
Programmes	34.141.000 FB	13,13
Collections	19.000.000 FB	7,31
TOTAL:	259.985.000 FB	100,00

5.4. Courts métrages - Aides sélectives

1ER COLLEGE

1.	Barbe Bleue de Atelier Collectif Zorobabel Production : Need Productions	Finition Devis Aide	3.582.590 FB 800.000 FB
2.	Coup de vieux de Serge Simon Production : Parallèles Productions	Production Devis Aide	4.126.680 FB 1.700.000 FB
3.	L'arbre au chien pendu de Olivier Van Malderghem Production : Les Films Maelström	Production Devis Aide	3.024.044 FB 1.700.000 FB
4.	La femme papillon de Virginie Bourdin Production : La Boîte,... Productions	Production Devis Aide	5.941.300 FB 1.650.000 FB
5.	La petite feuille de Luc Dechamp Production : Eloges	Production Devis Aide	4.513.130 FB 1.700.000 FB
6.	La résurrection de Marcel de Philippe Esmenard Production : Alexis Films	Production Devis Aide	5.151.437 FB 1.700.000 FB
7.	Le trésor de Aïda Basile Production : Sokan	Production Devis Aide	3.900.627 FB 1.700.000 FB
8.	Söfor de Güldem Durmaz Production : Tabula Rasa	Production Devis Aide	3.344.725 FB 1.700.000 FB

SUB-TOTAL: 12.650.000 FB

2EME COLLEGE

1.	Bayan Bak Bayan de Eric Ledune Production : Ganesha	Finition Devis Aide	2.378.424 FB 1.014.000 FB
2.	Bosna Airlines de Dominique Wittorski Production : Polichinelle Productions	Production Devis Aide	3.980.001 FB 1.400.000 FB
3.	Boum de Pascal Adant Production : Ambiances asbl	Production Devis Aide	2.659.145 FB 2.000.000 FB
4.	Deux de Yves Cantraine Production : Need Productions	Production Devis Aide	5.846.094 FB 1.700.000 FB
5.	L'héritier de Jean-Michel Kibushi Ndjate Wooto Production : Studio Malembie Maa	Production Devis Aide	9.528.640 FB 2.000.000 FB
6.	La grimace de Jacques Donjean Production : Versus Production	Production Devis Aide	4.428.381 FB 1.700.000 FB
7.	La nuit du 6 au 7 de Patrice bauduinet et André Blavier Production : PBC Pictures	Production Devis Aide	1.824.107 FB 900.000 FB
8.	La pierre de Laurent Van Lancker Production : Polymorfilms	Production Devis Aide	4.799.387 FB 1.700.000 FB
9.	Le portrait ovale de Marc Julian Ghens Production : PBC Pictures	Production Devis Aide	3.659.897 FB 1.700.000 FB
10.	Le vieux chaperon noir de Manuel Gomez Production : M.G.V. Productions	Production Devis Aide	4.485.440 FB 2.000.000 FB
11.	Les galets de Micha Wald Production : To do Today	Production Devis Aide	4.831.230 FB 1.700.000 FB

12. Maintenant de Inès Rabadan Production : Need Productions	Production Devis Aide	4.829.176 FB 1.400.000 FB
13. Muno de Bouli Lanners Production : Versus Production	Production Devis Aide	3.466.390 FB 1.700.000 FB
14. Nuit de noces de Olga Baillif Production : Lux Fugit Film	Production Devis Aide	3.621.211 FB 1.700.000 FB
15. Petits désordres de Marie-Hélène Massin Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	2.168.963 FB 1.700.000 FB
16. Smiley de David No Production : Need Productions	Production Devis Aide	2.472.482 FB 1.400.000 FB
17. Tous à table de Ursula Meier Production : Need Productions	Finition Devis Aide	1.567.084 FB 800.000 FB
18. Tu devrais faire du cinéma de Michel Vereecken Production : Nota Bene	Production Devis Aide	3.147.525 FB 1.700.000 FB
19. Une belle journée de Frédérique Dolphijn Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	2.858.501 FB 1.700.000 FB
20. Vozar de Milena Bochet Production : Need Productions	Production Devis Aide	4.715.824 FB 1.500.000 FB

SUB-TOTAL: 31.414.000 FB

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX COURTS METRAGES : 44.064.000 FB

5.5. Longs métrages - Aides sélectives

1ER COLLEGE

1.	25 degrés en hiver de Stéphane Vuillet Production : Man's Films	Production Devis Aide	49.965.573 FB 15.000.000 FB
2.	A côté de Jésus de Tania Boteva Malo et Svétana Wallace Production : Sol Ange Film	Ecriture Aide	 500.000 FB
3.	A fleur de peau de Nathalie Haspelslagh et Manu Kamanda	Ecriture Aide	500.000 FB
4.	Belhorizon de Inès Rabadan	Ecriture Aide	500.000 FB
5.	Carnages de Delphine Glaise Production : Need Productions	Production Devis Aide	126.308.890 FB 6.000.000 FB
6.	De kus de Hilde Van Mieghem Production : Executive Production	Production Devis Aide	71.736.432 FB 3.450.000 FB
7.	Des plumes dans la tête de Thomas de Thier Production : Magellan Production	Production Devis Aide	49.986.334 FB 13.825.000 FB
8.	L'enfant endormi de Yasmine Kassari	Ecriture Aide	500.000 FB
9.	La petite sorcière de Benoît Ferroumont et Serge Honorez Production : La Parti Production	Ecriture Aide	 500.000 FB
10.	Les suspects de Kamal Dehane Production : Saga Film	Production Devis Aide	107.536.636 FB 13.825.000 FB
11.	Madame Edouard de Nadine Monfils Production : Pauline Pictures	Ecriture Aide	 500.000 FB

12. Mirage de Frédéric Roullier-Gall	Ecriture Aide	500.000 FB
13. No man's land de Danis Tanovic Production : Man's Films	Production Devis Aide	76.592.500 FB 9.225.000 FB
14. Pauline et Paulette de Lieven Debrauwer Production : K2	Production Devis Aide	94.079.700 FB 6.000.000 FB
15. Petite misère de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	111.000.000 FB 13.825.000 FB
16. Sambora de Vincent Lavachery et Pierre Penneman Production : WFE	Ecriture Aide	 500.000 FB
17. Tonio Kröger de Philippe Reypens Production : King's Group	Ecriture Aide	 500.000 FB
18. Verkamen de Philippe Blasband Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	65.120.000 FB 15.000.000 FB

SUB-TOTAL : 100.650.000 FB

2EME COLLEGE

1.	Albert et James de René André Production : Prima Vista	Ecriture Aide	500.000 FB
2.	Bent Keltoum de Mehdi Charef Production : To do Today	Production Devis Aide	126.771.031 FB 6.000.000 FB
3.	Je t'aime, je t'adore de Bruno Bontzolakis Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	97.462.371 FB 6.000.000 FB
4.	L'hypothèse du feu de Yves Cantraine Production : Need Productions	Ecriture Aide	500.000 FB
5.	La plage d'Ostende de Micheline Hardy Production : To do Today	Ecriture Aide	500.000 FB
6.	Le cas Pinochet de Patricio Guzman Production : Les Films de la Passerelle	Production Devis Aide	33.429.056 FB 2.380.000 FB
7.	Le lait de la tendresse humaine de Dominique Cabrera Production : Les Films du Fleuve	Production Devis Aide	119.000.000 FB 6.000.000 FB
8.	Les tremblements lointains de la terre de Manuel Poutte Production : Entre Chien et Loup	Ecriture Aide	500.000 FB
9.	Mars de Solveig Anspach Production : Entre Chien et Loup	Production Devis Aide	12.466.216 FB 1.800.000 FB
10.	Nous ne sommes plus morts de François Woukoache Production : PBC Pictures	Finition Devis Aide	7.410.799 FB 950.000 FB
11.	Trouble de Harry Cleven Production : Artémis Productions	Ecriture Aide	500.000 FB

12. Un couple épatant. Cavale. Après la vie. de Lucas Belvaux Production : Entre Chien et Loup	Production Devis 281.664.796 FB Aide 20.000.000 FB
--	--

SUB-TOTAL : 45.630.000 FB

TOTAL DES PROMESSES D'AIDES AUX LONGS METRAGES : 146.280.000 FB

LONGS METRAGES : PRODUCTIONS MAJORITAIRES

1.	25 degrés en hiver de Stéphane Vuillet Production : Man's Films	Production Devis Aide	 49.965.573 FB 15.000.000 FB
2.	Des plumes dans la tête de Thomas de Thier Production : Magellan Production	Production Devis Aide	 49.986.334 FB 13.825.000 FB
3.	Les suspects de Kamal Dehane Production : Saga Film	Production Devis Aide	 107.536.636 FB 13.825.000 FB
4.	No man's land de Danis Tanovic Production : Man's Films	Production Devis Aide	 76.592.500 FB 9.225.000 FB
5.	Nous ne sommes plus morts de François Woukoache Production : PBC Pictures	Finition Devis Aide	 7.410.799 FB 950.000 FB
6.	Petite misère de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	 111.000.000 FB 13.825.000 FB
7.	Un couple épatant. Cavale. Après la vie. de Lucas Belvaux Production : Entre Chien et Loup	Production Devis Aide	 281.664.796 FB 20.000.000 FB
8.	Verkamen de Philippe Blasband Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	 65.120.000 FB 15.000.000 FB

SUB-TOTAL: 101.650.000 FB

LONGS METRAGES : PRODUCTIONS MINORITAIRES

1.	Bent Keltoum de Mehdi Charef Production : To do Today	Production Devis 126.771.031 FB Aide 6.000.000 FB
2.	Carnages de Delphine Glaise Production : Need Productions	Production Devis 126.308.890 FB Aide 6.000.000 FB
3.	De kus de Hilde Van Mieghem Production : Executive Production	Production Devis 71.736.432 FB Aide 3.450.000 FB
4.	Je t'aime, je t'adore de Bruno Bontzolakis Production : Artémis Productions	Production Devis 97.462.371 FB Aide 6.000.000 FB
5.	Le cas Pinochet de Patricio Guzman Production : Les Films de la Passerelle	Production Devis 33.429.056 FB Aide 2.380.000 FB
6.	Le lait de la tendresse humaine de Dominique Cabrera Production : Les Films du Fleuve	Production Devis 119.000.000 FB Aide 6.000.000 FB
7.	Mars de Solveig Anspach Production : Entre Chien et Loup	Production Devis 12.466.216 FB Aide 1.800.000 FB
8.	Pauline et Paulette de Lieven Debrauwer Production : K2	Production Devis 94.079.700 FB Aide 6.000.000 FB

SUB-TOTAL: 37.630.000 FB

**TOTAL DES PROMESSES D'AIDES POUR LA PRODUCTION
OU A LA FINITION D'UN LONG METRAGE :**

139.280.000 FB

5.6 Téléfilms - Aides sélectives

1ER COLLEGE

1. Libre circulation	Production	
de Jean-Marc Moutout	Devis	48.450.416 FB
Production : Need Productions	Aide	4.500.000 FB

SUB-TOTAL : 4.500.000 FB

2EME COLLEGE

1. Nana	Production	
d'Edouard Molinaro	Devis	111.531.000 FB
Production : Art & Cnéma s.a.	Aide	12.000.000 FB

SUB-TOTAL : 12.000.000 FB

**TOTAL DES PROMESSES D'AIDES
POUR LA PRODUCTION D'UN TELEFILM : 16.500.000 FB**

5.7. Collections télévisuelles - Aides sélectives

1ER COLLEGE

1.	Avril à la croisée des étoiles de Koen Reynaerts Production : Neuroplanet	Production Devis Aide	31.024.305 FB 6.000.000 FB
2.	La fabuleuse histoire du tram de Vitold Grand'Henry Production : Sokan	Production Devis Aide	42.503.417 FB 3.000.000 FB
3.	Night shop A4 de Serge Dietrich et Patrick Ridremont Production : Kaos Films	Production Devis Aide	16.600.000 FB 4.000.000 FB

SUB-TOTAL: 13.000.000 FB

2EME COLLEGE

1.	Maigret, le charretier de la Providence d'André Chandelle Production : Artémis Productions	Production Devis Aide	69.560.980 FB 6.000.000 FB
----	--	-----------------------------	-------------------------------

SUB-TOTAL: 6.000.000 FB

**TOTAL DES PROMESSES D'AIDES POUR LA PRODUCTION
D'UNE COLLECTION TELEVISUELLE :**

19.000.000 FB

5.8. PROGRAMMES TELEVISUELS - AIDES SELECTIVES

1ER COLLEGE

1.	Chris Joris de Zack Khalfi Production : Artémis Productions	Production	
		Devis	3.066.000 FB
		Aide	2.000.000 FB
2.	Délit d'obéissance de Paola Stevenne Production : Iota Production	Production	
		Devis	4.525.000 FB
		Aide	2.000.000 FB
3.	Les hommes de Pâques de Thomas Lavachery Production : Aligator Films	Production	
		Devis	8.542.000 FB
		Aide	2.000.000 FB

SUB-TOTAL: 6.000.000 FB

2EME COLLEGE

1.	Comme je la vois de Karine Devillers Production : Simple Production	Production Devis Aide	 5.998.445 FB 2.000.000 FB
2.	Filmer le désir, le désir de filmer de Marie Mandy Production : Saga Film	Production Devis Aide	 11.916.000 FB 3.000.000 FB
3.	L'arbre, cet inconnu de Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau Production : Cobra Films	Production Devis Aide	 18.008.000 FB 2.500.000 FB
4.	L'homme à moitié dégelé de Anne Deligne et Daniel De Valck Production : Cobra Films	Production Devis Aide	 4.286.000 FB 1.000.000 FB
5.	L'homme qui voulait classer le monde de Françoise Levie Production : Sofidoc	Production Devis Aide	 7.510.000 FB 2.000.000 FB
6.	La ville invisible de Philippe de Pierpont Production : Dérives	Production Devis Aide	 7.989.000 FB 2.671.000 FB
7.	Le contrat de Rudy de Benoît Dervaux Production : Dérives	Production Devis Aide	 8.242.000 FB 1.970.000 FB
8.	Les silences de Spilliaert de Wilbur Leguebe Production : To do Today	Production Devis Aide	 7.763.000 FB 1.600.000 FB
9.	Madame Fuks et sa fille de Philippe Cornet Production : Entre Chien et Loup	Production Devis Aide	 5.083.000 FB 1.250.000 FB
10.	Miss in dreams de Miel Van Hoogenbempt Production : Triangle 7	Production Devis Aide	 4.002.000 FB 1.000.000 FB
11.	Pèlerinages de Oranne Mounition et Fransi de Villar Dille Production : Simple Production	Production Devis Aide	 28.388.000 FB 3.000.000 FB

12. Portrait d'un artiste dans son quartier de Valérie Vanhoutvinck Production : Artémis Productions	Production	
	Devis	2.107.000 FB
	Aide	700.000 FB
13. Racines lointaines de Pierre-Yves Vandeweerd Production : Cobra Films	Production	
	Devis	10.873.000 FB
	Aide	2.700.000 FB
14. Robert Fortune, le voleur de thé de Diane Perelsztejn Production : Les Films de la Mémoire	Production	
	Devis	17.644.000 FB
	Aide	2.750.000 FB

SUB-TOTAL : 28.141.000 FB

**TOTAL DES PROMESSES D'AIDES
AUX PROGRAMMES TELEVISUELS :**

34.141.000 FB

CHAPITRE II

SUBVENTION A LA DIFFUSION ET PRIME A LA QUALITE

Contact :

Pascale JOYEUX

Tél. : 02/413.23.12

Fax : 02/413.20.68

SUBVENTION A LA DIFFUSION ET PRIME A LA QUALITE

Ces subventions ont été octroyées jusque 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 (modifié le 21 décembre 1998), a changé cette appellation. Depuis lors, la Communauté française accorde des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs, réalisateurs, auteurs-scénaristes, distributeurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par le dit arrêté (dans les limites des crédits budgétaires).

POUR ÊTRE ADMIS AU BÉNÉFICE DE CES SUBVENTIONS, LES PRODUCTEURS DOIVENT FAIRE PARVENIR AU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL UNE DÉCLARATION DE MISE EN CHANTIER RELATIVE AU FILM POUR LEQUEL LES SUBVENTIONS SONT DEMANDÉES ET PORTANT MENTION DU TYPE DE FILM, DE SON MÉTRAGE PRÉSUMÉ, DU SCÉNARIO, DU DEVIS DU FILM AINSI QUE DE LA DATE DU DÉBUT DE SA RÉALISATION; CETTE DÉCLARATION DOIT PARVENIR AU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL **AVANT LE DÉBUT DES PRISES DE VUE.**

LONGS MÉTRAGES

Budget : enveloppe de (46.100.000,-Frs - 4.500.000,-Frs) x 40% : 16.640.000,-Frs.

Si reconnaissance :

La subvention est fixée à un montant équivalent à 35% de la recette brute réparti comme suit :

- 25% pour le producteur (réinvestissement obligatoire),
- 10% pour le distributeur (réinvestissement obligatoire majoré de 50%).

Créance trimestrielle rentrée par le producteur (la première créance sera accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties).

Le plafonnement des paiements est fixé comme suit :

- de 0 à 50.000 spectateurs: 100%
- de 50.001 à 100.000 spectateurs: 80%
- de 100.001 à 200.000 spectateurs: 40%
- de 200.001 à 400.000 spectateurs: 20%
- + de 400.000 spectateurs: 5%

Si le budget n'est pas épuisé, le reliquat retournera dans l'enveloppe réservée aux courts métrages. Les montants sont alloués aux producteurs et aux distributeurs sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production ou film audiovisuels reconnus comme belges.

COURTS MÉTRAGES

Budget : enveloppe de (46.100.000,-Frs - 4.500.000,-Frs) x 60% : 24.960.000,-Frs.
+ reliquat des L.M. (si reliquat)

Par année, un maximum de:

- deux épisodes d'une même série,
 - deux films d'un même réalisateur,
 - cinq films d'un même producteur,
 - dix films distribués par un même distributeur (avec contrats),
- peut donner lieu à l'octroi des subventions.

Si reconnaissance :

La subvention est fixée à un montant équivalent à :

5% (documentaire), 7% (fiction), 8% (animation) de la recette brute réparti comme suit :

- 50% pour le producteur,
- 50% pour le distributeur.

Créance trimestrielle rentrée par le producteur (la première créance sera accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties). Si le producteur distribue lui même son film, il est bien entendu qu'il recevra 50% + 50% = 100%.

La subvention est plafonnée à un montant maximum de 2.700.000,-Frs et, s'il s'agit d'une coproduction, à l'apport du coproducteur belge.

Le paiement de la subvention est plafonné à un montant maximum de :

- 1.500.000,-Frs par an pour les deux premières années,
- 1.000.000,-Frs par an pour les trois années suivantes.

Si le budget n'est pas épuisé, le reliquat complètera le quota destiné aux films de court métrage sur l'exercice budgétaire suivant. Paiement en fin d'exercice budgétaire suivant.

PRIMES A LA QUALITÉ POUR LES COURTS MÉTRAGES

Budget : enveloppe fixe de 4.500.000,-Frs.

- 20% pour le(s) réalisateur(s),
- 20% pour le(s) auteur(s)-scénariste(s),
- 60% pour le producteur.
- Primes entre 250.000,-Frs et 1.000.000,-Frs. Répartition égalitaire entre les projets retenus.
- Le nombre de films bénéficiaires est fixé par la Commission du Film, en fonction du classement établi à l'issue de l'examen des productions (art. 28, §2).

Le reliquat éventuel est reporté sur l'enveloppe budgétaire suivante. Paiement en fin d'exercice budgétaire suivant.

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Modification principale du "Règlement d'ordre intérieur" de la Commission du Film (arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 1998 modifiant l'arrêté royal du 22 juin 1967 tendant à promouvoir la culture cinématographique d'expression française modifié le 4 avril 1995, art. 31).

Le film doit toujours être présenté avec les génériques début et fin et dans un délai maximum de deux ans après le dernier jour de tournage.

Seuls quatre films d'une même série pourront bénéficier de la subvention à la diffusion.

Remarque concernant le mode de calcul pour la subvention à la diffusion d'un court métrage:

Acceptation des contrats de "participation":

Pour un film de court métrage de fiction ou un court métrage documentaire: un montant maximum (pour les techniciens, les interprètes et le matériel) de 500.000,-Frs sera accepté.

Pour un film de court métrage d'animation: un montant maximum (pour les techniciens et le matériel) de 1.000.000,-Frs sera accepté.

Les montants des contrats de "participation" pour l'(es) auteur(s), le(s) auteur(s)-réalisateur(s) et le(s) producteur(s) pourront être ajoutés aux montants plafonnés ci-dessus.

Le titre du film, le nom de la personne concernée ou la dénomination du matériel, l'adresse du prestataire, la fonction exercée, les dates des prestations, le % accordé sur les recettes brutes, la somme doivent être indiqués. Ces contrats doivent être signés par les deux parties.

FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE EN 2000

1. LONGS MÉTRAGES DE FICTION

VIVRE AU PARADIS	W.F.E.	(B)
	3 B Productions	(F)
	Exposed Films	(N)
LE VOYAGE À PARIS	Artémis Productions / RTBF	(B)
	Productions Lazennec	(F)
	Alhéna Films	(CH)
POURQUOI SE MARIER LE JOUR DE LA FIN DU MONDE	Artémis Productions / Studio L'Équipe	(B)
	Samsa Film	(L)
LUMUMBA	Entre Chien et Loup / RTBF	(B)
	JBA Productions / New Era Vision	(F)
	Essential Produktion	(D)
LES SIESTES GRENADINES	Les Films du Fleuve	(B)
	Touza Production	(F)
	Touza Films	(TN)

2. LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

LA DEVINIÈRE	Les Films du Fleuve / WIP / Dérives	(B)
	Lapsus Production	(F)

3. COURTS MÉTRAGES DE FICTION

LA TÉLÉVISION	Abracadabra / Ellipse / La Production	(B)
LA VIE, LA MORT & LE FOOT	Entre Chien et Loup / Gabar	(B)
CHAMBRE FROIDE	Alexis Films	(B)
	Play Time	(F)
LA PORTE ENTR'OUVERTE	Marc Goldstein	(B)
LES BELLES SALADES	S.A.B.	(B)
BONNE ANNÉE	Nota Bene	(B)

QUAND ON EST AMOUREUX C'EST MERVEILLEUX	Todo Films	(B)
PETITE SŒUR	La Boîte,... Productions / Les Marcells	(B)
ÉCHO	Living Film	(B)
LA PROMENADE DE PETER AERTS	Nota Bene	(B)
JOYEUX NOËL RACHID	Entre Chien et Loup / Gabar Kare	(B) (F)
WALKING ON THE WILD SIDE	Courage Mon Amour	(B)
MUSIQUE DE TABLES	Sophimages / RTBF	(B)
LE DERNIER RÊVE	Ezechiel 47# 9 Films	(B)
DANS LE NOIR	Nota Bene	(B)
LA BONNE MESURE DES DISTANCES	Lux Fugit Film	(B)
LES AMAZONES	Kosmo Prod.	(B)
RACONTE	La Parti Productions	(B)
L'ÉCLUSE	La Boîte,... Productions Les Films du Nord	(B) (F)
L'ARBRE AU CHIEN PENDU	Les Films Maeström	(B)

5. COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION

POUR QUELQUES MYRTILLES DE PLUS	Odec Kid Cartoons	(B)
PIC PIC ANDRÉ SHOOW, 4 MOINS 1	Pic Pic André Productions	(B)
LE PIÈGE	Odec Kid Cartoons G 3 Productions	(B) (F)
LE SOURICEAU	Odec Kid Cartoons G 3 Productions	(B) (F)
LA LEÇON D'AGRONOMIE	Deux sur Deux Productions	(B)

LES BALLONS NE REVIENNENT JAMAIS	La Boîte,... Productions / Luna Blue	(B)
LE FOU RIRE PERNICIEUX	Odec Kid Cartoons	(B)
GENETICA	Films Astrolabe	(B)
SACRÉE POUBELLE	Magic Films	(B)

6. COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

LES FANTÔMES DE VICTORIA	Nota Bene / RTBF / CBA	(B)
---------------------------------	------------------------	-----

7. PRIMES A LA QUALITÉ 2000

11 PRIMES DE 409.090,-

ÉCHO	Living Film	F. Roullier Gall	(A/R)*
L'ÉCLUSE	La Boîte,... Productions	Arnaud Demuynck	(A/R)*
LE DERNIER RÊVE	Ezechiel 47# 9 Films	Emmanuel Jespers	(A/R)*
MUSIQUE DE TABLES	Sophimages	Thierry De Mey	(A/R)*
L'ARBRE AU CHIEN PENDU	Les Films Maeström	O. Van Malderghem	(A/R)*
WALKING ON THE WILD SIDE	Courage Mon Amour	Dominique Abel Fiona Gordon	(A/R)* (A/R)*
CHAMBRE FROIDE	Alexis Films	O. Masset-Depasse	(A/R)*
LA PORTE ENTR'OUVERTE	Marc Goldstein	Marc Goldstein	(A/R)*
LES FANTÔMES DE VICTORIA	Nota Bene	Ronnie Ramirez	(A/R)*
LA BONNE MESURE DES DISTANCES	Lux Fugit Film	Maurice Amaraggi	(A/R)*
LES BALLONS NE REVIENNENT JAMAIS	La Boîte,... Productions	C. Mareiros Marum	(A/R)*

SUBVENTIONS DES LONGS METRAGES 1999 (PAIEMENTS A 64,28%, BUDGET 2000)

PRODUCTEURSDISTRIBUTEURS**ARTÉMIS PRODUCTIONS**

SALUT COUSIN	4 590 F
UNE LIAISON PORNOGRAPHIQUE	2 151 706 F
MAX ET BOBO	5 448 F
L'ÉCOLE DE LA CHAIR	49 358 F
LE VOYAGE À PARIS	7 281 F

CINÉART	860 682 F
CINÉART	2 913 F

CMC

KARNAVAL	94 009 F
----------	----------

CINÉLIBRE	37 604 F
-----------	----------

FILMS-SUD

PIÈCES D'IDENTITÉS	74 746 F
--------------------	----------

LIBÉRATION FILMS	29 898 F
------------------	----------

JUNGLE FILM

MON FRÈRE, MA SOEUR, VENDUS ...	1 725 F
------------------------------------	---------

K 2

LES CONVOYEURS ATTENDENT	2 948 640 F
--------------------------	-------------

ALTERNATIVE FILMS	1 179 456 F
-------------------	-------------

LES FILMS DE L'ÉTANG

LA PATINOIRE	112 267 F
--------------	-----------

CINÉLIBRE	44 907 F
-----------	----------

LES FILMS DU FLEUVE

LA PROMESSE	43 660 F
ROSETTA	3 987 671 F

CINÉART	1 595 069 F
---------	-------------

LES FILMS DE LA PASSERELLE

MOBUTU, ROI DU ZAÏRE	501 558 F
----------------------	-----------

CINÉLIBRE	200 623 F
-----------	-----------

ODEC-KID CARTOONS

KIRIKOU, LA SORCIÈRE	1 666 716 F
----------------------	-------------

PROGRÈS FILMS	666 686 F
---------------	-----------

SAGA FILM

LE COMMISSAIRE	150 247 F
----------------	-----------

CNC	60 099 F
-----	----------

7 I A

TRAIN DE VIE	24 970 F
--------------	----------

W.F.E.

VIVRE AU PARADIS	97 479 F
------------------	----------

CINÉLIBRE	38 992 F
-----------	----------

11 922 071 F

4 716 929 F

SUBVENTIONS DES COURTS METRAGES 1999
(PAIEMENTS à 35.86%, BUDGET 2000)

PRODUCTEURS

DISTRIBUTEURS

ABRACADABRA FILMS

LE BOUTON ROUGE 219 238 F

A.J.C.

HEURE H 2 915 F

ALAIN KEYTSMAN PRODUCTION

TOUT BAIGNE 4 104 F PAULINE PICTURES 4 103 F

ALICE IN WONDERLAND

SHERZI D'ANGELO 10 814 F

DÉRIVES

L'HÉRITIER 7 196 F

DEUX SUR DEUX PRODUCTIONS

UN PARFUM D'AMOUR FLOTTE ... 8 483 F MARC LEVIE VISUALS 8 482 F

ESCAPADE FILMS PRODUCTIONS

LES PIÈCES-A-TROUS 184 854 F

FILMS ASTROLABE

RADIO 142 319 F FILMS VAN DE VELDE 142 318 F

FILMS VAN DE VELDE

SYSTÈME D 262 772 F

L'HORLOGE 312 440 F

IRA (LA COLÈRE) 102 879 F

LA POMME NOIRE 537 900 F

LE TRIEUR 12 172 F

OMBRES ET LUMIÈRES 298 495 F

LES ENFANTS MODÈLES 169 726 F

LE MÉTRO 171 259 F

LES PROFESSIONNELS 197 944 F

PALMYRA 232 506 F

LA MALÉDICTION DU DOKTOR... 105 376 F

MA VIE AVEC BAPTISTE 59 883 F

LE PAYS DE LA FLEUR NOIRE 177 804 F

2 641 156 F

GRESSE FILMS

OUTAN	41 752 F
CASAS	279 688 F
ORINOCO	372 749 F
BOULOU	356 574 F
44-2004	530 F
	<u>1 051 293 F</u>

K 2

LA CARTE POSTALE	256 092 F
------------------	-----------

LATITUDES PRODUCTION

ALTER ÉGAUX ...	9 061 F
-----------------	---------

LES FILMS J.C. MAES

LE NŒUD DE CHAISES	82 977 F
--------------------	----------

FILMS VAN DE VELDE 82 977 F

MAGIC FILMS

BABYROUSSA, THE BABIROUSSA	26 269 F
STUDENI 1992 SARAJEVO	135 006 F
HANS ET ANNA	283 072 F
CERISE	221 810 F
VIRUS	360 633 F
OH NON	335 165 F
LIUBA	9 800 F
LA MÉPRISE	125 792 F
L'INNOCENCE INTERDITE	228 137 F
LE RÊVE DE L'AUTRE	20 779 F
JOYEUX NOËL	80 968 F
DANS L'OMBRE DES SAPINS	121 083 F
BALTHAZAR	69 902 F
SCÈNES D'AMOUR EN BAVIÈRE	44 295 F
QUELQUE CHOSE	78 726 F
LE DROMADAIRE ET L'ORYX	206 552 F
ARTHUR	430 136 F
ÇA VOLE PAS HAUT	442 856 F
DÉRAPAGES	537 900 F
	<u>3 758 881 F</u>

MARC LEVIE VISUALS

UBU	226 084 F
SACRÉ CANAILLE	142 592 F
TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE	217 767 F
SEINFOLIES	353 025 F
TEMPÊTE (PANIQUE) SUR COCOLAND	334 348 F
LA TORTUE BLEUE	420 475 F

ZOUM ZOUC	475 952 F
LE FOU EN BULLE	457 515 F
LES GRATOUILLETES	384 417 F
LE LION ET L'AUTRUCHE	152 278 F
L'OURS BLANC ET LE MANCHOT	101 374 F
L'ÉLÉPHANT ET LA GIRAFE	147 756 F
LE PHOQUE ET LE PÉLICAN	203 240 F
ÉTAPE	358 600 F
Y A QU'UN CHEVEU	414 888 F
UN PEU DE SÉRIEUX QUE DIABLE	420 046 F
ILS ÉTAIENT SEPT PETITS ...	696 676 F
6 HAÏKU 1	481 247 F
6 HAÏKU 2	484 611 F
DU BONHEUR POUR TOUT DE SUITE	571 952 F
FACÉTIEUSE RIVIÈRE TUMULTUEUSE	410 653 F
SANS TITRE	537 900 F
LE VIKING QUI CROYAIT QU'IL ÉTAIT...	483 691 F
LE RIRE DE SIMON	210 412 F
L'AMATEUR	404 856 F
MERCI CUPIDON	129 073 F
AUTOUR DU CERCLE	113 252 F
POLICHINELLA	106 047 F
NIGHT ANGELS	57 537 F
GBANGA-TITA	106 082 F
FLY LADY FLY	93 955 F
MY FAIR DOLLY	93 825 F
LA BAGUE	410 255 F
JEUX DE MIROIR	460 634 F
CORRESPONDANCE	193 842 F
MATHILDE, LA FEMME DE PIERRE	456 867 F
DITES-LE AVEC LES MAINS	410 130 F
ROSITA	578 339 F
IN MORTEM	450 671 F
IRA-DIATION	476 154 F
SHADOW BOXING	611 513 F
L'INSOMNIE PASTORALE	163 684 F
HOME SWEET HOME	171 977 F
VIE ET MORT D'UN	
INSTANT D'IVRESSE	304 089 F
LE SOUFFLE DU VIOLON	499 021 F
THE FORGOTTEN PLANET	229 386 F
LE COQ AU VIN	15 465 F
GLORIA IN EXCELSIS DÉO	13 486 F
AMPHYTRION 94	2 711 F
	15 240 350 F

MERCURE PRODUCTION

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER 315 250 F

NEED PRODUCTIONS

SURVEILLER LES TORTUES	4 343 F
LE PLANEUR	1 707 F
	<u>6 050 F</u>

ODEC-KID CARTOONS

LE FILET DE BETNOIR	2 063 F
LE PIANO ESPION DE MR WAR	866 F
	<u>2 929 F</u>

MARC LEVIE VISUALS	2 063 F
MARC LEVIE VISUALS	866 F

STUDIO KEMP

LA SOUPE SANS LARD	296 149 F
LE BRIGAND DES TÉNÈBRES	134 210 F
L'HOMME A L'ÉCHARPE JAUNE	169 422 F
	<u>599 781 F</u>

S.A.B

LE FILM DONT VOUS ÊTES LE HÉROS 86 508 F

TO DO TODAY PRODUCTIONS

LA LUNE TROUBLE 33 702 F

WAJNBROSSE PRODUCTIONS

LE RÉVEIL 56 902 F

24 720 855 F

240 809 F

PRIMES A LA QUALITE 1999

PRODUCTEUR (P) / RÉALISATEUR (R) / AUTEUR	POUR LE FILM	MONTANT
LES FILMS DU SCARABÉE (P) Olivier Smolders (A/R)	MORT À VIGNOLE	270 000 F 180 000 F
STUDIO KEMP (P) Willy Kempeneers (A/R)	YVAVENIR	270 000 F 180 000 F
VIVI FILM (P) Claudio Serughetti (A/R)	POLDERS, LES NOCES DE LA TERRE, DE L'EAU ET DU CIEL	270 000 F 180 000 F
LA BOÎTE, ... PRODUCTIONS (P) Jacques Donjean (A/R)	UNE NUIT DE CAFARD	270 000 F 180 000 F
NEED PRODUCTIONS (P) Fred Meert (A/R) Philmarie (A/R)	BATHYSCAPHE	270 000 F 90 000 F 90 000 F
BANANA FILMS (P) Coralie Pastor (A/R)	LA FÊTE DU PRINTEMPS	270 000 F 180 000 F
BANANA FILMS (P) Chris Vander Stappen (A/R)	LA FÊTE DES MÈRES	270 000 F 180 000 F
DÉRIVES (P) Philippe de Pierpont (A/R)	L'HÉRITIER	270 000 F 180 000 F
ART SYMBOLS / KAOS FILM (P) Stéphane Manzone (A/R) Elie Rabinovitch (A/R)	DES ROUTES	270 000 F 90 000 F 90 000 F
A BOUT DE SOUFFLE PRODUCTION (P) - Jamel Mokni (A/R)	CHRONIQUE D'UN AMOUR QUI DURE	270 000 F 180 000 F
		4 500 000 F

Calendrier des réunions de la Commission du Film 2001.

Vous voudrez trouver ci-dessous le calendrier des prochaines réunions de la Commission du Film (Subvention à la Diffusion et Prime à la Qualité) pour l'année 2001, accompagné pour chacune d'elles, de la date limite de remise des dossiers.

Remise des dossiers

Lundi 11 décembre 2000
 Lundi 8 janvier 2001
 Lundi 12 février 2001
 Lundi 12 mars 2001
 Lundi 9 avril 2001
 Lundi 7 mai 2001
 Lundi 11 juin 2001
 Lundi 9 juillet 2001
 Lundi 20 août 2001
 Lundi 10 septembre 2001
 Lundi 8 octobre 2001
 Lundi 12 novembre 2001

Réunion de la Commission du Film

Mardi 9 janvier 2001;
 Mardi 13 février 2001;
 Mardi 13 mars 2001;
 Mardi 10 avril 2001;
 Mardi 8 mai 2001;
 Mardi 12 juin 2001;
 Mardi 10 juillet 2001;
 Mardi 21 août 2001;
 Mardi 11 septembre 2001;
 Mardi 9 octobre 2001;
 Mardi 13 novembre 2001;
 Mardi 11 décembre 2001.

Il est rappelé que les dossiers incomplets ou non remis dans les délais ne sont pas pris en considération.

General Information		Financial Data		Operational Metrics	
Item ID	Description	Value	Unit	Category	Status
001	Item 1 Description	100	kg	Electronics	Active
002	Item 2 Description	250	kg	Mechanical	Active
003	Item 3 Description	500	kg	Chemical	Active
004	Item 4 Description	750	kg	Biological	Active
005	Item 5 Description	1000	kg	Metals	Active
006	Item 6 Description	1250	kg	Plastics	Active
007	Item 7 Description	1500	kg	Textiles	Active
008	Item 8 Description	1750	kg	Foodstuffs	Active
009	Item 9 Description	2000	kg	Medicines	Active
010	Item 10 Description	2250	kg	Minerals	Active
011	Item 11 Description	2500	kg	Fuels	Active
012	Item 12 Description	2750	kg	Alloys	Active
013	Item 13 Description	3000	kg	Composites	Active
014	Item 14 Description	3250	kg	Polymers	Active
015	Item 15 Description	3500	kg	Metals	Active
016	Item 16 Description	3750	kg	Plastics	Active
017	Item 17 Description	4000	kg	Textiles	Active
018	Item 18 Description	4250	kg	Foodstuffs	Active
019	Item 19 Description	4500	kg	Medicines	Active
020	Item 20 Description	4750	kg	Minerals	Active
021	Item 21 Description	5000	kg	Fuels	Active
022	Item 22 Description	5250	kg	Alloys	Active
023	Item 23 Description	5500	kg	Composites	Active
024	Item 24 Description	5750	kg	Polymers	Active
025	Item 25 Description	6000	kg	Metals	Active
026	Item 26 Description	6250	kg	Plastics	Active
027	Item 27 Description	6500	kg	Textiles	Active
028	Item 28 Description	6750	kg	Foodstuffs	Active
029	Item 29 Description	7000	kg	Medicines	Active
030	Item 30 Description	7250	kg	Minerals	Active
031	Item 31 Description	7500	kg	Fuels	Active
032	Item 32 Description	7750	kg	Alloys	Active
033	Item 33 Description	8000	kg	Composites	Active
034	Item 34 Description	8250	kg	Polymers	Active
035	Item 35 Description	8500	kg	Metals	Active
036	Item 36 Description	8750	kg	Plastics	Active
037	Item 37 Description	9000	kg	Textiles	Active
038	Item 38 Description	9250	kg	Foodstuffs	Active
039	Item 39 Description	9500	kg	Medicines	Active
040	Item 40 Description	9750	kg	Minerals	Active
041	Item 41 Description	10000	kg	Fuels	Active
042	Item 42 Description	10250	kg	Alloys	Active
043	Item 43 Description	10500	kg	Composites	Active
044	Item 44 Description	10750	kg	Polymers	Active
045	Item 45 Description	11000	kg	Metals	Active
046	Item 46 Description	11250	kg	Plastics	Active
047	Item 47 Description	11500	kg	Textiles	Active
048	Item 48 Description	11750	kg	Foodstuffs	Active
049	Item 49 Description	12000	kg	Medicines	Active
050	Item 50 Description	12250	kg	Minerals	Active
051	Item 51 Description	12500	kg	Fuels	Active
052	Item 52 Description	12750	kg	Alloys	Active
053	Item 53 Description	13000	kg	Composites	Active
054	Item 54 Description	13250	kg	Polymers	Active
055	Item 55 Description	13500	kg	Metals	Active
056	Item 56 Description	13750	kg	Plastics	Active
057	Item 57 Description	14000	kg	Textiles	Active
058	Item 58 Description	14250	kg	Foodstuffs	Active
059	Item 59 Description	14500	kg	Medicines	Active
060	Item 60 Description	14750	kg	Minerals	Active
061	Item 61 Description	15000	kg	Fuels	Active
062	Item 62 Description	15250	kg	Alloys	Active
063	Item 63 Description	15500	kg	Composites	Active
064	Item 64 Description	15750	kg	Polymers	Active
065	Item 65 Description	16000	kg	Metals	Active
066	Item 66 Description	16250	kg	Plastics	Active
067	Item 67 Description	16500	kg	Textiles	Active
068	Item 68 Description	16750	kg	Foodstuffs	Active
069	Item 69 Description	17000	kg	Medicines	Active
070	Item 70 Description	17250	kg	Minerals	Active
071	Item 71 Description	17500	kg	Fuels	Active
072	Item 72 Description	17750	kg	Alloys	Active
073	Item 73 Description	18000	kg	Composites	Active
074	Item 74 Description	18250	kg	Polymers	Active
075	Item 75 Description	18500	kg	Metals	Active
07					

CHAPITRE III

COPRODUCTIONS ENTRE LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS ET LES TELEVISIONS

(RTBF / RTL-TVI / Canal +)

Contacts :

RTBF : Emmanuel ROLAND

Tél. : 02/413.22.31

RTL-TVI/Canal + : Paul-Eric MOSSERAY

Tél. : 02/413.22.71

Fax : 02/413.20.68

LES INVESTISSEMENTS DES TELEVISIONS DANS LA COPRODUCTION AVEC LES PRODUCTEURS INDEPENDANTS

Depuis plusieurs années, et particulièrement depuis l'avènement des télévisions privées en Communauté française à la fin des années 80, la Communauté a initié une politique visant à associer les chaînes de télévision au développement de la création et de la production audiovisuelle indépendante. Cette démarche vise à dynamiser et à canaliser le lien étroit qui unit la création audiovisuelle et cinématographique aux télévisions : la télévision a besoin de programmes de création et la production a besoin de partenaires et d'espaces de diffusion. C'est dans cette optique qu'ont été conclues des conventions avec les chaînes TVI et Canal + lors de l'octroi de leur autorisation d'émettre. Préalablement, avait été également conclu un accord-cadre spécifique avec la RTBF.

Au départ de ces conventions-cadre, des protocoles d'accord ont été conclus entre la Communauté française, les associations professionnelles représentant la production indépendante et chacune des chaînes concernées.

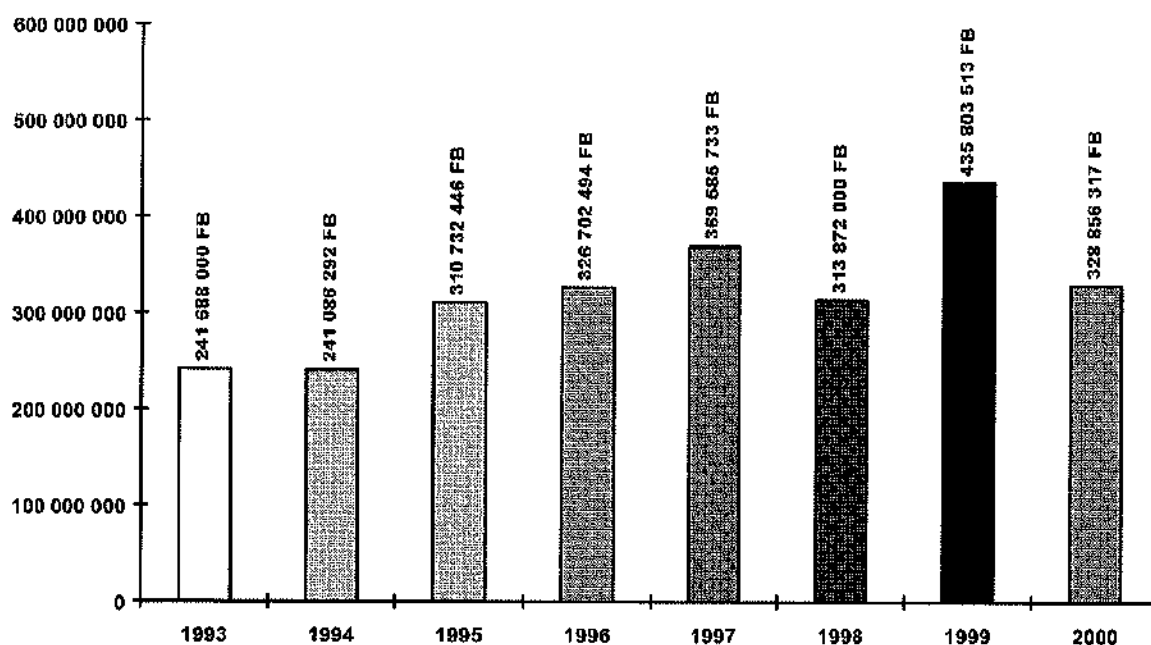
Ces dispositifs ont eu pour objectif de préciser les modalités concrètes de collaboration en matière de coproduction entre chaînes et producteurs indépendants et d'associer les parties en présence - Communauté française/chaînes/associations professionnelles - à la mise en oeuvre et au contrôle du respect des obligations fixées aux chaînes.

Depuis 1993, les obligations des trois chaînes s'élèvent aux montants suivants :

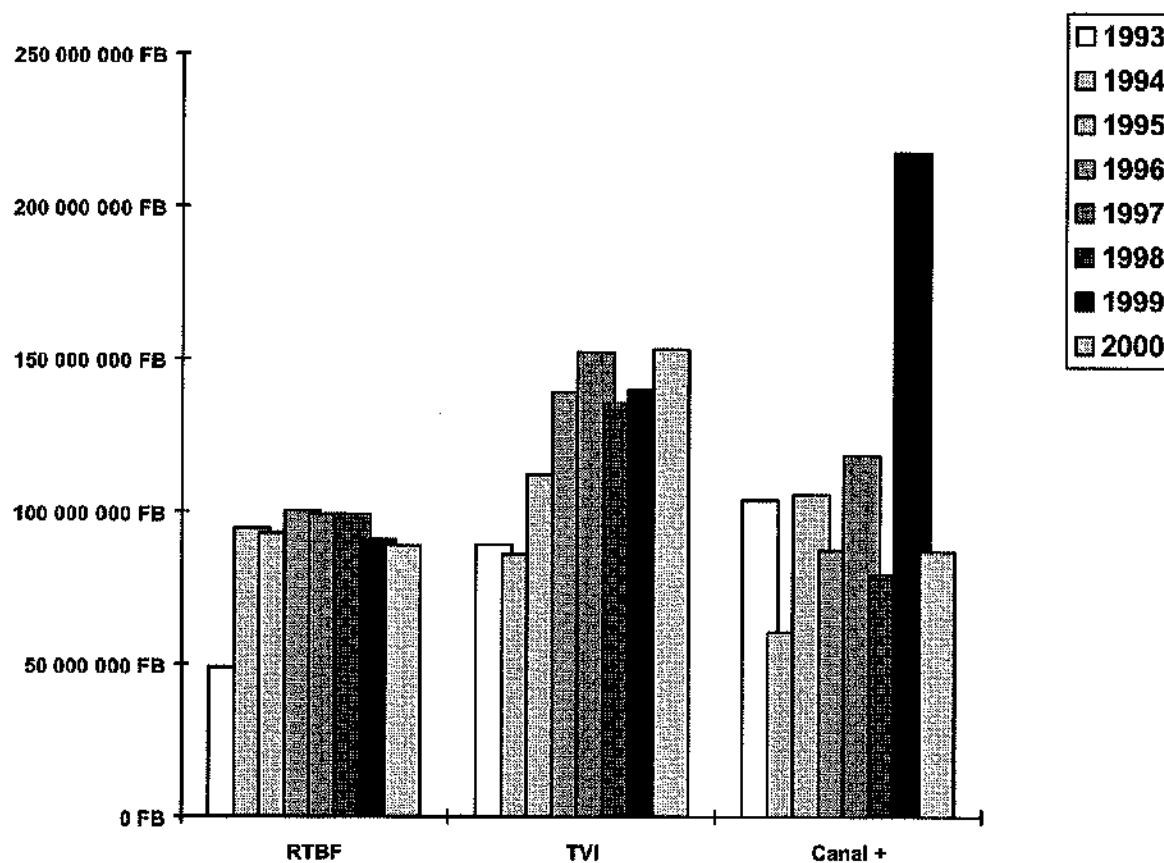
<u>RTBF</u>	1993 à 2000 :	Fonds spécial :	49.000.000 FB	annuellement
	1994 :	Apport RTBF :	41.000.000 FB	
	1995 :	Apport RTBF :	42.025.000 FB	
	1996 :	Apport RTBF :	41.785.458 FB	
	1997 :	Apport RTBF :	44.108.729 FB	
	1998 :	Apport RTBF :	45.030.601 FB	
	1999 :	Apport RTBF :	45.715.067 FB	
	2000 :	Apport RTBF :	46.313.934 FB	
<u>CANAL+</u>	1993 à 1997 :	Apport Canal + :	80.000.000 FB	annuellement
	1998 à 2000 :	Apport Canal + :	85.000.000 FB	

TVI	1993 :	Coproduction :	49.000.000 FB (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1994 :	Coproduction :	49.000.000 FB (1,6% du chiffre d'affaires 1993)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1995 :	Coproduction :	60.931.936 FB (1,8% du chiffre d'affaires 1994)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1996 :	Coproduction :	70.706.747 FB (2% du chiffre d'affaires 1995)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1997 :	Coproduction :	83.394.676 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1996)
		Commandes de programmes :	40.000.000 FB
	1998 :	Coproduction :	84.165.721 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1997)
		Commandes de programmes :	42.880.000 FB
	1999 :	Coproduction :	90.206.883 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1998)
		Commandes de programmes :	43.283.929 FB
	2000 :	Coproduction :	96.203.545 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1999)
		Commandes de programmes :	43.283.929 FB

Apports annuels totaux des télévisions à la production indépendante (1993 - 2000)



Apports annuels de la télévision à la production indépendante, par chaîne



Depuis 1993, les apports des trois chaînes ont été les suivants :

	RTBF (fonds spécial/cash RTBF)	TVI (copro/commandes)	CANAL+	TOTAL
1993	48.900.000,- (1)	89.000.000,- (49.000.000/40.000.000)	103.788.000,-	241.688.000,-
1994	94.494.828,- (47.994.353/46.500.475)	86.091.864,- (49.000.000/37.091.864)	60.499.600,-	241.086.292,-
1995	92.996.374,- (48.954.500/44.041.874)	112.055.274,- (63.840.072/48.215.202)	105.680.798,-	310.732.446,-
1996	100.183.301,- (49.000.000/51.183.301)	139.254.193,- (65.800.000/73.454.193)	87.265.000,-	326.702.494,-
1997	99.119.733,- (49.000.000/50.119.733)	152.108.000,- (86.000.000/66.108.000)	118.358.000,-	369.585.733,-
1998	98.873.538,- (49.000.000/49.873.538)	135.663.462,- (89.267.000/46.396.462)	79.335.000,-	313.872.000,-
1999	(2) 90.610.588,- (49.250.000/41.360.588)	144.263.200,- (87.525.000/56.738.200)	200.929.725,-	435.803.513,-
TOTAL	625.178.362,- (342.098.853/283.079.509)	858.435.993,- (490.432.072/368.003.921)	755.856.123,-	2.239.470.478,-

(1) Fonds Spécial uniquement ; l'engagement cash RTBF a été alloué par la chaîne à partir de l'exercice 1994.

(2) Montant cash RTBF sous réserve de vérification.

	RTBF	TVI	CANAL+
2000	(3) 88.794.837,- (46.150.000/42.644.837)	153.149.680,- (67.485.450/85.664.230)*	(4) 86.911.800,-

(3) en cours de finalisation, sous réserve de vérification.

(4) déclaration provisoire de Canal +, sous réserve de compléments et de vérification

1. Convention entre la RTBF, les associations professionnelles et la Communauté française

Une convention a été signée le 2 mars 1994 entre le Ministre en charge de l'Audiovisuel, l'Administrateur Général de la RTBF, et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (PROSPERE, UPFF, UPPT).

Dès 1993 un crédit particulier de 49 millions était versé au "fonds de création cinématographique et audiovisuelle". Il était destiné exclusivement à stimuler la coproduction d'oeuvres audiovisuelles entre les producteurs indépendants et la RTBF. Le même montant a été réinscrit aux budgets depuis 1994.

Cette somme s'ajoute aux apports en liquidités de la RTBF fixés annuellement dans les coproductions d'oeuvres audiovisuelles avec les producteurs indépendants assumant la production déléguée ou exécutive, pour un montant de 45.715.067 FB en 1999 et 46.313.934 FB en 2000.

Ces oeuvres audiovisuelles appartiennent aux genres suivants : fictions cinéma, téléfilms, séries, documentaires et animations.

Le choix des projets est laissé à la RTBF, sous la forme d'un droit de tirage.

L'achat des droits de diffusion n'entre pas dans le cadre de la convention.

Un Comité d'accompagnement a été créé dès la signature de la convention. Il est constitué de représentants de l'Administration de l'Audiovisuel, de la RTBF, de la Commission de Sélection des films, et des associations professionnelles signataires de la convention. Il a depuis lors régulièrement procédé à l'évaluation de l'application de la convention. Il s'est réuni une fois en 2000, et une première fois en 2001, le vendredi 12 janvier.

La cellule technique fonctionnant dans le cadre du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a procédé régulièrement à l'établissement et à l'exécution des contrats passés entre la Communauté française et les producteurs indépendants dans le cadre du Fonds spécial, conformément à l'exercice par la chaîne, de son droit de tirage.

Evolution de la répartition du budget de 49 millions :

En 1993 :

- a) 30 millions FB pour la coproduction d'au moins 3 films de fiction cinématographique, avec un droit de tirage maximum de 15 millions par film;
- b) 6 millions pour les documentaires (2 millions maximum par projet);
- c) 13 millions pour des oeuvres télévisuelles de fiction (série, téléfilm et animation).

En 1994 :

- a) 19,5 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 13,5 millions pour les documentaires;
- c) 8 millions pour les téléfilms;
- d) 8 millions pour les animations de télévision.

En 1995 :

- a) 21,5 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 11 millions pour les documentaires;
- c) 16,5 millions pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1996 :

- a) 17 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 11 millions pour les documentaires + 1,005 million d'un projet de documentaire non abouti en 1995;
- c) 21 millions pour les téléfilms et les animations de télévision.

En 1997 :

- a) 17 millions pour les fictions cinématographiques;
- b) 12 millions pour les documentaires;
- c) 20 millions pour les téléfilms, séries et animations de télévision.

Une répartition identique a été adoptée pour les années 1998 et 1999 ; pour cette dernière année, 250.000 FB non concrétisés pour un développement long métrage 97, ont été reportés sur le même créneau en 1999.

Pour l'année 2000, la répartition suivante a été adoptée

- a) Long métrage : 19 millions ;
- b) Documentaire : 10 millions ;
- c) Téléfilm : 20 millions.

L'année 1997, avait été l'occasion de la mise en place de nouvelles modalités d'utilisation des recettes d'exploitation générées dans le cadre du Fonds Spécial. Celles-ci ont été affectées nominalement dans le chef du producteur indépendant, pour former un montant cumulable avec l'exercice d'un nouveau droit de tirage exercé par la chaîne sur le Fonds, pour une nouvelle coproduction avec le professionnel indépendant.

En ce qui concerne les obligations 97, le Comité d'Accompagnement de la chaîne a conclu au respect de la convention, clôturée au quatrième trimestre de 98. Pour l'année 98, on a pu constater que le "retard" structurel d'engagement (dû au caractère des projets aidés, notamment des longs métrages qui nécessitent une très longue période de préparation avant la mise en production effective) a été quasiment comblé ; ce sont en effet presque trois-quarts des engagements qui ont été effectués au 31 décembre 98 pour cet exercice, contre à peine un tiers à la clôture théorique de l'exercice précédent.

L'année 1999 va plus loin dans ce sens, puisque plusieurs longs métrages importants en développement de coproduction se sont concrétisés dans une période de temps assez courte, avec le succès que l'on sait.

Le droit de tirage effectué par la chaîne pour le projet "Une petite fête", de Chris Vander Stappen a été réparti sur deux exercices budgétaires : 1,3 million en 1999 et 2,95 millions pour 2000.

En revanche, la concrétisation des projets de documentaires a connu un certain ralentissement en 1999, et le Comité d'accompagnement a tenu compte de cette évolution conjoncturelle, au moment de fixer la répartition du budget du Fonds spécial pour l'an 2000.

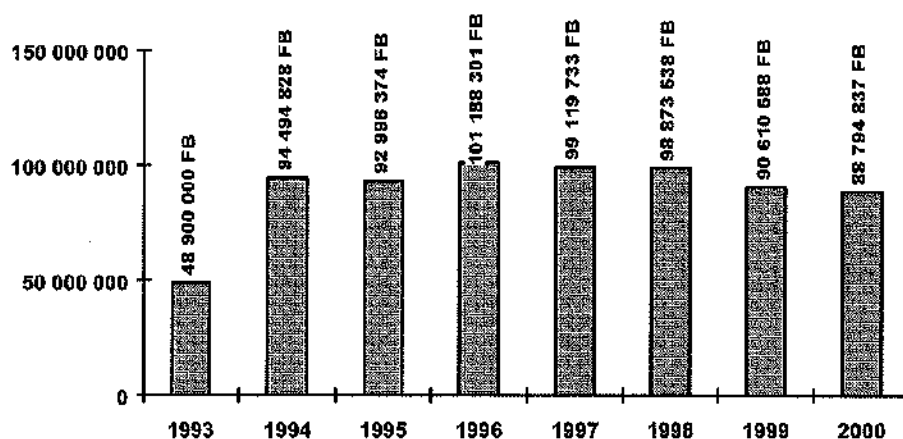
C'est également en 2000 que le Comité d'accompagnement a poursuivi les travaux visant à une réforme du contrat-type passé entre la chaîne et le producteur indépendant, afin de s'adapter à l'évolution générale du paysage audiovisuel.

RTBF

1993	48.900.000,-
1994	94.494.828,-
1995	92.996.374,-
1996	100.188.301,-
1997	99.119.733,-
1998	98.873.538,-
1999	90.610.588,- (*)
2000	88.794.837,- (*)

TOTAL 713.973.199,- (*)

(*) sous réserve de vérification



RTBF : apport global à la coproduction indépendante

sous réserve de vérification.

1999	Fonds spécial	Cash	Services	Diffusion	TOTAL
LM	17.000.000,-	5.727.707,-	8.057.700,-	5.300.000,-	19.085.407,-
Docu	12.000.000,-	9.632.881,-	49.639.568,-	400.000,-	59.672.449,-
Téléfilms	20.000.000,-	26.000.000,-	12.040.655,-	/	38.040.655,-
	49.250.000,-	41.360.588,-	69.737.923,-	5.700.00,-	106.316.315,-

2000	Fonds spécial	Cash	Services	Diffusion	TOTAL
LM	19.150.000,-	7.979.836,-	8.688.250,-	5.600.000,-	22.268.086,-
Docu	10.000.000,-	9.611.442,-	31.212.138,-	240.000,-	41.063.580,-
Téléfilms	17.000.000,-	25.053.559,-	22.364.264,-	/	47.417.823,-
	46.150.000,-	42.644.837,-	62.264.652,-	5.840.000,-	110.749.489,-

Application de la Convention du 2 mars 1994, passée entre la RTBF, les associations professionnelles représentatives et la Communauté française de Belgique.

RECAPITULATIF DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2000

		<u>Fonds spécial</u>	<u>Cash RTBF</u>
1)	99		
	Doc	12.000.000,-	9.632.881,-
	Ciné	17.250.000,-	5.727.707,-
	TV	20.000.000,-	26.000.000,-
		-----	-----
	Totaux	49.250.000,-	41.360.588,- *
2)	00		
	Doc	10.000.000,-	9.611.442,-
	Ciné	19.150.000,-	7.979.886,-
	TV	17.000.000,-	25.053.559,-
		-----	-----
	Totaux	46.150.000,- *	42.644.837,- *

Remarques :

1. les montants repris sous la colonne Fonds Spécial sont des engagements qui ne correspondent pas nécessairement aux liquidations intervenues par créneau au cours de la période considérée, puisque celles-ci sont réalisées par tranches, selon l'évolution des productions.
2. les apports cash RTBF ne reprennent ni les apports en services, ni les droits de diffusion.

(*) Montant déclaré par la chaîne, sous réserve de réception des contrats et de vérification.

DOCUMENTAIRES 1999

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
La momie perdue (partie 2)	Wajnbrose	2.355 95.000,-
Arthur Masson	Sofidoc	41.357,87 200.000,-
Vers des rêves impossibles	Sofidoc	3.915,74 400.000,-
Au-delà du temps	Prima Vista	2.478,34 100.000,-
Jean Lacouture	Dérives asbl	200.000,-
Mozart, l'énigme K621 bis	Art Symbols	7.436,81 300.000,-
La mission de Victor Martin	Films de la Mémoire	400.000,-
Baroud	Lux Fugit Film	6137,34 250.000,-
L'Atelier	Need Production	200.000,-
Renaissance baroque	Parallèles	12.324,68 500.000,-
Femme taxi dans une ville d'hommes	Films de la Passerelle	400.000,-
Natal 71	Périscopes	300.000,-
Jazz à Comblain	Film et Culture	300.000,-
Oscar Niemeyer	Wajnbrose	400.000,-
Victoria Express	Versus Productions	250.000,-
Le juif au bonnet de fourrure	To do Today	300.000,-
The Star caravan	Inti Films	200.000,-
Tu vois ce que je veux dire (part 1)	Image Création	8.321,17 360.000,-
Tu vois ce que je veux dire (part 2)	Image Création	360.000,-
Le Vent de Mogador	Saga Film	200.000,-
La guerre après la guerre	Versus Productions	250.000,-
L'école de la rue	Image Création	300.000,-
Indépendance Cha Cha	Dérives	1.000.000,-
Les enfants déplacés	To do Today	300.000,-
Michel de Ghelderode	To do Today	400.000,-
La parenthèse et le retour en Bohême	Cobra Film	500.000,-
La ville invisible	Dérives	400.000,-
Histoire fabuleuse des objets :		
Tramways (part 1)	Sokan	3.135.000,-

LONGS METRAGES 1999

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Regarde-moi	Prima Vista	80.565,40 3.250.000,-
Lumumba	Entre Chien et Loup	54.536,58 2.200.000,-
Une liaison pornographique	Artémis Prod.	123.946,76 5.000.000,-
Thomas est amoureux	Entre Chien et Loup	61.873,38 2.500.000,-
Pleure pas Germaine	Aligator Film	74.368,06 3.000.000,-
Une petite fête	Banana Films	32.226,16 1.300.000,- (partie 1)

TELEFILMS SERIES 1999

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Baldi	Saga Film	98.157,41 4.000.000,-
Zaïde	Banana Films	24.778,35 1.000.000,-
Que reste-t-il ?	AT Production	1.000.000,-
Julien l'apprenti	Saga Film	74.368,06 3.000.000,-
Fugues	K2	37.184,03 1.500.000,-
L'instit	K2	1.000.000,-
Tante Elisabeth	Delos Com.	1.500.000,-
Mon fils a 70 ans	K2	419.578,70 2.000.000,-
Nana	Saga Film	2.000.000,-
Cédric	Ed. Dupuis	3.000.000,-

DOCUMENTAIRES 2000

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Histoire fabuleuse des objets :		
Tramways (part 2)	Sokan	465.000,-
La route de la glace	Kaos Films	200.000,-
Des années sans nouvelles	Ateliers du Laziri	400.000,-
Que vienne la résistance	Abysses Prod.	500.000,-
Robert Fortune, le voleur de thé	Les Films de la Mémoire	700.000,-
Un chant pour Jérusalem	Versus Productions	300.000,-
A la recherche du marin inconnu	Tarantula	300.000,-
Mezze sans frontière	Cobra Films	400.000,-
Femme de la Medina	Les Films de la Passerelle	200.000,-
Un train pour l'opéra	Nota Bene	400.000,-
La tête dans les étoiles	Triangle 7	800.000,-
L'arbre, cet inconnu	Cobra Films	250.000,-
Soldats inconnus	Iota Prod.	300.000,-
Le secret de Catherine La Grande	Sophimages	400.000,-
Paroles de femmes	Olivier Films	400.000,-
Gao Rang	Saga Film	400.000,-
Ben Barka	Les Films de la Passerelle	300.000,-
Madame Fuks et sa fille	Entre Chien et Loup	600.000,-
Chercheurs entre rêve et réalité	Les Films de la Passerelle	400.000,-
Los Ninos de la Guerra	Entre Chien et Loup	600.000,-

LONGS METRAGES 2000

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Une petite fête	Banana Films	2.950.000,- (partie 2)
Presque rien	Man's Films	1.700.000,-
En Vacances	Films de l'Etang	2.500.000,-
Les Suspects	Saga Film	250.000,-
Le 3ème étage	To do Today	3.250.000,-
La plage d'Ostende	To do Today	500.000,-
Kosari	To do Today	500.000,-
Le lait de la tendresse humaine	Films du Fleuve	1.500.000,-
L'enfant et la rivière	Odec Kid Cartoons	500.000,-

TELEFILMS SERIES 2000

TITRE	PRODUCTION	CONTRAT
Mémoires en fuite	AT Prod.	2.000.000,-
La Kiné	K2	4.000.000,-
Un pique-nique chez Osiris	Saga Film	2.000.000,-
Le temps perdu	Saga Film	2.000.000,-
Le bon fils	K2	1.000.000,-
Maigret		
" Le charretier de la providence "	Artémis Prod.	4.000.000,-
Tel épris	AT Prod.	1.000.000,-
La juge Beaulieu	Delos Com.	annulé
L'obligation de Marjorie	To do Today	1.000.000,-

2. RTL-TVI

Le 17 août 1994 était signé un protocole d'accord entre le Ministre en charge de l'audiovisuel, la chaîne privée TVI et les associations professionnelles intervenant dans la production indépendante (UPFF, UPPT et PROSPERE).

Ce protocole fixe les modalités effectives de concrétisation des engagements de TVI, destinés à stimuler le secteur de la production indépendante dans la Communauté française de Belgique.

L'investissement de la chaîne est réparti en deux volets. D'une part, des apports en coproduction avec des producteurs indépendants, d'un montant fixé à 49 millions pour 1993 (équivalent à 1,6% du chiffre d'affaires publicitaire de TVI) et à un pourcentage du chiffre d'affaires publicitaire de TVI de respectivement 1,6% en 1994, 1,8% en 1995, 2% en 1996 et 2,2% pour 1997 et les années ultérieures. D'autre part, des apports en commandes de programmes de télévision confiées à des producteurs indépendants pour un montant annuel minimum de 40 millions de francs. Ce dernier montant est indexé, à partir du 1er janvier 1998, au prorata du chiffre d'affaires de la chaîne, conformément à la nouvelle convention globale du 6 janvier 1997 conclue entre TVI et la Communauté française.

En ce qui concerne le premier volet relatif aux **coproductions**, les montants sont versés par TVI en deux tranches au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. TVI peut toutefois déduire de ces montants à verser, les engagements financiers pris directement dans des accords de coproduction avec des producteurs indépendants, pour autant que ceux-ci aient été admis par le groupe d'agrément de l'administration et par le comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Les montants versés par TVI au fonds, déduction faite des engagements directs dans des coproductions, sont affectés par la chaîne, qui dispose d'un droit de tirage, à des projets qu'elle retient. Les montants concernés ne peuvent être affectés à des achats de droits de diffusion. Le coproducteur doit être un producteur indépendant, chargé de la production déléguée.

En ce qui concerne le second volet relatif aux **commandes de programmes**, il s'agit de programmes de télévision dont les commandes sont confiées à des producteurs indépendants, chargés de la production déléguée ou au moins exécutive. TVI s'est engagé à lancer des appels d'offres à cette fin. Un maximum de 50% de l'engagement en commandes de programmes peut être constitué par la mise à disposition d'infrastructures et de prestations techniques de TVI, pour autant que les devis de TVI soient égaux ou inférieurs à ceux d'autres prestataires de services.

Durant l'année 1997, le Gouvernement a conclu avec Tvi une nouvelle convention liée au renouvellement pour 9 ans de son autorisation d'exploiter une télévision privée en Communauté française.

La nouvelle convention a confirmé le dispositif prévu dans le protocole d'accord.

Elle a en particulier arrêté comme mécanisme pluriannuel pour déterminer le montant d'obligation, le taux de 2,2% du chiffre d'affaires.

Elle a toutefois complété les obligations en matière de commandes de programmes (40 millions) par un mécanisme de progressivité en lien avec le chiffre d'affaires, dont la première adaptation intervient pour le calcul des obligations de l'année 1998.

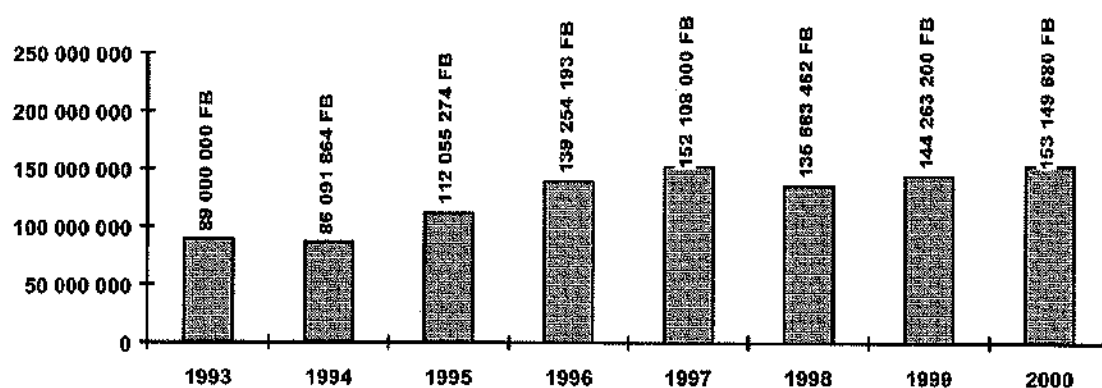
Le groupe d'agrément fonctionnant dans le cadre du Service général de l'audiovisuel procède à l'examen des différents dossiers soumis par la chaîne et fait rapport au Comité d'accompagnement du protocole d'accord.

Ce Comité d'accompagnement du protocole d'accord réunit les représentants du Service général de l'audiovisuel, de la Commission de sélection des films, des associations professionnelles signataires et de TVI.

Il a notamment pour rôle d'évaluer et de contrôler l'application du protocole d'accord, d'élaborer de nouvelles perspectives à la lumière des résultats obtenus, de fixer la répartition des montants par genre de productions.

Durant l'année 2000, outre l'évaluation des engagements, le Comité d'accompagnement a mené une discussion sur les retombées des coproductions en Communauté française. Il a par ailleurs entamé un débat d'une part, sur la valorisation des activités de création audiovisuelle autant que de production apportée par les investissements de TVI, et d'autre part, sur la diversification des genres de programmes et des sociétés concernées, tant dans le domaine de la coproduction que de la commande de programmes.

TVI	
1993	89.000.000,-
1994	86.091.864,-
1995	112.055.274,-
1996	139.254.193,-
1997	152.108.000,-
1998	135.663.462,-
1999	144.263.200,-
2000	153.149.680,-
TOTAL	1.011.585.673,-



Pour l'année 2000, les engagements exécutés par TVI ont été les suivants :

COPRODUCTIONS

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 94.677.142 FB, résultant du montant de base 2000 de 96.203.545 FB (2,2% du chiffre d'affaires 1999) duquel est retranché un excédent d'engagement en 1999 de 1.526.403 FB.

TITRES	PRODUCTEURS	INVESTISSEMENTS TVI
Route de nuit, de Laurent Dussaux	AT Production	615.000,-
Qui va garder les parents	Art et Cinéma	21.525.000,-
Le violon brisé, d'Alain Schwarzstein	K2	10.500.000,-
Grosse bêtise d'Olivier Peray	K2	10.500.000,-
Histoire d'amour n°1	K2	10.500.000,-
Transfixion de Francis Girod	Mars Entertainment	21.000.000,-
Clara	K2	10.500.000,-
Combats de femme de Marian Handwerker	Saga Film	524.230,- (complément)
<u>TOTAL COPRODUCTIONS :</u>		<u>85.664.230,-</u>

Ces engagements ont été admis par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de vérification des retombées en Communauté française pour certains d'entre eux, et des contrats définitifs et de leur conformité avec le protocole d'accord pour d'autres.

Au 31/12/2000, le solde restant à engager s'élevait à 9.012.912 FB.

De ce montant, 4.810.177 FB, correspondant à 5% de l'obligation initiale de 96.203.545 FB, sont admissibles au report pour exécution sur l'exercice 2001.

Le solde, soit 4.202.735 FB, a été versé par TVI au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel. La chaîne dispose d'un délai de 6 mois pour exercer un droit de tirage sur cette somme.

COMMANDES DE PROGRAMMES

L'engagement total à rencontrer par TVI s'élève à 46.387.387 FB, résultant du montant d'obligation de base 1999 de 43.283.929 FB, indexé au prorata de l'évolution du chiffre d'affaires de TVI constaté entre les années 1997 et 1998, soit une progression de 7,17%.

Les engagements déclarés par TVI sont les suivants :

TITRES	PRODUCTEURS	INVESTISSEMENTS TVI
Journée mondiale de l'animal	Key News	2.000.050,-
Souriez vous êtes filmés	Key News	5.600.000,-
Si c'était vous	Newscom	10.400.000,-
Main à la patte	Newscom	14.462.000,-
Mediapub	Key News	3.182.400,-
Moteurs	Newscom	11.655.150,-
Agenda culturel	Tempo Allegro	7.750.000,-
Cheval Passion	Calino Distributions	2.280.000,-
Super Biker de Mettet	Key News	357.900,-
Enquêtes	Key News	9.748.000,-
	<u>TOTAL :</u>	<u>67.485.450,-</u>

Ces engagements ont été admis par le groupe d'agrément et le comité d'accompagnement du protocole d'accord, sous la réserve de vérification à effectuer sur certains d'entre eux.

3. Canal +

Une convention a été signée le 3 février 1989 entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + Belgique pour l'exploitation de services de télévision payants en Communauté française.

Une convention complémentaire a été conclue à la même date entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + de droit français. Elle garantit la bonne exécution de la convention avec Canal + Belgique, pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française.

Par cette dernière, Canal + France s'est engagée à soutenir la production audiovisuelle et cinématographique en Communauté française, par des interventions en coproduction pour un montant annuel de 80 millions FB.

Un avenant entré en vigueur le 22 janvier 1991 a également élargi ce type d'intervention aux préachats.

Dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de Canal + Belgique intervenue en avril 1998, la convention entre le Gouvernement de la Communauté française et Canal + de droit français a été prorogée à dater du 1er janvier 1998 pour une durée de neuf ans, par avenant à cette convention signé le 20 avril 1998.

A cette occasion, le montant d'obligation minimum a été porté à 85 millions de FB, tandis qu'un mécanisme de progressivité de l'investissement en lien avec le chiffre d'affaires de Canal + Belgique a été instauré avec prise d'effet au 1er janvier 2001.

En matière de contrôle, le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias procède à l'examen des engagements de Canal +.

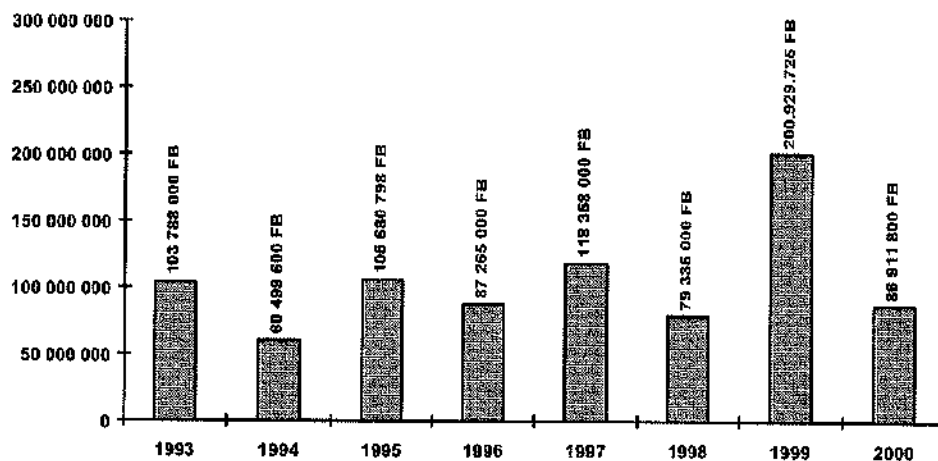
Cette analyse est effectuée sur deux bases : lorsque les projets sont soutenus par le Centre du Cinéma, le respect des critères sont vérifiés au sein des dossiers existants ; dans les autres cas, la vérification des engagements est menée sur la base d'échanges directs de documents avec la chaîne et les producteurs indépendants concernés.

Au sein du Comité de concertation est organisée annuellement une rencontre d'information quant à l'évaluation de ces obligations.

Durant cet exercice 2000, le Comité de concertation est revenu sur la question de la prise en considération des excédents d'un exercice dans la comptabilisation des engagements effectués durant l'exercice suivant. Il a rappelé qu'il s'agissait d'un dispositif de lissage de la comptabilisation des engagements sur plusieurs années, permettant de tenir compte des variations d'opportunités, et non d'une possibilité offerte à la chaîne d'interrompre momentanément ses investissements.

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent le relevé des engagements de Canal + depuis 1993.

	CANAL +
1993	103.788.000,-
1994	60.499.600,-
1995	105.680.798,-
1996	87.265.000,-
1997	118.358.000,-
1998	79.335.000,-
1999	200.929.725,-
2000	86.911.800,-



Pour l'année 2000, voici l'inventaire des productions qui ont été préachetées ou coproduites par Canal + France. Les montants mentionnés sont les engagements de Canal+ dans les coproductions, calculés en fonction de la part belge, selon la méthode de calcul fixée par l'avenant à la convention.

Les montants de l'exercice 2000 apparaissant ci-après constituent une déclaration très provisoire de Canal +.

En effet, ils doivent être complétés par les engagements pris par Canal+ dans les programmes audiovisuels tandis que les montants déclarés pour les films bénéficiant de la prime au succès sont encore incertains.

LONGS METRAGES 2000**ALIAS ALIAS****(nouveau titre : " Origine contrôlée ")**

5.535.000 FB

Producteur belge : AT Productions

Réalisateur : Zakia et Ahmed Bouchaala

LES AMES FORTES

7.995.000 FB

Producteur belge : Nomad Films

Réalisateur : Raoul Ruiz

LE CAS PINOCHET

1.033.200 FB

Producteur belge : Les Films de la Passerelle

Réalisateur : Patricio Guzman

LA FILLE DE KELTOUM

7.995.000 FB

Producteur belge : To do Today

Réalisateur : Mehdi Charef

LE LAIT DE LA TENDRESSE HUMAINE

6.273.000 FB

Producteur belge : Les films du Fleuve

Réalisateur : Dominique Cabrera

LA MAISON D'ESTHER**(titre définitif : " Saint-Cyr ")**

5.842.500 FB

Producteur belge : Entre Chien et Loup

Réalisateur : Patricia Mazuy

LA MEMOIRE AUX ALOUETTES

1.845.000 FB

Producteur belge : Nomad Films

Réalisateur : Paul Meyer

PETITE MISERE

10.971.600 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Philippe Boon et Laurent Brandenbourger

PRESQUE RIEN

2.460.000 FB

Producteur belge : Man's Films

Réalisateur : Sébastien Lifshitz

LES TRIPLETES DE BELLEVILLE

307.500 FB

Producteur belge : Vivifilm

Réalisateur : Sylvain Chomet

UNE HIRONDELLE A FAIT LE PRINTEMPS

9.348.000 FB

Producteur belge : Artémis Productions

Réalisateur : Christian Carlon

ROSETTA

17.712.000 FB *

Producteur belge : Les Films du Fleuve

Réalisateur : Jean-Pierre et Luc Dardenne

** estimation de la prime au succès - montant à confirmer*

KIRIKOU

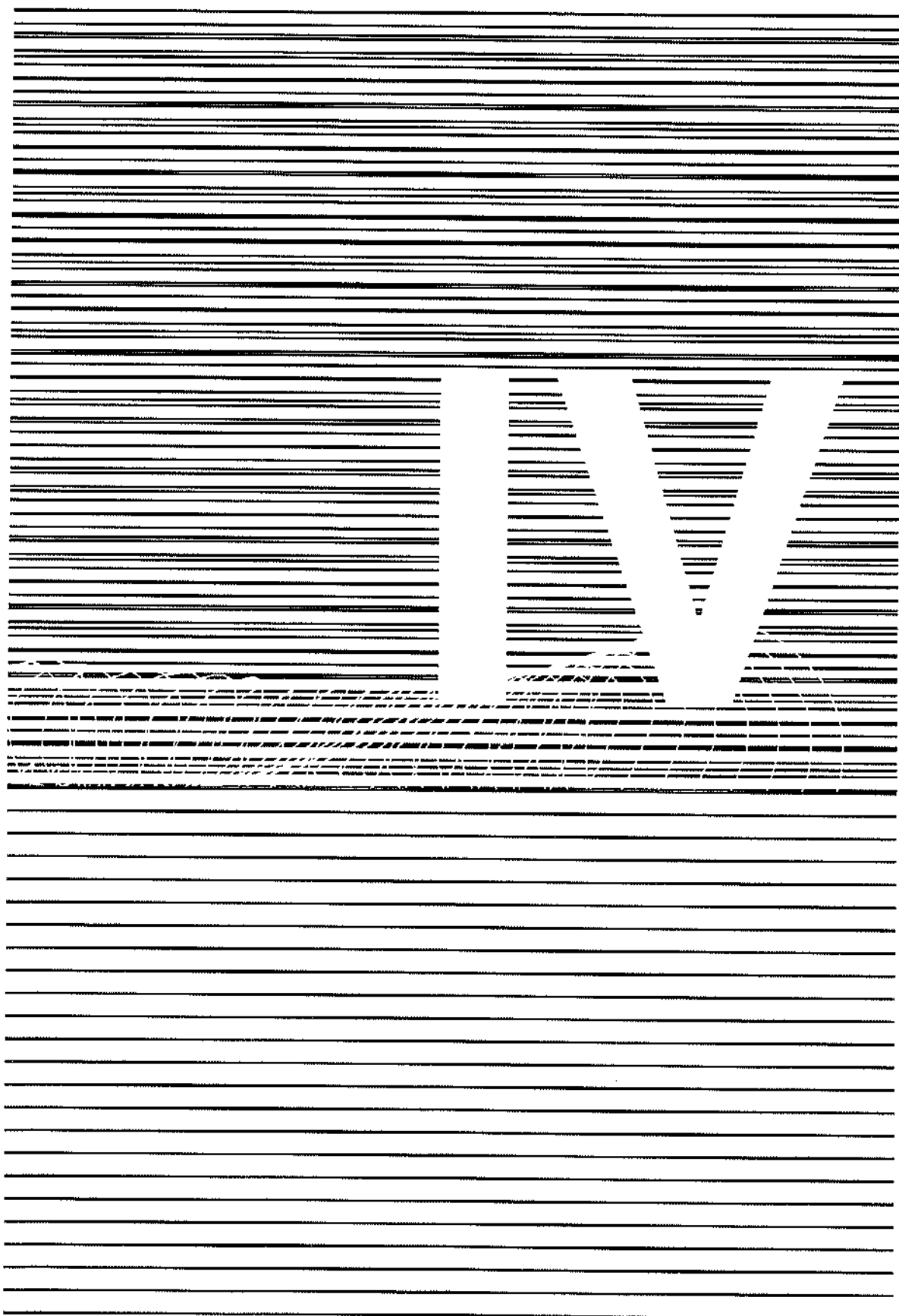
9.594.000 FB *

Producteur belge : Odec Kid Cartoons

Réalisateur : Michel Ocelot

** estimation de la prime au succès - montant à confirmer*

Soit un total de 86.911.800 FB pour une obligation de 85.000.000 FB sous réserve de l'évaluation.



1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

CHAPITRE IV

ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET ATELIERS D'ECOLE

Contact

Serge MEURANT

Tél. : 02/413.22.39

Fax : 02/413.20.68

LES ATELIERS D'ACCUEIL, DE PRODUCTION ET LES ATELIERS D'ECOLE

Afin d'encourager la création cinématographique et audiovisuelle, la Communauté française soutient, depuis plus de 20 ans maintenant, d'une part, des **ateliers d'accueil** qui coproduisent, promeuvent et distribuent des œuvres de création et, d'autre part, des **ateliers de production** qui réalisent leurs projets propres (documentaires, animation, courts métrages de fiction, expérimentation).

Par ailleurs, trois **ateliers d'école**, rattachés à l'INSAS, à l'IAD et à la Cambre, sont liés à la Communauté française par des conventions particulières. Ces ateliers ont pour objectif la production des travaux de fin d'études de leurs étudiants.

Réglementation des ateliers d'accueil et de production

Les règles de reconnaissance et de subventionnement des ateliers d'accueil et de production sont définies dans l'**arrêté de l'Exécutif du 26 juillet 1990**.

L'Exécutif ne peut reconnaître que deux **ateliers d'accueil**, l'un en région bruxelloise et l'autre en région wallonne. Il s'agit du Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA) et de Wallonie Image Production (WIP) à Liège. Les deux structures sont ouvertes à l'ensemble des réalisateurs et des producteurs de la Communauté française.

Dix **ateliers de production** sont actuellement reconnus : l'Atelier Alfred, l'Atelier Jeunes Cinéastes (AJC), Caméra Enfants Admis, le Centre de création, formation et diffusion multimédia, le Centre de Promotion Culturelle (CPC), le Centre Vidéo de Bruxelles (CVB), le Centre libéral d'action et de réflexion sur l'audiovisuel (Clara), le Groupe socialiste d'action et de réflexion sur l'audiovisuel (Gsara), Dérives et Graphoui.

Pour être agréés, les ateliers d'accueil et de production doivent répondre à 5 critères:

- a) être une personne morale;
- b) promouvoir la recherche et l'expérimentation sur le plan technique et esthétique, valoriser l'originalité et l'authenticité des sujets, valoriser la création aussi bien dans l'écriture que dans la réalisation;
- c) privilégier les premières œuvres des auteurs, pour au moins 40% de la production ou de la coproduction ayant fait l'objet d'une intervention directe ou indirecte de la Communauté française;
- d) valoriser et développer le patrimoine culturel de la Communauté française;
- e) développer l'ensemble des activités susmentionnées dans la Communauté française, et veiller à développer celles-ci à un niveau belge et international;
- f) satisfaire aux critères définis ci-dessus depuis trois ans au moins.

D'autre part, il est ajouté que les ateliers doivent conclure des accords de coproduction ou de diffusion avec la RTBF, des chaînes étrangères ou des chaînes de télévision conventionnées avec la Communauté française. Ils peuvent également conclure des accords de coproduction avec le secteur associatif, ce qui leur donne la possibilité de produire des œuvres non destinées à la télévision mais réalisées dans un but socio-éducatif.

Pour être agréé, un atelier d'accueil doit, en outre, consacrer au moins 65% de sa subvention à l'ensemble de ses activités de production, de promotion et de diffusion, les 35% restants étant réservés aux frais inhérents au personnel et à la gestion.

Au niveau des subventions, l'arrêté prévoit une aide dans les frais de fonctionnement et dans les frais de personnel, une aide en matière d'investissement et, dans le cas des ateliers d'accueil, une aide à l'ensemble des activités de production, de promotion et de diffusion des films.

Subventions octroyées par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

1. Aides en liquidités

1. Ateliers d'accueil	1996	1997	1998	1999	2000
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	7 584 000	7 584 000	8 084 000	8.084.000	8 084 000
Wallonie Image Production	7 584 000	7 584 000	8 084 000	8.084.000	8 084 000
Total	15 168 000	15 168 000	16 168 000	16.168.000	16 168 000

2. Ateliers de production	1996	1997	1998	1999	2000
AJC	1 600 000	1 600 000	2 600 000	2 600 000	2 800 000
Atelier Alfred	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 500 000
Caméra Enfants Admis	1 600 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Centre Multimédia/Atelier cinéma	3 202 000	3 202 000	3 202 000	3 202 000	3 202 000
Centre Vidéo de Bruxelles	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000	2 300 000
Clara	300 000	300 000	700 000	700 000	1 200 000
CPC	1 555 000	1 555 000	1 555 000	1 555 000	1 055 000
Dérives	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Graphoui	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Gsara	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
Total	18 557 000	18 757 000	20 157 000	20 157 000	20 157 000

3. Ateliers d'école	1996	1997	1998	1999	2000
La Cambre	1 100 000	1 100 000 + 100 000 exc	1 200 000	1 200 000	1 200 000
IAD	2 964 000	2 964 000	2 964 000	2 964 000	2 964 000
INSAS	2 964 000	2 964 000	2 964 000	2 964 000	2 964 000
Total	7 028 000	7 128 000	7 128 000	7 128 000	7 128 000
Total général	40 753 000	41 053 000	43 453 000	43 453 000	43 453 000

2. Aides en matériel

En plus des aides en liquidité, les ateliers d'accueil et de production reçoivent, en prêt, du matériel mis à leur disposition par la Communauté française.

1. Ateliers d'accueil	1996	1997	1998	1999	2000
Centre Bruxellois de l'Audiovisuel	2 487 802	635 615	814 353	1 561 909	1.400.245
Wallonie Image Production	1 737 956 avec Dérives	1 601 532	1 249 325	1 675 433 avec Dérives	1.842.536 avec Dérives
Total	4.225.758	2.237.147	2.063.678	3.237.342	3.242.781

2. Ateliers de production	1996	1997	1998	1999	2000
Atelier Jeunes Cinéastes	94.666	476.571	1.936.132	1.030.995	774.170
Atelier Alfred	403.535		924.387		131.116
Caméra Enfants Admis		750.200	639.196	379.817	422.695
Centre Multimédia/Atelier cinéma	798.498	359.313	531.171	747.607	492.079
Centre Vidéo de Bruxelles	787.725	1.096.260	415.998	1.205.807	1.474.688
Clara		548.675	465.494	484.103	
CPC	635.250		389.499		384.389
Dérives	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP	Voir WIP
Graphoui					
Gsara	480.157		602.458		478.741
Total	3.199.831	3.231.019	5.904.335	3.848.329	4.157.878
Total général	7.425.589	5.468.166	7.968.013	7.085.671	7.400.659

III. EVALUATION DES ATELIERS D'ACCUEIL ET DE PRODUCTION

Le Comité de Concertation du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a déposé, début avril 2000, ses conclusions et ses recommandations concernant les ateliers d'accueil et de production, sur la base de l'état des lieux établi par l'Administration, en 1999.

Il souhaite que soient davantage précisées les missions des ateliers tels que définies dans l'arrêté du 26 juillet 1990. Il s'agirait de les actualiser, de rendre plus explicite la complémentarité des ateliers entre eux et par rapport au secteur privé.

Le Comité de Concertation recommande un meilleur suivi des activités des ateliers, grâce, d'une part, à la présence en leur sein d'un observateur de la Communauté française, d'autre part, à la mise sur pied d'une commission d'accompagnement.

Le regroupement des ateliers au sein d'une fédération ou d'un réseau est envisagé favorablement. Il permettrait notamment de mieux coordonner l'utilisation du matériel dont disposent les ateliers, de grouper certains achats.

Il pourrait, également, favoriser une meilleure politique de promotion des activités de ces structures.

De façon plus générale, il établirait une relation plus coordonnée et plus régulière avec l'administration, en ce qui concerne les problèmes communs aux ateliers.

Le Ministre de l'Audiovisuel, Madame Corinne De Permentier, a approuvé, en date du 2 mai 2000, les recommandations citées ci-dessus. Elle s'est, par contre, montrée réservée sur la poursuite d'activités d'éducation permanente et de formation par certains ateliers et sur leur représentation à titre d'observateur au sein du Comité de Concertation.

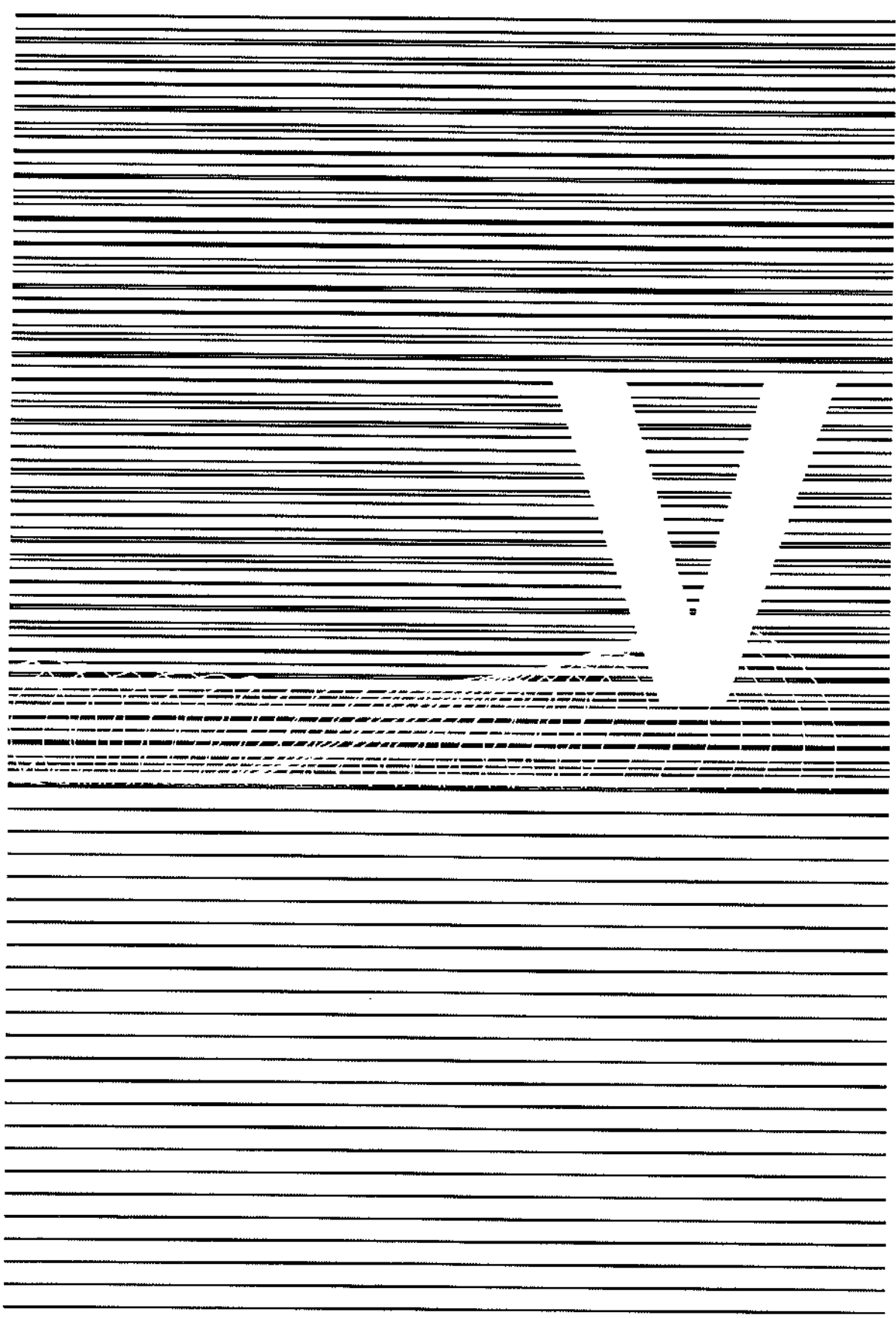
L'Administration a poursuivi, depuis lors, en collaboration avec le service de l'Education permanente, une réflexion qui permettrait de mieux articuler les objectifs des ateliers de production qui relèvent clairement de l'audiovisuel et ceux qui appartiennent à l'Education Permanente et à la formation.

A l'occasion du festival "**Filmer à tout prix**" qui a eu lieu du 21 au 26 novembre 2000, l'Administration a présenté un bilan de la production documentaire en Communauté française et une évaluation des activités des ateliers d'accueil et de production pour le 1er semestre de l'année 2000.

L'association de fait des ateliers de production et d'accueil, récemment créée, a exposé ses objectifs à court et à moyen terme : devenir un interlocuteur des pouvoirs publics et du Comité de Concertation, conférer une meilleure visibilité aux activités des ateliers, notamment par l'octroi d'une aide à l'écriture et aux repérages d'un film (documentaire, fiction ou animation) d'un montant de 150.000 FB avec le soutien du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.

Les ateliers d'école ne relèvent pas de l'arrêté de 1990 mais sont liés à la Communauté française par des conventions spécifiques. Leurs missions sont différentes puisqu'ils aident uniquement les films de fin d'études de leurs étudiants. Néanmoins, ils sont soumis aux mêmes règles administratives et comptables.

Sur recommandation du Comité de Concertation, l'Administration s'est engagée à procéder à une évaluation de ces ateliers, comme elle l'avait fait pour les ateliers d'accueil et de production, et dans la perspective de mieux coordonner leurs actions avec celles de ces derniers.



Page 1 of 1
Date: 10/10/2023
Time: 10:10:10
User: admin
IP: 192.168.1.1
Browser: Chrome
OS: Windows
Device: Desktop
Language: English
Country: United States
City: New York
State: New York
Zip: 10001
Email: admin@company.com
Phone: (123) 456-7890
Address: 123 Main St, New York, NY 10001
Company: ABC Corporation
Department: IT
Position: System Administrator
Notes: Regular maintenance performed on 10/10/2023.
Status: All systems operational.
Next Check: 10/11/2023, 10:00 AM.
Signature: [Signature]
Printed: 10/10/2023, 10:10:10 AM
Printed By: admin

CHAPITRE V

AIDES EUROPEENNES

MEDIA
EURIMAGES

LE PROGRAMME MEDIA

Un premier bilan de MEDIA 2 (1996-2000)

Alors que MEDIA Plus se met en place en ce début d'année, MEDIA 2 tire un premier bilan de ses 5 ans d'activités.

Doté d'un budget de 310 millions d'euros, le Programme d'aide à l'audiovisuel européen a permis de développer près de 1500 films, téléfilms, documentaires, dessins animés et projets multimedia.

Dans le domaine du cinéma, bon nombre de ces productions ont connu un réel succès dans les festivals internationaux et auprès du public des salles de cinéma en Europe. Parmi eux, le film britannique *"East is East"*, en tête du Top 10 européen, mais aussi des films belges comme *"Rosetta"* des frères Dardenne, *"Une liaison pornographique"* de Frédéric Fonteyne ou *"Kirikou et la sorcière"*, film français d'animation coproduit avec la société belge Odec Kid Cartoons.

MEDIA 2 a aussi soutenu plus de 1800 campagnes de promotion et de distribution de 360 films européens parmi lesquels *"La vita e bella"* (Grand prix du jury à Cannes en 1998), *"On connaît la chanson"* (7 Césars et Prix Delluc en 1998) et *"Tout sur ma mère"* (Oscar 2000 du meilleur film étranger à Hollywood).

Dans le domaine de l'exploitation, MEDIA 2 a aidé près de 300 salles de cinéma réparties dans 213 villes d'Europe et engagées dans une programmation majoritaire de films européens, totalisant 75 millions de spectateurs en 5 ans.

Pendant la même période, le soutien financier à 64 festivals de cinéma a permis de programmer 7.500 films illustrant la diversité et la créativité des cinématographies européennes auprès d'un public de plus de 2 millions de personnes.

Du côté du petit écran, MEDIA 2 a contribué, par son soutien à la diffusion TV, au succès de quelques grandes séries, téléfilms, animations et documentaires tels que *"Le comte de Monte Cristo"*, *"La bicyclette bleue"* et *"Mobutu, roi du Zaïre"*.

Impact auprès des professionnels belges en 2000

La plupart des activités de MEDIA 2 ayant été clôturées dans le courant du premier semestre, les résultats recueillis en 2000 sont forcément réduits par rapport aux années précédentes. Pour ce qui concerne plus particulièrement la Belgique, le bilan est le suivant:

DEVELOPPEMENT

Trois projets belges de fiction figurent parmi les 89 sélectionnés après l'unique appel à propositions en 2000. Ils bénéficieront chacun d'un prêt de 30.000 euros:

- "*La mort en kimono*" ,réalisé par Luc Bourgois et produit par To Do Today;
- "*Des plumes dans la tête*"mis en scène par Thomas de Thier, produit par Magellan ;
- "*A new world called England*", premier long métrage de Joël Warnant, produit par Banana Films.

Par ailleurs,sur le solde 1999,Simple Production recevra un prêt de 15.000 euros pour développer le projet de Karine De Villers "*Comme je la vois*".

En ce qui concerne le Slate Funding,26 sociétés européennes recevront chacune une première tranche de 125.000 euros pour développer de front une série de projets divers. Parmi les bénéficiaires, on trouve la société belge Artémis Production ,qui prévoit de mettre en chantier une douzaine de projets dans les 3 ans à venir pour un budget global estimé à 226.000 euros.

DISTRIBUTION

L'an dernier, MEDIA 2 a réservé 593.000 euros à une dizaine de sociétés belges pour distribuer 31 films européens non nationaux. Parmi eux, "*Harry, un ami qui vous veut du bien*" et la Palme d'or à Cannes "*Dancer in the dark*".

Dans le cadre de l'aide automatique, 9 sociétés de distribution en Belgique ont été créditées d' un peu plus d'un million d'euros pour les entrées réalisées dans les salles en 1999 par des films européens non nationaux. Ce montant représente 15% de l'ensemble du budget consacré à cette session. Il devra être réinvesti soit dans la copro, soit dans des minima garantis, soit dans de nouvelles campagnes de distribution.

Pour ce qui est de l'aide à la diffusion TV, 5 sociétés belges sur les 45 européennes sélectionnées recevront une avance de 244.000 euros pour multiplier la distribution d'œuvres en cours de réalisation ou de finition. Il s'agit de:

- Wajnbrose Productions pour un documentaire sur l'architecte Oscar Niemeyer;
- Kaos Films pour une série de documentaires animaliers *"La route de la glace"*;
- Man's Films pour une fiction de Marion Hänsel, *"Nuages"*;
- Soka pour un long métrage documentaire d'Anne Levy Morelle *"Sur la pointe du cœur"*;
- Sophimages pour un documentaire de Peter Woditsch sur Catherine de Russie.

EXPLOITATION

Sur les 296 salles qui constituent le réseau EUROPA CINEMAS, 13 étaient situées en Belgique, mais la faillite en l'an 2000 de la société Kladaradatsch a ramené le nombre de salles bénéficiaires à 11, dont 2 à Bruxelles (Arenberg-Galleries et Vendôme) et 6 en Wallonie (Parc et Paradisio à Charleroi, Parc et Churchill à Liège, Plaza Art à Mons et Forum à Namur). Par ailleurs, 7 autres salles de cinéma - dont 4 en Communauté française - font partie du réseau EURO KIDS pour développer une programmation de films européens auprès des jeunes et du public scolaire. Il s'agit de UGC Acropole et UGC de Brouckère à Bruxelles, Studio Agora à Louvain-la-Neuve et Ciné Patria à Virton.

MEDIA PLUS : c'est reparti pour 5 ans

Adopté en novembre dernier, MEDIA PLUS prend la relève de MEDIA 2 pour poursuivre de 2001 à 2005 les actions communautaires de soutien à l'audiovisuel européen.

Doté d'un budget de 400 millions d'euros (16 milliards de FB), le Programme suivra pratiquement les traces du précédent. Avec toutefois quelques aménagements dans les différents secteurs:

- recentrage des formations sur les besoins réels des professionnels, notamment dans le domaine des nouvelles technologies;
- renforcement du financement des paquets de projets destinés à la distribution on-line (internet, pay per view...);
- extension du système de soutien automatique à la distribution off-line (vidéo, DVD...);
- aide à la production de bandes sonores de films européens en vue d'assurer des versions linguistiques de qualité;
- mise en place d'un mécanisme de soutien à des projets pilotes utilisant les nouvelles technologies (numérisation d'archives, distribution en ligne);
- instauration d'un budget autonome pour la Promotion qui devient un secteur à part entière afin de pouvoir mieux accueillir les professionnels européens dans les marchés et festivals internationaux.

Mais le changement le plus important concerne le Développement . Dorénavant, les montants accordés par MEDIA devront être réinvestis dans de nouveaux projets au lieu d'être, comme auparavant, remboursés par les bénéficiaires au premier jour de tournage.

Par ailleurs, la procédure d'appel à propositions sera désormais "ouverte", c'est-à-dire sans dates limites de dépôt. Ce qui devrait permettre aux candidats de soumettre leurs dossiers au meilleur moment et aux experts de les analyser plus rapidement.

Pour renseignements et documentation:

Gilbert DUTRIEUX
Media Desk de la Communauté française de Belgique
Boulevard Léopold II, 44
B-1080 Bruxelles

Tel: 02.4132245 - Fax: 02.4132068
E-mail: mediadesk.belgique@cfwb.be
Site Internet: www.cfwb.be/mediadesk

EURIMAGES

Institué par le Conseil de l'Europe en 1988, le fonds de soutien à la coproduction et à la distribution Eurimages poursuit ses travaux en adaptant de manière pragmatique ses objectifs et ses règlements aux fluctuations du terrain audiovisuel européen.

Aussi, de nouvelles règles sont d'application depuis le 1er janvier 2000. Voici comment Eurimages, dans son document "Aide à la coproduction de longs métrages de fiction, d'animation et documentaires" (janvier 2000, p.7) présente la réforme :

"Jusqu'à présent, Eurimages traitait tous les films de la même façon quelles que soient leur nature et leur envergure en leur appliquant les mêmes règles d'éligibilité, de sélection et de soutien. Ceci plaçait des œuvres très différentes dans des situations de compétition identique et rendait l'évaluation comparative difficile.

De ce fait, le Comité a décidé d'instaurer deux guichets :

- * L'un consacré aux films ayant un vrai potentiel de circulation,*
- * L'autre aux films reflétant la diversité culturelle du cinéma européen.*

Il ne s'agit pas de soutenir d'un côté des films commerciaux et de l'autre des films culturels mais de tenir compte du profil des films à travers deux types de critères d'éligibilité et de sélection différents.

Ainsi le 1er guichet octroiera une aide essentiellement sur la base du potentiel de circulation des projets présentés.

Un grand nombre de films se présentant pour ce guichet auront sans doute un budget élevé, mais la taille du budget ne sera pas un critère d'éligibilité. C'est surtout le pourcentage de financement confirmé et l'intérêt du marché, souvent annonceurs d'audience et de circulation qui seront les critères décisifs. La part d'investissement du marché dans la production se mesurera aux minima garantis, aux préventes TV et aux préventes monde.

Le 2ème guichet octroiera surtout une aide fondée sur la valeur artistique des projets et vise les films dits de "diversité cinématographique tant au niveau national qu'europpéen", notamment des films plus modestes par leur budget et leur casting, les films art et essai à fort potentiel artistique et les films plus innovateurs dans la forme et le sujet.

Le choix du guichet reviendra au producteur qui, en fonction de la nature de son projet, s'adressera à l'un ou l'autre guichet. Il est toutefois à noter que ce choix est définitif et que le producteur ne pourra pas changer de guichet si son projet a été rejeté."

Eurimages compte à ce jour 26 Etats membres : Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie (depuis le 01/01/2001), Espagne, Suède, Suisse, Turquie.

En 2000, 7 films produits ou coproduits par la Belgique ont bénéficié d'une aide : 1 au premier guichet et 6 au second guichet.

Les projets mentionnés avec * ont fait l'objet d'une aide de la part de la Commission de Sélection des Films ou ont été déposés auprès de celle-ci et avec # ont fait l'objet d'une aide du Fonds spécial RTBF.

GUICHET 1 : MAJORITAIRE

*	"LE ROI DANSE"	Film de fiction
Réalisateur :	Gérard Corbiau (Belgique)	
Producteur :	K-Star (France)	(54%)
Coproducteurs :	Magic Media Company (Allemagne)	(26%)
	K2 (Belgique)	(20%)
Montant de l'aide :	609.000 euros	

GUICHET 2 : MAJORITAIRES

*	"LA MEMOIRE AUX ALOUETTES"	Film de fiction
Réalisateur :	Paul Meyer (Belgique)	
Producteur :	Dune e associati (Italie)	(51%)
Coproducteurs :	Nomad Films (Belgique)	(29%)
	Agat Films & Cie (France)	(20%)
Montant de l'aide :	289.000 euros	
*	"NUAGES"	Documentaire
Réalisatrice :	Marion Hänsel (Belgique)	
Producteur :	Man's film productions (Belgique)	(80%)
Coproducteur :	Pegasos film (Allemagne)	(20%)
Montant de l'aide :	250.000 euros	
*	"NO MAN'S LAND"	Film de fiction
Réalisateur :	Danis Tanovic(Belgique)	
Producteur :	Noe Productions (France)	(30%)
Coproducteurs :	Fabrica (Italie)	(20%)
	Man's film productions (Belgique)	(20%)
	Studio Maj (Slovénie)	(10%)
	IVDY/Counihan Films (Royaume-Uni)	(20%)
Montant de l'aide :	335.000 euros	

* **"UNE PART DU CIEL"** Film de fiction
 Réalisatrice : Bénédicte Liénard (Belgique)
 Producteur : Tarantula Belgique (Belgique) (28%)
 Coproducteurs : JBA Production (France) (49%)
 Tarantula Luxembourg (Luxembourg) (23%)
Montant de l'aide : 210.000 euros

GUICHET 2 : MINORITAIRES

"LES AMES FORTES" Film de fiction
 Réalisateur : Raoul Ruiz (France)
 Producteur : Juste Productions/Les Films du lendemain (France) (80%)
 Coproducteurs : Nomad Films (Belgique) (20%)
Montant de l'aide : 340.000 euros

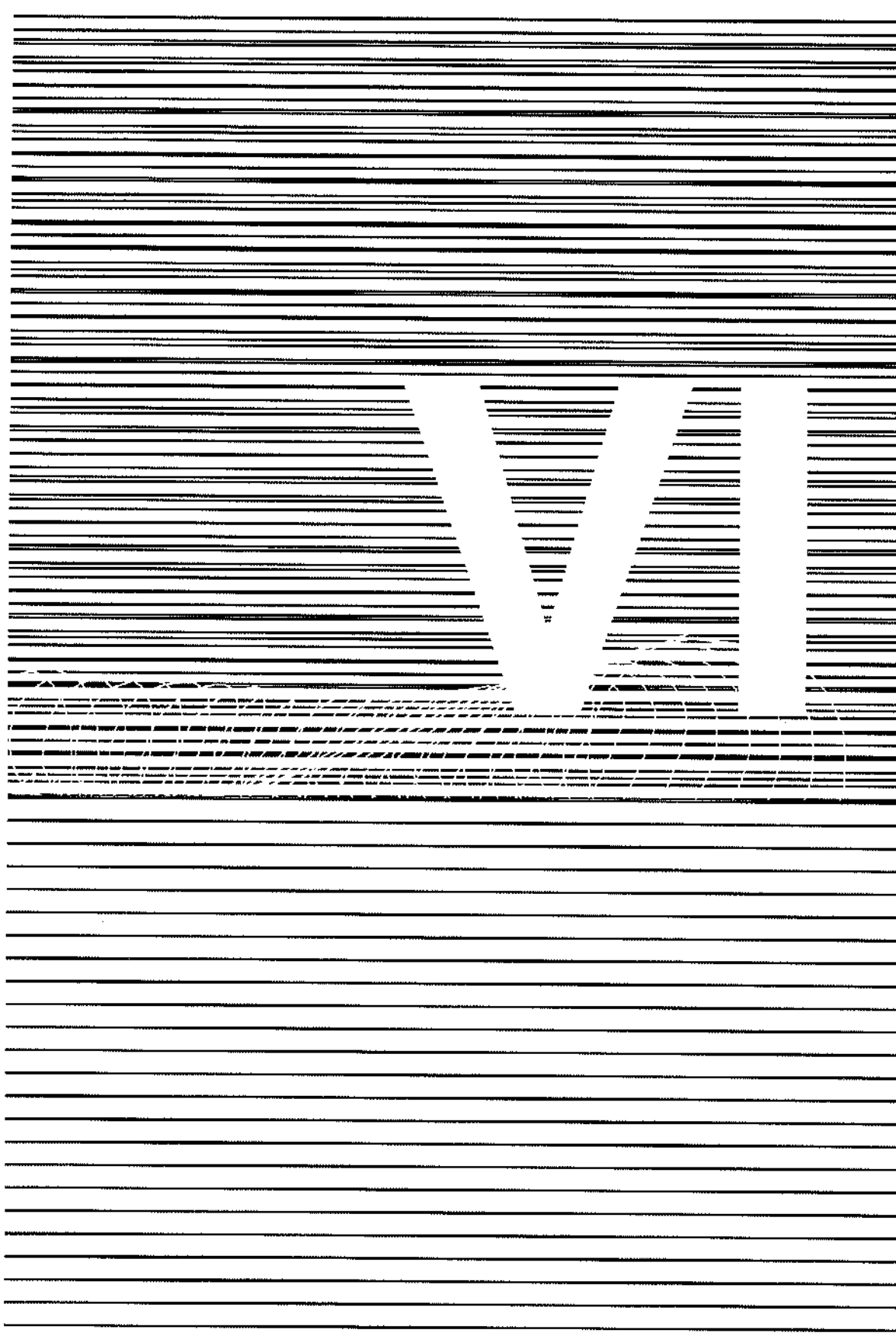
* **"LA FILLE DE KELTOUM"** Film de fiction
 Réalisateur : Mehdi Charef (France)
 Producteur : Cineteve (France) (80%)
 Coproducteur : To Do Today Productions (Belgique) (20%)
Montant de l'aide : 300.000 euros

Contact EURIMAGES : Emmanuel Roland

Tél. : 02/413.22.31

Fax : 02/413.20.68

E-mail : emmanuel.roland@ctwb.be



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

CHAPITRE VI

COMITE DE CONCERTATION DU CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL

Suppléants :

Madame Martine Barbé	Prosper
Monsieur Arnaud Demuynck	Prosper
Monsieur Michel Mees	Prosper
Madame Nicole La Bouverie	UPFF
Monsieur Benoît Lamy	UPFF
Madame Grace Winter	ABDF
Monsieur Guy Morlion	FCB
Monsieur André Cadet	FCB
Monsieur Gérard Rivoalan	UPPT *

** (dissolution de l'association en 2000)*

Experts :

Monsieur Antoine Drzymala	Cabinet du Ministre de l'Audiovisuel
Monsieur Ives Swennen	RTBF
Monsieur Christian Loiseau	Canal +
Monsieur Eddy De Wilde	RTL-TVI
Madame Suzy Collard	Télévisions locales et communautaires
Monsieur Tom Galant	Télévisions locales et communautaires
Monsieur Jules Houard	Télévisions locales et communautaires
Madame Kathleen de Béthune	CBA
Madame Christine Pireaux	WIP
Monsieur Dan Cukier	Commission de Sélection des Films
Madame Anne-Dominique Toussaint	Commission de Sélection des Films
Madame Paule Caraël	Commission du Film
Monsieur Georges Dechamps	Intermosane - Télédistributeurs de la Région de langue française
Monsieur Alain Tabart	Idea - Télédistributeurs de la Région de langue française
Monsieur Dominique Van Roy	Inatel - Télédistributeurs de la Région de langue française

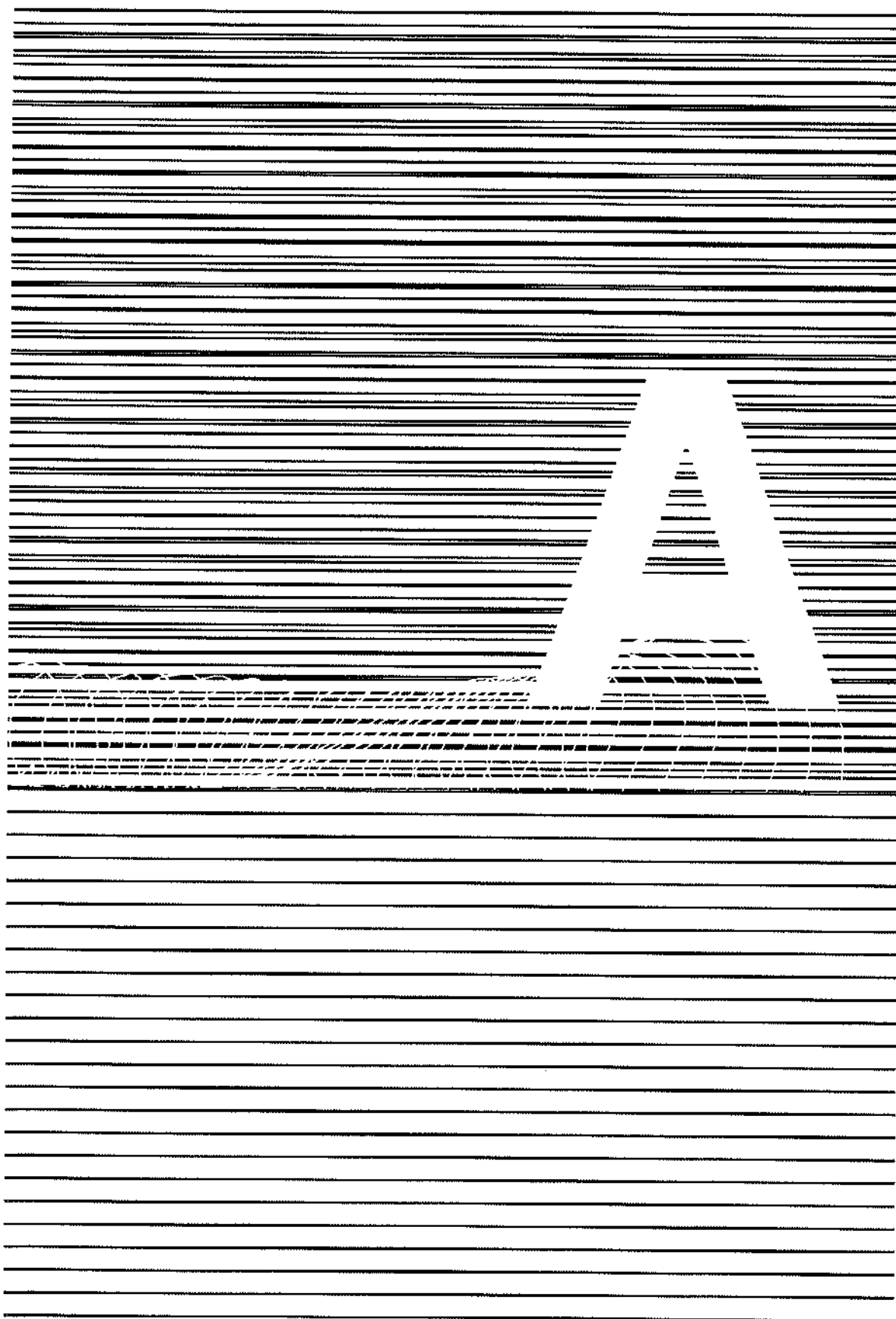
Secrétariat du Comité de Concertation :

Emmanuel Roland Tél. : 02/413.22.31

- (1) A la suite de la réunion plénière du Comité de Concertation et compte tenu d'une part de la dissolution de l'UPPT, de la recomposition de l'UPFF, d'autre part de la création de nouvelles associations professionnelles comme entre autres l'Aperam et Cinéma Wallonie, la proposition sera faite de revoir la composition du Comité de Concertation et d'ouvrir celui-ci à de nouveaux membres effectifs.

D'autre part, conformément à l'accord de coopération passé le 22 juin 2000 avec la Région Wallonne, deux représentants de Wallimage siégeront au Comité de Concertation en qualité d'observateurs.

En ce qui concerne les voix délibératives une priorité est donnée aux professionnels du cinéma par l'intermédiaire de leurs associations représentatives.



ANNEXES

- Guide technique :
Documents à fournir, barèmes d'aide,
fonctionnement de la Cellule technique p. 129
- Conditions générales des contrats
d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle) p. 135
- Productions aidées par la Communauté française
de Belgique depuis 1990 p. 144
- Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 2000
par catégorie de projets (Commission de Sélection) p. 163
- Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 2000
par catégorie de projets (Fonds spécial) p. 167
- Résultats économiques des productions p. 169
- Les accords de coproduction p. 194

DOCUMENTS A FOURNIR

Rappel des documents à fournir à l'introduction d'une demande d'aide à la production

- * Note d'intention d'auteur(s) et de la production;
- * Traitement du scénario;
- * Continuité dialoguée;
- * Fiche n°1 - Responsable(s) et aide(s) demandée(s) :
- * Fiche n°2 - Généralités :
 - 1 - Producteur délégué
 - 2 - Coproducteur(s)
 - 3 - Producteur exécutif
 - 4 - Réalisateur
 - 5 - Support et format
 - 6 - Lieux et nombre de jours de tournage
 - 7 - Laboratoire image
 - 8 - Montage
 - 9 - Studio sonorisation
 - 10 - Statuts de la société;
- * Fiche n°3 - Techniciens (postes, noms, nationalité);
- * Fiche n°4 - Interprètes (rôles principaux, secondaires, figuration);
- * Fiche n°5 - Devis récapitulatif;
- * Fiche n°5 bis - Devis détaillé;
- * Fiche n°6 - Plan de financement;
- * Fiche n°7 - Plan de répartition des cessions.
- * le cas échéant, une déclaration des recettes générées non seulement dans le cadre d'aides sélectives antérieures mais aussi dans celui de la convention passée entre la Communauté française, la RTBF et les producteurs indépendants (Fonds spécial).
- * le cas échéant, une attestation des droits d'adaptation cinématographique.
- * Coordonnées bancaires

Remarque : le formulaire-type est disponible à l'Administration.

MONTANTS D'AIDES (Maxima)

1. A la production ou à la finition de courts ou moyens métrages

- 1.700.000 FB pour les courts ou moyens métrages en 35mm
- 1.500.000 FB pour les courts ou moyens métrages en 16mm
- 2.000.000 FB pour les courts ou moyens métrages d'animation

2. A la production de longs métrages

- a) Productions majoritaires :
 - 20 millions FB
 - 15 millions FB pour les premières oeuvres
- b) Productions minoritaires :
 - 6 millions FB pour les coproductions minoritaires belges

3. A la finition de longs métrages majoritaires belges

- 3 millions FB.

4. A l'écriture d'un long métrage de fiction ou d'un téléfilm

- Aide de base : 500.000 FB pour 6 mois de travail;
- Aides supplémentaires éventuelles :
 - pour la coscénarisation
 - droits d'adaptation (frais d'option)
 - documentation

Elles se déterminent sur devis.

5. A la production de téléfilms de fiction

- 12 millions FB pour les majoritaires d'au moins 50' ;
- 6 millions FB pour les minoritaires d'au moins 50' ;
- 6 millions FB pour les animations d'au moins 26' en production majoritaire belge;
- 3 millions FB pour les animations d'au moins 26' en production minoritaire belge.

6. A la production de programmes télévisuels

- 3 millions FB.

7. A la production d'une collection télévisuelle

- 3 millions FB par oeuvre de 26 minutes et plus,
- 6 millions FB par oeuvre de 52 minutes et plus,
- 6 millions FB pour les réalisations en animation.

FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE TECHNIQUE (Groupe d'agrément)

Tout projet de long métrage, de téléfilm de fiction ou de programme télévisuel fait l'objet d'un examen dont la finalité est de vérifier sa viabilité technique et financière : il s'agit de l'agrément.

A) Procédure concernant les longs métrages et les téléfilms.

1. Le projet ayant reçu une promesse d'aide de la Commission de Sélection est soumis, dans un délai de douze mois à dater de la notification de la décision ministérielle, au premier examen de la Cellule Technique, appelé agrément provisoire : y sont notamment examinés : les listes des responsables, des techniciens et interprètes pressentis, les devis et plan de financement provisoires, les lettres d'estimations chiffrées d'intervention des partenaires, les contrats-types des différentes équipes, les projets d'assurance.

Si la viabilité du projet est avérée et si aucune modification majeure n'a été apportée au dossier de production initialement soumis à la Commission de Sélection des films, l'agrément provisoire est obtenu; la Cellule Technique transmet son rapport à la Commission, pour information. Le projet peut ensuite être présenté à l'agrément définitif (point 2).

Si le projet est viable mais que des modifications ont été apportées au dossier, celui-ci doit être représenté à la Commission de Sélection pour confirmation de la promesse d'aide. Celle-ci se fera, à vote secret, sur la base du rapport de la Cellule Technique et permettra, en cas d'avis positif, d'obtenir l'agrément provisoire. Une audition du demandeur d'aide peut être souhaitée.

2. Le projet peut alors être proposé à la Cellule Technique, dans un délai de douze mois, pour le deuxième examen appelé agrément définitif : toutes les données présentées comme provisoires lors du premier examen doivent être ici finalisées : essentiellement plan de financement et devis fermes, contrats des interprètes, techniciens, de coproduction et d'assurance signés. A l'issue de cet examen, si les données de production sont acceptées, il est procédé à la signature du contrat avec le producteur.

B) Procédure concernant les programmes télévisuels.

La procédure d'examen dans le cadre d'un programme télévisuel peut ne comporter qu'une seule phase.

Le délai de présentation d'un programme télévisuel est également de douze mois à dater de la notification officielle de la promesse d'aide au producteur.

En plus des types de documents déjà cités pour les longs métrages, la Cellule Technique vérifie, dans ce cas, la participation d'une ou plusieurs chaînes de télévision, à hauteur de 15 (quinze) % minimum du budget global de production.

C) Remarque.

Les promesses d'aide relatives aux projets qui n'ont pas obtenu l'un ou l'autre agrément dans les délais prescrits sont automatiquement annulées.

REMARQUES IMPORTANTES

- 1) Dans les deux cas A et B, et au plus tard à la réception de la notification d'aide, le producteur est invité à fournir à l'Administration un relevé d'identité bancaire reprenant les coordonnées précises de la maison de production ainsi que le numéro de compte sur lequel devrait être liquidée l'aide accordée, après passage(s) de l'agrément.
- 2) De même, chaque producteur présentant un projet à l'agrément doit remettre à l'Administration une copie des derniers comptes annuels tels que déposés légalement au siège de la Banque Nationale de Belgique qui correspond au greffe du Tribunal de Commerce où l'entreprise de production est immatriculée.

De plus, pour ces entreprises commerciales ainsi que celles dont c'est le premier exercice, il est demandé une situation comptable (une copie de la balance des comptes de la comptabilité, du bilan et du compte de résultat) qui ne date pas de plus de trois mois au moment du dépôt du dossier au secrétariat de la Cellule technique.

En ce qui concerne les ASBL, une situation comptable de l'année écoulée accompagnée du Bilan est nécessaire à l'examen technique.

- 3) Enfin, il est souligné que les documents relatifs au passage de l'agrément définitif pour les longs métrages (dernières données techniques, artistiques et financières), tout comme ceux qui concernent les projets télévisuels, doivent être présentés à l'Administration de l'Audiovisuel au plus tard trente (30) jours avant le début des prises de vues.

- 4) Le producteur vient personnellement présenter son projet aux membres de la cellule technique. Le calendrier des réunions est fixé annuellement. L'ordre du jour détaillé est envoyé aux intéressés une dizaine de jours avant chaque réunion.

Composition

Administration

Pascale JOYEUX, Véronique PACCO, Emmanuel ROLAND

Inspection des Finances

Marianne ZEEGERS

Organisations syndicales

Jacques BOURGAUX, Michel HENDRICKX

Expertise

Tom COENE

Le groupe d'agrément s'est réuni à douze reprises en 2000, et a étudié nonante-neuf dossiers.

Renseignements complémentaires : Emmanuel ROLAND,
Secrétariat de la Cellule technique.
Tél. : 02/413.22.31

Conditions générales des contrats d'aide à la production (cinéma - oeuvre télévisuelle)

**Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
Communauté française de Belgique**

CINEMA - OEUVRE TELEVISUELLE

CONTRAT D'AIDE A LA PRODUCTION

CONDITIONS GENERALES

ARTICLE 1 - GENERALITES

Il est de convention expresse que le producteur se conforme aux exigences légales ou conventionnelles en matière de rémunération, d'horaire de travail et d'avantages divers en ce qui concerne le personnel employé ou ouvrier qu'il engage en cours d'élaboration du FILM ou du TELEFILM.

ARTICLE 2 - DROITS D'AUTEUR

Il appartient au producteur d'acquérir les droits nécessaires à la production du FILM ou du TELEFILM auprès des auteurs ou co-auteurs, en vue d'obtenir leur autorisation de tirer de leur oeuvre un FILM ou un TELEFILM, d'en faire une production cinématographique ou télévisuelle et de le distribuer tant en version originale qu'en langue étrangère.

Le producteur fera en sorte que la concession ou cession de droits qu'il aura obtenue, conformément à l'alinéa qui précède, soit d'une durée permettant une pleine exploitation du produit, à partir du tirage de la première copie standard du FILM ou du TELEFILM.

ARTICLE 3 - DELAIS D'EXECUTION

1. Le scénario de référence pour le tournage est communiqué en deux exemplaires à la Communauté française, avant le début des prises de vues.
2. Il en est de même de la distribution des rôles, de la composition de l'équipe technique, du devis avant tournage et du plan de financement.
3. Toute modification substantielle apportée aux documents visés aux points 1 et 2 ci-avant devra être communiquée à la Communauté française immédiatement. La Communauté française pourra marquer son opposition dûment motivée au plus tard dans les quinze jours de la réception de la modification.
4. Le FILM ou le TELEFILM sera présenté à la Communauté française pour vision avant toute projection publique, et ce sans préjudice des délais de livraison prévus à l'article A des conditions particulières de la présente convention.

ARTICLE 4 - AIDE FINANCIERE - BUDGET

Le montant de l'aide de la Communauté française mentionnée à l'article B des conditions particulières de la présente convention sera remboursé par une participation à l'ensemble des recettes nettes du FILM ou du TELEFILM obtenues par la diffusion du FILM ou du TELEFILM tant en Belgique qu'à l'étranger selon les modalités prévues ci-après.

Aucune restriction d'aucune sorte ne peut être apportée à ce principe par quelque contrat ou clause contracté ou signé par le producteur avant ou après signature du contrat d'aide à la production.

ARTICLE 5 - DEFINITION RECETTES NETTES

Par recette nettes, il y a lieu d'entendre :

A. BELGIQUE

Les sommes revenant au producteur belge signataire provenant en aval de la cession des droits et de la distribution et/ou de la vente de tous les droits sur le FILM ou le TELEFILM, après déduction des charges définitivement engagées provenant :

1. de la commission de distribution;
2. du coût du tirage des copies, des interpositifs, des contretypes du FILM ou du TELEFILM, du film-annonce, du sous-titrage en langue néerlandaise, des frais de contrôle et des droits d'exécution publique des oeuvres des auteurs;
3. des frais publicitaires de lancement et de promotion du FILM ou du TELEFILM supportés par le producteur :
 - tels qu'ils résultent du contrat de distribution et des comptes d'exploitation;
 - tels qu'engagés, de façon générale, par le producteur dans le cadre d'un budget de promotion, à condition qu'il ait été communiqué préalablement à la Communauté française;
4. des taxes payées aux pouvoirs publics pour l'exploitation du FILM ou du TELEFILM par le producteur et, de façon générale, les charges de l'exploitation se retrouvant sur le bordereau de distribution, tels que le coût de présentation aux organismes de contrôle, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du FILM ou du TELEFILM, les frais de transports afférents à l'ensemble de l'opération, et de façon générale, toute la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;
5. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur) occasionnés au producteur par le FILM ou le TELEFILM, tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteur, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteur(s), bailleurs de fonds et, de façon générale, tous litiges quelconques concernant le FILM ou le TELEFILM, pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui serait avancée ou payée par le producteur, sauf s'il est établi que ces condamnations sont la conséquence d'une faute lourde ou dol du producteur;
6. en ce qui concerne les films uniquement, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du FILM et de ses utilisations, fixés à un pourcentage de 0,80 % de la recette brute salle.

B. ETRANGER

Les recettes réservées au producteur belge et revenant à celui-ci.

Les sommes provenant de la cession des droits de la distribution et/ou de la vente de tous droits sur le FILM ou le TELEFILM, après déduction des charges définitivement engagées, provenant :

1. de la commission de vente décomptée au taux fixé dans les contrats sans toutefois que ces taux puissent excéder :
 - 20 % pour les ventes - cinéma
 - 35 % pour les ventes - télévision;
 Si la Commission est plus importante que précisée, elle est soumise à l'accord de la cellule technique.
2. de la Commission de distribution;
3. du coût du tirage des copies, des contretypes du film-annonce, des frais de doublage, du sous-titrage, de présentation aux organismes de censure et de contrôle, des taxes, des frais administratifs pour le contrôle des recettes et autres rentrées du FILM ou du TELEFILM et de ses utilisations, les frais de transports afférents à l'ensemble des actes et opérations énumérées ci-avant, les frais de contrôle et les droits d'exécution publique de la musique du FILM ou du TELEFILM pour la part de ces coûts, frais, taxes et droits incombant au producteur;
4. des frais publicitaires du producteur pour le lancement du FILM ou du TELEFILM;
5. des impôts indirects, droits d'entrée et de sortie payés aux Pouvoirs publics par le producteur pour l'exploitation, la cession de toutes ou parties des droits, le transport du FILM ou du TELEFILM;
6. des frais de justice et les frais y afférents (tels que les frais administratifs du producteur), occasionnés au producteur par le FILM ou le TELEFILM tels les frais de recouvrement des créances, les litiges concernant les droits d'auteurs, les marques, les litiges avec les techniciens, acteurs, fournisseurs, sous-traitants, transporteurs, co-producteurs, bailleurs de fonds et, de façon générale, tout litige quelconque concernant le FILM ou le TELEFILM pour la partie des frais, indemnités, honoraires et condamnations qui seraient avancés ou payés par le producteur, sauf faute lourde ou dol du producteur; Le pourcentage revenant aux films de complément de programme ne pourra excéder 7 % (sept pour cent) de la recette brute "distributeur" réalisée par l'ensemble du programme complet.

ARTICLE 6 - REMBOURSEMENT DE L'AIDE FINANCIERE

La part de la Communauté française est calculée au prorata de sa mise dans la part du producteur belge signataire du contrat et reprise au plan de financement et au plan de répartition des recettes acceptés par les parties et figurant en annexe.

Le remboursement de la part de la Communauté française se fait au premier franc des recettes nettes part producteur à hauteur de 200% et selon les modalités suivantes :

- 50% de la part de la Communauté française jusqu'à un plafond de 100%
- au-delà des 100%, 25% de la mise jusqu'à un plafond de 200%.

ARTICLE 7 - COMMUNICATION ET PAIEMENT DES RECETTES

Pendant la première année de diffusion, le producteur communiquera tous les six mois, c'est à dire le 31 janvier et le 31 juillet, à la Communauté française un relevé mentionnant séparément et en détail :

- a) les montants qui lui reviennent;
- b) les sommes réellement perçues;
- c) les dépenses qui lui incombent;
- d) les montants des factures contestées;
- e) les copies des contrats de vente et de distribution;
- f) le paiement effectif des participations et des rémunérations différées des techniciens, vedettes et interprètes.

Après la première année, le producteur communiquera cette information le 31 janvier de chaque année.

A défaut de communiquer cette information au plus tard aux dates indiquées et après mise en demeure par lettre recommandée restée sans effet dans les 15 jours ouvrables, le producteur sera déchu de tous ses droits sur le présent contrat, l'aide financière accordée (sous déduction des sommes remboursées) devenant exigible dans sa totalité.

Les montants remboursés par le producteur au rythme de ses rentrées - au moins semestriellement pour les 28/2 et 31/8 de chaque année au plus tard et après communication des renseignements prévus dans le présent article - doivent être versés au compte n° 091-2111020-38.

ARTICLE 8 - CONTROLE

1. Une comptabilité relative au FILM ou au TELEFILM sera tenue par le producteur durant toute la durée des droits de celui-ci sur le FILM ou le TELEFILM.
2. La Communauté française peut, à tout moment, faire contrôler les conditions de distribution du FILM ou du TELEFILM visé par la convention particulière d'aide à la production. Le producteur est tenu de présenter sur simple requête des fonctionnaires ou experts mandatés à cet effet, tous les livres, registres et dossiers concernant les recettes et dépenses qui ont uniquement trait à l'exécution de cette convention.
3. La Communauté française peut demander au producteur de communiquer à tout moment le bilan et le compte de résultats de la société qu'il représente.

ARTICLE 9 - ARRET DU TOURNAGE

1. En cas d'arrêt des activités pour cause de force majeure (grève, insurrection, intempéries prolongées, empêchant tournage extérieur, incendie), l'ensemble des délais d'exécution est prorogé pour la durée de l'arrêt. Chaque cas de force majeure et la date de la reprise du travail doivent être portés par lettre recommandée, à la connaissance de la Communauté française.
2. Si un arrêt des activités pour cause de faute du producteur devait durer plus de trois mois, la Communauté française, après mise en demeure adressée au producteur de reprendre ses activités, restée sans réponse dans les quinze jours, a le droit de résilier la présente convention dans les conditions de l'article 17 ci-après.

ARTICLE 10 - DEPOT DU NEGATIF

Le matériel de tirage sera entreposé dans un lieu approprié désigné de commun accord entre les parties.

ARTICLE 11 - ASSURANCES

1. Le producteur du FILM ou du TELEFILM souscrit une assurance tous risques qui couvre le négatif original et la bande sonore dès le premier jour des prises de vue jusqu'à la livraison de la copie à la Communauté française. Il transmettra, au plus tard 15 jours après le début des prises de vue, une copie de cette police d'assurance à la Communauté française, avec preuve de l'acquittement des primes, ou accords de crédits dûment signés.
2. Le producteur doit, en outre, se conformer à la législation belge et aux accords internationaux en matière d'assurance, d'accidents du travail et sur le chemin du et vers le travail, pour ce qui concerne les travailleurs du film soumis à la législation belge.
3. En outre, il doit couvrir, au cours de la période des prises de vues, sa responsabilité civile à l'égard des tiers, en cas d'accidents corporels et/ou matériels, y compris ceux provoqués par incendie ou explosion. La Communauté française ne peut être tenue, en aucun cas, pour responsable de ces accidents.
4. La Communauté française paie la prime d'assurance pour la valeur négatif contre tous les risques du tirage des copies destinées à la Communauté française.

ARTICLE 12 - ACCES AUX ATELIERS, LABORATOIRES ...

1. Un délégué de la Communauté française pourra avoir accès aux ateliers, laboratoires, studios, etc... à n'importe quel moment. Toutefois, le producteur devra en être averti afin de lui permettre de faire accompagner ledit délégué par une personne de son choix.

2. Le producteur et ses collaborateurs seront, par ailleurs, tenus de fournir à la Communauté française ou à son délégué tous les renseignements requis de quelque ordre qu'ils soient ou susceptibles de permettre ou de faciliter le contrôle de l'exécution du présent contrat.

ARTICLE 13 - COPIE - DISTRIBUTION NON COMMERCIALE

1. Le producteur s'engage à livrer à la Communauté française :
 - a) trois exemplaires du matériel de promotion : affiche, dépliant, photo, bande sonore (CD), etc...;
 - b) deux copies strictement neuves du FILM ou du TELEFILM : une sur support standard d'exploitation (16 ou 35mm pour les films, Betacam pour les téléfilms) une autre sur support vidéo (Betacam, U-Matic ou VHS), immédiatement après achèvement du FILM ou du TELEFILM et, au plus tard, dans les six mois de cet achèvement;
 - c) aux frais de la Communauté française et au tarif en vigueur, des copies supplémentaires sur le support que la Communauté française juge utile en fonction des droits acquis et définis par le présent contrat ainsi que tout le matériel de promotion complémentaire.
2. La Communauté française ne pourra toutefois présenter le FILM ou le TELEFILM que dans le cadre d'activités non lucratives patronnées par la Communauté française à l'occasion de la promotion de la culture belge de langue française en Belgique, à l'étranger, avec l'accord écrit du producteur. Le désaccord éventuel du producteur devra être motivé.

ARTICLE 14 - FESTIVALS INTERNATIONAUX

Le producteur accepte, dès à présent, si la demande lui en est faite par écrit par la Communauté française, de présenter le FILM ou le TELEFILM à des Festivals internationaux ou à la Maison Wallonie-Bruxelles à Paris, à moins que l'époque ou le lieu du festival considéré ne soient contraires aux intérêts légitimes du/des producteur(s) et du réalisateur.

ARTICLE 15 - MARCHES

1. Le producteur accepte que la Communauté française présente le FILM ou le TELEFILM à l'occasion de Marchés du film tels que Monte-Carlo, Cannes, Berlin, etc...
2. Cette présentation se fera à travers la structure de WALLONIE-BRUXELLES-IMAGES. Il est cependant entendu que sauf accord particulier du producteur, Wallonie-Bruxelles-Images ne négociera pas de ventes proprement dites, mais mettra en rapport les acquéreurs éventuels avec le producteur ou ses mandants.

3. Dans cette optique, le producteur mettra à la disposition de la Communauté française les moyens déjà cités, c'est-à-dire :
 - a) - le film ou des extraits de celui-ci (selon le cas) sur support pellicule ou vidéo;
N.B. : S'il y a un vendeur international qui est responsable des ventes, la structure Wallonie-Bruxelles-Images ne montrera que des extraits du film, et de toutes manières en accord avec ce vendeur s'il est présent au marché.
 - b) - la bande annonce du film;
 - c) - les photos;
 - d) - les dépliants;
 - e) - les affiches.

ARTICLE 16 - PUBLICITE

1. Le nom de la Communauté française de Belgique sera cité de la façon suivante : "produit avec l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, et des télédiffuseurs wallons", au même titre que le producteur ou co-producteur éventuel, dans des caractères identiques, à l'occasion de toute publicité (tant en Belgique que dans le pays du co-producteur éventuel), de lancement de diffusion ou de promotion du FILM ou du TELEFILM.
2. Cette publicité est requise, en particulier, sur les génériques de début et de fin du FILM ou du TELEFILM, sur les affiches et les placards, dans les communications diffusées dans les journaux corporatifs, hebdomadaires et quotidiens, dans le "press book" ainsi que sur les cartes d'invitation aux projections de lancement, les dossiers de "presse" des conférences de presse, dans les interviews des réalisateurs et producteurs et ce tant en Belgique que dans l'éventuel pays co-producteur.
3. Le producteur s'engage à proposer cette clause de publicité à toutes les firmes qui distribueront et éditeront le FILM ou le TELEFILM dans les autres pays.

ARTICLE 17 - ANNULATION DE LA CONVENTION

Sans préjudice de toute action en dommages et intérêts et, sauf cas de force majeure, le remboursement des avances accordées par la Communauté française devient exigible de plein droit, 15 jours ouvrables après mise en demeure du producteur, par pli recommandé, et ce,

- outre, d'une part, les cas déjà prévus dans la convention, à savoir :
 - a) si les justifications et renseignements fournis par le producteur et les déclarations faites aux termes de la présente convention s'avèrent faux en tout ou en partie;
 - b) si les droits consentis à la Communauté française par la présente convention sont primés par d'autres droits précédemment accordés ou sont remis en cause par des actes ultérieurs;
 - c) si le producteur ne respecte pas les engagements qu'il a pris quant aux délais d'exécution prévus à l'article 3;

- d'autre part :

1. si la déclaration des recettes visées par l'article 7 ci-avant n'est pas faite dans les délais prescrits;
2. si les contrats de distribution et de vente en Belgique et à l'étranger laissent apparaître des montants nettement inférieurs à la cotation d'usage du film belge sauf justification acceptée par la Communauté française.

Tant que la situation n'est pas régularisée, aucun dossier du producteur ne sera pris en considération.

ARTICLE 18 - CORRESPONDANCE - RELATIONS COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias est chargé de la mise en oeuvre de ce contrat et est compétent en la matière.

Toute correspondance doit être envoyée au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique, Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias, 4ème étage, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

La livraison des copies sera effectuée à cette même adresse.

Productions

aidées par la Communauté
française de Belgique
depuis 1990

LONGS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINES

En 1990

- Monsieur	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- Impasse de la Vignette	Anne-Marie Etienne	(Keysman Production)
- Babylone	Manu Bonmariage	(Azimut Production)
- Cantique des Pierres	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Boom Boom	Rosa Verges	(Lamy Films)
- Tumultes	Bertrand Van Effenterre	(Paradise Films)
- Babel (1ère partie)	Boris Lehman	(Paradise Films)
- La veillée	Samy Pavel	(Keysman Production)
- Un type bien	Laurent Benegui	(Keysman Production)
- Bandini	Dominique Deruddere	(Dusk Motion Picture)

En 1991

- Hors la vie	Maroun Bagdadi	(Lamy Films)
- Toto le héros	Jaco Van Dormael	(Iblis Films)
- Nuit et Jour	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Blanval	Michel Mees	(Zenab Films et RTBF)
- L'année de l'Eveil	Gérard Corbiau	(K2)
- Krapatchouk	Enrique Gabriel Lipschutz	(Keysman Production)
- Sur la terre comme au ciel	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Sans un cri	Jeanne Labrune	(Zenab Films)

En 1992

- Les sept péchés capitaux	Collectif de réalisation	(A.A. Les films belges)
- Pardon Cupidon	Marie Mandy	(Amazon Films)
- Abracadabra	Harry Cleven	(P.D.G. and Partners)
- Aline	Carole Laganière	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Parfois trop d'amour	Lucas Belvaux	(Films de la Drève)
- C'est arrivé près de chez vous	Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde	(Artistes Anonymes)
- Babel (2ème partie)	Boris Lehman	(Dovfilms)
- La Sévillane	Jean-Philippe Toussaint	(Les Films de l'Etang)
- Daens	Stijn Coninx	(Favourite Films)
- Je pense à vous	Luc et Jean-Pierre Dardenne	(Dérives s.c.)

En 1993

- Marie	Marian Handwerker	(Saga Film)
- Just friends	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrose)
- Le fils du requin	Agnès Merlet	(Saga Film)
- Faut-il aimer Mathilde ?	Edwin Bailey	(Paradise Films)
- Je m'appelle Victor	Guy Jacques	(PDG and Partners)
- L'instinct de l'ange	Richard Dembo	(Zénab)
- L'ordre du jour	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Métisse	Mathieu Kassovitz	(Nomad Films)
- Le Moulin de Daudet	Samy Pavel	(Keystman Production)
- L'Escadron	Juliusz Macholski	(Keystman Production)
- Mina Tannenbaum	Martine Dugowson	(Les Films de l'Etang)

En 1994

- Taxandria	Raoul Servais	(Iblis Films)
- Farinelli	Gérard Corbiau	(K2)
- Dieu sait quoi	Jean-Daniel Pollet	(Film 18)
- Hey stranger	Peter Woditsch	(Sophimages)
- Le joueur de violon	Charlie Van Damme	(PDG and Partners)
- Loin des barbares	Liria Bégéja	(Prima Vista)
- La partie d'échecs	Yves Hanchar	(Les Films de l'Etang)
- Tango Tango	Frans Buyens	(Films Lyda)
- La vie sexuelle des belges	Jan Bucquoy	(Transatlantic Films)

En 1995

- A perte de vue	Emile Degelin	(Simple Production)
- Between the devil and the deep blue sea	Marion Hänsel	(Man's Films)
- Black Dju	Pol Cruchten	(Saga Film)
- Bye - Bye	Karim Dridi	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Conte des trois diamants	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- Ilheu de contenda	Léao Lopes	(Saga Film)
- Le nez au vent	Dominique Guerrier	(Man's Films)
- Made in Belgium	Paul Geens et Marc Lobet	(Salammbô)
- Un bruit qui rend fou	Dimitri Declercq et Alain Robbe-Grillet	(Nomad Films)
- Un divan à New York	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Un été à la Goulette	Férid Boughedir	(Lamy Films)

En 1996

- | | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| - Le huitième jour | Jaco Van Dormael | (Home Made Films) |
| - La promesse | Jean-Pierre et Luc Dardenne | (Les Films du Fleuve) |
| - Salut cousin ! | Merzak Allouache | (Artémis Productions) |
| - C'est pour la bonne cause | Jacques Fansten | (DDD 1867) |
| - La sicilia | Luc Pien | (Entre chien et loup) |
| - C'est la tangente que
je préfère | Charlotte Silvera | (Banana Films) |
| - Camping Cosmos | Jan Bucquoy | (Transatlantic Films) |

En 1997

- | | | |
|--|--|--------------------------------------|
| - Attaville | Gérald Caldéron | (Image Création) |
| - Clandestins | Denis Chouinard et
Nicolas Wadimoff | (Morgane Films) |
| - Combat de fauves | Benoît Lamy | (Lamy Films) |
| - Elles | Luis Galvao Teles | (Artémis Productions) |
| - Gaston's War | Robbe De Hert | (Era Films) |
| - Licht | Stijn Coninx | (Favourite Films) |
| - Ma vie en rose | Alain Berliner | (WFE) |
| - Peccato | Manuel Gomez | (Alexis Films) |
| - Pour toujours | Eric Pauwels | (Atelier Ulrike) |
| - Un beau soir après
la guerre | Rithy Panh | (CMC) (Eurimages) |
| - Barracuda | Philippe Haim | (Era Films) (Eurimages) |
| - Ca ne se refuse pas | Eric Woreth | (Saga Film) (Eurimages) |
| - The Commissioner | Georges Sluizer | (Saga Film) (Eurimages) |
| - Isla Negra | Cecilia Bartolome | (Era Films) (Eurimages) |
| - O Testamento do
Senhor Napumoceno | Francisco Maniso | (Cobra Films) (Eurimages) |
| - Le plaisir et ses petits tracas | Nicolas Boukhrief | (Artémis Productions)
(Eurimages) |

En 1998

- | | | |
|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------|
| - Max et Bobo | Frédéric Fonteyne | (Artémis Productions) |
| - Pièce d'identité | Mweze Ngangura | (Films du Sud) |
| - La patinoire | Jean-Philippe Toussaint | (Les Films de l'Etang) |
| - The Quarry | Marion Hänsel | (Man's Films) |
| - Les Exclus
(Chacun pour soi) | Bruno Bontzolakis | (La Boîte,...Production) |
| - Train de vie | Radu Mihaileanu | (ZI A Production) |
| - Guerre dans le Haut-Pays | Francis Reusser | (Saga Film) |
| - La capitale du monde | Eric Barbier | (Les Films de l'Etang) |
| - Je suis vivante et
je vous aime | Roger Kahane | (To do Today) |
| - Vivre au paradis | Bourlem Guerdjou | (WFE) |
| - Kirikou et la sorcière | Michel Ocelot | (Odec Kid Cartoons) |
| - Le Nain rouge | Yvan Lemoine | (AA Les Films beiges) |

En 1999

- Le Ballon	Dany Deprez	(Escapade)
- Mobutu, Roi du Zaïre	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Un spécialiste	Eyal Sivan	(Image Création)
- Le dernier plan	Benoît Peeters	(Les Piérides)
- Les convoyeurs attendent	Benoît Mariage	(K2)
- Un hiver au bout du monde	Can Togay	(Magellan Production)
- Rosetta	Luc et Jean-Pierre Dardenne	(Films du Fleuve)
- Une liaison pornographique	Frédéric Fonteyne	(Artémis Productions)
- Pourquoi se marier le jour de la fin du monde	Harry Cleven	(Artémis Productions)
- Les Siestes grenadines	Mahmoud Ben Mahmoud	(Films du Fleuve)
- Petite conversation familiale	Hélène Lapiower	(Paradise Films)

En 2000

- Le pressentiment	Alex Stockman	(Corridor)
- Presque rien	Sébastien Lifshitz	(Man's Films)
- Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ?	Chris Vander Stappen	(Banana Films)
- Ali Zaoua	Nabil Ayouch	(Alexis Films)
- Le roi danse	Gérard Corbiau	(K2)
- Pleure pas Germaine	Alain de Halleux	(Aligator Film)
- Thomas est amoureux	Pierre-Paul Renders	(Entre Chien et Loup)
- Lumumba	Raoul Peck	(Entre Chien et Loup)
- L'amour en suspens	Herman Van Eyken	(Alice in Wonderland)
- Osveta	Jan Hintjens	(Aligator Film)
- En vacances	Yves Hanchar	(Les Films de l'Etang)
- Fragments de vie	François L. Woukoache	(PBC Pictures)
- Princesses	Sylvie Verheyde	(Artémis Productions)
- Regarde-moi	Frédéric Sojcher	(Prima Vista)
- Wild Blue	Thierry Knauff	(Productions du Sablier)
- La devinière	Benoît Dervaux	(Les Films du Fleuve)

COURTS METRAGES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE TERMINES

En 1990

- La mort d'un roi fou	G. Lejeune et Cl. Renard	
- Casino	G. Bauwens	(Banana Split)
- Portrait d'actrice	P. Iratni	(Films du Chatelain)
- Week-End	S. Carpiaux	(Banana Split)
- Le plongeur	B. Emsens	(Prima Vista)
- Petit conte nègre	T. Boriello	(AJC)
- Cambriole	L. Jaoui	(AJC)
- Zipo	Ch. Fraipont	(Ze Films)
- Téléphone sans film	J.L. Goossens et D. Verbeek	(Production Team)
- Les pierres du mal	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Les clous de Rosalie	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Les effaceurs	G. Frydman	(Alfred)
- Ainsi va l'amour	L. Van Keerberghen	(Fiction SC)
- Encolure 42	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Invidia	M. Gomez	(MGV)

En 1991

- Anton Webern	T. Knauff	(Productions du Sablier)
- Un peu de fièvre	C. Pazienza	(Qwazi Qwazi Films)
- Le jour du chat	A. Berliner	(A.J.C.)
- Erps Kwerps	J.C. Adelin	(Les Films de l'Etang)
- Demain est un autre jour	D. Catti	(Man's Films)
- Margot et le Génie	B. Thiriart	(F3)
- La nuit les poissons sont rouges	Zl. Rousseva	(Irezumi)
- Je t'aime comme un fou	Th. de Thier	(A.J.C.)
- Deux ramoneurs chez une cantatrice	Michel Cauléa	(A.J.C.)
- Pensées et visions d'une tête coupée	O. Smolders	(Scarabée)
- Eperdument oui	N. Borgeat	(A.J.C.)
- La philosophie dans le boudoir	O. Smolders	(Scarabée)
- La sensation	M. Poutte	(Qwazi Qwazi Films)
- Viva Belgica	F. Dumont	(A.J.C.)
- Sirène	H. Cleven	(A.J.C.)

En 1992

- La noyée de la roche noire	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Le Musée	B. Emsens	(Prima Vista)
- Superbia	M. Gomez	(M.G.V.)
- La découverte inattendue	F. Schulten et B. Peeters	(Urbicande)
- Belles manières	Sisto Nigro	(Dérives)
- Grillages	J-R Hardy	(Essel Films)
- Heureux comme avec une femme	J. Finster	(Amafilm)
- Le rire de Simon	G. Lefèvre	(Saga Films)
- Café bleu	Th. Barbier	(A.J.C.)
- W.C.	Ph. Blasband	(Comme un essaim)
- Cerise	E. Visneyi	(Graphoui)
- Et voilà le travail	S. Olivier	(Comme un essaim)
- Le jardin d'Eden	J. Frey	(Le train des rêves)
- Le concert	S. Brunett	(Prima Vista)

En 1993

- Le voleur de cirque	S. Aubier et V. Patar	(Pic Pic André)
- Cave Canem	M. Rutsaert et A. Mortelmans	(Graphoui)
- Moï den O	M. Poutte	(Qwazi Qwazi Film)
- Ceux du hasard	A. Chandelle	(AJC)
- La dame dans le tram	J-P Laroche	(Nota Bene)
- The motorcycle girl	S. Carpiaux	(To do Today)
- Bob le déplorable	F. Fonteyne	(Artémis Media)
- Le trieur	P. Boon et L. Brandenbourger	(Alexis Films)
- Rose	A. Berliner	(W.F.E.)
- Camion	T. Cheysson	(Simple Production)
- Le coq au vin	C. Reichert	(Saga Films)
- Correspondance	D. Wittorski	(Polichinelle)
- Balthazar	C. Fraipont	(Ze Films)
- De retour	G. Cioni	(Qwazi Qwazi Film)
- Mon papa d'Amérique	D. Hiquet	(Oeuvre 7)
- Pêcheurs à cheval	M-A Roudil	(Qwazi Qwazi Film)
- Shadow Boxing	S. Streker	(Saga Film)
- Le rêve de l'autre	Nacho Carranza	(Salamambo)
- Gbanga-Tita	T. Knauff	(Productions du Sablier)

En 1994

- Le pendule de Madame Foucault	J-M Vervoort	(Pandora productions)
- Merci Cupidon	Abel et Gordon	(Courage mon amour)
- Centaur Blues	D. Hermans	(Banana Split)
- La méprise	P. Elhem	(Alexis Films)
- Bonjour	G. Malandrin	(A.J.C.)
- Léon G	A. Chandelle et J-F Schlicklin	(Saga Films)
- Ombres et Lumières	S. Brunett	(Prima Vista)
- Le petit rouge	M. Gomez	(Alexis Films & MGTV)
- Caisse express	T. de Thier	(A.J.C.)
- Etrangetés du soir	C. Montondo	(Lux Fugit Film)
- L'insaisissable	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Paul (un portrait)	J. Warnant	(A.J.C.)
- Procession et caetera	E. Ledune	(A.J.C.)
- Cérémonie	Y. Cantraine	(A.J.C.)
- Herman le gangster	M. Doyen	(A.J.C.)
- Violette	A. Stockman	(A.J.C.)
- Luc et Marie, le film	P. Boon et L. Brandenbourger	(Artémis Productions)
- John	G. Mersch	(Artémis Productions)
- Seul au sommet	T. Dory	(Mona Lisa Films)
- Babiroussa	V. Patar	(Pic Pic Production)
- Charles et Félicien	C. François	(Salamambo)

En 1995

- Dans l'ombre des sapins	Vincent Merveille	(Entre chien et loup)
- L'insoupçonnable univers de Josiane	Martine Doyen	(Alexis Films)
- La lune trouble	Jean-Charles L'ami	(To Do Today)
- La petite graine	Michel Vereecken	(Nota Bene)
- Le réveil	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrose)
- Les enfants modèles	Stéphane Xhrouet	(Prima Vista)
- Mathilde, la femme de Pierre	Stéphan Streker	(MG Productions/ Let's Go Productions)
- Nicky the stripper	Marco Laguna	(Arizona Films/ MG Productions)
- Sarajevo	Stjepan Mihaljevic	(Graphoui)
- Scènes d'amour en Bavière	Serge Elleinstein	(Z.I. & A)
- Snuff Movie	Olivier Van Hoofstadt	(Arizona Films)
- Vroum, Vroum	Frédéric Sojcher	(Les Films du Possible)
- Vacances	Inès Rabadan	(A.J.C.)
- La comédie qui pleure	Sandrine Willems	(Lux Fugit Film)
- Bruegel est japonais	Marc Lobet	(Salamambo)

En 1996

- Arn et Lena	Denis Delcampe	(Need Productions)
- Ira	Manuel Gomez	(Alexis Films)
- L'insomnie pastorale	Cécilia Marreiros-Marum	(Lux Fugit Film)
- La soupe sans lard	Willy Kempeneers	(Studio Kemp)
- Le temps d'un soufflé	Kita Bauchet	(Lux Fugit Film)
- Une chambre pour la nuit	Philippe Elhem	(Alexis Films)
- Une dernière vision d'Hugo Van Der Goes	Dominique Lohlé	(Lux Fugit Film)
- Jeux de miroir	Tania Botéva-Malo	(Sol Ange)
- La bague	Samy Brunett	(Blue in Green)
- Ne vous inquiétez pas, Marie-Thérèse	Alain Brunard	(To Do Today)

En 1997

- Anouk et les autres	Alexandra Milgrom	(Banana Films)
- La carte postale	Vivian Gofette	(K2)
- C'est l'amour qui passe	Aurélien Bodinaux	(Escapade Production)
- Doucement	Jacques Decrop	(Artémis Productions)
- Dix formules pour conjurer le diable	Jan Vromman	(Les Films du Tournesol)
- Des routes	Elie Rabinovitch et Stéphane Manzone	(Art Symbols Productions)
- Eau	Dominique Standaert	(Executive Production)
- Fragile	Daniel Wiroth	(La Boîte... Productions)
- In mortem	Daniel Cooreman	(Alexis Films)
- La trajectoire oblique	Dominique Lohlé	(La Boîte... Productions)
- Rosita	Dominique Abel et Fiona Gordon	(Courage mon Amour)
- Palmyra	Tatiana de Perlinghi	(Alexis Films)
- Les Professionnels	Daniel Cooreman	(Alexis Films)
- Noël au balcon	Martine Doyen	(Artémis Productions)
- Le signaleur	Benoît Mariage	(K2)

En 1998

- Moon	Dirk Hendrik et Matthew Stokes	(Maquette asbl)
- Le ballon de rouge (Fragile)	Daniel Wiroth	(La Boîte ,...Production)
- Vie et mort d'un instant d'ivresse	Lydia Vereecke	(La Boîte ,...Production)
- Ketchup	Manu Coeman et Yvan Goldschmidt	(Double Act Productions)
- Les Baltus au cirque	Stéphane Aubier	(Pic Pic André Prod.)
- La fête des mères	Chris Vander Stappen	(Banana Films)
- Pas de stress	Jean-Luc Goossens	(Banana Films)

- Tempus Fugit	Stéphane Carpiaux	(Banana Films)
- Ma vie avec Baptiste	Yves cantraine	(Need Productions)
- Surveiller les tortues	Inès Rabadan	(Need Productions)
- Flux et reflux (Des heures sans sommeil)	Ursula Meier	(AJC)
- Big Samuel	Bernard Declercq	(Filma Non Troppo)
- Les pièces à trous	Pierrot de Heusch	(Escapade)
- Papillons de nuit	Raoul Servais	(Anagram)
- L'homme du Sud	Stéphane Xhrouet	(Prima Vista)
- Le chevalier bleu (Arthur)	Guione Leroy	(Keen)
- J'adore le cinéma	Vincent Lanoo-Bourton	(To do today)
- No problemo	Thierry Dory	(Did Guibbels Films)
- Le film dont vous êtes le héros	Pascal Rocteur	(SAB)
- Amphitryon 94	Patrice Bauduinet	(PBC Pictures)
- Le sourire des femmes	Stéphane Vuillet	(Alexis Films)
- Cha cha cha	Philippe Blasband	(Artémis Production)
- La tendresse sur pattes	Sandrine Willems	(Les Piérides)
- Mort à Vignole	Olivier Smolders	(Les Films du Scarabée)
- Le souffle du violon	Michèle Douffet	(Tandem Productions)
- La dinde	Sam Garbaski	(Entre chien et loup)
- Tout baigne	Frédéric Cordier et Michel Van Houcke	(Keystman Production)
En 1999		
- Alter égaux	Sandrine Dryvers	(Latitudes Prod.)
- Victor, coiffeur pour hommes	Gil Bauwens	(Banana Films)
- La nuit, tous les chats sont gris	Micha Wald	(Latitudes Prod.)
- Une nuit de cafard	Jacques Donjean	(La Boîte... Prod.)
- Le planeur	Yves Cantraine	(Need Prod.)
- Quatrième palier	Marie Anne Thunissen	(Tarantula)
- Chronique d'un amour qui dure	Jamel Mokni	(A bout de souffle Prod.)
- Travellinckx	Philippe Lanners	(Latitudes Prod.)
- Le régime de Régine	Patrick Antoine	(Ganesha)
- Enfance	Frédérique Dolphijn	(Eloïse Production)
- La fête du printemps	Coralie Pastor	(Banana Films)
- La promenade de Peter Aerts	Marie-Eve de Grave	(Nota Bene)
- Stand up	Jean-Charles L'Ami	(Kamalalam)
- Quand on est amoureux, c'est merveilleux	Fabrice du Welz	(Todo Films)
- Pic Pic André Shoow "4-1"	Vincent Patar et Stéphane Aubier	(Pic Pic André Prod.)

- Echo	Frédéric Roullier-Gall	(Living Film)
- Les 3 petits popotins	Manuel Gomez	(Alexis Films)
- Divines combines	Luc Bourgois	(To do Today)
- L'héritier	Philippe De Pierpont	(Dérives)
- L'ange et la marionnette	Eric Figon	(Arizona)
- Dago Cassandra	Mark Lagoon	(Sismik)
- Violette au travail	Kita Bauchet	(La Boîte... Prod.)
- Les ballons ne reviennent jamais	Cécilia Marreiros Marum	(La Boîte... Prod.)
- Petite sœur	Catherine Clarinval	(La Boîte... Prod.)
- La ligne	Jean-Philippe Luxen	(Abracadabra)
- Les belles salades	Johan Knudsen	(SAB)
- Bonne Année	Jean-Philippe Laroche	(Nota Bene)
En 2000		
- La télévision	Marc-Olivier Picron	(Abracadabra)
- Chambre froide	Olivier Masset-Depasse	(Alexis Films)
- Walking on the wild side	Dominique Abel	
- Joyeux Noël Rachid	Fiona Gordon	(Courage mon amour)
- Le dernier Rêve	Sam Garbarski	(Entre Chien et Loup)
- Lynda et Nadia	Emmanuel Jespers	(Ezéchiel 47#9)
- Félix	Yasmine Kassari	(Les Films de la Drève)
- Le centre du monde	Jean-Henri Compère	(Ganesha)
- L'écluse	Vivian Goffette	(K2)
- La bonne mesure	Arnaud Demuynck	(La Boîte,... Productions)
des distances	Maurice Amaraggi	(Lux Fugit Film)
- Smiley	David No	(Need Productions)
- Tango Scalpel	Raphaël Dethier	(Need Productions)
- Tous à table	Ursula Meier	(Need Productions)
- Dans le noir	Catherine Libert	(Nota Bene)
- Marco	Fabian Aubry	(Pauline Picture)
- Bon appétit	Jean-Luc Fonck et	
	Patrice Bauduinet	(PBC Pictures)
- Horrible	Jean-Marie Buchet	(PBC Pictures)
- Vie rêvée	Alfredo Diaz Perez	(Qwazi Qwazi Films)
- Deux héros et l'infini	Jean-Claude Adelin	(Tarantula)
- Le fruit défendu	Joël Warnant	(Versus Productions)
- Baby sitting	Isabelle Bocken	(WFE)
- Bzz	Benoît Feroumont	(TMR Productions)
- La fabrique d'ange	Eva Visnyei	(Les images asbl)
- Traces	Patric Jean	(Saga Film)
- Raconte	Guillaume Malandrin	(La Parti Production)
- L'arbre au chien pendu	Olivier Van Malderghem	(Les Films Maelström)
- Barbe Bleue	Collectif	(Zorobabel)

TELEFILMS, PILOTES ET SERIES PRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET TERMINES

En 1990

- Cantique des Pierres	Michel Khleifi	(Sourat Films)
- A Fleur de Terre (doc.)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Je suis fou, je suis sot, je suis méchant - Auto- portrait de James Ensor	Luc de Heusch	(Simple Production) (Film sur l'art)
- Bleu Marine	Jean-Claude Riga	(Saga Films)
- A la recherche du lieu de ma naissance	Boris Lehman	(Dovfilm)
- Sauve qui peut la nuit	Série télévisuelle Collectif	(Centre Vidéo Bruxelles)
- Survivre à Shangaï (doc.)	Diane Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Enetroïka	Gérard Martin	(Parallèles Production)
- Frissons noirs	W. Kempeneers	(Studio Kemp)
- Georges Rémi dit Hergé	Benoît Peeters	(Casterman)
- Nord Express	Rob Rombout	(Paradise Films)
- Polochon	Raymond Burlet	(Kid Cartoons)
- Premier amour	Marie André	(Parallèles Production)
- Belgique Kitch	Richard Olivier	(Olivier Films)

En 1991

- Jeux d'enfants (Doc.)	J.P. Novak	(Parallèles Production)
- Les bouteilles à la mer (Doc.)	François Ducat	(A.J.C.)
- Nylon Blues (Doc.)	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Les murs de sable (Doc.)	Giorgio Serafini	(Zénab)
- Mopio, le souffle d'Angola (Doc.)	Zézé Gamboa	(Saga Films)
- Portrait de groupe avec lunette (Doc.)	Eva Houdova	(Paradise Films)
- Monsieur Almaniak (Série)	Marc-Henri Wajnberg	(Parallèles Production)
- On ne vit qu'une fois (Doc.)	Miel Van Hoogenbemt	(C.B.A.)
- Rêves et Silences (Doc.)	Omar Al Qattan	(Sourat Films)
- Assouan, un haut barrage sur le Nil (Doc.)	Borhane Alaouie	(Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Le voltigeur des baleines (Doc.)	Etienne Verhaegen	(Cinéma Direct)
- Les rives du fleuve (Fict.)	Eric Pauwels	(Ulrike asbl)
- Les Amants d'assises (Doc.)	Manu Bonmariage	(WIP)

En 1992

- Femmes d'Alger (Doc.)	Kamal Dehane	(C.B.A.)
- Avec de l'Italie qui descendrait l'Escaut (Glit-it Alien) (Doc.)	Loredana Bianconi	(Parallèles Production)
- Les petites choses qui font la vie (Doc.)	Bénédicte Liénard	(Verchendor)
- Assia Djebar, entre ombre et lumière (Doc.)	Kamal Dehane	(C.B.A.)
- Zaïre, le cycle du serpent (Doc.)	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Zoolympiques (Série)	Picha	(Pils Films/Aligator)
- Mizike Mama (Doc.)	Violaine de Villers	(Morgane Films)
- Confessions d'une loge (Doc.)	Emmanuel Kamanda	(Artémis Media)
- Le chemin des aigles (Doc.)	Francis Dumont	(Saga Films)
- Tango ya ba Wendo (Doc.)	Mirko Popovitch	(A.J.C.)
- Marcourt ou la mémoire secrète (Doc.)	Francis Dujardin	
- Photo de classes (Doc.)	André Darteville	(Dérives sc)
- Transatlantique - Queen Elizabeth II (Doc.)	Litsa Boudalika	(C.V.B.)
- La souris péremptoire (Doc.)	Rob Rombout	(Nota Bene)
	Monique Quintart	(Cobra Films)

En 1993

- Je n'ai jamais vu de marocaines à vélo (Doc.)	L. Houari et M. Hallouche	(Gsara)
- Mozart Requiem (opera HD)	J. Correa	(Cobra Films)
- Kira (Doc.)	M. André	(Paradise Films)
- Sottovoce (Doc. Fic.)	C. Pazienza	(Qwazi Qwazi Film)
- Ligeti (Doc.)	M. Follin	(Production du Sablier)
- Les derniers Johnnies (Doc.)	J-L Cohen	(Salammbô)
- Chewing-gum (Doc.)	F. Levie	(Sofidoc)
- Les fous du roi (Doc.)	R. Olivier	(Olivier Films)
- Guadalupe Santa Cruz (Doc.)	A. Romus	(Dérives)
- La tête à l'envers (Doc.)	V. de Villers	(Paradise Films)
- Nés parmi les animaux sauvages (Doc.)	E. Verhaegen	(Cinéma Direct)
- Entre nous deux Beyrouth (Doc.)	D. Al Joundi	(Bright Sight Ent.)
- Bruxelles, mise en pièces (Série)	M. Van Hoogenbemt	(C.V.B.)
- L'homme qui marche	Ph.de Pierpont	(Dérives sc)
- Plus haut que 1000 étoiles (Doc.)	Luc Jabon	(Dérives sc.)
- Gilles Ehrmann et la photographie (Doc.)	Patrick Van Antwerpen et B. Haché	(Onyx Product.)

- Chroniques d'un village
Tzotzil (Doc.)
- Souris-souris (animat.)
- La chasse aux loups (Doc.)
- Petit Cyclone I et II (Doc.)

Thierry Zéno
Vincent Montluc
Zlatina Rousseva
Michel Mees

(Zéno Films)
(Sofidoc)
(Sativa Films)
(Salamambo)

En 1994

- Zoocup
- Comme un air de retour
- Le chagrin des belges
- Mortelle amitié
- Souvenirs d'Anvers
- Bichoraï
- Chants de femmes
- L'espoir pour mémoire
- L'homme qui marche
au-dessus des arbres
- John Cassavetes
- La sainteté Stéphane
(1961-1986)
- Les derniers colons
- Françoise Dolto

Picha
Loredana Bianconi
Claude Goretta

(Pils Films)
(Paradise Films)
(Kunst & Kino)
Teff Erhat (Escapade)
(Saga Film)
(Dérives)
(Olivier Films)
(Films de la mémoire)

- Les grandes dames du
Strip-tease
- Le jeu des figures
- L'île noire
- Gigi et Monica
- Rien de réel
- Rue de l'abondance
- Marchienne de vie
- Fin de siècle
- Love Sonnets

M. Urbain
R. Mestdagh

G. Preszow
T. Michel
A. De Mezamat, F. Manceaux
et E. Coronel

F. Levie
C. François
R. Rombout
B. Dervaux
M. Jakar
M-H. Massin
R. Olivier
M. Watelet et S. Zaleski
T. De Mey

(Wannabee)
(Amalgam)

(Cobra Films)
(Films de la Passerelle)
(Productions du Sablier)

(Sofidoc)
(Saga Films)
(Nota Bene)
(Dérives)
(Parallèles Productions)
(Saga Films)
(Olivier Films)
(Paradise Films)
(Eroica ASBL)

En 1995

- Fanny se fait un sang
d'encre
- Les vacances de Maigret
- Asientos
- Back to the roots
- Baka
- Clara et Jeremy
- Algérie, le vol du lion
- Le dossier B.
- Leçon de vie

A. de Halleux
P. Joassin
F. Woukoache
N. Fritz
T. Knauff
F. Hernandez
P. Delattre
W. Leguebe
B. Lehman

(Aligator Films)
(Artémis Films)
(PBC Pictures)
(Salamambo)
(Productions du Sablier)
(Wajnbrose)
(Laura Production)
(Saga Film)
(Dovfilm)

- Toute une vie sur les traces de Belà Bartok	P. Eeckman	(Salamambo)
- Mon pays au matin calme	K. Dehane	(C.B.A.)
- Que tout disparaisse		M. Poutte (Lux Fugit Film)
- Rhodes nostalgie	D. Perelsztejn	(Films de la Mémoire)
- Les amis du plaisir, trente ans après	L. De Heusch	(Simple Production)
- William Z	P. Iratni	(To Do Today)
- J'ai eu dur !	G. Frydman	(Atelier Alfred)
- De bouche à oreille (pilote)	C. Pazienza	(Qwazi Qwazi Film)

En 1996

- Quai n°1	André Buytaers	(Saga Film)
- Les maîtres de l'orge	Jean-Daniel Verhaeghe	(Aligator Films)
- Alice Guy, pionnière du cinéma	Florida Sadki	(Films de la Passerelle)
- Autour de la mort d'un cochon	Bénédicte Emsens	(Paradise Films)
- Noctam-Bulle. La BD a cent ans	Diane Perelsztejn	(Films de la mémoire)
- Bestiaire	Michel Urbain	(Wannabee)
- Le bourgmestre a dit	Marie-Hélène Massin	(Nota Bene)
- Chants de sable et d'étoiles	Nicolas Klotz	(Productions du Sablier)
- Les chercheurs d'or du Liptako	Roch Tran	(ASAP Production)
- Donka, radioscopie d'un hôpital africain	Thierry Michel	(Films de la Passerelle)
- Ecole 27	Szymon Zaleski et Marilyn Watelet	(Paradise Films)
- Femmes-Machines	Marie Anne Thunissen	(Films de la Passerelle)
- Gardes de nuit	Bernard Declercq et Yvan Petit	(Filma Non Troppo)
- Les gens de Migdal	Miel Van Hoogenbemt	(Entre chien et loup)
- Gigi, Monica et Bianca	Yasmina Abdellaoui et Benoît Dervaux	(Dérives)
- Grandeur et miniature de la Bosnie Herzégovine	Emmanuel Jaspers	(To do Today)
- Jean Ziegler, le bonheur d'être suisse	Ana Ruiz	(Morgane Films)
- Maîtresses	Marie-France Collard	(Latitudes Production)
- Marcel Moreau	Michel Jakar	(Kamalalam)
- Moi, Tarzan	François Christophe	(Deep Focus Film)
- Retour en patagonie	Nacho Carranza	(Salamambo)
- Le rêve de Gabriel	Anne Levy-Morelle	(Saga Film)
- Revivre	Violaine de Villers	(Saga Film)
- Rosas danst Rosas	Thierry Demey	(Sophimages)

- La route des zébus	Bernard Crutzen	(Parallèles Production)
- Les rues de Liège - Balade à deux temps (1956-1996)	Georges Yu	(Latitudes Production)
- Les sauveurs de cloches	Didier Hill-Derive	(JFB Productions)
- Tableau avec chutes	Claudio Pazienza	(Qwazi Qwazi Films)
- La vie intérieure	Eddy Gérardon-Luycks	(Parallèles Production)
En 1997		
- Anak Kelana	Jean-Claude Riga	(Latitudes Productions)
- Le défilé des toiles	Gilles Brenta et Claude François	(Les trois petits cochons)
- Diluvio	Patricio Lagos	(Blue Art)
- Divine carcasse	Dominique Loreau	(Underworld)
- Do you remember revolution	Loredana Bianconi	(Dérives)
- Mémoires d'une princesse hindoue	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Les mésanges aux boucles grises	Anne Deligne et Daniel Devalck	(Cobra Films)
- Narcisse aux chiens	Marie André	(Latitudes Productions)
- Peaux de chagrin	Richard Olivier	(Olivier Films)
- Raymond la science	David Mileikowski	(Milly Films)
- Rostov Luanda	Abderrahmane Sissako	(Morgane Films)
- Savoir pourquoi, weten waarom	Frans Buyens et Lydia Chagoll	(Pour un Sourire d'enfant)
- Têtes aux murs	Bénédicte Liénard	(Films du Tournesol)
- La voix de Sofia	Philippe Cornet	(Nota Bene)
- Une danse le temps d'une chanson	collectif	(Qwazi Qwazi Films)
- Ya Basta ! Le cri des sans-visage	Thierry Zéno	(Zéno Films)
- Des murs ou des oreilles	Valérie Vanhoutvinck	(Artémis Productions)
- Evgueni Khaldel, photographe sous Staline	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Al-Qantara	Frédéric Fichet	(Artémis Productions)
- Le Pantalon	Yves Boisset	(Prima Vista)
- Le dernier amour d'un casanova	Jean-Claude Adelin	(Iris Production)
- Un jour, mon prince viendra	Marta Bergman	(Artémis Productions)
- Joyeux Noël, petit Moonky	A. Moons et P. Urbain	(Odec Kid Cartoons)
- Sem Terra	Jean Timmerman	(Alexis Films)
- Un Noël pas comme les autres	Nancy Franck, Marco Paulo et Didier Verbeeck	(Silence)
- Maigret et l'inspecteur cadavre	Pierre Joassin	(Artémis Productions)
- La Mère	Michel Jakar	(Entre chien et loup)

En 1998

- Conservatoire	Jean-Philippe Laroche	(Nota Bene)
- Le musée royal de l'Afrique Centrale	Luc Bourgois	(To do today)
- Polders	Claudio Serughetti	(Vivi Films)
- Loco Lucho	Mary Jimenez	(CBA)
- Haïku	Eric Ledune	(Ganesha)
- Post mortem	Fabrice Georges	(La Boîte Productions)
- Le grand bac à sable (Les gens pressés sont déjà morts)	Thomas de Thier	(La Boîte Productions)
- La terre pure (Le départ)	Damien de Pierpont	(Saga Film)
- Punk Picnic	Sandrine Dryvers	(Latitudes Production)
- D'Auschwitz à Jérusalem	Michel Mees	(Les Films de la Mémoire)
- Black metal	Marilyn Watelet	(Paradise Films)
- Go Greyhound	Nathalie Borgers et Jennifer Levy-Lunt	(Sokan)
- Une vie rêvée, Hubert Grootenclaes (C'est net même si c'est flou)	André Romus	(Dérives)
- Mata Hari	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Le petit bout du monde	Xavier Lukomski	(Cobra Film)
- La trace	Allun de Halleux et Olivier Pulinckx	(L'indien Production)
- Petites filles	Marie-Hélène Massin	(Nota Bene)
- Les maîtres de l'orge	Jean-Daniel Verhaeghe	(Aligator Films)
- Papa est monté au ciel	Jacques Renard	(Entre chien et loup)
- Laura (Mon père des jours pairs)	André Chandelle	(Saga Film)
- Tous les papa ne font pas pipi debout	Dominique Baron	(Banana Films)
- Le Jour de l'Eléphant	Valéry Gaillard	(Films de la Passerelle)
- Le Glaive brisé	Alain Marcoen	(Latitudes Production)
- Le Cahier noir de Zinaïda Gypsius	Zlatina Rousseva	(Solaris Films)
- State of dogs	Peter Brosens et Dorjkhândyn Turmunkh	(Point of view)

En 1999

- Sur la piste du crime	Alain Dhenaut	(To do Today)
- Danube	Annick Leroy	(Cobra)
- La Ballade de Sam	Philippe Cornet	(Sokan)
- La tentative de l'impossible	Pierre Sterckx et Bernard Crutzen	(Parallèles Prod.)
- Le Silence des Anges	Olivier Mille	(Productions du Sablier)
- Musiques de table	Thierry De Mey	(Sophimages)

- Algérie, des enfants parlent	Kamal Dehane	(Simple Production)
- Entre Flore et Thalie	Françoise Levie	(Sofidoc)
- Sud	Chantal Akerman	(Paradise Films)
- Les enfants du Borinage	Patric Jean	(CVB)
- Abo, une femme du Congo	Mamadou Djim Kola	(Regards croisés)
- Pardevant notaire	Marc-Antoine Roudil et Sophie Bruneau	(Cobra Films)
- Le petit château	Karine de Villers	(Simple Production)
- Boma-Tervuren, le voyage	Francis Dujardin	(Cobra Films)
- Vers des rêves impossibles	Chris Vermorcken	(Sofidoc)
- Les oranges vertes du Libéria	Zlatina Rousseva	(Solaris Film)
- La momie perdue	Alexandre Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Eurêka, j'ai encore tout faux !	Olivier Appart et Philippe Truffault	(Sokan)
- Demain est un autre jour	Miel Van Hoogenbemt	(Saga Film)
- Les fantômes de Victoria	Ronnie Ramirez	(Nota Bene)
- Le mur de Taniperla	Dominique Berger	(Saga Film)
- Le vent de Mogador	Violaine De Villers	(Saga Film)
- Hathor et Marie, Reines des cieux	Lieve Bellefroid	(Parallèles Prod.)
- Une sirène dans la nuit	Luc Boland	(Banana Films)
- Les enfants du jour	Harry Cleven	(To do Today)
En 2000		
- L'Atelier	Inès Rabadan	(Need Productions)
- A l'école de la Providence	Gérard Preszow	(Dérives asbl)
- Cent jours au Béguinage	Christophe Van Coppenolle et Roman Poznanski	(CVB)
- Ce tant bizarre monsieur Rops	Thierry Zéno	(Zéno Films)
- En vie	Manuel Poutte	(Lux Fugit Film)
- Les enfants du Gunung	Jean-Claude Riga	(Latitudes Production)
- Kazungu le métis	Georges Kamanayo	(Simple Production)
- La Mission de Victor Martin	Didier Roten	(Les Films de la Mémoire)
- Oscar Niemeyer	Marc-Henri Wajnberg	(Wajnbrosse)
- Ouvrières du monde	Marie-France Collard	(Latitudes Production)
- Quand les hommes pleurent	Yasmine Kassari	(Les Films de la Drève)
- Seule avec la guerre	Danièle Arbid	(Versus Productions)
- Les taxis	Valérie Vanhoutvinck	(Artémis Productions)
- Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès	Belkacem Hadjadj	(Films de la Passerelle)
- Un monde sans père, ni mari	Eric Blavier et Thomas Lavachery	(Aligator Film)

- | | | |
|--|-----------------------------------|-----------------------|
| - Maigret la croqueuse
de diamants | André Chandelle | (Artémis Productions) |
| - Madeleine au Paradis | Marie Mandy | (Amazon Films) |
| - Oreana | Koen Reynaerts | (Neuroplanet) |
| - Les enquêtes de
Prudence Petitpas | Pierre Urbain
et Eric Berthier | (Odec Kid Cartoons) |
| - Nous ne sommes plus morts | François Woukoache | (PBC Pictures) |
| - Arthur Masson | Gérald Frydman | (Sofidoc) |
| - Optimum | Henri Colomer | (Versus Productions) |
| - Lettre d'un cinéaste
à sa fille | Eric Pauwels | (Atelier Urbain) |
| - Benny Kasparov, le fou
devenu roi | Joël Calmettes | (Saga Film) |

Tableau comparatif des liquidations de 1990 à 2000 par catégorie de projets (Commission de Sélection)

TABLEAU DES LIQUIDATIONS PAR CATEGORIE DE PROJETS

Depuis 1990, l'Administration établit annuellement un récapitulatif des liquidations financières intervenues en faveur de projets soutenus par la Commission de Sélection des Films.

D'une façon assez logique, si l'on considère l'aide institutionnelle comme un levier permettant l'amorce du financement des co-productions audiovisuelles, il arrive fréquemment que la promesse d'aide accordée au cours d'une année ne se concrétise que l'année suivante, voire au-delà, selon les aléas de la production.

D'autre part, les aides à la production sont attribuées par tranches, au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Les montants repris ci-après ne peuvent donc pas être répartis sur des produits spécifiques, à l'intérieur de chaque catégorie.

Ce tableau n'en constitue pas moins un précieux indicateur quant à la réalité de l'investissement communautaire dans la production.

1990

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	135.449.700,-	76,08
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	5.550.000,-	3,12
Courts métrages (production)	21.922.000,-	12,31
Produits télévisuels (production)	15.108.665,-	8,49
TOTAL :	178.030.365,-	100,00

1991

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	107.468.000,-	71,11
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	5.240.000,-	3,47
Courts métrages (production)	20.820.000,-	13,78
Produits télévisuels (production)	17.592.000,-	11,64
TOTAL :	151.120.000,-	100,00

1992

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	96.180.000,-	61,89
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	2.350.000,-	1,51
Courts métrages (production)	21.201.875,-	13,64
Produits télévisuels (production)	35.675.000,-	22,96
TOTAL:	155.406.875,-	100,00

1993

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	70.263.000,-	42,70
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	11.491.400,-	6,98
Courts métrages (production)	32.454.485,-	19,72
Produits télévisuels (production)	50.341.000,-	30,60
TOTAL :	164.549.885,-	100,00

1994

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	93.682.500,-	49,74
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	8.210.000,-	4,36
Courts métrages (production)	27.660.000,-	14,69
Produits télévisuels (production)	58.802.300,-	31,21
TOTAL :	188.354.800,-	100,00

1995

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	113.920.000,-	59,29
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	8.567.000,-	4,46
Courts métrages (production)	21.635.000,-	11,26
Produits télévisuels (production)	48.008.000,-	24,99
TOTAL :	192.130.000,-	100

1996

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages (production)	71.587.740,-	43,57
Longs métrages (écriture + const. dossier prod.)	3.425.000,-	2,08
Courts métrages (production)	19.155.000,-	11,66
Produits télévisuels (production)	70.128.900,-	42,69
TOTAL :	164.296.640,-	100

1997

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages	96.915.860,-	51,25
Ecriture	6.300.000,-	3,33
Courts métrages	31.031.000,-	16,41
Produits télévisuels	54.859.000,-	29,01
TOTAL :	189.105.860,-	100

1998

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages	75.568.520,-	42,06
Ecriture	4.700.000,-	2,62
Courts métrages	40.392.500,-	22,48
Produits télévisuels	58.987.500,-	32,84
TOTAL :	179.648.520,-	100

1999

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages	119.275.950,-	53,77
Ecriture	5.030.000,-	2,27
Courts métrages	36.724.983,-	16,55
Produits télévisuels	60.799.500,-	27,41
TOTAL :	221.830.433,-	100

2000

	<u>MONTANT</u>	<u>POURCENTAGE</u>
Longs métrages	93.148.830,-	49,10
Ecriture	6.250.000,-	03,29
Courts métrages	45.316.561,-	23,87
Produits télévisuels	45.062.500,-	23,74
TOTAL :	189.777.891,-	100

Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 2000 par catégorie de projets (Fonds Spécial)

Tableau comparatif des liquidations de 1994 à 1999, par catégorie de projets, dans le cadre du Fonds spécial RTBF/Associations professionnelles/Communauté française de Belgique.

Pour rappel, la liquidation des aides intervenant dans le cadre du Fonds spécial (convention du 2 mars 1994) est effectuée par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, conformément à l'exercice, par la RTBF, de son droit de tirage au bénéfice des projets qu'elle sélectionne.

Les montants repris ci-dessous correspondent aux versements réalisés par année et par créneau, suivant l'évolution des productions.

	<u>Montant</u>	<u>Pourcentage</u>
1994		
Longs métrages	11.055.000,-	50,70
Téléfilms/Séries	9.900.000,-	45,40
Documentaires	840.000,-	3,90
	21.795.000,-	100,00
1995		
Longs métrages	26.370.000,-	44,20
Téléfilms/Séries	21.215.000,-	35,50
Documentaires	12.093.850,-	20,30
	59.678.850,-	100,00
1996		
Longs métrages	23.050.000,-	36,30
Téléfilms/Séries	24.110.000,-	38,00
Documentaires	16.262.250,-	25,70
	63.422.250,-	100,00
1997		
Longs métrages	19.398.272,-	42,00
Téléfilms/Séries	12.620.000,-	27,32
Documentaires	14.175.000,-	30,68
	46.193.272,-	100,00

1998

Longs métrages	22.766.671,-	39,33
Téléfilms/Séries	23.930.000,-	41,33
Documentaires	11.200.000,-	19,34
	57.896.671,-	100,00

1999

Longs métrages	22.607.972,-	42,17
Téléfilms/Séries	22.500.000,-	41,97
Documentaires	8.505.000,-	15,16
	53.612.972,-	100,00

2000

Longs métrages	14.925.000,-	28,24
Téléfilms/Séries	22.850.000,-	43,23
Documentaires	15.080.000,-	28,53
	52.855.000,-	100,00

Résultats économiques des productions

Longs métrages

Sont repris uniquement les films qui ont conclu un contrat "nouvelle formule" fin 93 (remboursement au premier franc).

- (1) Sortie = sortie en salle à Bruxelles.
- (2) Titre = titre de sortie en français.
- (3) Maison de production.
- (4) Intervention de la Communauté française en milliers de francs dans le cadre des aides sélectives.
- (5) Budget global du film (en milliers de francs) tel qu'il figure dans le contrat signé dans le cadre des aides sélectives.
- (6) Entrées = entrées à Bruxelles arrêtées au 30.06.2000 (Source : Moniteur du Film).
- (7) Récupérations = sommes versées à la Communauté française à la date du 30.06.2000 (en application du contrat au 31.01.2000.)

Remarque : le peu de renseignement est tributaire du fait que dans la majorité des cas, les derniers relevés datent du 31.01.2000.

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF en millier (4)	Budget global en millier (5)	Entrées (6)	Récupérations (7)
22.12.93	Mafisse	Nomad Films	1 200	86 485	4 378	50 315
26.01.94	La vie sexuelle des belges	Transatlantic Films	5 000	27 199	8 521	300 798
25.05.94	Le Moulin de Daudet	Alain Kaystman Productions	5 000	76 750	1 883	néant
15.06.94	Le joueur de violon	PDG	10 955	156 000	10 203	pas de réponse
04.12.94	Farinelli	K2	24 000	360 704	124 428	3 423 412
21.06.95	Lj	Man's Films	20 000	103 414	5 489	651 720
23.08.95	Le nez au vent	Man's Films	15 000	78 098	1 580	2 675
13.09.95	Lois des barbares	Prime Vista	7 800	102 271	117	Néant
27.09.95	Bye Bye	C.M.C.	1 500	97 500	3 007	Néant
15.11.95	Toi l'étranger	Orphéus Production	13 500	78 000	440	pas de réponse
07.02.96	Conte des trois diamants	Sourat Films	5 000	42 552	1 257	90 183
21.02.96	Un divan à New York	Paradise Films	20 000	359 800	35 324	148 038
28.02.96	A perte de vue	Simple Production	16 200	55 822	108	Néant
16.05.96	Le Huitième jour	Home Made Films	25 000	369 000	158 113	7 836 320
10.06.96	Camping Cosmos	Transatlantic Films	15 000	47 008	7 904	Néant
09.10.96	La Promesse	Les Films du Fleuve	15 000	58 594	19 054	1 063 467
09.10.96	Un été à la Goulette	Lamy Films	3 600	92 250	6 538	Néant
08.01.97	Salut cousin	Artemis Production	2 000	87 691	2 086	12 784
22.01.97	La Sicilia	Entre chien et loup	4 600	85 000	918	Néant
05.02.97	C'est pour la bonne cause	D.D.D. 1867	2 500	167 700	1 745	néant
20.05.97	J'ai eu dur	Atelier Altred	6 800	16 558	212	produit télévisuel
28.05.97	La guerre de Gaston	Era Films	6 000	89 000	4 148	pas de réponse
28.05.97	Ma vie en rose	W.F.E.	15 000	126 000	30 284	3 552 477
11.08.97	Le rêve de Gabriel	Saga Film	1 250	17 911	14 353	produit télévisuel
08.10.97	Combat de fauve	Lamy Films SPRL	22 500	125 000	1 257	Néant
05.11.97	Elles	Artemis Productions	4 000	144 000	2 458	82 170
07.01.98	Où reste la lumière/Licht	Favourite Films	6 000	180 000	10 026	89 393
06.05.98	Attaville/Le monde des clones	Image Création	2 500	57 720	998	Attendre

Sortie (1)	Titre (2)	Producteur (3)	CF en millier (4)	Budget global en millier (5)	Entrées (6)	Recupérations (7)
09.09.98	The Quarry	Man's Films Production	13.000	98.500	1.023	
07.10.98	Le nain rouge	A.A. Les films belges	20.000	89.856	406	
21.10.98	Max et Bobo	Artémis Production	9.000	42.513	1.148	
25.11.98	Train de vie	7 Ta	6.000	197.613	3.805	
17.02.99	La Patinoire	Les Films de l'étang	15.000	150.000	1.882	107.397
10.03.99	Chacun pour soi / Les exclus	La Boîte Production	6.000	43.813	71	
17.03.99	Vivre au paradis	W.F.E.	3.000	90.077	1.888	
24.03.99	C'est la tangente que je préfère	Banana Films	3.600	100.683	109	
31.03.99	Kirikou et la sorcière	Odeco Kid Cartoons	8.000	125.314	22.074	Liège
19.05.99	Pièces d'identité	Films Sud sprl	12.000	40.244	736	
19.05.99	Les convoyeurs attendent	K2 SA	13.625	106.959	34.455	702.778
02.06.99	Mobutu, roi du Zaïre	Les Films de la Passerelle	4.500	36.466	12.191	Néant
23.06.99	Le Ballon / De Bai	Escapade Films Production	2.700	97.947	114	
30.06.99	Un spécialiste/Dans la cage de verre	Image création SA	2.500	73.766	692	
22.09.99	Rosetta	Les Films du Fleuve	17.000	79.193	47.191	1.083.493
06.10.99	Une liaison pornographique	Artémis Productions	18.500	116.515	40.748	912.252
14.06.00	Pourquoi se marier le jour de la fin du monde	Artémis Productions	13.150	29.200	166	
Pas sorti	Dieu sait quoi	Films 18	670	40.000	-	Néant
Pas sorti	Black Dju	Saga Films	6.000	93.890	-	221.938
Pas sorti	Pour toujours	Ulrike	6.000	12.597	-	Néant
Pas sorti	Un hiver au bout du monde	Magellan Production	3.300	43.951	-	
Pas sorti	Guerre dans le haut pays	Saga Film	5.000	120.000		
Pas sorti	Le dernier plan	Les Piérides SPRL	13.625	23.292		

Résultats économiques des productions

Produits télévisuels

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actualisée au 30.06.00		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
A fleur de terre	88	2 500	12 747	Films de la Passerelle	410 558	63 838	
Abo. une femme du Congo	97	1 500			Pas de recettes		
Agnès le tigre de bambou	94	1 500	5 000	Escapade	Ecriture		
Airliners	94	800		Max le Producteur	-345 103		
A la recherche du lieu de ma naissance	90	1 250	5 000	Dovfilm	178 199	15 488	
L'Algérie avait tout	95	1 400	8 777	Laura B Production	Pas de recettes		
Alice Guy, pionnière du cinéma	96	276	5 750	Les Films de la Passerelle	-10 751		
Al-Qantara	96	1 000	7 142	Artemis Production	65 756	12 194	
Les amis du plaisir, 30 ans après	94	2 000	10 181	Simple Production	Annulé		
A nous deux, satan!	95	5 000	54 000	Saga Films	-38 875		
A quoi sert un bourgmestre	95	1 080	7 324	Nota Bene S.C.			
Arracher les masques	94	2 100	13 653	Morgane Film			
Arthur Maasson, un Pagnol belge	98	1 200					
Arum	96	500		To do Today	Ecriture		
Asientos	94	1 500	8 989	PBC Picture	Pas de recettes		
Assia Djebai/Femmes d'Alger	91	1 200	11 108	CBA	1 198 680	141 980	
Assouan	90	1 250	11 600	C.M.C.	70 000	8 400	
L'Atelier	99	1 200					
L'aube du passé/Rêves et Silences	91	1 500	7 700	Sourat Films	76 284	14 278	
Au cœur du mal/Dans la nuit froide	93	9 000		Abandonné			
Autopsie d'un hôpital africain/Donka	95	2 500	17 739	Les Films de la Passerelle	1 046 899	84 170	82 368
Autour de la mort d'un cochon	94	1 500	4 982	Paradise Films	23 386	7 112	Rec. demandée
Avec ou sans voile	92	1 000	2 852	Gaara	55 757		Rec. demandée
A voi d'oiseau/Sottovoce	92	1 500	15 383	Owazi Owazi Films	Pas de recettes		
Baka	92/95	2 400	33 512	Les Productions du Sablier	-314 904		
La ballade de Sam	96	1 250	4 993	Sokan	74 679	9 360	
Le bas côté	94	500					
Bestiaire	85/96	5 000	30 022	Solaris Films			
Bichoraji/Birohazo, le prince de la rue	93	1 450	6 756	Société Derives ASBL	85 674	14 435	
Billy le chat	93/94/99	20 000	234 302	Sofidoc	311 438	18 805	
Black métal	97	2 000	8 055	Paradise Films	Pas de recettes		
Boma-Tervuren, le voyage	98	1 700	5 855	Cobra Films	Trop récent		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Les bouteilles à la mer	90	800	3 116	Atelier Jeunes Cinéastes	5 000	1 542	
Brazza-Brazzaville	92	1 423		Annulé			
Brèves du vieux Le dernier amour de Casanova	93	882	5 185	Iris Productions	Bilan déposé		
Bruxelles mise à pièce	91	1 500	7 803	Centre vidéo Bruxelles	1 659	314	
Bruxelles saute qui peut la nuit	90	1 500	3 311	Centre vidéo Bruxelles	87 138	14 888	Rec. demandée
Le cahier noir	95	1 850	9 204	Solaris Films	Trop récent		
Cantique des pierres	99	2 000	16 125	Souris Films	1 354 042	155 015	6 568
Ce tant bizarre Monsieur Rops	96	1 700					
Cent jours au béguinage	99	1 000					
Le chagrin des belges	93	12 000	228 000	Art et Cinéma	NOS prioritaire		
Chants de sable et d'étoiles	98	1 500	24 896	Production du Sablier	90 857	18 181	
La chasse aux loups	92	1 500	8 085	Sativa Productions	220 413	20 328	à récupérer
Le chemin des aigles	91	1 000	4 100	Saga Films	83 346	14 513	
Les chercheurs d'or du Liptako	95	1 300	5 876	ASAP Production	129 000		
Chercheurs entre rêve et réalité	99	2 000					
Chewing-gum	92	2 400	14 501	Sofdoc	729 667	239 908	
Les chiens ne font pas des chats/Eureka, j'ai ...	98	6 000	68 081	Sokan	Trop récent		
Chris Joris	00	2 000					
Cinéma soleil	99	1 850					
Cirque plume	93	1 350		Annulé			
Clara et Jérôme	95	1 100	13 444	Wajnbrosse	40 500	1 657	
Comme un air de retour/Le café de l'Europe	93	10 000	24 078	Paradise Films	Pas de recettes		
Le commissaire et les petits princes	92	1 000		Abandonné			
Les compagnons secrets/Anak Kelana		1 500	9 860	Latitudes Productions	-271 732		
Confession d'une loge	91	1 000	2 485	Artemis Média S.O.	17 303	6 964	
Conseratoire	96	1 500	6 561	Nota Bene	-20 601		
Les contes domestiques/La vie intérieure	93	1 500	9 642	Parallèles Productions	55 420	9 623	
Le corps et son image	98	1 950					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Recupérat. versées	Recupérat. à recevoir
Danube/Vers la mer	95	1 250	5 710	Cobra Films	Pas de recettes		
Darling Darling	90	1 250		Annulé			
D'Auschwitz à Jérusalem	97	1 830	7 727	Les films de la mémoire	-164 433		
De bouche à oreille	90	1 200	3 408	Qvazi Qvazi Films	Pas de recettes		
Décagonie - Peccato	94	5 500	17 754	Alexis Films	-501 022	5 175	
De l'indifférence	95	1 500		Annulé			
Demain est un autre jour	98	1 500	4 000	Saga Films	-43 829		
De pourquoi à pourquoi pas	00	700					
Les derniers colons	93 et 94	2 500	16 577	Les Films de la Passerelle	731 070	112 705	
Les derniers johnnies	92	1 000	4 817	Escapade	Pas de recettes		
Des enfants parlent	97	1 640	8 938	Simple Production	-8 370		
D'est	91	2 500	24 612	Paradise Films	23 680	2 456	3 485
Le destin des Steenfort	98	12 000	241 489	Y.C. Aigatort Films	Pas de recettes		
Diluvio	94	900	5 604	Blue Art SPRL	38 571	2 381	
La disparition des toiles/Le défile des toiles	95	1 500	5 963	Les trois petits cochons	-15 192		
Le dossier Brussel	94	2 700	12 392	Saga Films	-38 495		
Douro, O Deseniace	95	1 284		Annulé			
Ecce Homo	98	500		K2	Ecriture		
Ecole 27	95	1 360	10 794	Paradise Films	122 725	31 381	
Enetrika	90	1 000	5 800	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		
Les enfants de la guerre	99	1 800					
Les enfants du Borinage	98	1 000	5 210	Centre vidéo Bruxelles	Trop récent		
Les enfants du Gurnum	98	2 000					
Les enfants du jour	95/98	10 000	58 868	To do today	Trop récent		
En guerre	98	1 500					
Les enquêtes de Prudence Petit Pas	99	5 000					
Entre deux ... Beyrouth	94	1 448	7 080	Bright Sight Entertainment	1 249 041		Rec. demandée
Entre Flore et Thaïs	98	1 900	7 941	Sofidoc	Trop récent		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Lespoir pour mémoire	93	1 000	17 879	Les films de la mémoire	8 531	2 417	
Elat des chiens	95	774	20 153	Point of view	?		Rac. demandée
L'Etoile du Sud	96	3 000					
Evgueni Kharidei	96	1 200	11 582	Wajnbrosse	720 871	49 175	
Fanny/Sang d'encre	95	5 000	36 790	Aligator Film	Pas de recettes		
Les fantômes de Victoria	96	2 000					
La fée du bois du lac	95	5 300	36 000	Iris Productions	Annulé		
Femmes de 25 ans	92	900		Annulé			
Femmes machines	95	1 900					
Filmer le désir, le désir de filmer	00	3 000			202 912	25 849	
Fin de siècle	94	1 400	8 252	Paradise Films	1 235 771	197 046	17 958
Les fous du roi	93	1 500	5 700	Société Olivier Films	89 720	33 634	
Françoise Dolto	93	1 500	32 000	Les Productions du Sablier	239 936	11 101	
Frontière	99	2 000					
Geo rang (riz brûlé)	99	1 900					
Gardes de nuit	95	580	2 307	Films non troppo	74 687	19 182	
Garry Kasparov, le fou devenu roi	99	1 300					
Les gens de Migdal	95	2 000	13 845	Entre Chien et Loup	352 847	12 506	
Les gens d'ici La Belgique Kitsch	89	1 750	4 900	Société Olivier Films	55 366	19 940	
Georges Remi dit Hergé	89	250	2 200	Casterman	110 654	59 141	
Gilles Ehrman	90	1 200	3 674	Onyx Productions	Pas de recettes		
Le Glaive brisé	96	1 700	5 141	Latitudes Productions	-10 579		
Gli it silent/Avec de l'Italie	91	800	3 270	Parallèles productions S.C.	Pas de recettes		
Go Greyhound	97	1 500	8 897	Soken SPRL	90 000	7 630	
Le grand bac à sable	97	1 100	3 754	La Boite ... Productions	-56 027		
Le grand mariage	99	2 000					
Les grandes dames du strip-tease	95	800	10 300	Solidoc	-615 500		
Grandeur et miniature en Bosnie	94	1 250	4 944	To do today	114 552	10 389	14 518

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Récoltes	Récoltal. versées	Récoltal. à recevoir
Guadalupe Santa Cruz	93	2 015	9 048	Société Dérives ASBL	39 429	9 262	
La guerre après la guerre	99	1 500					
Haiku	96	2 000	5 207	Hey Joe ! Productions	-125 737		
Hathor et Marie reines des cieux	98	1 350	5 772	Parallèles Productions	Trop récent		
Histoire de ma vie racontée par mes photographes	96	2 900					
Histoire de machines à laver	91	900	1 900	SPRL Verchendor	Pas de recettes		
Histoires d'Amérique	89	2 000	28 284	Paradise Films	9 186		
L'homme qui marche au-dessus des arbres	94	850		Annulé			
L'homme qui marche	91	1 200	4 966	Dérives ASBL	337 500	76 500	
L'île noire	94	2 700	14 027	Nota Bens	212 695	20 464	
Ilheu de Contenda	93	6 000	84 000	Saga Film	55 570	19 641	
Images de mares	93	1 500		Annulé			
James Ensor	89	3 000	18 500	Films Messages	312 415	62 697	
Le jeu de figure	93	3 950	7 879	Saga Films	-77 991		
Jeux d'enfants	89	1 200	4 900	Parallèles Productions S.C.	Pas de recettes		
John Cassavetes	94	600	3 652	Cosmo-Kino SPRL	83 578	17 168	
Le jour de l'éléphant	98	300					94 041
Joyeux Noël, petit Moonky	97	6 450	24 200	Odeon Kid Cartoons	395 129		
Jojo et Pico	90	2 000		Annulé			
Julia, 40 ans, 1m60; Un jour mon prince vendra	95	1 350	7 204	Artémis Productions	150 332	13 997	
Kazungu	98	1 800					
Kira	92	2 500	5 165	Paradise Films	Pas de recettes		
Laursi/Mon père des jours pairs	97	4 000	57 534	Saga Films	-1 000		
Leçon de vie	93	6 000	12 000	Dovifilm	Pas de recettes		
Le titre d'un cinéaste à sa fille	98	1 500					
Ligeti	92	600	17 961	Les productions du Sablier	224 483	7 549	
Little America	93	1 900		Annulé			
Loco Luchio	96	1 500	6 999	CBA	-185 450		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actualisée au 30.06.00		
					Recettes	Recupéral. versées	Recupéral. à recevoir
Les matras de l'orge/Les Sienfort	96	12 000	199 252	Y.C. Alligator	71 706	5 363	
Medeleine et la terreur de l'enfer	97	780					
Magrel et l'inspecteur cadavre	97	5 000	59 925	Artémis Productions	Trop récent		
Maitresses	95	1 600	8 947	Latitudes Productions	120 141	21 243	4 019
Marcel Moreau	95	1 500	7 340	Kamalelém	425 320	41 907	
Marcourt	91	1 000	4 725	Dérives ASBL	301 956	63 715	
Meta Hari	97	1 000	11 536	Sofdoc	545 674	36 015	
Les mayas de San Pedro	92	500	15 904	Zéno Films	voir Village Tzotzile		
Méti Melo	92	1 600		Annulé			
Mémoires d'une princesse hindoue	96	1 200	9 579	Sofdoc	1 019 528	71 367	
Mendeleyev	95	2 000		Annulé			
Mensonges et faux secrets/Que tout disparaisse	95	800	5 000	Lux Fugit Film	4 246	586	
La mère	98	1 000	12 805	Entre Chien et Loup	Pas de recettes		
Mes entretiens filmés	98	1 000	4 759	Dovfilm	Pas de recettes		
Mésanges aux bouches grises	94	950	4 921	Cobra Films	115 814	15 545	
Mille et une voix	98	1 800					
Le miracle de l'Everest	93	1 400		Abandonné			
La mission de Victor Martin	99	1 500					
Moi Tarzan	96	475		Annulé			
La Montie perdue	93	1 500	11 056	Wajnbrosse productions SPRL			
Monsieur Almaniak	90	3 000	80 840	Wajnbrosse productions SPRL	344 807	79 281	
Monsieur Martin	89	2 500		Annulé			
Mont-sur-Marchienne/Marchienne de vie	92	1 500	6 193	Société Olivier Films	87 750	22 286	
Mopio pio	90	1 200	10 000	Saga Films	-338 136		
Mozart Requiem	92	1 200	35 565	Cobra Films	88 023	3 712	
Mundele	91	1 500		Abandonné			
Le Mur de Tanipetia	99	1 500	4 236	Saga Film	Trop récent		
Les murs de sables	90	1 200	7 567	Zenab SPRL	440 932	83 105	

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30/06/00		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Les murs ont des oreilles	96	1 500	4 397	Artémis Productions	231 310	37 414	
Le musée royal de l'Afrique centrale	96	2 000	7 951	To do today	22 833	2 837	
Musiques de table	97	1 700	3 079	Sophimages SPRL	Trop récent		
Le mystère Paul	98	600					
Les Nazi	98	2 000	7 159	Alligator Films	Trop récent		
Né parmi les animaux sauvages	94	3 000			1 985 942	252 143	
Noctambule	95	1 250	9 740	Les Films de la Mémoire	-104 028		
Nord Express	90	1 000	10 000	Paradise Films	724 917	65 151	
Nostalgie d'une voix perdue	93	2 000	12 300	K2	235 808	19 538	1 174
Les nouveaux belges/Rue de l'Abondance	93	1 830	4 964	Saga Film	151 964	28 494	
Nyctons Blues	89	1 875	13 139	S.A. Solidoc	913 230	295 415	18 642
L'obligation de Marjorie	99	6 000					
On ne vit qu'une fois	90	1 200	4 350	Van Hoogenbergh Miei	746 930	205 488	
L'opéra imaginaire	91	1 300	50 979	S.A. F3	Pas de réponse		
L'orientalisme	96	1 600					
Oscar Niemeyer	99	1 500					
Ouvrières du monde	97	1 700					
Le pantalon	96	6 000	70 564	Prima Vista	-1 200 000		
Papa est monté au ciel	97	4 000					
Papillon et manillon	99	795					
Par devant notaire	98	1 900					
La Paternité et le retour en Bohême	99	1 500	9 781	Cobra Films			
Passions froides	95	5 000		Annulé			
Paul Bowles	90	1 200		Abandonné			
Le pays du matin calme	94	1 000	4 079	Cobra Films	Pas de recettes		
Peaux de chagrin	95	1 500	6 710	Olivier Films	210 703	23 545	
Le petit bout du monde	95	1 180	8 628	Cobra Films	189 274	15 330	
Le petit château	98	1 700	5 349	Simple Production	-85 989		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
Petit cyclisme	92	1 500	17 836	Escapade	110 376	9 362	
Petites filles	97	1 500	6 535	Nota Bene S.C.	-17 551		
Petites leçons de musique	96	1 500			Annulé		
Photo de classe	91	951	2 520	Centre Video de Bruxelles	164 185	77 192	
Pierre qui roule/Gigi et Monica	94	958	3 349	Dérives ASBL	617 148	87 820	
La plage d'Octende	96	500			écriture		
Poldiers	95	900	5 806	Pandora Productions	Trop récent		
Polochon	89	2 500	56 294	ODEC K.I.D. Cartoons	531 518		82 283
Les Portes de Mogador/Le vent de Mogador	99	1 500	6 803	Saga Films			
Portrait avec masque	98	1 900					
Portrait d'un groupe	90	500	2 424	Paradise Films	Pas de recettes		
Portrait de Marie Daulne	91	1 200	7 440	Morgane Films	828 740	153 692	
Post mortem	97	1 350	3 971	La Soie ... Productions	-63 833		
Premier amour	89	2 750	8 004	S.C. Polygone et Image	Pas de recettes		
Procession	91	2 000	9 381	Atelier Jeunes Cinéastes	86 837	20 119	
La providence ou la mort	98	1 650	9 679	Dérives ASBL			
Punk pic nic	97	1 600	5 393	Latitudes Productions	Trop récent		
Quai n° 1	95	8 000	49 793	Saga Films	115 121	14 966	
Queen Elisabeth II	92	2 500	10 263	Nota Bene S.C.	1 017 368	215 647	
Ransart blues	95	1 500	4 751	Escapade	Pas de recettes		
Raymond la science	93	1 500	6 445	Milly Films	-86 665		
La recreation de l'ancêtre/Divine carcasse	96	2 500	9 485	Underworld	-200 066		
Le rendez-vous de szentendre/Bela Bartok	93	1 500	7 116	Escapade	60 526	12 779	
Retour en Patagonie	96	500	4 995	Escapade	Pas de recettes		
Le rêve de Gabriel	93	1 250	17 911	Saga Films	1 805 695	94 473	
Revine	95	880			-60 257		
Rhodes nostalgie	94	950	7 800	Les Films de la Mémoire	-46 443		
Rien de réel	94	900	9 773	Parallèles Productions	Pas de recettes		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégue	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Récupéral. versées	Récupéral. à recevoir
Les rives du fleuve	91	1 000	5 099	Alefer Ulike	-69 410		
Robert Creep	91	2 000	16 700	Sofidoc	-579 950		
Robert Fortune, le voleur de thé	00	2 750					
Rosas dans les roses	95	1 500	14 435	Avila SPRL			
Rostov-Luanda	97	550					
La route de Zebus	96	1 200	8 507	Parallèles Productions	17 400	7 830	
La route du chocolat	94	500		Chris Vermorcken	Ecriture		
Les rues de Liège	96	1 200	3 603	Latitudes Productions	124 061	15 479	0 193
Rue Van Meye	97	1 800					
Sabine à Jérusalem	94	1 800		Annulé	Annulé		
Saint Denis, ville couverte	93	400		Abandonné			
La sainteté Stéphane	91	1 200	4 558	Cobra Films	Pas de recettes		
Les sauveurs de cloches	95	1 500	4 817	JFB Productions	-17 293		
Savitskaya, poète/Narcisse aux chiens	96	1 400	5 905	Latitudes Productions	-23 915		
Savoir pourquoi	96	2 300	6 233	Image Création	Pas de recettes		
Sem Terra	96	650					
Le silence des anges	93	1 800			3 060	573	
Sonatas 555/Love Sonnets	96	1 170	6 471	Eroica asbl			
La souris péremptoire	91	800	3 556	Cobra Films	120 000	26 400	
Souris-souris	92	3 500	70 893	Sofidoc	245 054	52 368	
Souvenirs d'Anvers	94	9 000	361 500	Saga Films	-46 076		
Sud	99	1 500	8 082	Paradise Films			
Sur la piste du crime/L'énigme du criminel	97	1 800	8 999	To Do Today Productions	Trop récent		
Survivre à Shangai	89	2 300	19 000	Film de la Mémoire ASBL	Financ. incomplet		
Tableaux avec chûtes	95	560	8 991	Qwazi Qwazi Films	183 396		13 012
Le temps des réfugiés	95	520					
La tentative de l'impossible	96	1 850					
La terre pure/Le départ	97	1 500	3 905	Saga Films	-56 396		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Recupérat. versées	Recupérat. à recevoir
La tête au vent	93	1 800	5 488	Paradise Films	Pas de recettes		
La tête au mur	95	1 500	5 187	Les Films du Tournesol	-25 130		
The returnée	95	1 200					
Tous les papas ne font pas pipi debout	98	6 800	49 250	Banana Films			
La trace	97	2 000	5 357	L'Indien Production	96 000	20 177	
Le trésor de Barbe rouge/J'ai eu dur	94	5 800	18 556	Atelier Alfred	-564 937		
Trio Bravo	91	1 200	4 717	Société Dérives ASBL	Pas de recettes		
La 315	99	1 900					
Trois petits poings/Gigi, Monica et Bianca	95	550	4 366	Dérives ASBL	682 512	42 794	
Les Tzotzils dans la rébellion zapatiste/Ya basta	95	1 000	4 796	Zano Films	384 886	-40 105	
Un chant pour Jérusalem	98	1 200					
Une femme taxi dans une ville d'homme	99	925					
Un Noël pas comme les autres	97	2 000	7 170	Silence Productions	-32 839		
Une danse, le temps d'une chanson	97	1 800	13 454	Owazi Qwazi Films	-16 335		
Une sirène dans la nuit	97	10 000	49 400	Banana Films	-82 255		
Une vie rêvée, Hubert Grooteclaeys	97	1 700	7 790	Dérives ASBL	Pas de recettes		
Ushu Ouah Ouah	90	1 400	2 548	Pis Films SPRL	Voir Zoolympique		
Les vacances de Margret	95	5 000	67 301	Artémis Production	Pas de recettes		
Van Dycke, Dingue donc	94	1 800			Annulé		
Vérité assiégée	94	800	9 650	Max le Producteur	175 861	10 558	
Vers des rêves impossibles	99	1 500	5 444	Sofidoc	Trop récent		
Victor Serge	96	1 500		Annulé			
Victoria Express	99	1 000					
Village Tzotzile	89	2 300	13 804	Zano Films SPRL	-36 491		
La ville invisible	00	2 671					
Vinx	93	1 200					
La violence de leurs rêves/Do you remember	95	1 500	8 618	Abandonné			
Visages anonymes	92	1 250	8 360	Dérives ASBL	315 673	26 118	
				Comme un essai	72 674		15 138

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
La voix de Sofia	97	2 000	2 868	Nota Bene S.C.	85 831	9 871	
Le voltigeur de baleine	91	3 000	14 313	Cinéma Direct	1 016 438	198 078	
Voyage à la campagne	91	1 500		Abandonné			
Voyage au cœur du blues	99	1 500					
Week-End chez les belges/Mortelle amitié	94	8 000	50 773	Escapade	Pas de recettes		
Wend'o	90	1 200	5 753	AJC	300 516	75 688	
Wild	97	1 500			Annulé		
Wild blue	92/96/98	7 200					
William Z	93	6 000	10 528	To Do Today Productions	Pas de recettes		
Zaire	91	1 500	12 799	Films de la Passerelle	1 191 898	137 037	
Zootympique	91	2 700	52 449	Y.C. Aligator	2 178 582	218 822	
Zoo world cup	93	5 500	36 730	Y.C. Aligator	3 515 535	231 185	

Résultats économiques des productions

Courts métrages

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Récettes	Récupérat. versées	Récupérat. à recevoir
A walk on the wild side/Walking on the wild side	95	1 400	4 440	Courage non amour	Trop récent		
Aller égaux	96	1 350	3 186	Latitudes Production	Trop récent		
L'amour en suspens/Violette	94	1 000	3 169	Atelier Jeunes Cinéastes	-14 210		
Amphitryon 94	97	400	944	PBC Pictures SPRL	Pas de recettes		
Anouk et les autres	97	750	3 005	Banana Films	-21 792		
L'arbre au chien perdu	00	1 700					
Arn et Lena	96	200	1 554	Need Productions	-22 091		
Au-delà du temps	97	900					
Babiroussa	93	500	850	Pic Pic Productions	45 201		1 243
La bague	96	1 200	3 751	Blue in Green Production S.A.	370 782	62 070	
Le ballon drouge	97	2 000	8 401	La boîte ... Productions	-3 741		
Les Balcons ne reviennent jamais	96	1 800	3 783	La boîte ... Productions	Trop récent		
Les Batus au cirque	98	300	2 386	Pic Pic André Productions			
Barbe bleue	00	800					
Les belles salades	99	1 700	2 953	SAB	Trop récent		
Big Sam (uel)	96	1 700	3 284	Filma non troppo	Pas de recettes	1 564	
Bon appât!	98	700					
Bonjour	93	1 700	2 322	Atelier Jeunes Cinéastes	66 324		
Bonne année	98	1 700					
La boucherie Volkaerts	96	1 200			Annulé		
Bruegel et japonais	93	1 700		Escapade	Pas de recettes		
Bruxelles tango scalpel	99	1 700	3 019				
Bzz	96	1 600					
C'est l'amour qui passe	96	1 200	2 566	Escapade Films Productions	Pas de recettes		
C'est l'histoire d'un homme qui ...	99	2 000					
Le Centre du monde	99	1 700					
Cha Cha Cha	97	1 450	3 912	Artemis Production	-64 961		
Le chevalier bleu/Arthur	96	1 500	5 969	Keen SA	55 500	9 299	
Chronique d'un amour qui dure	98	1 375	3 071	A bout de souffle Production	-14 200		
La comédie qui pleure	95	800	1 478	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
CSK-RWDM : 0-1/Le quatrième palier	97	1 500	3 516	Tarantula Belgique	Trop récent		
Le cycle	99	1 200					

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Recupérat. versées	Recupérat. à recevoir
Dago Cassandra	99	175	1 034	Siemlik	Trop récent		
Dans l'ombre des sapins	95	250	3 124	Entre chien et loup	87 713	7 017	
Dans le noir	99	1 700					
Des routes	96	1 500	2 800	Art Symbolis Productions			
Deux héros et l'infini	98	1 100					
La clinde	97	1 200	3 074	Entre chien et loup	13 073	5 943	
Divines combines	99	1 700	4 366	To do today	Trop récent		
Dix formules pour conjurer le diable	96	500	4 034	Las Films du Tournesol	-4 431		
Eau	95	1 700	2 376	Executive Productions SPRL	38 950	2 147	
Echo	97	1 700	5 922	Living Film SPRL	Trop récent		
L'écluse	99	1 700					
Emprise	99	1 700	5 049	Alexis Films			
L'enfance	98	1 375					
Les enfants modèles	94	1 500	3 203	Prima Vista	-35 800		
La fabrique d'anges	98	2 000					
Fate	98	1 300					
Felix	98	1 700	2 089	Ganeshia	Trop récent		
La fête des mères	97	1 700	3 397	Banana Films	84 557	44 805	?
La fête du printemps	97	1 700	4 452	Banana Films	-91 414		
Le film dont vous êtes le héros	97	1 700	2 859	SAB Steffen et associés	-110 679		
Flux et reflux/Des heures sans sommeil	96	800	5 649	Atelier Jeunes Cinéastes	-2 782		
Fragments de vie : Triptyque	97	1 700	7 039	PBC Pictures SPRL			
Le fruit défendu	99	1 700					
Gbangba-Tita	94	1 700	5 125	Las Productions du Sablier	118 854	30 583	
La Géronstère/La lune trouble	95	1 700	4 398	To do today	46 482	6 982	966
Gita ma chérie	98	1 375					
La grimaace	00	1 700					
L'héritier	98	1 300	3 012	Dérives	Trop récent		

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Recupérat. versées	Recupérat. à recevoir
Histoire de voir	99	1 700					
In mortem	97	1 200	4 370	Alexis Films	-63 974		
L'insoumnable univers de Josiane	95	1 500	3 450	Alexis Films	-1 777 612		
L'intruse/L'insomnie pastorale	95	1 700	3 008	La boîte ... Productions	-1 747		
Isla	99	1 700					
J'adore le cinéma	97	1 700	3 981	To do today	269 927	57 928	
John	94	1 000	4 828	Artemis Production	78 080	9 346	
Le jour et l'heure/La carte postale	95	1 500	5 754	K2 SA	58 410	22 003	
Joyeux Noël, Rachid	98	1 300	3 617	Entre chien et loup	Trop récent		
Ketchup	97	1 650	2 840	Double Act Productions			
Léon G.	94	2 000	4 773	Sega Film	-21 586		
La ligne	98	1 300	3 955	Abracadabra Films	Trop récent		
Lisa	99	1 500					
Luc et Marie	94	1 700	4 572	Artemis Production	232 407	44 595	
Lynda et Nadia	97	1 450					
Making off/Smiff Movie	95	1 700	4 152	Arizona SPRL	74 600	15 293	
Marco	99	1 700					
Mathilde, la femme de Pierre	95	1 700	3 078	M.C. Production S.C.	42 347	29 290	
Ma vie avec Baptiste	96	1 350	2 065	Need Production ASBL	-131 510		
La meprise	94	1 500	2 368	Alexis Films	-428 751		
Le miroir	96	1 500	2 575	Atelier Alfred ASBL			
Moon	97	500					
Mort a Vignole	97	1 000	3 204	Les Films du Scarabée	Trop récent		
Muno	00	1 700					
Ne vous inquiétez pas Marie-Thérèse	96	1 700	3 815	To Do Today	327 195	72 900	
Nicky the stripper	95	350	1 814	Arizona SPRL	147 650	14 251	
No problème !	97	1 250	5 783	Did Gubbeis Films	-40 700		
Noël au balcon	96	1 700	2 125	Artemis Production	60 905	24 763	

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Recettes	Récupéral. versées	Récupéral. à recevoir
Nuit de noces	00	1 700					
La nuit tous les chats sont gris	97	1 500	2 595	Latitudes Production	Trop récent		
Ombres et lumières	94	1 700	3 410	Prima Vista	32 400	8 100	
Palmyra	96	1 400	5 661	Alexis Films	-1 805 430		
Papillons de nuit	96	500	7 720	Anagram	184 905		6 396
Pâques au fison	99	1 700					
Pas de stress	98	1 500	2 283	Banana Films	17 427		
Le pendule de Madame Foucault	94	1 670	2 368	Vivi Films	-80 786		
Petit ange	95	1 500	3 631	Alice in wonderland	43 398		
Le petit rouge	94	1 500	5 677	Alexis Films	-2 193 325		
La petite graine	95	1 700	3 505	Nota Bene	279 626	66 593	
Petite sœur	98	1 300	4 184	La boîte ... Productions	Trop récent		
Petits désordres	00	1 700					
Pic Pic André show III	96	2 000	2 521	Pic Pic André Production	Trop récent		
Les pièces à trous	96	1 700	5 662	Escapade	Pas de recettes		
Le planeur	98	1 250	2 260	Need Production	84 906	17 953	
Le portait	99	1 700					
Le portait ovale	00	1 700					
Premier amour	99	1 700					
Les professionnels	97	376	3 818	Alexis Films	-63 974		
La promenade de Peter Aerte	98	1 500					
Quand on est amoureux c'est merveilleux	98	1 200					
Raconte	99	1 700					
Rat	98	1 300		Annulé			
Le régime de Régine	98	1 375	2 483	Ganesha			
Le reveil	95	1 700	4 111	Wajnbrosse Productions	Trop récent	146 691	
Ring	99	2 000			710 933		
Roëta	95	1 500	4 584	Courage mon amour	265 470	86 862	

Titre	Année	Part CF en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00			
					Recettes	Recupérat. versées	Recupérat. à recevoir	
Sarajevo	95	2 000	2 813	Atelier Graphouri	67 966	24 163		
Scènes d'amour en Bavière	95	1 700	2 743	Z.I.A. SPHL	17 359	6 327		
Seul au sommet	95	500	1 636	Mona Lisa Films				
Le signaleur	96	1 700	4 039	K2	99 303	28 281		
Smiley	00	1 400						
Sófor	00	1 700						
Le souffle du violon	97	1 200	4 116	Tandem Productions				
Le sourire des femmes	97	1 500	3 505	Alexis Films	-16 634			
Stand up	98	250	1 410	Komalalam				
Surveiller les tortues	96	1 700	3 167	Need Production	64 536	17 321		
Tango	98	1 700						
La Télévision	98	1 300	3 414	Abracadabra Films				
Le temps d'un souffle	96	1 250	2 264	La boîte ... Productions	-10 010			
Tempus fugit	96	1 700	4 000	Banana Films	25 979	11 041		?
La tendresse sur pattes	97	1 450	2 213	Les Plénides SPRL	-24 801			
La terre à l'envers	98	1 700						
Tout baigne	97	1 700	3 533	Alain Keysman Productions				
La trajectoire oblique	96	1 300	2 632	Lux Fugit Films	-1 792			
Travelinckx	98	700	1 522	Latitudes Production	Trop récent			
Le trésor	00	1 700						
Les trois petits popotins	98	1 700	4 781	Alexis Films	-1 945 131			
Une chambre pour la nuit	96	1 500	4 228	Alexis Films	-68 281			
Une chose intime/Douceur	95	1 200	1 786	Artémis Production	-21 646	3 670		
Une dernière vision d'Hugo Vander Goes	95	1 700	2 685	La boîte ... Productions	Pas de recettes			
Un homme du sud	96	1 200	3 393	Prima Vista	Pas de recettes			
Une nuit de cafard	97	2 000	6 057	La boîte ... Productions	Pas de recettes			
Vacance	95	1 700	2 420	Atelier Jeunes Cinéastes	59 879	21 028		

Titre	Année	Part Cf en milliers	Budget global en milliers	Producteur délégué	Situation actuelle au 30.06.00		
					Récettes	Récupéral. versées	Récupéral. à recevoir
Victor le coiffeur	96	1 300	4 275	Banana Films	-6 490		
Via et mort d'un instant d'ivresse	97	1 700	3 447	La boîte ... Productions	-172 249		
Via rêvée	97	1 650					
Le vieil homme nu sous le regard des jeunes filles	99	1 700		Annulé			
Vingt-quatre heures sur vingt-quatre	98	1 375	4 079	La boîte ... Productions	Pas de recettes		
Violetta au travail	97	1 450					
Voyage dans un infarctus	98	1 375					
Vroum Vroum	95	300	4 752	Les Productions du Possible			

RECETTES DES PRODUCTIONS AIDEES					
	1996(01.09)	1997(01.09)	1998(31.07)	1999(30.06)	2000(30.06)
Longs métrages	3 679 537	9 013 761	13 058 112	16 520 750	20 309 610
Produits télévisuels	2 554 634	3 293 044	3 551 197	4 183 397	4 900 964
Courts métrages		52 667	290 006	499 851	892 952
	6 234 171	12 359 472	16 899 315	21 203 998	26 103 526
		Différences 97/98	Différences 98/97	Différences 99/98	Différences 2000/99
		+ 5 334 224	+ 4 044 351	+ 3 462 638	+ 3 788 860
		+ 738 410	+ 258 153	+ 632 200	+ 717 567
		+ 52 667	+ 237 339	+ 209 845	+ 393 101
		+ 6 125 301	+ 4 539 843	+ 4 304 683	+ 4 899 528

Films ayant remboursé plus de 100 000 francs

1997	
Ma vie en rose	123 984
Farinelli	404 770
Le huitième jour	4 641 696
La Promesse	154 715

1999	
Ma vie en rose	2 430 648
La Promesse	429 131
Le huitième jour	192 070

1998	
Le huitième jour	2 903 863
La Promesse	113 801
Ma vie en rose	941 605

2000	
Rosetta	1 083 493
Une liaison	912 262
Les convoyeurs	702 778
La Promesse	365 820
Black Dju	221 938
La Patinoire	207 397
Ma vie en rose	180 226

Convention entre la Communauté française et la Société Comédia.

Afin de mieux suivre la carrière des productions aidées par la Communauté française dans les télévisions, la Communauté française a passé en l'an 2000 une convention avec la Société Comédia de Boris Szulzinger.

Cette société prend en charge l'établissement d'une base de données reprenant à terme, cent productions dont la première diffusion a eu lieu en 1994 ou ultérieurement. Elle établira le bilan de la diffusion audiovisuelle de ces films par les chaînes de télévision européennes dans un premier temps puis par celles des Etats-Unis et du Canada.

Les premiers résultats de cette recherche sont attendus dans le courant du premier trimestre 2001.

Cet outil devra permettre tant aux professionnels qu'à l'Administration du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de mieux suivre la carrière commerciale de leurs productions.

Accords de coproduction

LES ACCORDS DE COPRODUCTION

Sept accords de coproduction lient la Belgique aux pays suivants :

- * la France (accord signé le 20/09/1962)
- * l'Allemagne (accord signé le 27/07/1964)
- * l'Italie (accord signé le 15/10/1970)
- * Israël (accord signé le 08/10/1971)
- * la Tunisie (accord signé le 11/03/1976)
- * la Canada (accord signé le 24/02/1984)
- * la Suisse (accord signé le 09/01/1989).

La Communauté française de Belgique (Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel) a, pour sa part, conclu quatre accords de coproduction : le Portugal (accord signé le 12 mars 1993), la Tunisie (accord signé le 29 septembre 1997), le Maroc (accord signé le 16 février 2000) et l'Italie (accord signé le 31 août 2000).

Elle a, par ailleurs, signé un accord de coopération avec le Québec (accord signé le 2 octobre 1997).

Conception et réalisation

Nadine Berrier
Joëlle Bombaerts
Francis Dujardin
Gilbert Dutrieux
Victor Furdelle
Bernadette Gillis
Michel Hayoit
Anne Huybrechts
Pascale Joyeux
Marie-Hélène Massin
Serge Meurant
Paul-Eric Mosseray
Véronique Pacco
Emmanuel Roland
Monique Rosoux
Bernadette Vandenaabeele
Carine Vangeebergen

Coordination

Véronique Pacco
Emmanuel Roland

BILAN DE LA PROMOTION ET DE LA DIFFUSION 2000



Thomas est amoureux

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	P. 4
---------------------	-------------

DIFFUSION	P. 6
------------------	-------------

Conditions d'octroi	
Liste des films aidés en 2000	
Subventions aux festivals en Communauté française	
Subventions aux salles en Communauté française en 2000	
Subventions aux maisons de distribution	
Association communautaire et Interprovinciale de Diffusion de l'Audiovisuel (AïDA)	
Réseau Action Culturelle Cinéma (R.A.C.C.)	

AIDES À LA PROMOTION	P.12
-----------------------------	-------------

Conditions d'octroi	
Liste des films aidés en 2000	
Wallonie Bruxelles Images	
Subventions à la diffusion et Primes à la qualité	

ENVOI ET VÉRIFICATION DES COPIES	P.31
---	-------------

PUBLICATIONS DU CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL	P.32
---	-------------

ACCORDS DE COPRODUCTION	P.34
--------------------------------	-------------

FILMS PRIMÉS EN 2000	P.35
-----------------------------	-------------

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE DANS LE MONDE EN 2000	P.43
--	-------------

COORDONNÉES	P.66
--------------------	-------------

Salles Art et Essai	
Festivals en Communauté française	
Festivals à l'étranger	

CONTACTS	P.92
-----------------	-------------

ANNEXES	P.93
----------------	-------------

Résultats économiques des productions	
Accords de coproduction avec l'Italie et le Maroc	
Bilan de la programmation 2000 de Aïda	

INTRODUCTION

En l'an 2000, la lagune vénitienne a été séduite par **«Thomas est amoureux»**, premier long métrage de Pierre-Paul Renders. Les premiers pas d'Alain de Halleux et de **«Pleure pas Germaine»** ont été célébrés et primés à Montréal, Mannheim et Gand. Chaque année, le cinéma belge révèle de nouveaux talents... tout en confirmant l'importance et la maîtrise de leurs aînés. En effet, l'an 2000 a également vu la sélection cannoise de **«Wild Blue»** qui a demandé à Thierry Knauff pas moins de huit années de travail, et le succès public national et international du film musical à grand spectacle **«Le roi danse»** de Gérard Corbiau.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel au sein du Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias est fier et heureux d'avoir pu contribuer à ces succès.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel est un organisme ayant pour mission principale l'aide à la production et à la promotion des œuvres audiovisuelles. Créé en 1994, ce centre est doté d'une certaine autonomie de gestion et d'une souplesse de fonctionnement bien adaptées aux particularités du secteur audiovisuel.

Il exerce ses missions dans les matières suivantes : l'aide à la production et à la promotion des œuvres audiovisuelles, l'octroi de subventions à la diffusion et de primes à la qualité, le soutien aux ateliers de production et d'accueil, l'encouragement à la coproduction entre producteurs indépendants et chaînes de télévision, l'établissement de relais efficaces entre la production indépendante et les programmes européens et la réalisation de toutes autres missions que lui confierait le gouvernement.

4

Le «Bilan 2000 de la production cinématographique et audiovisuelle» est paru en janvier 2001 et peut être obtenu sur simple demande au secrétariat du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel (tél : 02/413.22.21).

Le présent bilan s'attache exclusivement aux missions de diffusion et de promotion du Centre.

Diffusion en Communauté française :

- * Les principaux festivals et plusieurs salles de cinéma de Bruxelles et de Wallonie bénéficient de l'aide du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.
- * Le Réseau d'Action Culturelle Cinéma (RACC), l'Association Communautaire et Interprovinciale de Diffusion Audiovisuelle (AIDA) et les Cinéabus sont spécialement destinés à valoriser la diffusion de films contemporains peu ou pas exploités dans le réseau commercial traditionnel.
- * Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel soutient également les producteurs et les réalisateurs de films et vidéos en intervenant dans les frais d'envois de copies dans les festivals (sous certaines conditions) et dans la vérification des copies films appartenant au Centre.

Promotion :

- * Les films de la Communauté française sélectionnés dans les festivals importants à l'étranger bénéficient d'une aide à la promotion
- * Les distributeurs des films de la Communauté française bénéficient également d'une aide pour leur sortie en salles commerciales en Belgique.
- * Wallonie Bruxelles Images assure notamment une présence active des productions dans les principaux marchés.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel traite également l'attribution de subventions à la diffusion, octroyées sous forme de primes proportionnelles aux recettes d'exploitation des films reconnus et diffusés dans les salles belges. Il octroie également annuellement des primes à la qualité aux meilleurs courts métrages reconnus.

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel collabore aussi aux semaines et rétrospectives du cinéma belge organisées par le Commissariat Général aux Relations Internationales (CGRI).



*Que faisaient les femmes pendant
que l'homme marchait sur la lune ?*

DIFFUSION

AIDES À LA DIFFUSION (SORTIE EN SALLES COMMERCIALES EN BELGIQUE)

Peuvent bénéficier d'une aide à la diffusion :

Les longs métrages majoritaires et minoritaires de fiction et les documentaires soutenus par la Commission de Sélection et/ou par le Fonds Spécial de la RTBF, à condition qu'ils sortent dans le circuit des salles commerciales en Belgique.

Le distributeur doit introduire à l'Administration :

- un projet de budget comprenant tous les frais ayant trait à la sortie du film;
- un plan de diffusion dans les salles commerciales de Belgique.

Les sommes allouées diffèrent suivant qu'il s'agit d'un long métrage majoritaire (maximum 800.000,- francs) ou minoritaire (maximum 300.000,- francs).

Celles allouées aux documentaires majoritaires de longs métrages seront évaluées au cas par cas.

Les sommes allouées sont versées, au distributeur, en deux tranches :

- la première d'un montant de 50 % du budget alloué sur présentation d'une première déclaration de créance;
- la seconde après la remise de l'ensemble des justificatifs de l'aide à la diffusion et sur présentation d'une seconde déclaration de créance.

Les courts métrages de fiction, d'animation, les courts et moyens métrages documentaires ne bénéficient pas de l'aide à la diffusion.

FILMS AIDES EN 2000

Le dernier plan	COOP. NOUVEAU CINEMA	Sortie salles	760 000
La devinière	CINELIBRE	Sortie salles	250 000
Presque rien	BOOMERANG FACTORY	Sortie salles	300 000
Wild Blue	PROGRES DIFFUSION PRODUCTIONS DU SABLIER	Sortie salles	800 000 (*)
Les siestes grenadine	CINELIBRE	Sortie salles	400 000
Lumumba	CINEART	Sortie salles	300 000
Princesses	BOOMERANG FACTORY	Sortie salles	300 000
Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ?	BOOMERANG FACTORY	Sortie salles	800 000
Le roi danse	BELGA FILMS	Sortie salles	800 000
Thomas est amoureux	CINEART	Sortie salles	800 000
			5 510 000

(*) en accord avec le distributeur *Progrès* et la maison de production *Les productions du Sablier*

SUBVENTIONS AUX FESTIVALS EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Caméra aux Jeunes	200 000
Festival du Film Fantastique, Thriller et de Science-Fiction de Bruxelles	1 600 000
Festival International du Film de Court Métrage de Mons	100 000
Festival du Dessin Animé	930 000
Festival Mondial du Cinéma de Courts Métrages de Huy	200 000
Média 10/10	500 000
Festival International du Film Francophone de Namur	2 000 000 (*)
Festival International du Film de Bruxelles	2 800 000
Festival du Film Social de Charleroi	450 000
Festival du Film d'Amour de Mons	1 500 000
Festival du Film Indépendant	500 000
Festival du Film Européen de Virton	200 000
Festival du Cinéma Belge de Moustier-sur-Sambre	300 000
Festival du Film d'humour de Rochefort	100 000
Festival «Filmer à tout prix»	1 300 000
	12 680 000

() La convention entre la Communauté française et le FIFF stipule une aide de 2 millions comme subvention et 2 millions en aides-services*

SUBVENTIONS AUX SALLES EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Arenberg Galeries à Bruxelles	3.000.000
Le Parc à Charleroi	1.250.000 (*)
Plaza Art à Mons	1.500.000
Forum - Les 400 coups asbl à Namur	700.000
Nova à Bruxelles	300.000
Le Parc-Churchill à Liège	2.000.000
	8.500.000

() dont 250.000,- frs pour l'organisation de la manifestation «Un été au ciné»*

SUBVENTIONS AUX MAISONS DE DISTRIBUTION

Cinélibre	3 000 000
Eliza	400 000
CNC	600 000
Progrès	1 000 000
Alternative Films	700 000
	5 700 000

AÏDA

L'association Communautaire et Interprovinciale de Diffusion de l'Audiovisuel, dont on fête les dix années d'existence, est une asbl qui se présente sous forme de société de services dans le domaine du cinéma non-marchand.

Le *cinébus* est son outil de diffusion pour desservir les localités dépourvues de toute infrastructure cinématographique.

Aïda répond aux demandes d'utilisateurs qui souhaitent établir une programmation de films soit dans le cadre d'une école, d'un ciné-club, d'une manifestation.

Travaillant essentiellement avec les Provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, l'association propose sa salle de cinéma itinérante et son programme, principalement aux écoles éloignées en vue de leur permettre d'accéder à des films de qualité permettant un développement critique ou pédagogique ainsi qu'une réflexion sur le cinéma contemporain.

Parallèlement, le cinébus répond également aux demandes de partenaires culturels et est présent dans différentes manifestations en Belgique et à l'étranger.

Depuis trois ans, un concours de critique cinématographique est organisé pour encourager les enfants à approfondir la connaissance du film en leur faisant découvrir les premiers rudiments de l'analyse cinématographique et en stimulant l'expression écrite.

Le bilan de programmation 2001 est joint dans le chapitre «Annexes».

Fréquentation par Province

	<u>Luxembourg</u>	<u>Namur</u>
1995	3 804	3 317
1996	5 357	3 877
1997	6 426	8 022
1998	6 647	7 685
1999	8 793	10 560

Nombre d'établissements scolaires

<u>Luxembourg</u>	<u>Namur</u>
96	54



LE RÉSEAU ACTION CULTURELLE CINÉMA (R.A.C.C.)

Créé en 1973, à l'initiative du Ministère de la Communauté française, Direction de l'Audiovisuel, et de la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles, Service Audiovisuel, le réseau d'action culturelle-cinéma - RACC- n'a cessé de développer ses activités dans le domaine de la diffusion des films à destination des utilisateurs culturels.

Le RACC constitue un organe de prospection, de sélection et d'information.

SES OBJECTIFS SONT :

- * donner une possibilité de diffusion plus large à des films contemporains, belges ou étrangers, peu exploités commercialement en Belgique;
- * apporter à des cercles de plus en plus larges d'utilisateurs culturels des films de qualité, développant une capacité de réflexion critique à partir des réalités économiques, sociales, culturelles et politiques;
- * favoriser la diffusion des films aidés par la Communauté française ainsi que des courts métrages belges francophones.

LE CHAMP D'APPLICATION

Le principe de l'aide consiste en une intervention financière dans les frais de location pour les films sélectionnés, pour les formats 35 mm/16 mm et vidéocassettes.

ASSOCIATIONS POUVANT BÉNÉFICIER DES SUBVENTIONS

Les organisations, mouvements, groupes conventionnés, maisons de la culture, foyers culturels, maisons de jeunes, ciné-clubs (y compris ciné-clubs scolaires).

CATALOGUE

Chaque année, un catalogue reprenant la liste des films sélectionnés par le RACC est édité (+/- 1.000 titres). Ce catalogue comprend en outre les feuillets de la plupart des films sélectionnés durant l'année de son édition (+/- une centaine de titres).

BUDGET

RACC Bruxelles : 700.000 attribué et géré par la Commission Communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)

RACC Wallonie : 1.000.000 attribué et géré par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel

UTILISATEURS EN WALLONIE

+/- 60 utilisateurs/an (de la projection occasionnelle dans une école de province jusqu'aux principaux ciné-clubs de Wallonie : Ath, Mons, Tournai, Huy, Dinant,...) couvrant +/- 1.000 projections/an.

PROMOTION

AIDES À LA PROMOTION

(SÉLECTION DANS LES FESTIVALS À L'ÉTRANGER)

Une production de long métrage, de court métrage ou de documentaire peut recevoir une aide à la promotion si sa production a été soutenue par la Commission de Sélection des Films de la Communauté française de Belgique.

LES LONGS MÉTRAGES (FICTIONS, ANIMATIONS ET DOCUMENTAIRES)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection, ils peuvent bénéficier d'une aide d'un montant de 800.000,- frs maximum pour les productions majoritaires belges francophones et de 300.000,- frs pour les productions minoritaires belges francophones.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés dans un des festivals suivants :

Annecy	Ouagadougou
Berlin	Pusan
Cannes	Rotterdam
Karlovy Vary	San Sebastian
Locarno	Thessalonique
Mannheim	Toronto
Mar del Plata	Valladolid
Montréal	Venise

LES COURTS MÉTRAGES (FICTIONS, ANIMATIONS ET DOCUMENTAIRES)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, une aide allant de 50.000,- frs à 150.000,- frs peut être octroyée.

Pour cela, ils doivent être sélectionnés en compétition soit dans l'un des festivals repris au point «Longs métrages», soit dans l'un des festivals suivants :

Aix-en-Provence	Oberhausen
Angers	Poitiers
Bilbao	Saint Peterbourg
Brest	Uppsala
Clermont-Ferrand	Vendôme
Huesca	Vila do Conde
Kiev	

LES DOCUMENTAIRES DE MOYEN MÉTRAGE (FILM OU VIDÉO)

Sur présentation d'un projet de budget global de promotion et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, une aide allant de 50.000,- frs à 150.000,- frs peut être octroyée.

Amsterdam
Banff
Berlin
Biarritz (le FIPA)
Marseille
Nyon
Paris (Cinéma du Réel)
Rotterdam

LES FILMS SUR L'ART

Sur présentation d'un projet de budget global et de la lettre officielle du festival signifiant la sélection en compétition, le film ou le vidéogramme peut bénéficier d'une aide allant de 80.000,- frs à 150.000,- frs.

Pour cela, ils doivent être retenus à la Biennale du Film sur l'Art de Paris ou au Festival International du Film sur l'Art de Montréal.

LIQUIDATION

Les sommes allouées à l'aide à la promotion sont versées au producteur en deux tranches :

- la première d'un montant de 50 % du budget alloué sur présentation d'une première déclaration de créance;
- la seconde après la remise de l'ensemble des justificatifs de l'aide à la promotion et à la présentation d'une seconde déclaration de créance.

FILMS AIDES EN 2000

A comme Adrienne	DOV FILM	Festival Int. de Berlin	620 000
Seule avec la guerre	VERSUS PRODUCTION	Festival Int. de Locarno	150 000
Le dernier rêve	EZECHIEL 47#9	Semaine Critique Cannes	150 000
Pardevant Notaire	COBRA FILMS	Cinéma Réel de Paris	250 000
Quand les hommes...	FILMS DE LA DREVE	Visions du réel de Nyon	100 000
Wild blue	PRODUCTIONS SABLIER	Festival de Cannes	800 000
Ketchup	DOUBLE ART PROD.	Films du Monde Montréal	18 400
La devinière	FILMS DU FLEUVE	Cinéma Réel de Paris	800 000
Pic Pic André Shoow	PICPIC ANDRE PROD.	Festival Animation Annecy	50 000
Thomas est amoureux	ENTRE CHIEN ET LOUP	Biennale de Venise	800 000
Echo	LIVING FILM	Festival St Pétersbourg Festival de Berlin	20 000 50 000
La télévision	ABRACADABRA FILMS	Films du Monde Montréal	32 000
Walking on the wild side	COURAGE MON AMOUR	Films du Monde Montréal	129 550
Les fantômes de Victoria	NOTA BENE PROD.	Cinéma Réel de Paris	90 000
Les 3 petits popotins	MGV PRODUCTIONS	Festival Int. de Bilbao	150 000
Petite soeur	LA BOITE... PROD.	Festival Int. de Bilbao	150 000
Kazungu, le métis	SIMPLE PRODUCTION	Films du Monde Montréal	50 000
Chambre froide	ALEXIS FILMS	Films du Monde Montréal	125 000
Travellinckx	LATITUDES PRODUCTION	Festival Clermont-Ferrand	62 000
Autour de Pinget	NEED PRODUCTIONS	Visions du Réel de Nyon	80 000
Lumumba	ENTRE CHIEN ET LOUP	Quinzaine Réalistes Cannes	250 000
Bzz	SOIL	Festival Animation Annecy	150 000
Baby sitting	WFE	Festival de Mannheim	100 000
Le dernier plan	LES PIERIDES	Festival du Caire et de Locarno	170 000

5 346 950

WALLONIE BRUXELLES IMAGES

Wallonie-Bruxelles Images a assuré durant l'année 2000 la présence des professionnels de la Communauté française Wallonie-Bruxelles dans sept manifestations internationales audiovisuelles et multimédia :

- * au **MILIA**, le Marché international des Programmes interactifs
(du 14 au 18 février 2000 à Cannes);
- * au **Marché européen du film**/Festival international du Film de Berlin
(du 9 au 20 février 2000);
- * au **MIPTV**
(du 10 au 14 avril 2000 à Cannes);
- * au **Marché international du Film**/Festival international du film de Cannes
(du 10 au 21 mai 2000);
- * au **MIFA**, le Marché international du Film d'animation
(du 7 au 10 juin 2000 à Annecy);
- * au **Sunny-Side of the Docs**, le Marché international documentaire
(du 21 au 24 juin 2000 à Marseille);
- * au **MIPCOM**
(du 2 au 5 octobre 2000 à Cannes).

WBI, en collaboration avec le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et le CGRI, et en partenariat avec Flanders Image, a monté une **Semaine de Cinéma belge à Londres**.

Cette manifestation intitulée «*United Tastes of Belgium, a new cinema experience*», s'est tenue au Curzon Soho du 31 mars au 5 avril 2000.

WBI a également collaboré à la **Muestra de Cine francófono de Bélgica** (Semaine du cinéma francophone de Belgique), montée entièrement par le CGRI et, qui s'est déroulée à Madrid du 1er au 7 juin 2000, par l'organisation d'une rencontre entre producteurs belges et espagnols qui a eu lieu dans le cadre de l'événement.

Différentes missions plus spécifiques ont par ailleurs été réalisées :

- * le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand;
- * l'American Film Market (AFM, Los Angeles);
- * le Discop East (Budapest);
- * le Festival du Film de Locarno;
- * le Festival international du Film de Venise.
- * l'une à New York au Independent Feature Film Market (IFFM) ainsi qu'au Festival du Film de NY en vue de la préparation d'une Semaine de cinéma belge
- * et l'autre Festival international du Film documentaire d'Amsterdam (IDFA).

Enfin, WBI a accueilli dans ses bureaux pour des *visionnements* de films documentaires et de courts métrages, Monsieur Jean Perret du Festival Visions du Réel de Nyon, Monsieur Laurent Roth du Festival du cinéma documentaire de Marseille (ex. Vue sur les Docs), Monsieur Leo Kanneman du Festival Cinéma Tout Ecran de Genève et Monsieur Jean-Michel Ausseil du Festival International des Programmes Audiovisuels (FIPA) de Biarritz.

PUBLICATIONS ANNUELLES

Le Guide de l'Audiovisuel 2000 (3e édition) a été publié en mai à l'occasion du Festival du film de Cannes.

Le Guide des sociétés multimédias en Communauté Wallonie-Bruxelles a, quant à lui, été édité à l'occasion du MILIA qui s'est tenu en février 2000 à Cannes.

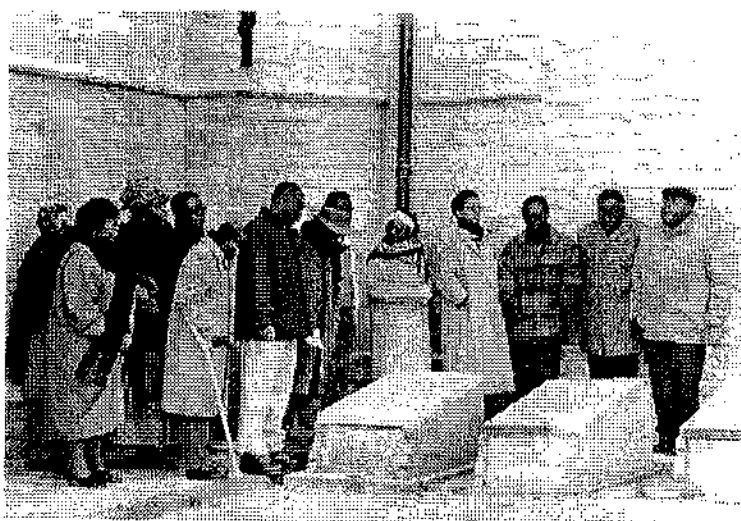
Trois WBInfos (n° 26, 27 et 28)

Cette lettre d'information à destination des professionnels de la CFWB fait état de nos contacts avec les festivals, télévisions et professionnels étrangers et est également le principal support d'information sur les actions que nous menons.

Un seul WBINews pour le MIPTV 2000. Ils recensent toutes les nouveautés liées au MIPTV ou MIPCOM, tant au niveau de la production que des professionnels. Le WBINews informe en français et en anglais la presse belge et étrangère, les acheteurs et les distributeurs étrangers ;

Le site internet de WBI www.cfwb.be/wbi a été lancé au début de cette année.

Le rapport annuel complet des activités est disponible sur demande à Wallonie Bruxelles Images au 02/223.23.04.



Boma-Tervueren, le voyage

SUBVENTIONS A LA DIFFUSION ET PRIMES A LA QUALITÉ.

Ces subventions ont été octroyées jusque 1995 selon les critères de l'ancienne législation nationale à des films achevés et reconnus comme belges, sous l'appellation d'aides automatiques.

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 avril 1995 (modifié le 21 décembre 1998), a changé cette appellation. Depuis lors, la Communauté française accorde des subventions à la diffusion et des primes à la qualité aux producteurs, réalisateurs, auteurs-scénaristes, distributeurs de films reconnus comme belges d'expression française moyennant le respect des conditions fixées par le dit arrêté (dans les limites des crédits budgétaires).

Pour être admis au bénéfice de ces subventions, les producteurs doivent faire parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel une déclaration de mise en chantier relative au film pour lequel les subventions sont demandées et portant mention du type de film, de son métrage présumé, du scénario, du devis du film ainsi que de la date du début de sa réalisation; cette déclaration doit parvenir au Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel avant le début des prises de vue.

LONGS MÉTRAGES

Budget : enveloppe de (46.100.000,- frs - 4.500.000,- frs) x 40 % = 16.640.000,-Frs.

Si reconnaissance :

La subvention est fixée à un montant équivalent à 35% de la recette brute des salles répartis comme suit :

- 25% pour le producteur (réinvestissement obligatoire),
- 10% pour le distributeur (réinvestissement obligatoire majoré de 50%).

Une créance trimestrielle doit être rentrée par le producteur (la première créance étant accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties).

Le plafonnement des paiements est fixé comme suit :

- de 0 à 50.000 spectateurs : 100%
- de 50.001 à 100.000 spectateurs : 80%
- de 100.001 à 200.000 spectateurs : 40%
- de 200.001 à 400.000 spectateurs : 20%
- + de 400.000 spectateurs : 5%

Les montants sont alloués aux producteurs et aux distributeurs sous forme d'un droit de tirage à exercer en réinvestissement sur une nouvelle production ou film audiovisuels reconnus comme belges.

Si le budget n'est pas épuisé, le reliquat retournera dans l'enveloppe réservée aux courts métrages.

COURTS MÉTRAGES

Budget : enveloppe de (46.100.000,- frs - 4.500.000,- frs) x 60% = 24.960.000,-Frs
+ reliquat des L.M. (si reliquat).

1. GÉNÉRALITÉS

Par année, un maximum de : deux épisodes d'une même série,
deux films d'un même réalisateur,
cinq films d'un même producteur,
dix films distribués par un même distributeur (avec contrats),
peut donner lieu à l'octroi des subventions.

Si reconnaissance :

La subvention est fixée à un montant équivalent à : 5% (documentaire), 7% (fiction), 8% (animation) de la recette brute des salles cinématographiques en Communauté française répartis comme suit :
50% pour le producteur,
50% pour le distributeur.

Créance trimestrielle rentrée par le producteur (la première créance doit être accompagnée d'un contrat de distribution signé par les deux parties). Si le producteur distribue lui-même son film, il est bien entendu qu'il recevra 50% + 50% = 100%.

La subvention maximum octroyée durant les 5 années où le film peut être programmé ne peut dépasser 2.700.000,-Frs, et s'il s'agit d'une coproduction, elle est plafonnée à l'apport du coproducteur belge.

Le paiement de la subvention est plafonné à un montant maximum de :
1.500.000,-Frs par an pour les deux premières années,
1.000.000,-Frs par an pour les trois années suivantes.

18

Si le budget n'est pas épuisé, le reliquat complètera le quota destiné aux films de court métrage sur l'exercice budgétaire suivant. Paiement en fin d'exercice budgétaire suivant.

2. PRIMES À LA QUALITÉ

Budget : enveloppe fixe à 4.500.000,-Frs.

20% pour le(s) réalisateur(s),
20% pour le(s) auteur(s)-scénariste(s),
60% pour le producteur.

- Primes entre 250.000,-Frs et 1.000.000,-Frs. Répartition égalitaire entre les projets retenus.
- Nombre de films bénéficiaires fixé par la Commission du Film, en fonction du classement établi à l'issue de l'examen des productions (article 28, §2).

Le reliquat éventuel est reporté sur l'enveloppe budgétaire suivante. Paiement en fin d'exercice budgétaire suivant.

FILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EN 2000

1. LONGS MÉTRAGES DE FICTION

VIVRE AU PARADIS	WFE 3 B Productions Exposed Films	B F NL
LE VOYAGE A PARIS	Artémis Productions / RTBF Productions Lazenec Alhéna Films	B F CH
POURQUOI SE MARIER LE JOUR DE LA FIN DU MONDE ?	Artémis Productions/Studio L'Equipe Samsa Films	B L
LUMUMBA	Entre Chien et Loup / RTBF JBA Productions / New Era Vision Essential Produktion	B F D
LES SIESTES GRENADINE	Les Films du Fleuve Touza Production Touza Films	B F TN

2. LONG MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

LA DEVINIERE	Les Films du Fleuve/WIP/Dérives Lapsus Production	B F
--------------	--	--------

3. COURTS MÉTRAGES DE FICTION

FELIX	Ganesha	B
LA TELEVISION	Abacadabra / Ellipse / La Production	B
LA VIE, LA MORT & LE FOOT	Entre Chien et Loup / Gabar	B
CHAMBRE FROIDE	Alexis Films	B
	Play Time	F
LA PORTE ENTR'OUVERTE	Marc Goldstein	B
LES BELLES SALADES	S.A.B.	B
BONNE ANNEE	Nota Bene	B
QUAND ON EST AMOUREUX, C'EST MERVEILLEUX	Todo Films	B
PETITE SOEUR	La Boîte... Prod. / Les Marcells	B
ECHO	Living Film	B
LA PROMENADE DE P. AERTS	Nota Bene	B
JOYEUX NOEL RACHID	Entre Chien et Loup / Gabar	B
	Kare	F
WALKING ON THE WILD SIDE	Courage Mon Amour	B
MUSIQUE DE TABLES	Sophimages / RTBF	B
LE DERNIER REVE	Ezechiel 47#9 Films	B
DANS LE NOIR	Nota Bene	B
LA BONNE MESURE DES DISTANCES	Lux Fugit Film	B
LES AMAZONES	Kosmo Prod	B
RACONTE	La Parti Production	B
L'ECLUSE	La Boîte... Productions	B
	Les Films du Nord	F
L'ARBRE AU CHIEN PENDU	Les Films Maeström	B

4. COURTS MÉTRAGES D'ANIMATION

POUR QUELQUES MYRTILLES...	Odec - Kid Cartoons	B
PIC PIC ANDRE SHOOW, 4 MOINS 1	Pic Pic André Productions	B
LE PIEGE	Odec - Kid Cartoons	B
	G 3 Productions	F
LE SOURICEAU	Odec - Kid Cartoons	B
	G 3 Productions	F
LA LECON D'AGRONOMIE	Deux sur Deux Productions	B
LES BALLONS NE REVIENNENT JAMAIS	La Boîte, ... Productions/Luna Blue	B
LE FOU RIRE PERNICIEUX	Odec - Kid Cartoons	B
GENETICA	Films Astrolabe	B
SACREE POUBELLE	Magic Films	B

5. COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE

LES FANTOMES DE VICTORIA	Nota Bene/RTBF/CBA	B
--------------------------	--------------------	---

6. PRIMES A LA QUALITÉ 2000

11 PRIMES DE 409.090,- FRS

ECHO	Living Film	Frédéric Roullier-Gall
L'ECLUSE	La Boîte... Productions	Arnaud Demuynck
LE DERNIER REVE	Ezechiël 47#9 Films	Emmanuel Jaspers
MUSIQUE DE TABLES	Sophimages	Thierry De Mey
L'ARBRE AU CHIEN PENDU	Les Films Maelström	Olivier Van Malderghem
WALKING ON THE WILD SIDE	Courage Mon Amour	Dominique Abel Fiona Gordon
CHAMBRE FROIDE	Alexis Films	Olivier Masset-Depasse
LA PORTE ENTR'OUVERTE	Marc Goldstein	Marc Goldstein
LES FANTOMES DE VICTORIA	Nota Bene	Ronnie Ramirez
LA BONNE MESURE DES DISTANCES	Lux Fugit Film	Maurice Amaraggi
LES BALLONS NE REVIENNENT JAMAIS	La Boîte... Productions	Cécilia Marreiros Marum



Chambre froide

SUBVENTIONS : LONGS METRAGES 1999
(PAIEMENTS À 64,28 % SUR BUDGET 2000)

PRODUCTEURS

DISTRIBUTEURS

ARTEMIS PRODUCTIONS

Salut Cousin	4.590,- frs
Une liaison pornographique	2.151.706,- frs
Max et Bobo	5.448,- frs
L'école de la chair	49.358,- frs
Le voyage à Paris	7.281,- frs

CINEART	860.682,- frs
CINEART	2.913,- frs

CMC

Karnaval	94.009,- frs
----------	--------------

CINELIBRE	37.604,- frs
-----------	--------------

FILMS-SUD

Pièces d'identités	74.746,- frs
--------------------	--------------

LIBERATION FILMS	29.898,- frs
------------------	--------------

JUNGLE FILM

Mon frère, ma soeur vendus...	1.725,- frs
-------------------------------	-------------

K2

Les convoyeurs attendent	2.948.640,- frs
--------------------------	-----------------

ALTERNATIVE FILMS	1.179.456,- frs
-------------------	-----------------

LES FILMS DE L'ETANG

La Patinoire	112.267,- frs
--------------	---------------

CINELIBRE	44.907,- frs
-----------	--------------

LES FILMS DU FLEUVE

La promesse	43.660,- frs
Rosetta	3.987.671,- frs

CINEART	1.595.069,- frs
---------	-----------------

LES FILMS DE LA PASSERELLE

Mobutu, roi du Zaïre	501.558,- frs
----------------------	---------------

CINELIBRE	200.623,- frs
-----------	---------------

ODEC - KID CARTOONS

Kirikou et la sorcière	1.666.716,- frs
------------------------	-----------------

PROGRES FILMS	666.686,- frs
---------------	---------------

SAGA FILM

Le commissaire	150.247,- frs
----------------	---------------

CNC	60.099,- frs
-----	--------------

7 I A

Train de vie	24.970,- frs
--------------	--------------

W.F.E.

Vivre au paradis	97.479,- frs
------------------	--------------

CINELIBRE	38.992,- frs
-----------	--------------

11 922 071,- FRs

4 716 929,- FRs

SUBVENTIONS : COURTS METRAGES 1999
(PAIEMENTS À 35,86 % SUR BUDGET 2000)

PRODUCTEURS

DISTRIBUTEURS

ABRACADABRA FILMS

Le bouton rouge 219.238,- frs

A.J.C.

Heure H 2.915,- frs

ALAIN KEYTSMAN PRODUCTION

Tout baigne 4.104,- frs PAULINE PICTURES 4.103,- frs

ALICE IN WONDERLAND

Scherzi d'Angelo 10.814,- frs

DERIVES

L'héritier 7.196,- frs

DEUX SUR DEUX PRODUCTIONS

Un parfum d'amour flotte... 8.483,- frs MARC LEVIE VISUALS 8.482,- frs

ESCAPADE FILMS PRODUCTIONS

Les pièces-à-trous 184.854,- frs

FILMS ASTROLABE

Radio 142.319,- frs FILMS VAN DE VELDE 142.318,- frs ²³

FILMS VAN DE VELDE

Système D 262.772,- frs

L'horloge 312.440,- frs

Ira (La colère) 102.879,- frs

La pomme noire 537.900,- frs

Le trieur 12.172,- frs

Ombres et lumières 298.495,- frs

Les enfants modèles 169.726,- frs

Le métro 171.259,- frs

Les professionnels 197.944,- frs

Palmyra 232.506,- frs

La malédiction du Doktor... 105.376,- frs

Ma vie avec Baptiste 59.883,- frs

Le pays de la fleur noire 177.804,- frs

2.641.156,- frs

GRESSE FILMS

Outan	41.752,- frs
Casas	279.688,- frs
Orinoco	372.749,- frs
Boulou	356.574,- frs
44.2004	530,- frs
	<u>1.051.293,- frs</u>

K2

La carte postale	256.092,- frs
------------------	---------------

LATITUDES PRODUCTION

Alter égaux...	9.061,- frs
----------------	-------------

LES FILMS J.C.MAES

Le noeud de chaises	82.977,- frs
---------------------	--------------

FILMS VAN DE VELDE 82.977,- frs

MAGIC FILMS

Babyroussa, the babiroussa	26.269,- frs
Studeni 1992 Sarajevo	135.006,- frs
Hans et Anna	283.072,- frs
Cerise	221.810,- frs
Virus	360.633,- frs
Oh non	335.165,- frs
Liouba	9.800,- frs
La méprise	125.792,- frs
L'innocence interdite	228.137,- frs
Le rêve de l'autre	20.779,- frs
Joyeux Noël	80.968,- frs
Dans l'ombre des sapins	121.083,- frs
Balthazar	69.902,- frs
Scènes d'amour en Bavière	44.295,- frs
Quelque chose	78.726,- frs
Le dromadaire et l'oryx	206.552,- frs
Arthur	430.136,- frs
Ca vole pas haut	442.856,- frs
Dérappages	537.900,- frs
	<u>3.758.881,- frs</u>

MARC LEVIE VISUALS

Ubu	226.084,- frs
Sacré canaille	142.592,- frs
Tel est pris qui croyait prendre	217.767,- frs
Seinfoles	353.025,- frs
Tempête (panique) sur Cocoland	334.348,- frs
La tortue bleue	420.475,- frs
Zoum zouc	475.952,- frs
Le fou en bulle	457.515,- frs
Les gratouillettes	384.417,- frs
Le lion et l'autruche	152.278,- frs
L'ours blanc et le manchot	101.374,- frs
L'éléphant et la girafe	147.756,- frs
Le phoque et le pélican	203.240,- frs

Etape	358.600,- frs
Y a qu'un cheveu	414.888,- frs
Un peu de sérieux que diable	420.046,- frs
Ils étaient sept petits...	696.676,- frs
6 Haïku 1	481.247,- frs
6 Haïku 2	484.611,- frs
Du bonheur pour tout de suite	571.952,- frs
Facétieuse rivière tumultueuse	410.653,- frs
Sans titre	537.900,- frs
Le viking qui croyait ...	483.691,- frs
Le rire de Simon	210.412,- frs
L'amateur	404.856,- frs
Merci Cupidon	129.073,- frs
Autour du cercle	113.252,- frs
Polichinella	106.047,- frs
Night angels	57.537,- frs
Gbanga-Tita	106.082,- frs
Fly lady fly	93.955,- frs
My fair dolly	93.825,- frs
La bague	410.255,- frs
Jeux de miroir	460.634,- frs
Correspondance	193.842,- frs
Mathilde, la femme de Pierre	456.867,- frs
Dites-le avec les mains	410.130,- frs
Rosita	578.339,- frs
In Mortem	450.671,- frs
Ira-diation	476.154,- frs
Shadow boxing	611.513,- frs
L'insomnie pastorale	163.684,- frs
Home sweet home	171.977,- frs
Vie et mort d'un instant...	304.089,- frs
Le souffle du violon	499.021,- frs
The forgotten planet	229.386,- frs
Le coq au vin	15.465,- frs
Gloria in excelsis deo	13.486,- frs
Amphytrion 94	2.711,- frs
	<u>15.240.350,- frs</u>

MERCURE PRODUCTION

Tout le monde peut se tromper 315.250,- frs

NEED PRODUCTIONS

Surveiller les tortues 4.343,- frs
 Le planeur 1.707,- frs
 6.050,- frs

ODEC - KID CARTOONS

Le filet de Betnoir	2.063,- frs
Le piano espion de Mr War	866,- frs
	<u>2.929,- frs</u>

MARC LEVIE VISUALS	2.063,- frs
MARC LEVIE VISUALS	866,- frs

STUDIO KEMP

La soupe sans lard	296.149,- frs
Le brigand des ténèbres	134.210,- frs
L'homme à l'écharpe jaune	<u>169.422,- frs</u>
	599.781,- frs

S.A.B.

Le film dont vous êtes le héros	86.508,- frs
---------------------------------	--------------

TO DO TODAY PRODUCTIONS

La lune trouble	33.702,- frs
-----------------	--------------

WAJNBROSSE PRODUCTIONS

Le réveil	56.902,- frs
-----------	--------------

24 720 855,- FRF

240.809,- FRF



A comme Adrienne

PRIMES A LA QUALITE : COURTS METRAGES 1999 **(PAIEMENTS À 100 % SUR BUDGET 2000)**

PRODUCTEURS REALISATEURS / AUTEURS	FILMS	MONTANTS
LES FILMS DU SCARABEE Olivier Smolders	Mort à Vignole	270.000,- frs 180.000,- frs
STUDIO KEMP Willy Kempeneers	Yvavenir	270.000,- frs 180.000,- frs
VIVI FILM Claudio Serughetti	Polders, les noces de la terre de l'eau et du ciel	270.000,- frs 180.000,- frs
LA BOITE... PRODUCTIONS Jacques Donjean	Une nuit de cafard	270.000,- frs 180.000,- frs
NEED PRODUCTIONS Fred Meert Philmarie	Bathyscaphe	270.000,- frs 90.000,- frs 90.000,- frs
BANANA FILMS Coralie Pastor	La fête du printemps	270.000,- frs 180.000,- frs
BANANA FILMS Chris Vander Stappen	La fêtes des mères	270.000,- frs 180.000,- frs
DERIVES Philippe de Pierpont	L'héritier	270.000,- frs 180.000,- frs
ART SYMBOLS / KAOS FILM Stéphane Manzone Elie Rabinovitch	Des routes	270.000,- frs 90.000,- frs 90.000,- frs
A BOUT DE SOUFFLE PRODUCTION Jamel Mokni	Chronique d'un amour qui dure	270.000,- frs 180.000,- frs
		4.500.000,- frs

TABLEAU 1999 **(PAIEMENTS SUR BUDGET 2000)**

	Subvention à 100 %	Paielements pour 1999
Primes à la qualité	4 500 000,- frs	4 500 000,- frs (*)
Long métrage d'animation	3 630 059,- frs	2 333 402,- frs (**)
Longs métrages documentaire	1 095 062,- frs	703 906,- frs (**)
Longs métrages de fiction	21 160 067,- frs	13 601 692,- frs (**)
Courts métrages d'animation	40 966 692,- frs	14 690 656,- frs (***)
Court métrage documentaire	25 267,- frs	9 061,- frs (***)
Courts métrages de fiction	28 616 703,- frs	10 261 947,- frs (***)
	99 993 850,- frs	46 100 664,- frs

(*) paiement à 100 %
(**) paiement à 64,28 %
(***) paiement à 35,86 %



Lumumba

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Modification principale du «Règlement d'ordre intérieur» de la Commission du Film (arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 1998 modifiant l'arrêté royal du 22 juin 1967 tendant à promouvoir la culture cinématographique d'expression française modifié le 4 avril 1995, articles 30, 31 et 32) :

- * le film doit toujours être présenté avec les génériques début et fin et dans un délai maximum de deux ans après le dernier jour de tournage
- * seuls quatre films d'une même série pourront bénéficier de la subvention à la diffusion

REMARQUE SUR LE MODE DE CALCUL D'UN BUDGET POUR LA SUBVENTION A LA DIFFUSION D'UN COURT METRAGE

Acceptation des contrats de «participation» :

Pour un film de court métrage de fiction ou un court métrage documentaire : un montant maximum (pour les techniciens, les interprètes et le matériel) de 500.000,- frs sera accepté.

Pour un film de court métrage d'animation : un montant maximum (pour les techniciens et le matériel) de 1.000.000,- frs sera accepté.

Les montants des contrats de «participation» pour l'(es) auteur(s), l'(es) auteur(s)-réalisateur(s) et le(s) producteur(s) pourront être ajoutés aux montants plafonnées ci-dessus.

Le titre du film, le nom de la personne concernée ou la dénomination du matériel, l'adresse du prestataire, la fonction exercée, les dates des prestations, le % accordé sur les recettes brutes, la somme doivent être indiqués. Ces contrats doivent être signés par les deux parties.

CALENDRIER DES REUNIONS DE LA COMMISSION DU FILM EN 2001

Vous voudrez trouver ci-dessous le calendrier des prochaines réunions de la Commission du Film (Subvention à la Diffusion et Primes à la qualité) pour l'année 2001, accompagné pour chacune d'elles, de la date limite de remise des dossiers.

REMISE DES DOSSIERS

Lundi 11 décembre 2000
Lundi 08 janvier 2001
Lundi 12 février 2001
Lundi 12 mars 2001
Lundi 09 avril 2001
Lundi 07 mai 2001
Lundi 11 juin 2001
Lundi 09 juillet 2001
Lundi 20 août 2001
Lundi 10 septembre 2001
Lundi 08 octobre 2001
Lundi 12 novembre 2001

REUNION DE LA COMMISSION DU FILM

Mardi 09 janvier 2001
Mardi 13 février 2001
Mardi 13 mars 2001
Mardi 10 avril 2001
Mardi 08 mai 2001
Mardi 12 juin 2001
Mardi 10 juillet 2001
Mardi 21 août 2001
Mardi 11 septembre 2001
Mardi 09 octobre 2001
Mardi 13 novembre 2001
Mardi 11 décembre 2001

Il est rappelé que les dossiers incomplets ou non remis dans les délais ne sont pas pris en considération.



Les fantômes de Victoria

ENVOI ET VERIFICATION DES COPIES DES FILMS DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel soutient également les producteurs et réalisateurs de films et vidéos sélectionnés par l'envoi des copies à l'étranger.

Les copies appartenant à la Communauté française sont réservées **EXCLUSIVEMENT** pour les manifestations cinématographiques. En ce qui concerne les courts métrages, elles ne le sont que pour les films en compétition.

Sont exclus les vitrines, expositions, rétrospectives, projections commerciales et privées, les ciné-clubs,...

La cellule de promotion est en contact avec plus de 300 festivals.

En l'an 2000, les frais d'envoi représentent un budget d'environ 1.270.715,- francs.

Les copies sont expédiées sur présentation d'une demande écrite et/ou par fax du réalisateur et/ou du producteur en y annexant la demande officielle de sélection du Festival

Les copies de films envoyées via la Communauté française dans un festival doivent **IMPERATIVEMENT** revenir à la Communauté française (et ce pour toutes les formalités administratives d'expédition et/ou douanières).

La Communauté française de Belgique acceptant de gérer l'ensemble des copies circulant dans les festivals, il est **INDISPENSABLE** que le producteur et/ou le réalisateur indique clairement, et pour chaque production, le planning de circulation de son film par copie.

Vu le nombre croissant de films, seules les copies appartenant à la Communauté française sont vérifiées dans nos services. Quant aux autres, elles peuvent en faire l'objet si le producteur en fait la demande par écrit et en fonction des priorités du service.

PUBLICATIONS - INFORMATIONS

Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel a également pour mission d'informer ses différents partenaires institutionnels et l'ensemble des professionnels sur les missions du Centre, de même que sur les productions de la Communauté française de Belgique :

* par l'édition annuelle de 3 catalogues :

- « *Le court en dit long* » qui reprend l'ensemble des productions de films et vidéos de fiction et d'animation réalisées en Communauté française et d'une durée inférieure à 60'. (sortie en janvier)
 - « *Le catalogue de documentaires* » qui reprend l'ensemble des productions de documentaires de toutes durées (films et vidéos) réalisés en Communauté française. (sortie en juin)
 - « *De long en large* » qui reprend les productions de longs métrages de fiction et d'animation aidées par la Commission de Sélection.
- Une rubrique est consacrée au films et téléfilms en cours de production dans l'année en cours. (sortie pour le Festival de Cannes)

* par l'édition annuelle du « *Bilan de la Promotion et de la Diffusion* » comprenant une liste récapitulative des coordonnées de tous les festivals où les films de la Communauté française ont été sélectionnés

* par l'édition annuelle du « *Bilan des travaux de la Commission de Sélection* »

* par la mise à jour du site Internet officiel du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias / Centre du cinéma et de l'audiovisuel

Depuis le 27 septembre 1997, le site officiel de la Communauté française accueille un nouveau contenu : celui du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias / Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel, sous l'adresse www.cfwb.be/av.
Ce site est le support d'information sur l'Internet du Service en charge de l'audiovisuel, du cinéma et des médias au sein du Ministère de la Communauté française.

Il se compose actuellement:

- d'une présentation générale du service et de ses départements, ainsi que des organismes connexes tels que le Media Desk et Wallonie Bruxelles Image;
- des actualités du service;
- d'une base de données des productions audiovisuelles et cinématographiques «Ciné kiosque» aidées par le Centre du cinéma et de l'audiovisuel depuis 1995. On trouve dans cette base de données tous les longs métrages, courts métrages, documentaires et téléfilms aidés par le Centre. Pour chacun d'eux : le synopsis, la fiche technique illustrée d'une photo. Elle est complétée par une présentation et une filmographie de chaque réalisateur ;
- d'une base de données des professionnels de l'image et du son, dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et des médias.

* en complément de l'édition des catalogues, des listes reprenant les films aidés par la Commission de Sélection dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire sont disponibles après chaque session de la Commission.

* par l'achat d'espaces **publicitaires** et l'aide à la conception de cartes postales

- en fonction des sélections de films aidés par le Centre du Cinéma dans les Festival de 1ère catégorie;

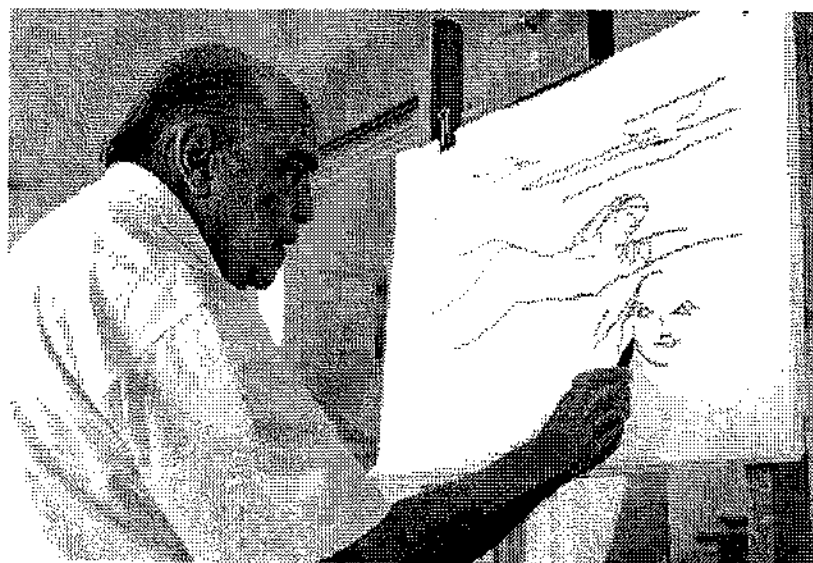
- en fonction de la présence de la Communauté française sur des marchés ou festivals internationaux;

- en fonction de la nomination de films aidés par le Centre du Cinéma dans le cadre d'événements ponctuels comme l'attribution des «César» ou des «Oscar»;

- à l'occasion de l'organisation de certaines semaines de cinéma belge (New York, Londres). Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel achète des espaces publicitaires dans des magazines professionnels : le Film Français, Ecran Total, Variety... et dans les catalogues de festivals comme Cannes, Berlin, Montréal... ainsi que dans les catalogues de nombreux festivals organisés en Communauté française de Belgique.

Dans certains cas et selon les budgets disponibles, le Centre du Cinéma intervient dans la réalisation de **cartes postales** dans le cadre de ses présences à l'étranger dans les festivals de 1ère catégorie.

Des **promoreels** sont réalisés et présentés sur les marchés internationaux ou dans le cadre de manifestations cinématographiques.



Oscar Niemeyer, un architecte engagé dans le siècle

ACCORDS DE COPRODUCTION

Sept accords de coproduction lient la Belgique aux pays suivants :

- * la France (accord signé le 20.09.1962)
- * l'Allemagne (accord signé le 27.07.1964)
- * l'Italie (accord signé le 15.10.1970)
- * Israël (accord signé le 08.10.1971)
- * la Tunisie (accord signé le 11.03.1976)
- * le Canada (accord signé le 24.02.1984)
- * la Suisse (accord signé le 09.01.1989).

La Communauté française de Belgique (Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel) a, pour sa part, conclu quatre accords de coproduction :

- * le Portugal (accord signé le 12.03.1993)
- * la Tunisie (accord signé le 29.09.1997)
- * le Maroc (accord signé le 16.02.2000) (*)
- * l'Italie (accord signé le 31.08.2000). (*)

34

La Communauté française de Belgique a, par ailleurs, signé un accord de coopération et un autre de distribution avec le Québec (accords signés le 02.10.1997).

() Vous trouverez, au chapitre «Annexes», les textes complets des deux accords de coproduction signés en 2000. Vous remarquerez que ces accords comprennent tous deux un volet relatif à la promotion et à l'échange d'informations entre les signataires.*

FILMS PRIMES EN 2000 (*)

COURTS MÉTRAGES

6 HAÏKU 2 DE ERIC LEDUNE

- * Mention Spéciale du jury au Festival du Dessin Animé de Bruxelles

ALTER ÉGAUX DE SANDRINE DRYVERS

- * Prix FIPRESCI au Festival International du Court Métrage de Oberhausen
- * Prix du meilleur documentaire au Festival International du Film de Aubagne

L'ANGE ET LA MARIONNETTE DE ERIC FIGON

- * Prix pour sa valeur esthétique dans la classe «professionnels» au Festival Mondial des Courts Métrages de Huy

BZZ DE BENOÎT FEROU MONT

- * Grand Prix de la Communauté française au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
- * Prix Canal + au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
- * Prix Freeze Frame au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
- * Nominé pour le Cartoon d'Or 2000
- * Grand Prix de la Communauté française de Belgique au Festival Média 10/10 de Namur
- * Prix spécial du jury européen au Festival du Film « Images en région » de Vendôme

LE CENTRE DU MONDE DE VIVIAN GOFFETTE

- * Palme d'argent dans la classe «professionnels» au Festival Mondial des Courts Métrages de Huy

(*) Cette liste a été réalisée grâce aux renseignements fournis par les maisons de productions et aux articles parus dans la presse.

CHAMBRE FROIDE DE OLIVER MASSET-DEPASSE

- * Grand Prix du Ministre de l'Audiovisuel dans la classe «professionnels» au Festival Mondial des Courts Métrages de Huy
- * Prix du meilleur court métrage de la Communauté française de Belgique au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix de la SABAM au Festival International du Film de Mons
- * Grand Prix et Prix de la Fiction au Festival International du Court Métrage d'Evreux
- * Grand Prix au Festival International du Film de Jeunes Réalisateurs de Grenade
- * Prix d'Interprétation Féminine à Anne Coesens au Festival du Court Métrage de Nice
- * Prix de l'ESRA Côte d'Azur et Prix de la Presse au Festival du Court Métrage de Nice
- * Prix de la Télévision Suisse Romande au Festival International du Film de Genève
- * Grand Prix de la Province de Namur au Festival Média 10/10
- * Prix de la meilleure réalisation de la compétition nationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles
- * Mention aux comédiennes lors du Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix du public au Festival d'Automne de Gardanne
- * Trophée «Projer» au Festival d'Automne de Gardanne

DAGO CASSANDRA DE MARK LAGOON

- * Prix Cammy «Best direction» au Festival Int. Du court métrage de Toronto

LE DÉFILÉ DES TOILES DE GILLES BRENTA ET CLAUDE FRANÇOIS

- * Prix du meilleur film pour la télévision au Festival du Film sur l'Art de Montréal

LE DERNIER RÊVE DE EMMANUEL JESPER

- * Prix de la Communauté française ex æquo au Festival International du Film de Bruxelles
- * Prix Belgian Society of Cinematographers pour la qualité de la direction photo d'un non-professionnel au Festival International du Film de Bruxelles
- * Prix du public au Festival International du Film de Bruxelles
- * Grand Prix du Festival Oh ce Court ! de Bruxelles
- * Prix de la meilleure actrice à Cécile de France du Festival Oh ce Court ! de Bruxelles
- * Palme de bronze dans la classe «professionnels» au Festival Mondial des Courts Métrages de Huy
- * Prix Télécinéma du meilleur court métrage de fiction au Festival Média 10/10 de Namur
- * Prix Meuter Titra au Festival Média 10/10 de Namur
- * Prix de la meilleure réalisation de la compétition internationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles
- * Prix de la Promotion artistique belge de la Sabam lors de la compétition nationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles

DILUVIO DE PATRICIO LAGOS

- * Silver Key au Festival International du Film d'Art de Tresianske Teplice

LA DINDE DE SAM GABARSKI

- * Prix du public au Festival Jeune Cinéma et Vidéo du Gard

ECHO DE FRÉDÉRIC ROULLIER-GALL

- * Mention spéciale de la mise en scène au FIPA de Biarritz
- * Prix de la Jeunesse au Festival du Court Métrage de Lille
- * Prix du Public au Festival du Court Métrage de Lille
- * Palme d'or dans la classe «professionnels» au Festival Mondial des Courts métrages de Huy
- * Grand Prix au Festival du Court Métrage de Villeurbanne
- * Prix de la Liberté au Festival du Court Métrage de Villeurbanne
- * Prix de la meilleure direction artistique au Festival de Grenade
- * Prix Télébec du meilleur court métrage au Festival International du Film de Rouyn-Noranda

JOYEUX NOËL RACHID DE SAM GABARSKI

- * Grand Prix du public au Festival Court de Sienne

MORT A VIGNOLE DE OLIVIER SMOLDERS

- * Prix au Festival de Cinéma Tralling
- * Prix TV au Travelling de Rennes

MUANA MBOKA, FILS DU PAYS DE JEAN-MICHEL KIBUSHI NDJATE WOTO

- * Prix de la Communauté française ex æquo au Festival International du Film de Bruxelles

MUSIQUE DE TABLES DE THIERRY DE MEY

- * Mention spéciale au Festival de musique filmée «Classique en images» de Paris
- * Prix Meuter Titra de la meilleure photo au Festival Média 10/10 de Namur

PETITE SŒUR DE CATHERINE CLARINVAL

- * Prix du scénario au Festival Oh ce Court ! de Bruxelles

PIC PIC ANDRÉ SHOOW 4-1 DE VINCENT PATAR ET STÉPHANE AUBIER

- * Prix de la SACD au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
- * Prix RTBF au Festival du Dessin Animé de Bruxelles
- * Prix Cinergie au Festival du Dessin Animé de Bruxelles

QUAND ON EST AMOUREUX, C'EST MERVEILLEUX DE FABRICE DU WELZ

- * Prix de la photographie au Festival Oh ce Court ! de Bruxelles
- * Prix Canal + au Festival Oh ce Court ! de Bruxelles

RACONTE DE GUILLAUME MALANDRIN

- * Prix du public au Festival Média 10/10 de Namur
- * Prix Panavision 2000 aux Rencontres Euro-Américaines d'Avignon

TRACES DE PATRIC JEAN

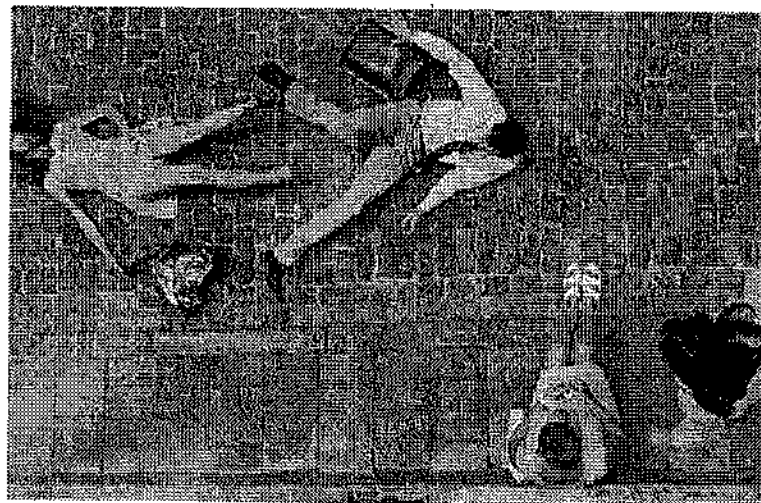
- * Prix de la Promotion Artistique Belge de la SABAM au Festival Média 10/10 de Namur

TRAVELLINCKX DE BOULI LANNERS

- * Lauréat dans la catégorie fiction du Festival du Film et de la Vidéo de Saarbrücken
- * Prix spécial pour un sujet d'actualité tragique traité avec humour dans la catégorie «professionnels» au Festival Mondial des Courts métrages de Huy
- * Mention plan rapproché/repérages au Festival du Film «Images en région» de Vendôme

WALKING ON THE WILD SIDE DE FIONA GORDON ET DOMINIQUE ABEL

- * Mention du jury pour le scénario au Festival Oh ce Court ! de Bruxelles
- * Prix du meilleur film au Festival Int. Cinema, Télévision, Vidéo et Multimédia de Avanca
- * Prix pour l'humour dans la catégorie «professionnel» au Festival Mondial des Courts Métrages de Huy
- * Bayard d'Or du meilleur court métrage au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix du meilleur court métrage de la Promotion Artistique Belge de la SABAM au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix de la meilleure comédie au Festival du Film de Fort Lauderdale
- * Prix Cinergie au Festival Média 10/10 de Namur
- * Prix Cinéstar au Festival du Court Métrage de Villeurbanne
- * Nougatine d'Or 2000 au Festival de courts métrages de Nevers



Walking on the wild side

LONGS MÉTRAGES

ALI ZAOUA DE NABIL AYOUC

- * Bayard d'Or du meilleur comédien au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix du meilleur comédien du Sud de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix du Jury junior au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix Œcuménique au Festival du Film de Montréal
- * Prix Planet Africa Section au Festival International du Film de Toronto
- * Grand Prix du meilleur film au Festival Africain de Khouribga
- * Prix de la Cinéphilie au Festival Africain de Khouribga
- * Prix du meilleur second rôle à Hicham Moussoune au Festival Africain de Khouribga
- * Prix du Film d'Art par le jury international du Festival International du Film de Mannheim (catégorie de la meilleure fiction)
- * Mention du jury des cinéastes au Festival International du Film de Mannheim
- * Prix «Cheval de Bronze» du meilleur film au Festival de Stockholm
- * Prix du public au Festival International du Film d'Amiens
- * Prix du public au Festival Cinéma Méditerranéen de Bruxelles

L'AMOUR EN SUSPENS DE HERMAN VAN EYKEN

- * Prix du jury des jeunes au Festival des Jeunes Réalisateurs de St Jean de Luz
- * Prix de la meilleure interprétation à Inge Paulussen au Festival International du Film d'Aubagne
- * Prix Ciné-Cinemas au Festival International du Film d'Aubagne

LA DEVINIÈRE DE BENOÎT DERVAUX

- * Prix des Bibliothèques au Festival Cinéma du Réel de Paris

EN VACANCES DE YVES HANCHAR

- * Prix d'aide à la distribution au Festival International du Film Francophone de Tubingen

UNE LIAISON PORNOGRAPHIQUE DE FRÉDÉRIC FONTEYNE

- * Prix de l'Académie des Arts Dramatiques par un jury étudiant au Festival International du Film de Belgrade

LE NAIN ROUGE D'YVAN LE MOINE

- * Nominé pour le meilleur film au Festival des Festivals de St Pétersbourg

ROSETTA DE LUC ET JEAN-PIERRE DARDENNE

- * Prix Joseph Plateau du meilleur film, de la meilleure actrice et du meilleur box office

LA PROMESSE DE LUC ET JEAN-PIERRE DARDENNE

- * Bayard des Bayards au Festival International du Film Francophone de Namur

PLEURE PAS GERMAINE DE ALAIN DE HALLEUX

- * Prix des Jeunes au Festival International du Film de Flandre-Gand
- * Prix de la Critique internationale par la FIPRESCI au Festival International du Film de Flandre-Gand
- * Mention spéciale du jury international au Festival International du Film de Flandre-Gand
- * Prix du Public au Festival International du Film de Mannheim
- * Prix du meilleur acteur à Dirk Roofthoofit au Festival International du Film de Fort Lauderdale

LES SIESTES GRENADINE DE MAHMOUD BEN MAHMOUD

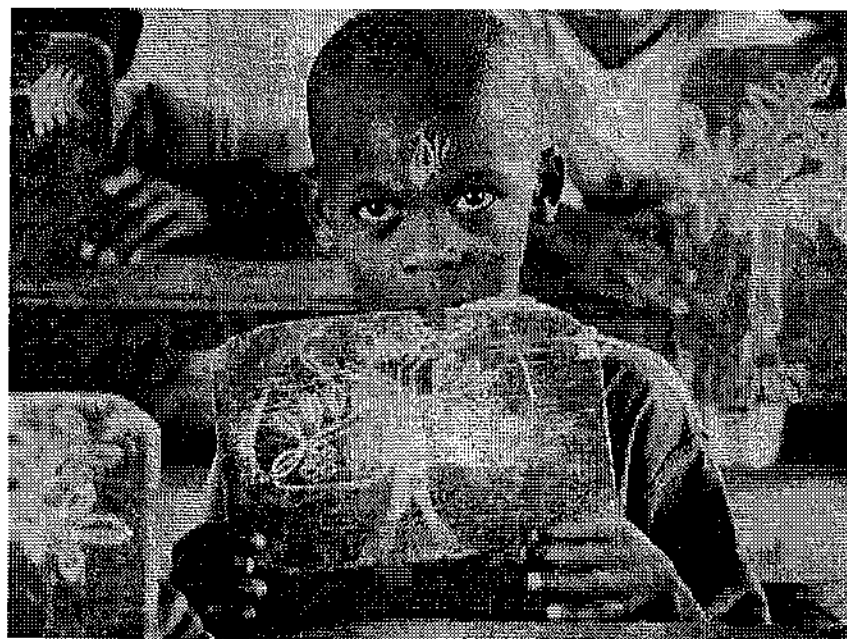
- * Prix du jury au Festival du Film de Rabat

THOMAS EST AMOUREUX DE PIERRE-PAUL RENDERS

- * Prix spécial du jury au Festival International du nouveau cinéma et des nouveaux médias de Montréal
- * Prix FIPRESCI à la Biennale du Film de Venise (meilleure œuvre de la critique internationale)
- * Prix «Lanterne magique» à la Biennale du Film de Venise

WILD BLUE DE THIERRY KNAUFF

- * Prix CICT au Festival du Film de Cannes



Wild blue

DOCUMENTAIRES

A COMME ADRIENNE DE BORIS LEHMAN

- * Prix du meilleur documentaire au Festival Filmer à Tout Prix de Bruxelles

BOMA - Tervuren le voyage de Francis Dujardin

- * Prix au Festival International Média Nord-Sud de Genève
- * Prix du meilleur documentaire de la compétition internationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles
- * Grand Prix toute catégorie de la compétition nationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles
- * Prix Kodak pour la meilleure photographie à la compétition nationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles
- * Prix des détenus de la prison de St Gilles au Festival International du Film de Bruxelles

ESPRIT DE BIÈRE DE CLAUDIO PAZIENZA

- * Mention de la Communauté française de Belgique au Festival Filmer à Tout Prix de Bruxelles

LES ENFANTS DU BORINAGE DE PATRIC JEAN

- * Prix Canvas pour le meilleur documentaire international au Festival Viewpoint à Gand

LES FANTÔMES DE VICTORIA DE RONNIE RAMIREZ

- * Prix Regards neufs au Festival du Film documentaire de Nyon
- * Prix du meilleur documentaire de la compétition nationale du Festival International du Film Indépendant de Bruxelles
- * Prix meilleur image au Festival du documentaire de Leipzig
- * Prix Henry Storck 2000 au Festival International du Film de Bruxelles
- * 3ème meilleur film au Festival Cinesul de Rio
- * 3ème prix par le jury professionnel au Festival du Documentaire de Clermont-Ferrand

UNE FEMME TAXI A SIDI BEL-ABBÈS DE BELKACEM HADJADJ

- * Prix exceptionnel du jury de TV5 au Festival International du Film Francophone de Namur
- * Prix spécial du jury à la Biennale des Cinémas arabes de Paris

LETTRE OUVERTE D'UN CINÉASTE À SA FILLE DE ERIC PAUWELS

- * Mention de la Communauté française de Belgique au Festival Filmer à Tout Prix de Bruxelles

OSCAR NIEMEYER, UN ARCHITECTE ENGAGÉ DANS LE SIÈCLE DE MARC-HENRI WAJNBERG

- * Prix du public au Festival du Documentaire de création européen de Strasbourg
- * Premier Prix au Festival du Documentaire de création européen de Strasbourg
- * Premier Grand Prix «MIPA» au Festival International du Patrimoine d'Architecture de Madrid
- * Premier Grand Prix «DOCUMANIA» au Festival International du Patrimoine d'Architecture de Madrid

OUVRIÈRES DU MONDE DE MARIE-FRANCE COLLARD

- * Prix Documentaire européen 2000 remis par Arte

PARDEVANT NOTAIRE DE MARC-ANTOINE ROUDIL ET SOPHIE BRUNEAU

- * Prix du Film d'Art par le jury international du Festival International du Film de Mannheim (catégorie du meilleur documentaire)
- * Prix du Patrimoine au Festival International des films ethnographiques du Cinéma du Réel à Paris

QUAND LES HOMMES PLEURENT DE YASMINE KASSARI

- * Prix Kodak au Festival Filmer à Tout Prix de Bruxelles
- * Mention spéciale à la Biennale des Cinémas arabes de Paris

SEULE AVEC LA GUERRE DE DANIELLE ARBID

- * Léopard d'Argent en vidéo au Festival du Film de Locarno

UN RÊVE D'INDÉPENDANCE DE MONIQUE PROBA

- * Prix Images de la Femme au Festival Vues d'Afrique de Montréal
- * Mention spéciale du jury documentaire au Festival Vues d'Afrique de Montréal

VERS LA MER DE ANNICK LEROY

- * Mention de la Communauté française de Belgique au Festival Filmer à Tout Prix de Bruxelles
- * Prix du meilleur documentaire au Festival du Film de Michigan

LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE DANS LE MONDE EN 2000

AFRIQUE

FESTIVAL GÉNÉRAL

Cape Town - One city Film & Video Festival

- * Fragments de vie de François Woukoache

Carthage - Journées Cinématographiques

- * Ali Zaoua de Nabil Ayouch
- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel
- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne

Hararé - Southern African Film Festival

- * Abo, une femme du Congo de Mamadou Djun Kola
- * Les siestes grenadine de Mahmoud Ben Mahmoud
- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Niamey - Rencontres du Cinéma Africain

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel
- * Lumumba de Raoul Peck

Yaoundé - Ecrans noirs du cinéma francophone

- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne
- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne



Seule avec la guerre

AMERIQUE

FESTIVAL DE COURT MÉTRAGE

Montréal - Festival International du Nouveau Cinéma et des Nouveaux Médias

* Esprit de bière de Claudio Papienza

Palm Springs - Festival International du Court Métrage

* Echo de Frédéric Roullier-Gall

FESTIVAL GÉNÉRAL

Buenos Aires - Festival International Cinéma & Vidéo

* Les amoureux de Dieu de Dan Alexe

* Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez

Chicago - Festival International du Film

* Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ?
de Chris Vander Stappen

* Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders

Cuba - Festival International du Nouveau Cinéma d'Amérique Latine

* Lumumba de Raoul Peck

Denver - Festival International du Film

* Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven

Fort Lauderdale - Festival International du Film

* Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Los Angeles - AFI Fest

* Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Marco Island - Festival du Film

* Echo de Frédéric Roullier-Gall

Mill Valley - Festival du Film

* Fragments de vie de François Woukoache

Moncton - Festival International de Cinéma francophone

- * Ali Zaoua de Nabil Ayouch
- * L'amour en suspens de Herman Van Eyken
- * Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
- * La devinière de Benoît Dervaux
- * Fragments de vie de François Woukoache
- * Kirikou et la sorcière de Michel Ocelot
- * Lumumba de Raoul Peck
- * Pleure pas Germaine de Alain de Halleux
- * Wild blue de Thierry Knauff
- * Quand j'étais belge de Luc de Heusch

Montréal - Festival des Films du Monde

- * Ali Zaoua de Nabil Ayouch
- * Bzz de Benoît Féroumont
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Pleure pas Germaine de Alain De Halleux
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Kazungu le métis de Georges Kamanayo
- * Presque rien de Sébastien Lifshitz
- * Saint-Cyr de Patricia Mazuy
- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Montréal - Vues d'Afrique

- * Les siestes grenadine de Mahmoud Ben Mahmoud
- * Une rêve d'indépendance de Monique Phoba
- * Enfants de vaudou de Jean-Paul de Zaeytijd

New York - Festival International du Film pour Enfants

- * La carte postale de Vivian Goffette

New York - African Diaspora Film

- * Boma-Tervueren, le voyage de Francis Dujardin

Palm Beach - Festival du Film Juif

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Providence - Festival du Film

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Rio - Festival du Film

- * Lumumba de Raoul Peck

Rouyn-Noranda - Festival du Cinéma International en Abitibi-Témiscamingue

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders

Santa Barbara - Festival International du Film

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Seattle - Festival International du Film

* Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

* Travellinckx de Bouli Lanners

Toronto - Festival du Film

* Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders

Washington - Festival International du Film

* Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel



Ali Zaoua

ASIE

FESTIVAL GÉNÉRAL

Jakarta - Festival International du Film

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Manille - Festival International du Film

- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne
- * Combat de fauves de Benoît Lamy
- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne

Mumbai - Festival International du Film

- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
- * La patinoire de Jean-Philippe Toussaint

Calcutta - Festival International du Film

- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
- * Black Dju de Pol Cruchten
- * Elles de Luis Galvao Teles
- * La promesse de Luc et Jean-Pierre Dardenne
- * Max et Bobo de Frédéric Fonteyne

Jérusalem - Festival du Film

- * Wild blue de Thierry Knauff

Puchon - Festival International du Film

- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez
- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven

Pusan - Festival International du Film

- * Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders

Tel-Aviv - Festival du Film Français

- * La patinoire de Jean-Philippe Toussaint

EUROPE (HORS BELGIQUE)

FESTIVAL DE COURT MÉTRAGE

Aix-en-Provence - Festival Tous Courts

- * Amphitryon 94 de Patrice Bauduinet
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie
- * La carte postale de Vivian Goffette
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Dago Cassandra de Mark Lagoon
- * Des heures sans sommeil de Ursula Meier
- * L'homme du Sud de Stéphane Xhrouet
- * J'adore le cinéma de Vincent Lannoo
- * Ketchup de Yvan Goldschmidt et Manu Coeman
- * Mort à Vignole de Olivier Smolders
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Pic Pic André Shoow de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Quand on est amoureux, c'est merveilleux de Fabrice du Welz
- * Le régime de régime de Patrick Antoine
- * Le signaleur de Benoît Mariage
- * Surveiller les tortues de Inès Rabadan
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Violette au travail de Kita Bauchet
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Algarve - Festival International du Film

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Ketchup de Yvan Goldschmidt et Manu Coeman

Augsburg - Week-end du court métrage

- * Travellinckx de Bouli Lanners

Beaune - Rencontres du court métrage

- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Berlin - Festival International du Court Métrage

- * Sans titre de Manuel Gomez

Bilbao - Festival International du Cinéma Documentaire et du Court Métrage

- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez
- * Petite soeur de Catherine Clarinval
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse

Bristol - Festival Court Métrage

- * Le dernier rêve de Emmanuel Jespers

Bron - Festival Courts Toujours !

- * Divines combines de Luc Bourgois

Cambrai - Nuit du Court Métrage

- * In vino veritas de Manuel Gomez
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Pic Pic André Shoow de Vincent Patar et Stéphane Aubier

Capalbio - Festival International du Court Métrage

- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens

Clermont-Ferrand - Festival du Court Métrage

- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Nic-Nac de Alexis Vokaer
- * La fête des mères de Chris Vander Stappen
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Musique de tables de Thierry De Mey
- * L'héritier de Philippe de Pierpont
- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez
- * Yvavenir de Willy Kempeneers

Cologne - Festival Courts métrages

- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Le dernier rêve de Emmanuel Jaspers
- * Surveiller les tortues de Inès Rabadan
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Drama - Festival du Court métrage

- * Alter égaux de Sandrine Dryvers
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Doucement de Jacques Decrop
- * Lili et le loup de Florence Henrard
- * Pic Pic André Shoow 2 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * L'insoupçonnable univers de Josiane de Martine Doyen
- * Mon papa d'Amérique de Daniel Hiquet
- * Bernols Family de Luc Otter

Dresden - Festival International du Film d'Animation et de Courts Métrages

- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez

Epinal - Nuit du court métrage

- * In vino veritas de Manuel Gomez
- * Le signaleur de Benoît Mariage
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens

Gardanne - Festival Cinématographique d'Automne

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Hambourg - Festival International du Court Métrage

- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Huesca - Festival International du Court Métrage

- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie
- * Musique de tables de Thierry De Mey
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Heure H de David No
- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne

Kiev - KROK

- * Cysalid de Murielle Felix
- * Bouf de Vincent Bierrewaerts
- * La dulcinée du Tobosa de Olivier Goka
- * Nic-Nac de Alexis Vokaer
- * La petite fontaine de Laurence Demaret
- * Thrifty Bill de Christian Heymans
- * Trash de Laurence Demaret
- * Mobilom de Virginie Chloupek

La Riche - Festival Acteurs Acteurs

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Félix de Jean-Henri Compère
- * Le régime de Régine de Patrick Antoine
- * Travellinckx de Bouli Lanners

Lille - Festival du Film Court

- * Le réveil de Marc-Henri Wajnberg
- * Rose de Alain Berliner
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * La relaxation des légumes de Marc Bruynbroek
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Point de fuite de Olivier Smolders

Lleida - Festival Courts Métrages

- * La promenade de Peter Aerts de Marie-Eve de Grave

Londres - Festival du Film Court

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Metz - Rencontres Européennes du court métrage

- * Travellinckx de Bouli Lanners

Montecatini - Semaine Internationale du Court Métrage

- * Divines combines de Luc Bourgois

Nevers - De Nevers à l'aube

- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Thierry Knauff

Nice - Festival du Court Métrage

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie
- * Sortie de bain de Florence Henrard

Oslo - Festival du Film Court

- * Travellinckx de Bouli Lanners

Paris - Le Court en dit long

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Cha Cha Cha de Philippe Blasband
- * Violette au travail de Kita Bauchet
- * Petite soeur de Catherine Clarinval
- * Divines Combines de Luc Bourgois
- * La ligne de Jean-Philippe Luxen
- * Dans le noir de Katrin Libert
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum

Pescara - Festival International du Court Métrage

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Le dernier plan de Benoît Peeters

Poitiers - Festival International des Ecoles de Cinéma

- * diverses productions de l'Insas et de l'Atelier de La Cambre

Regensburg - Short Film Week

- * Alter égaux de Sandrine Dryvers
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Le trieur de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Saarbrücken - Festival Film & Vidéo

- * Misère au Borinage d'Henri Storck et Joris Iveens
- * Mon papa d'Amérique de Daniel Hiquet
- * Lili et le loup de Florence Henrard
- * Le signaleur de Benoît Maraige
- * Les Balthus au cirque de Stéphane Aubier
- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Travellinckx de Bouli Lanners

Saint Benoît - Rencontres Internationales de Courts Métrages

- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Alter égaux de Sandrine Dryvers
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Le signaleur de Benoît Mariage
- * Tempus Fugit de Stephan Carpiaux
- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Mon papa d'Amérique de Daniel Hiquet
- * Tout le monde peut se tromper de Fabian Charles

Sao Paulo - Festival International du Film Court

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Travellinckx de Bouli Lanners

Sienna - Festival International du Court Métrage

- * Sortie de bain de Florence Henrard
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Le réveil de Marc-Henri Wajnberg
- * Joyeux Noël Rachid de Sam Garbarski

Tampere - Festival International du Court Métrage

- * Alter égaux de Sandrine Dryvers
- * Kirikou et la sorcière de Michel Ocelot
- * Rachid et Martha de Mathias Gokalp

Toronto - Festival International du Film Court

- * Dago Cassandra de Mark Lagoon

Toulouse - Festival Séquence court métrage

- * Travellinckx de Bouli Lanners

Trevignano - Festival International du Film Court

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Tubingen - Filmtage

- * Travellinckx de Bouli Lanners

Uppsala - Festival International du Court Métrage

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Vendôme - Images en Région

- * Bzz de Benoît Féroumont
- * Musique de tables de Thierry De Mey
- * Travellinckx de Bouli Lanners

Villeurbanne - Festival du Film Court

- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * Le dernier rêve de Emmanuel Jaspers
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Wilhelmshaven - Festival Court Métrage

- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Winterthur - Festival International du Film Court

- * Travellinckx de Bouli Lanners

FESTIVAL DE DOCUMENTAIRES

Marseille - Vues sur les Docs

- * Esprit de bière de Claudio Papienza

Nyon - Visions du Réel

- * Quand les hommes pleurent de Yasmine Kassari

Paris - Festival Objectif Doc

- * Misère au Borinage de Henri Storck
- * Les enfants du Borinage de Patric Jean
- * Conservatoire de Jean-Philippe Laroche
- * Demain est un autre jour de Miel Van Hoogenbermt
- * Le petit château de Karine de Villers
- * Les amoureux de Dieu de Dan Alexe
- * Quand les hommes pleurent de Yasmine Kassari
- * Boma-Tervueren, le voyage de Francis Dujardin
- * Sud de Chantal Akerman
- * Petites filles de Marie-Hélène Massin
- * Le départ de Damien de Pierpont
- * Petite conversation familiale de Hélène Lapiower
- * Gigi, Monica & Bianca de Benoît Dervaux
- * Alter égaux de Sandrine Dryvers

Vic le Comte - Rencontres du Film Documentaire

- * Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez

FESTIVAL GÉNÉRAL

Aarhus - Festival des Festivals

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Amiens - Festival International du Film

- * Petite soeur de Catherine Clarinval
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Dans le noir de Katrin Libert
- * Musique de tables de Thierry De Mey
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Kazungu le métis de Georges Kamanayo
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Fragments de vie de François Woukoache
- * Ali Zaoua de Nabil Ayouch
- * Algérie, de enfants parlent de Kamal Dehane

Angers - Festival Premiers Plans

- * divers courts métrages de Olivier Smolders
- * divers courts métrages de Raoul Servais
- * gros plan sur les écoles de cinéma belge
(INSAS, IAD, La cambre, Graphoui, AJC, CBA, WIP)
- * Les cinémas de Belgique : films de 1933 à 1998

Annecy - Festival International du Film d'Animation

- * Bzz de Benoît Féroumont

Athènes - Rencontres International du Film Archéologique

- * La momie perdue de Marc-Henri Wajnberg

Athènes - Festival International du Film Olympia

- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens

Aubagne - Festival International du Film

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Alter égaux de Sandrine Dryvers
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Avanca - Rencontres Internationales du cinéma, TV, vidéo & multimédia

- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Belfort - Entrevues

- * Wild blue de Thierry Knauff

Belgrade - Festival International du Film

- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne
- * Max et Bobo de Frédéric Fonteyne

Berlin - Festival International du Film

- * Fragments de vie de François Woukoache
- * A comme Adrienne de Boris Lehman
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

 Biarritz - FIPA

- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Le planeur de Yves Cantraine
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Pardevant Notaire de Marc-Antoine Roudil

Bratislava - Festival International du Film Francophone

- * Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
- * Vivre au paradis de Bourlem Guerdjou
- * Karnaval de Thomas Vincent
- * Les 7 péchés capitaux de Le Moine, Flores, Fonteyne, Mersch, Renders, Zabus, Blasband et Smolders

Brno - B16

- * Quatrième palier de Marie-Anne Thunissen
- * La relaxation des légumes de Marc Bruynbroek

Bucarest - Dakino

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * La promenade de Peter Aerts de Marie-Eve De Grave
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche

Cannes - Festival International du Film

- * Bzz de Benoît Ferroumont
- * Saint-Cyr de Patricia Mazuy
- * Wild blue de Thierry Knauff

Cannes - Semaine Internationale de la Critique

- * Le dernier rêve de Emmanuel Jaspers

Cannes - Quinzaine des Réalistes

- * Lumumba de Raoul Peck

Chichester - Festival du Film

- * La télévision de Marc-Olivier Picron

Cologne - Filminitiativ

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Copenhague - Festival «Crossing Boundaries»

- * Mort à Vignole de Olivier Smolders

Edinbourg - Festival International du Film

- * Wild blue de Thierry Knauff

Frauenfeld - Pink Apple Film Festival

- * Le planeur de Yves Cantraine

Freibourg - Festival du Film Gay

- * Le planeur de Yves Cantraine

Genève - Cinéma Tout Ecran

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Mort à Vignole de Olivier Smolders

Genève - Festival Médias Nord-Sud

- * Boma-Tervueren, le voyage de Francis Dujardin

Göteborg - Festival du Film

- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven

Gottingen - Festival International du Film Ethnographique

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Grenade - Festival Jeunes réalisateurs

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Kiev - Molodist

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ?
de Chris Vander Stappen
- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne

Lama - Festival du Film Européen

- * La promenade de Peter Aerts de Marie-Eve De Grave

Leeds - Festival International du Film

- * Quand on est amoureux, c'est merveilleux de Fabrice Du Welz
- * Kirikou et la sorcière de Michel Ocelot

Leipzig - Festival International du Film Documentaire et Animation

- * Musique de tables de Thierry De Mey

Ljubljana - Festival International du Film

- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne

Locarno - Festival International du Film

- * Seule avec la guerre de Danielle Arbid
- * Histoires de ma vie racontée par mes photographies de Boris Lehman

Londres - Out of that Darkness

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Londres - Festival du Film Gay et Lesbien

- * Le planeur de Yves Cantraine

Londres - Festival du Film

- * Fragments de vie de François Woukoache

Londres - Festival International du Film Ethnographique

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel

Mannheim - Festival International du Film

- * Baby sitting de Isabelle Bocken
- * Pleure pas Germaine de Alain de Halleux
- * Ali Zaoua de Nabil Ayouch

Odense - Festival International du Film

- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez

Oslo - Festival du Film Gay et Lesbien

- * Le planeur de Yves Cantraine

Paris - Cinéma du Réel

- * Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez
- * La devinière de Benoît Dervaux

Paris - Thécif

- * Des heures sans sommeil de Ursula Meier
- * Surveiller les tortues de Inès Rabadan

Riga - Festival du Film

- * 6 Haïku de Eric Ledune
- * Sud de Cantal Akerman

Rotterdam - Festival International du Film

- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Mort à Vignole de Olivier Smolders
- * Dago Cassandra de Mark Lagoon
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie

Saint-Paul-Trois-Châteaux - Festival du Film

- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

Saint-Petersbourg - Festival of Festivals 2000

- * Le nain rouge de Yvan Lemoine

Saint-Petersbourg - Message to Man

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Sao Paulo - Festival international du Film

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse

Sao Paulo - Festival du Cinéma Juif

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Sarajevo - Festival du Film

- * Mort à Vignole de Oliviers Smolders

Toronto - Rendez Vous with the Madness

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse

Toronto - Festival International du Film

- * Wild blue de Thierry Knauff

Troia - Festival International du Film

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Tromsö - Festival International du Film

- * Max et Bobo de Frédéric Fonteyne

Tubingen - Festival International du Film Francophone

- * Wild blue de Thierry Knauff
- * La relaxation des légumes de Marc Bruynbroek
- * Que faisaient les femmes pendants que l'homme marchait sur la lune ?
de Chris Vander Stappen
- * En vacances de Yves Hanchar

Turin - Festival du Film

- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Raconte de Guillaume Malandrin

Utrecht - Festival du Film d'Animation

- * Bouf de Vincent Bierrewaerts
- * Crisalide de Murielle Félix
- * La dulcinée du Toboso de Olivier Goka
- * Mobilom de Virginie Chloupek
- * Nic-Nac de Alexis Vokaer
- * La petite fontaine de Laurence Demaret
- * Test de Laexis Vokaer
- * Trash de Laurence Demaret

Valencia - Cinema Jove

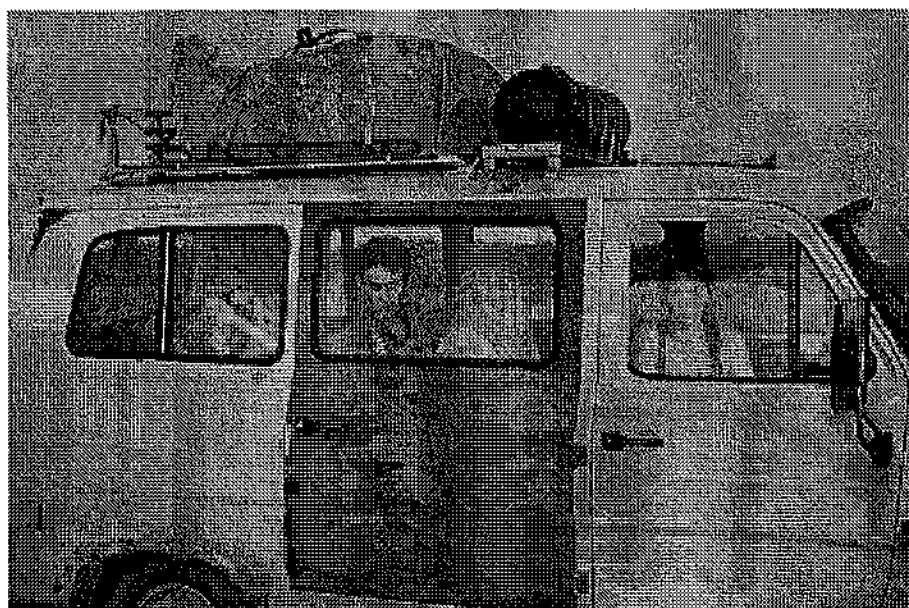
- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * Travellinckx de Bouli Lanners

Vancouver - Out of Screen 2000

- * Le planeur de Yves Cantraine

Venise - Mostra Internazionale

- * Thomas est amoureux de Pierre-Paul Renders



Pleure pas Germaine

OCEANIE

FESTIVAL DE COURT MÉTRAGE

Sydney - Festival International du Court Métrage

- * J'adore le cinéma de Vincent Lannoo
- * L'arme du crocodile de Eric Blésin
- * La carte poste de Vivian Goffette
- * Dérapages de Pascal Adant
- * Surveiller les tortues de Inès Rabadan
- * Le signaleur de Benoît Mariage

FESTIVAL GÉNÉRAL

Melbourne - Festival International du Film

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall

Wellington - Festival du Film

- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel
- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne



Quand les hommes pleurent

BELGIQUE

FESTIVAL DE COURT MÉTRAGE

Bruxelles - Festival Courts Métrages « Oh ce court »

- * In vino veritas de Manuel Gomez
- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * Bathyscaphe de Philmarie et Fred Merto
- * Maedli la brèche de Jaco Van Dormael
- * Rose de Alain Berliner
- * Le pendule de Madame Foucault de Jean-Marc Vervoort
- * Petite soeur de Catherine Clarinval
- * Rachid et Martha de Mathias Gokalp
- * Stand up de Jean-Charles L'Ami
- * Quand on est amoureux, c'est merveilleux de Fabrice Du Welz
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Joyeux Noël Rachid de Sam Garbarski
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Seuls de Olivier Smolders
- * L'insoupçonnable univers de Josiane de Martine Doyen
- * Leçon de cinéma de Harry Cleven et Martine Doyen
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Le dernier rêve de Emmanuel Jaspers
- * Les belles salades de Johan Knudsen
- * Pic Pic André Shoow de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Bzz de Benoît Feroumont
- * L'encadré de Manuel Gomez

60

Charleroi - Images 2000

- * Tout le monde peut se tromper de Fabian Charles
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Destination Londres de Pascal Adant
- * Lavomatic de Véro Cratzborn
- * Les merveilleurs aventures de Sire Aimant de Ferraille de Marc Urlus
- * La relaxation des légumes de Marc Bruynbroek
- * Nic-Nac de Alexis Vokaer
- * Crucy-fiction de Daniel Wiroth
- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Stéphane Aubier et Vincent Patar
- * Ubu de Manuel Gomez
- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez
- * Yvavenir de Willy Kempeneers
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * La fête des mères de Chris Vander Stappen
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie
- * Violette au travail de Kita Bauchet
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche

Huy - Festival Mondial du Cinéma de courts métrages

- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * Félix de Jean-Henri Compère
- * Bzz de Benoît Féroumont
- * L'ange et la marionnette de Eric Figon
- * Les belles salades de Johan Knudsen
- * Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Petite soeur de Catherine Clarinval
- * Le dernier rêve de Emmanuel Jespers
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Le centre du monde de Vivian Goffette

Mons - Festival International du Film Court

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez
- * Les merveilleuses aventures de Sire Aimant de Ferrailles de Marc Urlus
- * Lavomatic de Véronique Cratzborn
- * Violette au travail de Kita Bauchet
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie

Namur - Média 10/10

- * Diverses production de l'Atelier de la Cambre
- * Bzz de Benoît Féroumont
- * Le centre du monde de Vivian Goffette
- * Les belles salades de Johan Knudsen
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse
- * Le dernier rêve de Emmanuel Jespers
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * L'écluse de Arnaud Demuynck
- * La fabrique d'anges de Eva Visneyi
- * Joyeux Noël Rachid de Sam Garbarski
- * Raconte de Guillaume Malandrin
- * Musique de tables de Thierry De Mey
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon

FESTIVAL GÉNÉRAL

Bruxelles - Filmer à Tout Prix

- * Le mur de Taniperla de Dominique Berger
- * Chômeur, pas chien de A. Darteville et M-H Rabier
- * A comme Adrienne de Boris Lehman
- * En vie ! de Manuel Poutte
- * Un autre monde de Stacis Stoupis
- * Polders de Claudio Serughetti
- * Vers la mer de Annik Leroy
- * Sud de Chantal Akerman
- * Cycle des bagatelles de Ana Torfs
- * Mort à Vignole de Olivier Smolders
- * Lettre d'un cinéaste à sa fille de Eric Pauwels
- * Oscar Niemeyer de Marc-Henri Wajnberg
- * La commission de la Vérité de André Van In
- * Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès de Belkacem Hadjadj
- * Pardevant notaire de S. Bruneau et Marc-Antoine Roudil
- * Ouvrières du monde de Marie-France Collard
- * Chiens errants de Yasmine Kassari
- * Histoires d'amour de Yaël André
- * Alter égaux de Sandrine Dryvers
- * Les enfants du Borinage de Patric Jean
- * Oléna ou les chants d'Ukraine de Chris Delville
- * Le petit château de Karine de Villers
- * Seule avec la guerre de Danièle Arbid
- * Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez
- * Esprit de bière de Claudio Pazienza
- * Demain est un autre jour de Miel van Hoogenbempt
- * Quand les hommes pleurent de Yasmine Kassari
- * Petite conversation familiale de Hélène Lapiower
- * La devinière de Benoît Dervaux

Bruxelles - Festival International du Film Fantastique, de Science-Fiction et Thriller

- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Clevén

Bruxelles - Festival International du Film

- * L'ange et la marionette de Eric Figon
- * Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
- * Belle de André Delvaux
- * Benvenuta de André Delvaux
- * Boma-Tervueren, le voyage de Francis Dujardin
- * Le dernier plan de Benoît Peeters
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Les enfants du Borinage de Patric Jean
- * Les fantômes du Victoria de Ronnie Ramirez
- * Harpya de Raoul Servais
- * L'héritier de Philippe de Pierpont
- * Mobutu, roi du Zaïre de Thierry Michel
- * Musique de tables de Thierry De Mey
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Pardevant Notaire de Marc-Antoine Roudil

- * Petite soeur de Catherine Clarinval
- * Pic Pic André Shoow de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Le planeur de Yves Cantraine
- * Polders de Claudio Serughetti
- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
- * Le régime de Régine de Patrick Antoine
- * Rachid et Martha de Mathias Gokalp
- * Rendez-vous à Bray de André Delvaux
- * Un soir, un train de André Delvaux
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Vers la mer de Annik Leroy
- * Violette au travail de Kita Bauchet

Bruxelles - Festival du Dessin Animé

- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Les trois petits popotins de Manuel Gomez
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Les ballons ne reviennent jamais de Cécilia Marreiros Marum
- * 6 Haïku 2 de Eric Ledune
- * Bzz de Benoît Feroumont
- * Nic-Nac de Alexis Vokaer
- * Coeur en bois de Christine Polis
- * Mobilom de Virginie Chloupek
- * L'arme du crocodile de Eric Blesin
- * Coccinelle de Vincent Patar

Bruxelles - Festival International du Film Indépendant

- * Mokamam de Ronan Zeegers Jourdain
- * A table de Alexandre Horn
- * Test de Alexis Vokaer
- * Crysaliid de Murielle Felix
- * La petite fille aux crayons de Laurence Demaret
- * Bouf de Vincent Bierrewaerts
- * La dulcinée du Toboso de Olivier Goka
- * Omomatic de Olivier Carrette
- * Arno comme les hommes de Marc Dixon
- * Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Le facteur passe toujours deux fois de Angel Zapico Vazquez
- * Psycho de Arnaud Platteau
- * Catharsis de Hélène Cattet et Bruno Forzani
- * Songe d'une nuit de Federico Ariu
- * Document F098 de Vidéoconférence
- * Boma-Tervueren, le voyage de Francis Dujardin
- * Demain est un autre jour de Miel van Hoogenbempt
- * In vino veritas de Manu Gomez
- * Les amazones de Elisabeth Clauss
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * La vie, la mort et le foot de Sam Garbarski
- * Joyeux Noël Rachid de Sam Garbarski
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * La porte entr'ouverte de Marc Goldstein
- * Le dernier rêve de Emmanuel Jespers
- * Chambre froide de Olivier Masset-Depasse

Charleroi - Festival International du Film Social

- * Chômeur, pas chien de André Dartevellie
- * Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez
- * La ballade de Sam de Philippe Cornet
- * Belle de André Delvaux
- * Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
- * Arthur de Guionne Leroy
- * Bathyscaphe de Fred Merto et Philmarie
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * Un passé pas si simple de Gaëtan De Deken
- * Quatrième palier de Marie-Anne Thunissen
- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * La ligne de Jean-Philippe Luxen
- * La relaxation des légumes de Marc Bruynbroek
- * Non d'un chien de Willy Kempeneers
- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Yvavenir de Willy Kempeneers
- * diverses productions de l'Atelier de la Cambre, de l'INRACI, de l'INSAS et de Média Diffusion

Gand - Festival International du Film

- * Pleure pas Germaine de Alain de Halleux
- * Les belles salades de Johan Knudsen
- * Une nuit de cafard de Jacques Donjean
- * Walking on the wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * En vacances de Yves Hanchar
- * L'amour en suspens de Herman Van Eyken
- * Wild blue de Thierry Knauff
- * Bonne année de Jean-Philippe Laroche
- * Le centre du monde de Vivian Goffette
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * La ligne de Jean-Philippe Luxen
- * Joyeux Noël Rachid de Sam Garbarski
- * La promenade de Peter Aerts de Marie-Eve De Grave
- * Agulana de Gérald Frydman
- * L'homme à l'écharpe jaune de Willy Kempeneers

Mons - Festival International du Film d'Amour

- * Les siestes grenadine de Mahmoud Ben Mahmoud
- * Rendez-vous à Bray de André Delvaux

Moustier-sur-Sambre - Festival du Cinéma belge

- * Echo de Frédéric Roullier-Gall
- * Violette au travail de Kita Bauchet
- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne
- * La fête des mères de Chris Vander Stappen
- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne
- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven

- * L'héritier de Philippe de Pierpont
- * Travellinckx de Bouli Lanners
- * Les convoyeurs attendent de Benoît Mariage
- * La patinoire de Jean-Philippe Toussaint
- * Ketchup de Yvan Goldschmidt et Manu Coeman
- * Victor, coiffeur pour hommes de Gil Bauwens
- * Dérapages de Pascal Adant
- * Yvavenir de Willy Kempeneers
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Kirikou et la sorcière de Michel Ocelot

Namur - Festival International du Film Francophone

- * Ali Zaoua de Nabil Ayouch
- * Bzz de Benoît Féroumont
- * Le centre du monde de Vivian Goffette
- * Chambre froide de Oliver Masset-Depasse
- * Le dernier plan de Benoît Peeters
- * Divines combines de Luc Bourgois
- * En vacances de Yves Hanchar
- * Les fantômes de Victoria de Ronnie Ramirez
- * Lumumba de Raoul Peck
- * Ouvrières du monde de Marie-France Collard
- * Quand les hommes pleurent de Yasmine Kassari
- * Pourquoi se marier le jour de la fin du monde ? de Harry Cleven
- * Que faisaient les femmes pendant que l'homme marchait sur la lune ? de Chris Vander Stappen
- * Raconte de Guillaume Malandrin
- * Rosetta de Luc et Jean-Pierre Dardenne
- * La télévision de Marc-Olivier Picron
- * Une femme taxi à Sidi Bel Abbès de Belkacem Hadjadj
- * Une liaison pornographique de Frédéric Fonteyne
- * Walking oh tne wild side de Dominique Abel et Fiona Gordon
- * Wild blue de Thierry Knauff

Tournai - Festival International du Film pour Enfants

- * Lili et le loup de Florence Henrard
- * diverses productions de l'Atelier Graphoui
- * Pic Pic André Shoow 4-1 de Vincent Patar et Stéphane Aubier
- * Yvavenir de Willy Kempeneers
- * Pas de stress ! de Jean-Luc Goossens
- * Les merveilleuses aventure de Sire Aimant de Ferraille de Marc Urlus

Virton - Festival du Film Européen

- * Pleure pas Germaine de Alain de Halleux
- * En vacances de Yves Hanchar
- * Lumumba de Raoul Peck
- * Saint-Cyr de Patricia Mazuy

ADRESSES DES SALLES ART ET ESSAI EN COMMUNAUTE FRANCAISE

Cinéma Le Parc
rue de montigny 50
6000 CHARLEROI
tél 071/31.71.47

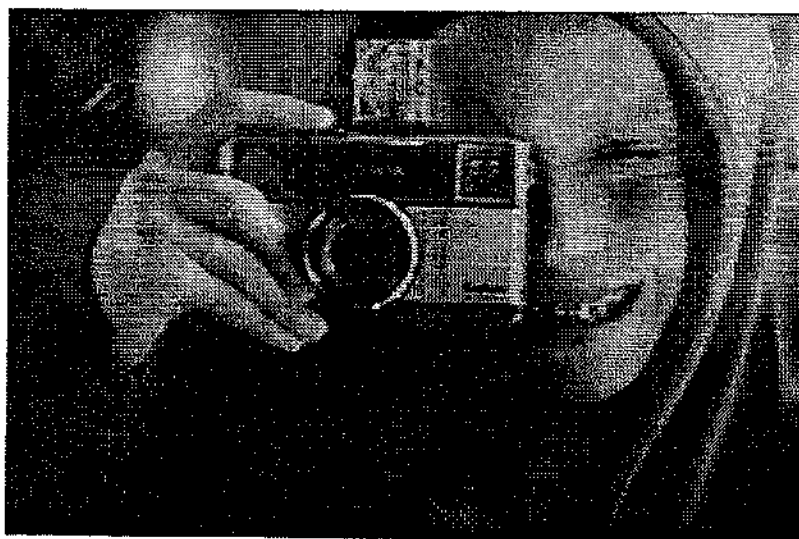
Le Parc-Churchill
rue P.J. Carpay 22
4000 LIEGE
tél 04/222.27.78

Plaza Art
rue de Nimy 12
7000 MONS
tél 065/35.15.44

Arenberg Galeries
Galerie de la Reine 26
1000 BRUXELLES
tél 02/512.97.21 - 0900/27.865

Le Forum
rue du Belvédère 41
5000 NAMUR
tél 081/73.64.69

Le Nova
rue d'Arenberg 3
1000 BRUXELLES
tél 02/511.27.75



Le dernier rêve

COORDONNES DES FESTIVALS EN COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE

Festival International du Film de Bruxelles

(20-29/01/2000) (18-27/01/2001)

Chaussée de Louvain 30

1210 Bruxelles

Tél. 32/2/227 39 80

Fax. 32/2/218 18 60

infoffb@netcity.be

brusselsfilmfest.be

Caméra aux Jeunes

Robert Malengreau

Rue Paul Emile Janson 12

1000 Bruxelles

Tél. 32/2/649.59.69

Fax. 32/2/649 33 40

centre.multimedia@euronet.be

Cinéma Méditerranéen à Bruxelles

COCOF - Philippe Preux

Boulevard de Waterloo 100-103

1000 Bruxelles

Tél. 32/2/542 83 54

Fax. 32/2/542 85 17

cinergie@arcadis.be

Festival de court métrage « Oh ce court »

(03-07/05/2000) (02-06/05/2001)

Un soir un grain asbl

Rue de la Chaumière 8

1030 Bruxelles

Unsoirungrain@skynet.be

Festival du Cinéma belge de Moustier-sur-Sambre

(01-05/03/2000)

Claude Leclercq

Rue du Chapitre 4

5190 Moustier sur Sambre

Tél. 32/475/411.442

Fax. 32/2/413 20 68

Festival du dessin animé et du film d'animation

(28/02-11/03/2000)

Folioscope - Philippe Moins

Rue de la Réthorique 19

1060 Bruxelles

Tél. 32/2/534 41 25

Fax. 32/2/534 22 79

folioscope@skynet.be

run.com/folioscope

Festival du Film de Femmes de Namur

(05-14/03/99)

Cinéma Forum - Louis-Marie Piret

Rue du Belvédère 41

5000 Namur

Tél. 32/81/73 64 69

Fax. 32/81/73 46 27

Danièle Jacobs

Tél: 32/81/72 93 56

cinema.forum@ping.be

Festival du Film Européen de Virton

(02-11/11/2000)

André Cadet

Rue d'Arlon 21

6760 Virton

Tél. 32/63/52 20 28

Fax. 32/63/57 12 11

Festival International du Court Métrage de Mons

(26-30/04/2000)

Alain Cardon

Rue des Arbalestriers 106

7000 Mons

Tél. 32/65/31 81 75

Fax. 32/65/31 30 27

Festival International du Film d'Amour de Mons

(18-25/02/2000)

André Ceuterick

Rue Arthur Warocqué 59

7100 La Louvière

Tél. 32/64/22 48 28

Fax. 32/64/21 10 52

**Festival International du Film Fantastique,
de Science-Fiction & Thriller**

(17/03-01/04/2000) (08-24/03/2001)

Peymey Diffusion - Georges Delmote

Avenue de la Reine 144

1030 Bruxelles

Tél. 32/2/201 17 13

Fax. 32/2/201 14 69

www.biff.org

Peymey@skynet.be

Festival International du Film Francophone

(22-30/09/2000)

FIFF - Dany Martin

Rue des Brasseurs 175

5000 Namur

Tél. 32/81/24 12 36

Fax. 32/81/22 43 84

dany.martin-fiff@skynet.be

www.fiffnamur.be

Festival International du Film de Charleroi

(31/03-07/04/2000) (23-30/03/2001)

Yves Poncelet

rue du Collège 18

6000 Charleroi

Tél. 32/71/27 86 70

Fax. 32/71/27 86 79

fifc.charleroi@pophost.eunet.be

Festival Images 2000

(09-10/03/2000)

Université du Travail

Rue de la Bruyère 151

6001 Marcinelle

Tél. 071/36.93.65

Fax 071/43.28.13

Festival Mondial du cinéma de Courts Métrages de Huy

(11-14/10/2000)

Roger Closset

Rue Nokin 5

4520 Antheit

Tél & Fax: 32/85/21 78 29

Festival Vidéo Liège Film & Culture

(23-25/03/2000)

Rue Alex Bouvy 32

4020 Liège

Tél. 32/4/344 15 12

Fax. 32/4/344 15 14

Filmetculture@ping.be

Filmer à Tout Prix

(20-26/11/2000)

Serge Meurant

Boulevard Léopold II 44

1080 Bruxelles

Tél. 32/2/413 22 44

Fax. 32/2/413 20 68

duart@fweb.be

Média 10/10 - Festival du Court Métrage

(16-19/11/2000)

Jean-Luc François

Avenue Golenvaux 14

5000 Namur

Tél. 32/81/22 90 14

Fax. 32/81/22 17 79

Festival International du Film Indépendant

(07-12/11/2000)

Robert Malengreau

Rue Paul Emile Janson 12

1000 Bruxelles

Tél & Fax: 32/2/649 33 40

centre.multimedia@euronet.be

Festival «Cinéma d'Espagne et d'Amérique latine»

(08-19/11/2000)

José Luis Escudero

rue Royale 314

1210 Bruxelles

Tél. 32/2/223 62 60

Fax. 32/2/218 11 57

intercommunication@skynet.be

Festival International du Film pour Enfants

(06-12/03/2000)

rue Galérie Saint Jean 18

7500 Tournai

Tél. 32/69/84 38 38

Fax. 32/69/84 24 33



COORDONNEES DES FESTIVALS A L'ETRANGER

Abidjan (Côte d'Ivoire)
Festival du Film Européen
(03.05.99 - 13.05.99)
Ambassade de Belgique
Tél. : 00-225-21.00.88
Fax : 00-225-22.41.77
festival général

Aix-en-Provence (France)
Festival Tous Courts
(02.12.00 - 09.12.00)
8-10, rue des Allumettes
13090 AIX-EN-PROVENCE
Tél. : 00-33-4-42.27.08.64
Fax : 00-33-4-42.38.47.83
aixfilms@club-internet.fr
festival court métrage

Alexandria (Egypte)
Festival International du Film
(15.09.99 - 22.09.99)
9, Oraby Street
11111 CAIRO
Tél. : 00-202-574.11.12
Fax : 00-202-576.87.27
festival général

Algarve (Portugal)
Festival International de Cinéma
(20 au 28/05/2000)
rua Dr. Rui Gomes de Oliveira
Lote 823 R/C Frente
1800 LISBOA
Tél. : 00-351-1-851.36.15
Fax : 00-351-1-852.11.50
algarvefilmfest@mail.telepac.pt
www.algarvefilmfest.com
festival court métrage

Amiens (France)
Festival International du Film
(10.11.00 - 19.11.00)
place Léon Gontier
80000 AMIENS
Tél. : 00-33-3-22.71.35.70
Fax : 00-33-3-22.92.53.04
amiensfilmfestival@burotec.fr
festival général

Amsterdam (Pays-Bas)
Week-end van de korte film
Roeterstraat 170
1018 WE AMSTERDAM
Tél. : 00-31-20-623.1708
Fax : 00-31-20-625.1479

Amsterdam (Pays-Bas)
International Documentary Film Festival
(22.11.00 - 30.11.00)
Kleine Gartmanplantsoen 10
1017 RR AMSTERDAM
Tél. : 00-31-20-627.3329
Fax : 00-31-20-638.5388
info@idff.nl
www.idff.nl

Angers (France)
Cinémas d'Afrique
(04.05.99 - 08.05.99)
44 bd Henri Arnould
49100 ANGERS
Tél. : 00-33-2-41.20.08.22
Fax : 00-33-2-41.20.08.22

Angers (France)
Premiers Plans
(21 au 30/01/2000)
rue Beaubourg, 54
75003 PARIS
Tél. : 00-33-1-42.71.53.70
Fax : 00-33-1-42.71.01.11
www.angon.com/premiersplans/

Ankara (Turquie)
Festival des Films Européens
(03.11.00 - 26.11.00)
Tunali Hilmi Cad 73/5
06660-06 KAVAKLIDERE ANKARA
Tél. : 00-90-312-468.71.40
Fax : 00-90-312-467.71.39
info@europeanfilmfestival.com
www.europeanfilmfestival.com
festival général

Annecy (France)
Festival International du Film d'Animation
(05 au 10/06/2000)
avenue des Iles 6 - BP 399
74013 ANNECY
Tél. : 00-33-4-50.10.09.00
Fax : 00-33-4-50.10.09.70
info@annecy.org
www.annecy.org
festival général

Annonay (France)
Festival International du Premier Film
(29.01.99 - 08.02.99)
MJC
Avenue Jean Jaurès
7100 ANNONAY
Tél. : 00-33-4-75.32.40.80
Fax : 00-33-4-75.32.40.81
festival de long métrage

Antalya (Turquie)
Golden Orange International Film Festival
(01.10.98 - 08.10.98)
Meltem Mah. Basın Sitest 273/12
ANTALYA 07070
Tél. : 00-90-242-237.88.70
Fax : 00-90-242-237.88.76
info@altimportakal.org

Athènes (Grèce)
Festival International du Film Thessalonique
(12.11.99 - 21.11.99)
Paparigopoulou str. 40
Athens 114.73
Tél. : 00-30-1-645.3669
Fax : 00-30-1-644.8143
Info@filmfestival.gr
www.filmfestival.gr
festival général

Aubagne (France)
Méridiens - A la rencontre des
jeunes réalisateurs
(20.11.00 - 25.11.00)
rue Marceau, 12-14
13400 AUBAGNE
Tél. : 00-33-4-42.12.92.10
Fax : 00-33-4-42.03.67.21
Méridiens@gulliver.fr
www.méridiens.com
festival général

Avanca (Portugal)
(26.07.00 - 30.07.00)
Rencontres Internationales Cinéma,
Télévision, Vidéo & Multimédia
rua Dr Egas Moniz 159
3860-078 AVANCA
Tél. : 00-351-34-884.174
Fax : 00-351-34-880.658
www.avanca.com
festival général

Avignon (France)
Festival du Film
(22 au 27/06/2000)
10 Montée de la Tour
30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON
Tél. : 00-33-4-90.25.93.23
Fax : 00-33-4-90.25.93.24
jhr2001@aol.com
festival général

Barcelone (Espagne)
L'Alternativa
(19.11.99 - 27.11.99)
Centre de Cultura Contemporània
de Barcelona
c/ Montalegre 5
08001 BARCELONA
Tél. : 00-34-93-306.41.00
Fax : 00-34-93-306.41.04
Alternativa@ccc.org
www.ccb.org/alternativa
festival général

Beaune (France)
Rencontres Courts Métrages
(26.10.00 - 29.10.00)
place de La Halle 14
21200 BEAUNE
Tél. : 00-33-3-80.24.21.85
Fax : 00-33-3-80.2421.90
festival général

Belfast (Irlande)
Cinemagic
(22.11.99 - 26.11.99)
Frances Cassidy
3rd floor, Fountain House
1721 Donegall place
BELFAST BT1 5AB
Tél. : 00-353-1232-311.900
Fax : 00-353-1232-319.709
festival général

Belgrade (Yougoslavie)
Festival International du Film
(28.01.00 - 05.02.00)
Knez Milosa 7
11 000 BELGRADE
Tél. : 00-381-11-322.99.12
fest2000@Eunet.yu

Berlin (Allemagne)
Internationale Filmfestspiele Berlin
(09 au 20/02/2000) (07 au 18.02.01)
Potsdamer Strasse 5
10785 BERLIN
Tél. : 00-49-30-259.20.200
Fax : 00-49-30-259.20.299
Berlinale@berlinale.de
www.berlinale.de
festival général

Berlin (Allemagne)
Interfilmfestival
(07.11.00 - 12.11.00)
Tempelhefer Ufer 1A
10961 BERLIN
Tél & Fax : 00-49-30-69.329.59
www.interfilmfest.de
festival général

Biarritz (France)
Festival International de Programmes Audiovisuels
(18 au 23/01/2000)
rue Alexandre Parodi 14
75010 PARIS
Tél. : 00-33-1-44.89.99.99
Fax : 00-33-1-44.89.99.60
fipa@wanadoo.fr
perso.wanadoo.fr/fipa/
festival général

Bilbao (Espagne)
Festival International du
Documentaire et des
Courts Métrages
(27.11.00 - 02.12.00)
Colon de Larreategui 37-4
48009 BILBAO
Tél. : 00-34-94-424.86.98
Fax : 00-34-94-424.56.24
festival court métrage

Bogota (Colombie)
Festival de Cinéma
(12.10.99 - 20.10.99)
Calle 26 n°4-92
Santafé de Bogota
DC Colombia SA
Tél. : 00-...-282.51.96
Fax : 00-...-342.28.72
Cide@coll.telecom.co
festival général

Bratislava (Slovaquie)
Festival du Film d'Art
(23.06.00 - 30.06.00)
Konventna 8
81103 BRATISLAVA
Tél : 00-421-7-54.41.94.81
Fax : 00-421-7-54.41.16.79
Festival@artfilm.sk
www.artfilm.sk
festival général

Bratislava (Slovaquie)

Festival International du Film Francophone
(15.03.00 - 22.03.00)

Institut Français

Sedlarska 7

812 83 BRATISLAVA

Tél. : 00-421-7-5934.7777

Fax : 00-421-7-5934.7779

fiffba@france.sk

www.france.sk

festivalgénéral

Brest (France)

Festival du Film Court

(13.11.00 - 19.11.00)

Association Côte Ouest

rue de la République 40 - BP 173

29269 BREST

Tél. : 00-33-2-98.44.03.94

Fax : 00-33-2-98.80.25.24

film.festival@brest.com

www.film-festival.brest.com

festivalcourt métrage

Bretigny (France)

Festival du Cinéma Européen

(13.10.99 - 26.10.99)

Ciné 220

Rue Anatole France

91220 BRETIGNY

Tél. : 00-33-1-60.84.18.17

Fax : 00-33-1-60.84.48.15

festivalgénéral

Bristol (UK)

Festival Court Métrage

(15.11.00 - 19.11.00)

1 Canon's Road

Harbourside, Bristol BS1 5TX

Tél. : 00-44-117-925.2455

Fax : 00-44-117-921.39.58

www.bnfencounters.org.uk

Bucarest (Roumanie)

Dakino

(05.12.00 - 10.12.00)

Calea Victoriei 16-20

BUCAREST 3

Tél. : 00-40-1-311.11.54

Fax : 00-40-1-311.00.29

Dakino@ines.ro

festivalgénéral

Buenos Aires (Argentine)

Festival International de Cinéma

(30.11.00 - 10.12.00)

Tél. : 00-5411-4372.3844

Fax : 00-5411-4372.9585

Caen (France)

Festival du court métrage francophone

(mai 99)

Cinéma Lux

Avenue Ste Thérèse 6

14000 CAEN, Rive droite

Tél. : 00-33-2-31.82.29.87

Fax : 00-33-2-31.34.56.70

Cinemalux@mail.cpod.fr

festivalcourt métrage

Caire (Le) (Egypte)

Festival International du Film du Caire

(24.11.99 - 07.12.99)

17 Kasr El Nil Str.

CAIRO

Tél. : 00-202-39.23.565

Fax : 00-202-39.38.979

Info@cairofilmfestival.com

www.cairofilmfestival.com

festivalgénéral

Calcutta (Inde)

International Film Festival

(10.11.00 - 17.11.00)

NANDAN West Bengal Film Centre

1/1 AJC Bose Road

700020 CALCUTTA

Tél. : 00-91-33-223.12.10

Fax : 00-91-33-223.57.44

Offcal@cal2.usnl.net.in

festivalgénéral

Cannes (France)

Festival International du Film

(12.05.99 - 23.05.99) (10 au 25/05/2000)

99, boulevard Malesherbes

75008 PARIS

Tél. : 00-33-1-45.61.66.00

Fax : 00-33-1-45.61.97.60

www.festival-cannes.fr

festivalgénéral

Semaine Internationale de la Critique
Rue de Lourmel 73
75015 PARIS
Tél. : 00-33-1-45.75.68.27
Fax : 00-33-1-40.59.03.99
Critique@club-internet.fr

Les Amis du Documentaire
Avenue Jean Baptiste Clément 143
92100 BOULOGNE
Tél. : 00-33-1-48.25.85.66

Quinzaine des Réalisateurs
Rue Alexandre Parodi 14
75010 PARIS
Tél. : 00-33-1-44.89.99.99
Fax : 00-33-1-44.89.99.60
infos@quinzaine-realisateur.com

Cap Vert (Portugal)
Rencontres Internationales du Film
(29.05.99 - 05.06.99)
Travessa da Piedade 37
1200-331 LISBOA
Tél. : 00-351-1-395.30.28
Fax : 00-351-1-395.30.32
Encontroscinema@mail.telepac.pt
www.cabovidefilmfestival.com
festival général

Capalbio (Italie)
Festival International du Court Métrage
(05.07.00 - 09.07.00)
via Bari 11
00161 ROME
Tél. : 00-39-6-442.49.239
Fax : 00-39-6-442.49.353
Capalbio.cinema@flashnet.it
www.cinema.it/ach/capalbio
festival court métrage

Carthage (Tunisie)
Journées Cinématographiques
(20.10.00 - 28.10.00)
Ministère de la Culture
Tél. : 00-216-1-563.006
culture.jcc@email.ati.tn

Chicago (USA)
Festival International du Film
(05.10.00 - 19.10.00)
32 West Randolph Str. Suite 600
CHICAGO Illinois 60601-9803
Tél. : 00-1-312-425.9400
Fax : 00-1-312-425.0944
info@chicagofilmfestival.com
festival général

Chichester (UK)
Festival du Film
(24.08.00 - 10.09.00)
New Park Road
Chichester PO19 1XN
Tél. : 00-44-1243-784.881
Fax : 00-44-1243-539.853
www.chichestercinema.org

Clermont-Ferrand (France)
Festival du Court métrage
(04 au 12/02/2000)
26, rue des Jacobins
63000 CLERMONT FERRAND
Tél. : 00-33-4-73.91.65.73
Fax : 00-33-4-73.92.11.93
Info@clermont-filmfest.com
www.clermont-filmfest.com
festival court métrage

Cologne (Allemagne)
Femiale
(12.10.00 - 17.10.00)
Maybachstrasse 111
50760 COLOGNE
Tél. : 00-49-221-130.02.225
Fax : 00-49-221-130.02.81
www.femiale.de
festival général

Cologne (Allemagne)
Short Cuts
(13.09.00 - 17.09.00)
Maybachstrasse 111
50670 COLOGNE
Tél. : 00-49-221-222.710.27
Fax : 00-49-221-222.710.99
www.short-cuts-cologne.de
festival court métrage

Copenhagen (DK)

Festival «Crossing Boundaries»

(04.05.00 - 21.05.00)

Vognmagergade 10

1120 Copenhagen K

Tél. : 00-45-33-74.34.11

Fax : 00-45-33-74.34.03

Cork (Irlande)

Film Festival

(10.10.99 - 17.10.99)

Hatfield House

Tobin Street - CORK City

Tél. : 00-353-21-27.17.11

Fax : 00-353-21-275.945

*ciff@indigo.ie**www.corkfilmfest.org**festival général***Cottbus (Allemagne)**

Festival du Film

(03.11.99 - 07.11.99)

Bautzener Strasse 91

3050 COTTBUS

Tél. : 00-49-355-431.070

Fax : 00-49-355-431.0720

*www.cottbus.de/kultur/filmfestival**festival général***Cracovie (Pologne)**

Festival du Film Court et

Du Documentaire

(28.05.99 - 01.06.99)

SFA PO Box 768

30960 KRAKOW

Tél. : 00-48-12-411.21.92

Fax : 00-48-12-411.54.31

*www.shortfilm-krakow.pl**festival court métrage et documentaire***Créteil (France)**

Festival de Films de Femmes

(24/03 au 02/04/2000)

Maison des Arts

Place Salvador Allende

94000 CRETEIL

Tél. : 00-33-1-49.80.38.98

Fax : 00-33-1-43.99.04.10

*Filmsfemmes@wanadoo.fr**www.gdebusac.fr/filmfem**festival général***Dakar (Sénégal)**

RECIDAK

(25.11.99 - 02.12.99)

Délégation Wallonie-Bruxelles

14 avenue des Jambaar

BP-9279-DAKAR

Tél. : 00-221-821.74.80

Fax : 00-221-821.75.15

Djerba (Tunisie)

Festival International du Film

Mythologique et Historique

(19.07.99 - 26.07.99)

BP 469

4180 DJERBA

Tél. : 00-21-65-652.045

Fax : 00-21-65-652.175

*festivalfilm.djerba@planet.tn**festival général***Denver (USA)**

Festival International du Film

(12.10.00 - 21.10.00)

Tivoli Theatres

900 Auraria Parkway

DENVER CO 80204-1852

Tél. : 00-1-303-549.1509

*www.denverfilm.org**festival général***Dortmund (Allemagne)**

Festival du Film de Femmes

(10.03.99 - 14.03.99)

Kleppingstrasse 21-23

44122 DORTMUND

Tél. : 00-49-231-50.25.162

Fax : 00-49-231-50.25.734

*festival général***Drama (Grèce)**

Short Film Festival

(10.09.00 - 16.09.00)

9 AG Varvaras Str.

661 00 DRAMA

Tél. : 00-30-521-47.575

Fax : 00-30-521-33.526

festival court métrage

Dresden (Allemagne)

Internationale Festival für Animations-
und Kurzfilm

(11.04.00 - 16.04.00)

Alaunstrasse 62

01099 DRESDEN

Tél. : 00-49-351-829.470

Fax : 00-49-351-829.47.19

Info@filmfest-dresden.de

www.filmfest-dresden.de

festival court métrage

Dublin (Allemagne)

Festival du Film

(15.04.99 - 25.04.99)

Suffolk street 1

DUBLIN 2

Tél. : 00-353-1-679.29.37

Fax : 00-353-1-679.29.39

Dff@iol.ie

festival général

Dunkerque (France)

Festival du Film

(05.11.99 - 14.11.99)

rue de Soubisse 77

59140 DUNKERQUE

Tél. : 00-33-3-28.66.54.20

Fax : 00-33-3-28.21.00.26

festival général

Edinburgh (G-B)

International Film Festival

(13.08.00 - 27.08.00)

88 Lothian Road

EDINBURGH EH3 9BZ

Tél. : 00-44-131-228.40.51

Fax : 00-44-131-229.55.01

info@edfilmfest.org.uk

festival général

Epinal (France)

Nuit du Court Métrage

(01.04.00)

La Boîte à Film

Sem Palace Epinal

rue des Etats-Unis, 17

88003 EPINAL

Tél. : 00-33-3-29.82.21.88

Fax : 00-33-3-29.82.37.91

BOITE.A.FILMS@wanadoo.fr

festival court métrage

Espinho (Portugal)

Festival Internacional de Cinema
de Animação

(06.11.00 - 12.11.00)

Cinanima

rua 62, 251

Apartado 743

4501 ESPINHO CODEX

Tél. : 00-351-2-734.4611

Fax : 00-351-2-734.6015

cinanima@mail.telepac.pt

www.cinanima.pt

festival général

Figueira da Foz (Portugal)

Festival Internacional de Cinema

(07.09.00 - 17.09.00)

Apartado 5407-001

1709-001 LISBOA CODEX

Tél. : 00-351-1-812.62.31

Fax : 00-351-1-812.62.28

festival général

Gardanne (France)

Festival Cinématographique d'Automne

(27.10.00 - 07.11.00)

Cinéma 3 Casino

Cours Forbin 11

13120 GARDANNE

Tél. : 00-33-4-42.51.44.93

Fax : 00-33-4-42.58.17.86

Festival.cinema.gardanne@wanadoo.fr

festival court métrage

Genève (Suisse)

Cinéma Tout Ecran

(30.10.00 - 05.11.00)

Maison des Arts du Grütli

16 rue Général Dufour CP 5305

1211 GENEVE 11

Tél. : 00-41-22-800.1554

Fax : 00-41-22-329.3747

Info@cinematout-ecran.ch

www.cinema-tout-ecran.ch

festival général

Genève (Suisse)

Festival International du Film

(21.10.98 - 26.10.98)

rue des Bains 35

Case postale 5615

1211 GENEVE 11

Tél. : 00-41-22-809.94.94/809.94.50

Fax : 00-41-22-809.94.44

Girone (Italie)

Festival de cinéma

(28.09.00 - 30.09.00)

Calle de la Cellera 17-27

17457 RIUDELLOTS, Girone

Tél. : 00-34-972-477.323

Fax : 00-34-972.477646

Göteborg (Suède)

Film Festival

(28.01.00 - 06.02.00)

Box 7079

402 32 GÖTEBORG

Tél. : 00-46-31-410.546

Fax : 00-46-31-410.063

*goteborg@filmfestival.org**www.goteborg.filmfestival.org**festival général***Grenade (Espagne)**

Festival de Jeunes Réalisateurs

(14.10.00 - 21.10.00)

c/ Varela 14 Bajo

18009 GRANADA

Tél. : 00-34-958-22.49.93

Fax : 00-34-958-22.21.83

*www.filmfest-granada.com**festival court métrage***Győr (Hongrie)**

Mediawave

(26.04.99 - 01.05.99)

Nemzetközi Vizualis Művészeti Alapítvány

9028 GYŐR - Soproni út 45

Tél. : 00-36-96-328.888

Fax : 00-36-96-415.285

*mediawave@arrat.net.hu***Hambourg (Allemagne)**

International Short Film Festival

(10 au 17/06/2000)

Friedensallee 7

22765 HAMBURG

Tél. : 00-49-40-391.097.21

Fax : 00-49-40-391.097.20

*lefa@shortfilm.com**www.shortfilm.com**festival court métrage***Harare (Zimbabwe)**

Festival International du Film

(04.09.00 - 16.09.00)

Ambassade de Belgique

Tél. : 00-263-4-79.33.06

Fax : 00-263-4-70.39.60

*Harare@diplobel.org**festival général***Hiroshima (Japon)**

International Animation Festival

(24 au 28/08/2000)

4-17, Kako-machi Naka-ku

HIROSHIMA 730-0812 Japan

Tél. : 00-81-82-245.02.45

Fax : 00-81-82-245.02.46

*hiroanim@urban.ne.jp**www.urban.ne.jp/home/hiroanim/**festival court métrage***Hong Kong (Chine)**

Festival International du Film

(12 au 27/04/2000)

Urban Services Department, Level 7

Administration Building

Hong Kong Cultural Centre

10 Salisbury Rd, Tsimshatsui

HONG KONG (SAR)

Tél. : 00-852-2734.2903

Fax : 00-852-2366.5206

*festival général***Hollywood (USA)**

Festival du Film

(02.08.01 - 06.08.01)

433 N. Camden Drive, Suite 600

BEVERLY HILLS CA 90210

Tél. : 00-1-310-288.1882

Fax : 00-1-310-475.0193

*Awards@hollywoodawards.com**www.hollywoodawards.com**festival général*

Huesca (Espagne)
Festival International du Court Métrage
(08 au 17/06/2000)
avda Parque 1-2°
Apartado 174
22002 HUESCA
Tél. : 00-34-974-21.25.82
Fax : 00-34-974-21.00.65
huescafest@tsai.es
www.huesca-filmfestival.com
festivalcourt.metrage

Hyderabad (Inde)
Festival International du Film
(10.01.99 - 20.01.99)
Ministry of Information and Broadcasting
4th floor - Lok Nayak Bhawan
Khan Market
NEW DELHI 110 003
Tél. : 00-91-11-461.59.53
Fax : 00-91-11-462.34.30
festivalgeneral

Innsbruck (Autriche)
Festival International du Film
(02.06.99 - 09.06.99)
Museumstrasse 31
6020 INNSBRUCK
Tél. : 00-43-664-263.54.09
Fax : 00-43-512-581.762
festivalgeneral

Karlovy Vary (Rép. Tchèque)
Festival
(05.07.00 - 15.07.00)
Panska 1
110 00 PRAHA 1
Tél. : 00-420-2-24.23.54.12
program@ffkv.cz

Kecskemet (Hongrie)
Festival du Film d'Animation
(09.06.99 - 12.06.99)
Tél. : 00-38-76-481.788
Fax : 00-38-76-481.787
Kfilm@mailm.datanet.hu
festivalgeneral

Kiev (Ukraine)
International Film Festival - MOLODIST
(21.10.00 - 29.10.00)
Saksagansky Str. 6
KYIV, Ukraine 252 033
Tél. & Fax : 00-380-44-227.45.57
molodist@uk.kiev.ua
www.vis.kiev.ua/molodist
festivalgeneral

Kiev (Ukraine)
KROK
(août 2000)
Saksagansky Str. 6
01033 KIEV
Tél. : 00-38-44-227.5280
Fax : 00-38-44-227.3130
festival@krok.kiev.ua
festivalcourt.metrage

La Havane (Cuba)
Festival Internacional del Nuevo
Cine Latinoamericano
(01.12.99 - 11.12.99)
Calle 23 N° 1155, Vedado
LA HABANA
Fax : 00-53-7-552.841
Fax : 00-53-7-334.273
Festival@icaic.inf.cu
www.cineculabocu
festivalgeneral

La Riche (France)
Festival Acteurs Acteurs
(23.10.00 - 31.10.00)
Château de Plessis-les-Tours
rue du Plessis
37520 LA RICHE
Tél. : 00-33-2-47.38.29.29
Fax : 00-33-2-47.38.35.65
plessis-theatres@micro-video.fr
festivalcourt.metrage

Lama (France)
Festival du Film Européen
(30.07.00 - 05.08.00)
20218 LAMA
Tél. : 00-33-4-95.48.21.60
Fax : 00-33-4-95.48.24.64
festivalgeneral

Leipzig (Allemagne)
Internationales Festival des Jungen Film
(17.06.98 - 21.06.98)
Schenkendorfstr. 14
04275 LEIPZIG
Tél. : 00-49-341-123.6625
Fax : 00-49-341-123.6626

Leipzig (Allemagne)
International Film Festival for
Documentary & Animation
(17.10.00 - 22.10.00)
Grobe Fleischergasse 11
04109 LEIPZIG
Tél. & Fax : 00-49-341-98.04.828
Dok-festival@online.de

Lille (France)
Festival du Film Court
(04 au 08/04/2000)
58, rue du Port
59800 LILLE
Tél. : 00-33-3-20.15.48.25
Fax : 00-33-3-20.15.48.25
Filmcourt-lille@yahoo.com
festivalcourt.métrage

Lleida (Espagne)
Mostra Internazionale de Cinema
d'Animacio
(07.10.99 - 10.10.99)
Escola Municipal de Belles Arts
Major 31
25007 LLEIDA
Tél. : 00-34-973-700.395
Fax : 00-34-973-22.22.88
animac@paeria.es
www.paeria.es/cultura/animac
festival.général

Lleida (Espagne)
Incourt Festival
(18.10.00 - 21.10.00)
Tél. : 00-34-973-26.20.78
Fax : 00-34-973-26.42.14
festivalcourt.métrage

Locarno (Suisse)
Festival International du Film
(02.08.00 - 12.08.00)
via Luini 3A
6601 LOCARNO
Tél. : 00-41-91-756.2121
Fax : 00-41-91-756.2149
Info@panda.ch
www.panda.ch
festival.général

Londres (G-B)
British Short Film Festival
(21.09.00 - 28.09.00)
BBC Centre House
56 Wood Lane
London W12 7SB
Tél. : 00-44-181-743.80.00
Fax : 00-44-181-740.85.40
festivalcourt.métrage

Londres (G-B)
Film Festival
(01.11.00 - 16.11.00)
National Film Theatre
South Bank, Waterloo
LONDON SE1 8XT
Tél. : 00-44-20-7815.1323
Fax : 00-44-20-7633.0786
www.nft.org.uk
festival.général

Los Angeles (USA)
American Film Institute
(19.10.00 - 26.10.00)
2021 North Western Avenue
LOS ANGELES, CA 90027
Tél. : 00-1-213-856.77.09
Fax : 00-1-213-462.40.49
afifest@afionline.org

Ludwisburg (Allemagne)
Festival du Film
(08.06.99 - 13.06.99)
Mathildenstrasse 20
71638 LUDWIGSBURG
Tél. : 00-49-7141-969.361
Fax : 00-49-7141-969.363
Filmfestfilmakademie.de
festivalcourt.métrage

Mannheim (Allemagne)
International Film Festival
(09.11.00 - 18.11.00)
Collini-Center Galerie
68161 MANNHEIM
Tél. : 00-49-621-102.943
Fax : 00-49-621-291.564
ifmb@mannheim-filmfestival.com
www.mannheim-filmfestival.com
festival général

Mar del Plata (Argentine)
Festival du Film
(18.11.99 - 27.11.99)
Lima 319
1073 BUENOS AIRES
Tél. : 00-54-11-4379.0988
Fax : 00-54-11-4383.9091
Incaa@incaa.gov.ar
festival général

Marseille (France)
Vues sur les Docs
(25.06.00 - 29.06.00)
3, square Stalingrad
13001 MARSEILLE
Tél. : 00-33-4-95.04.44.90
Fax : 00-33-4-95.04.44.91
Vuessurlesdocs@wanadoo.fr
festival documentaires

Melbourne (Australie)
Festival International du Film
(19.07.00 - 06.08.00)
207 Johnson St.
Fitzroy VIC 3065
Tél. : 00-61-3-9417.2011
Fax : 00-61-3-9417.3804
www.melbournefilmfestival.com.au

Metz Vallières (France)
Rencontres Européennes du Court Métrage
(14.10.00 - 21.10.00)
1, place du Capitaine Allmacher
57070 METZ VALLIERES
Tél. : 00-33-3-87.75.15.70
festival court métrage

Miami (USA)
Film Festival
(19.02.99 - 28.02.99)
Brickell Ave # 229
MIAMI (Florida) 33131
Tél. : 00-1-305-377.3456
Fax : 00-1-305-577.9768
Mff@gate.net
www.filmocietyofmiami.com
festival général

Milan (Italie)
Filmmaker
(20.11.99 - 01.12.99)
Via Aosta 2/C
20155 MILANO
Tél. : 00-39-2-317.042
Fax : 00-39-2-336.110.01
Fmkemi@iscalinet.it
festival général

Moncton (Canada)
Festival International du Cinéma francophone
(15.09.00 - 21.09.00)
140 rue Botsford
MONCTON, Nouveau Brunswick E1C 4X4
Tél. : 00-1-506-855.6050
www.ficfa.com

Montecatini Terme (Italie)
Semaine Internationale du Court Métrage
(01 au 08/07/2000)
C/O APT
viale Verdi, 68
51016 MONTECATINI TERME (PT)
Tél. : 00-39-0572-77.22.44
Fax : 00-39-0572-70.109
festival court métrage

Montevideo (Uruguay)
Festival Internacional de Cine
(15 au 30/04/2000)
Lorenzo Carnelli 1311
11200 MONTEVIDEO
Tél. : 00-598-2-408.24.60
Fax : 00-598-2-409.45.72
cinemuy@chasque.apc.org
www.cinemateca.org.uy
festival général

Montréal (Canada)

Festival des Films du Monde

(25.08.00 - 04.09.00)

1432 rue de Bleury

MONTREAL (Québec) - Canada H3A 2J1

Tél. : 00-1-514-848.38.83

Fax : 00-1-514-848.38.86

*ffm@interlink.net**www.ffmpegontreal.org**festival général***Montréal (Canada)**

Festival International du Nouveau Cinéma

et des nouveaux médias

(12.10.00 - 22.10.00)

3530 boulevard Saint-Laurent

MONTREAL (Québec) - Canada H2X 2V1

Tél. : 00-1-514-847.9272

Fax : 00-1-514-847.07.32

*montrealfest@fnnm.com**www.fnnm.com**festival court métrage***Montréal (Canada)**

Festival International du Film sur l'Art

(12.03.96 - 17.03.96)

Nathalie Mercier

640 rue Saint-Paul

MONTREAL (Québec) - Canada H3C 1L9

Tél. : 00-1-514-874.16.37

Fax : 00-1-514-874.99.29

Mumbai (Inde)

Festival International du Film

Documentaire et d'Animation

(03 au 09/02/2000)

24-Dr G. Deshmukh Marg

Mumbai - 400 026

Tél. : 00-91-22-386.46.33

Fax : 00-91-22-380.03.08

*Filmsd@bom4.usnl.net.in**www.filmdivision.org**festival documentaire***Munich (Allemagne)**

Festival International du Film Documentaire

(05.05.00 - 14.05.00)

Trogerstrasse 46

81875 MUNICH

Tél. : 00-49-89-470.32.37

Fax : 00-49-89-470.66.11

*festival documentaire***Münster (Allemagne)**

Festival International du Film

(20.10.99 - 24.10.99)

Gartenstrasse 123

48147 MUNSTER

Tél. : 00-49-251-230.3621

Fax : 00-49-251-230.3609

*Filmfestival.muenster.de**festival général***Nevers (France)**

De Nevers à l'aube

(12.12.00 - 16.12.00)

Sceni qua non

25 bd de la République

58000 NEVERS

Tél. : 00-33-3-86.21.46.46

Fax : 00-33-3-86.21.40.98

*festival court métrage***New York (USA)**

Annual Contemporary African

Diaspora Film Festival

(24.11.00 - 10.12.00)

535 Cathedral Parkway 14 B

NEW YORK, NY, 10025-2064

Tél. : 00-1-212-749.6020

Fax : 00-1-212-316.6020

*festival général***Moscou (Russie)**

Festival International du Film

(19.07.99 - 29.07.99)

10/1 Khokhlovsky Per.

MOSCOW 109028

Tél. : 00-7-095-917.2486

Fax : 00-7-095-916.0107

festival général

New York (USA)
 International Shorts Film Festival
 (20.04.99 - 06.05.99)
 101 East Second Street
 NEW YORK, NY, 10019
 Tél. : 00-1-212-343.95.98
 Fax : 00-1-212-343.14.16
Info@shorts.org
festival court métrage

New York (USA)
 Festival International du Film pour enfants
 (04.02.00 - 13.02.00)
 532 La Guardia Pl.
 New York NY 10012
 Tél. : 00-1-212-528.0500
 Fax : 00-1-212-528.8313
www.gkids.org
festival général

New York (USA)
 Festival du Film
 (24.09.99 - 10.10.99)
 Film Society of Lincoln Center
 165 West 65th Str. 4th floor
 New York NY 10023-6595
 Tél. : 00-1-212-875.6610
 Fax : 00-1-212-875.6636
www.filmfinc.com/nycff/
festival général

Niamey (Niger)
 Rencontres du Cinéma Africain
 (06.10.00 - 12.10.00)
 Tél. : 00-227-734.834
 Fax : 00-227-734.868
www.afrine

Nyon (Suisse)
 Visions du Réel
 (01.05.00 - 07.05.00)
 19 rue Juste-Olivier
 1260 NYON
 Tél. : 00-41-22-361.60.60
 Fax : 00-41-22-361.70.71
www.visionscinema.ch
festival documentaire

Oberhausen (Allemagne)
 Internationale Kurzfilmtage
 (04.05.00 - 09.05.00) (03.05.01 - 08.05.01)
 Grillostrasse 34
 46045 OBERHAUSEN
 Tél. : 00-49-208-82.52.652
 Fax : 00-49-208-82.55.413
Info@kurzfilmtage.de
www.kurzfilmtage.de
festival court métrage

Odense (Danemark)
 Film Festival
 (14.08.00 - 19.08.00)
 Vindegade 18
 5100 ODENSE C
 Tél. : 00-45-6613.1372
 Fax : 00-45-6591.4318
www.filmfestival.dk

Odivelas (Portugal)
 Rencontres Internationales du
 Film Documentaire
 (13.11.99 - 21.11.99)
 Centro Cultural Malaposta
 rua Angola
 2675 OLIVAL BASTO
 Tél. : 00-351-1-938.84.07/938.85.70
 Fax : 00-351-1-938.93.47
amascultura@mail.telepac.pt

Osaka (Japon)
 European Film Festival
 (19.11.99 - 23.11.99)
 Doshin, 2-chome, 9-5-404 Kita-ku
 OSAKA 530-0035
 Tél. : 00-81-6-6882.6211
 Fax : 00-81-6-6882.6212
OEFF@osaka.email.ne.jp
festival général

Oslo (Norvège)
 Festival Court Métrage
 (15.06.00 - 20.06.00)
 Dronningensgt. 16
 0152 OSLO
 Tél. : 00-47-22-47.46.46
 Fax : 00-47-22-47.46.90

Oslo (Norvège)

International Animation Festival

(28.04.99 - 02.05.99)

Boks 867 Sentrum

Skippergt. 17

0104 OSLO

Tél. : 00-47-23-11.93.00

Fax : 00-47-23-11.83.10

*Oaf@filmenshus.no**festival général***Osnäbruck (Allemagne)**

Afrikanisches Kultur und Filmfest

(08.07.99 - 11.07.99)

Ohstrasse 45 A

49074 OSNABRUCK

Tél. : 00-49-541-202.0299

Fax : 00-49-541-283.27

*www.osnabruecke.net.de/afrika**festival général***Ottawa (Canada)**

Festival International d'Animation étudiante

(21.10.99 - 24.10.99)

2 Daly Avenue - suite 120

OTTAWA - Canada K1N 6E2

Tél. : 00-1-613-232.8769

Fax : 00-1-613-232.6315

*Safo@ottawafest.com**www.ottawafest.com/ottawa**festival court métrage***Ouagadougou (Burkina Faso)**

FESPACO

(24.02.01 - 03.03.01)

Secrétariat Général Permanent

01 BP

2505 OUAGADOUGOU 01

Tél. : 00-226-30.75.38

Fax : 00-226-31.25.09

*Sg@fespaco.festival.bf**www.fespaco.festival.bf**festival général***Palm Spring (USA)**

Festival International du Court Métrage

(01.08.00 - 07.08.00)

177 East Tahquitz Canyon Way

PALM SPRING CA 92262

Tél. : 00-1-760-322.2930

*jlien@psfilmfest.org**festival court métrage***Pantin (France)**

Festival Côté Court

(08.06.00 - 18.06.00)

104, avenue Jean Lolive

93500 PANTIN

Tél. : 00-33-1-48.91.24.91

Fax : 00-33-1-48.44.93.95

Paris (France)

Cinéma du Réel

(10.03.00-19.03.00)

25 rue du Renard

75197 PARIS

Tél. : 00-33-1-44-78.45.16

Fax : 00-33-1-44.78.12.24

*festival général***Paris (France)**

Festival International du Film contre

L'Exclusion et pour la Tolérance

(20.11.99 - 30.11.99)

UNESCO

1 rue Miollis

75732 PARIS CEDEX 15

Tél. : 00-33-1-45.68.38.01

Fax : 00-33-1-45.68.57.23

*festival général***Paris (France)**

Biennale Festival «Objectif Doc»

(22.02.00 - 04.03.00)

Centre Wallonie-Bruxelles

rue de Venise 7

75004 PARIS

Tél. : 00-33-1-53.01.96.96

Fax : 00-33-1-48.04.90.85

*festival documentaires***Paris (France)**

Le court en dit long

(29.05.00 - 03.06.00)

Centre Wallonie-Bruxelles

rue de Venise 7

75004 PARIS

Tél. : 00-33-1-53.01.96.96

Fax : 00-33-1-48.04.90.85

festival court métrage

Pescara (Italie)
Festival International Court Métrage
(06.10.00 - 14.10.00)
via Tommasi 5, scala E
65126 PESCARA
Tél. : 00-39-85-451.0812
Fax : 00-39-85-451.7909
www.scrittinememuragine.it
festival court métrage

Poitiers (France)
Rencontres Internationales Henri Langlois
(13 au 19/03/2000)
1, place de la Cathédrale
86000 POITIERS
Tél. : 00-33-5-49.41.80.00
Fax : 00-33-5-49.41.76.01
festival-poitiers@rihl.org
www.rihl.org
festival général

Portland (USA)
International Film Festival
(février 2000)
1219 S.W. Park Avenue
PORTLAND - OR 97205
Tél. : 00-1-503-221.11.56
Fax : 00-1-503-226.48.42
festival général

Porto (Portugal)
Fantasporto
(février 2000)
Rua da Constituição 311
4200 PORTO
Tél. : 00-351-2-550.89.90
Fax : 00-351-2-550.82.10
fantas@caleida.pt
festival général

Potsdam (Allemagne)
Internationale Studentenfilmtage
c/o HFF «Konrad Wolf»
Karl Marx Str. 33-34
14482 POTSDAM
Tél. : 00-49-331-7469.361
Fax : 00-49-331-7469.364
seksuechtes@hff.potsdam.de

Prague (Rép. Tchèque)
Eurofilm Festival
(09.10.99 - 23.10.99)
Jaromir Knittl
u posty 1
180 00 PRAHA 8-Liben
Tél. : 00-420-602.31.5973
Fax : 00-420-244.94.437
festival général

Puchon (Corée)
Festival International du Film Fantastique
(13.07.00 - 21.07.00)
2 floor, Boksagol Cultural Center
394-2 Sang 1 Dong, Wonmi Gu
PUCHON, Kyonggi Do, 420-031
Tél. : 00-82-32-3456.313
Fax : 00-82-32-3456.315
Cassieyoo@hotmail.com
festival général

Pusan (Corée)
International Film Festival
Pusan Yachting Center - Room 208
1393, Woo 1-dong Haeundae-ku
PUSAN KOREA 612-021
Tél. : 00-82-51-747.30.10
Fax : 00-82-51-747.30.12
piifoo@chollian.net
festival général

Regensburg (Allemagne)
Kurzfilmwoche
(17.11.00 - 25.11.00)
9 Bertoldstrasse
93047 REGENSBURG
Tél. : 00-49-941-560.901
Fax : 00-49-941-560.716
kurzfilmwoche@r-kom.net
festival court métrage

Riga (Lettonie)
Arsenals Film Forum
(16.09.00 - 24.09.00)
14 Marstalu St.
RIGA LV 1050
Tél. : 00-371-7-221.620
program@arsenals.lv

Rio de Janeiro (Brésil)

Festival International du court métrage
(18.11.99 - 05.12.99)

Praia de Botafogo 210

Sala 1103 - Botafogo

CE P 22250-040 RIO DE JANEIRO RJ

Tél. : 00-55-21-553.8918

Fax : 00-55-21-554.9059

Program@cinacinema.com.br

www.cinacinema.com.br

festival court métrage

Rio de Janeiro (Brésil)

Festival International du Film

(16.06.99 - 30.09.99)

rua Voluntarios da Patria 97

Botafogo 22270-000

RIO DE JANEIRO RJ

Tél. : 00-55-21-539.1505

Fax : 00-55-21-539.1247

www.estacaovirtual.com

festival général

Riyadh (Arabie Saoudite)

Rencontres de la Francophonie

(29.03.00 - 30.04.00)

via Ambassade de Belgique

RIYADH

Tél. : 00-966-1-488.28.88

Fax : 00-966-1-488.20.33

festival général

Rome (Italie)

Festival International du Court Métrage

(24.09.99 - 28.06.99)

Via Garibaldi 60

00069 TREVIGNANO

Tél. : 00-39-6-702.1900

Fax : 00-39-6-702.1900

contocinema@rsh.it

festival court métrage

Rome (Italie)

ARCIPELAGO

(07.06.99 - 10.06.99)

Casella Postale 6254

00 195 ROME

Tél. : 00-39-6-393.87.246

Fax : 00-39-6-393.88.262

Arcipelago@webcom.com

festival court métrage

Rotterdam (Pays-Bas)

International Film Festival

(26.01.00 - 06.02.00) (24/01 au 04/02/2001)

Karel Doormanstratt 278 B

3001 AR ROTTERDAM

Tél. : 00-31-10-890.90.90

Fax : 00-31-10-890.90.91

Tiger@iffrotterdam.nl

www.iffrotterdam.nl

festival général

Rouyn-Noranda (Canada)

Festival du Cinéma International

En Abitibi-Témiscamingue

(28.10.00-02.11.00)

215, avenue Mercier

ROUYN-NORANDA (Québec) J9X 5W8

Tél. : 00-1-819-762.62.12

Fax : 00-1-819-762.67.62

fciat@sympatico.ca

www.telebec.qc.ca/fciat

festival général

Saint-Petersbourg (Russie)

«Message to man»

(15.06.00 - 22.06.00)

International Documentary, Short
& Animated Films Festival

Karavannaya 12

191011 SAINT-PETERSBOURG

Tél. : 00-7-812-235.2660

Fax : 00-7-812-235.3995

www.message-to-man.spb.ru

festival général

Saint-Petersbourg (Russie)

Festival of Festivals

(23.06.00 - 29.06.00)

Kamannoostrovsky pr.10

197101 SAINT-PETERSBOURG

Tél. : 00-7-812-237.03.04

Fax : 00-7-812-394.58.70

fest_of_fest@spb.cityline.ru

festival général

Saarbrücken (Allemagne)

Festival du Film

(02.06.00 - 08.06.00)

Nauwieserstrasse 19

66111 SAARBRUCKEN

Tél. : 00-49-681-36047

Fax : 00-49-681-347668

www.filmkueero-saar.internet.de

festival général

San Sebastian (Espagne)
Festival Internacional de Cine
(21.09.00 - 30.09.00)
Plaza de Oquendo S/N
20004 DONOSTIA
Tél. : 00-34-943-48.12.12
Fax : 00-34-943-48.12.18
siff@sansebastianfestival.com
www.sansebastianfestival.com
festival général

Sao Paulo (Brésil)
International Short Film Festival
(17.08.00 - 26.08.00)
rua Simao Alvares 784/2
05417.020 SAO PAULO
Tél & Fax : 00-55-11-852.96.01
spsbshort@cinoforum.org
festival court métrage

Sao Paulo (Brasil)
Mix Brasil
(11.11.99 - 21.11.99)
rua Oscar Freire 2303
SAO PAULO SP 05409-011
Tél. : 00-55-11-280.5482
Fax : 00-55-11-3063.2536
Mixbrasil@uol.com.br
www.mixbrasil.com.br
festival court métrage

Sao Paulo (Brésil)
Festival International du Film Juif
(01.08.00 - 06.08.00)
rua Hungria 1.000
CEP 01455-000 SAO PAULO SP
Tél. : 00-55-11-818.8809
fjisp@hebraica.org.br
festival général

Sao Paulo (Brésil)
International Film Festival
(20.10.00 - 02.11.00)
Alameda Lorena 937 cj303
01424-001 SAO PAULO
Tél. : 00-55-11-883.5137
Fax : 00-55-11-853.7936
info@mostra.org
www.mostra.org
festival général

Seattle (USA)
Festival International du Film
(18.05.00 - 11.06.00)
Paramount Theatre
911 pine street
SEATTLE WA 98101
Tél. : 00-1-206-464.5830
Fax : 00-1-206-264.7919
www.seattlefilm.com

Seia (Portugal)
Cine Eco
(16.10.99 - 24.10.99)
av. Eva 100-6º Dto
1700 LISBOA
Tél. : 00-351-1-796.2799
Filmfest@portugalmail.pt
festival général

Sienne (Italie)
Festival Internazionale del Cortometraggio
(03.11.00 - 11.11.00)
Filmclub Associati
viadi Citta 75
53100 SIENA
Tél. : 00-39-0577-236.373
Fax : 00-39-0577-205.049
www.comunesiena.it
festival court métrage

Sousse (Tunisie)
Festival du Film pour l'Enfance
Et la Jeunesse
(30.10.99 - 05.11.99)
BP 657
Centre Culturel
Av. M'hamed Maïrouf
4000 SOUSSE
Tél. : 00-216-3-224.995
Fax : 00-216-3-224.995

Stockholm (Suède)
Festival International du Film
(12.11.99 - 21.11.99)
Olof Palmes Gata 20 B
11137 STOCKHOLM
Tél. : 00-46-8-677.50.00
Fax : 00-46-8-20.05.90
Info@cinema.se
www.filmfestivalen.se
festival général

Strasbourg (France)
 Forum du Cinéma Européen
 (09.11.00 - 14.11.00)
 14, rue Alexandre Parodi
 75010 PARIS
 Tél. : 00-33-1-44.89.99.99
 Fax : 00-33-1-44.89.99.60
festival général

Strasbourg (France)
 Semaine du Documentaire de
 Création Européen
 (20.10.99 - 27.10.99)
 3 rue des Francs-Bourgeois
 67000 STRASBOURG
 Tél. : 00-33-3-88.75.11.52
 Fax : 00-33-3-88.75.12.71
festival documentaires

Stuttgart (Allemagne)
 International Festival of Animated film
 (16.03.00 - 21.03.00)
 Teckstrabe 56
 70190 STUTTGART
 Tél. : 00-49-711-925.460
 Fax : 00-49-711-925.4615
info@tfs.de
www.tfs.de
festival général

Sydney (Australie)
 Festival International du court métrage
 (02 - 08/01/2000)
 Bondi Pavillon
 Quen Elizabeth Drive, Bondi Beach
 2026 SYDNEY
 Tél. : 00-61-2-9365.6877
 Fax : 00-61-2-9365.6899
Flickerfest@bigpond.com
www.flickerfest.com.au
festival court métrage

Taiwan (Chine)
 Surprise International Short Film Festival
 (01.04.99 - 04.04.99)
 2 floor, # 59
 Hua-mei West str. Sector 1
 Taichung City
 TAIWAN ROC
 Tél. : 00-886-4-322.380
 Fax : 00-886-4-323.2925

Tampere (Finlande)
 Festival International du Court Métrage
 (08 au 12/03/2000)
 Tullikamarinaukio 2
 33100 TAMPERE
 Tél. : 00-358-3-3146.6149
 Fax : 00-358-3-223.0121
Film.festival@tt.tampere.fi
www.tampere.fi/festival/
festival court métrage

Toronto (Canada)
 International Film Festival
 (07.09.00 - 16.09.00)
 2 Carlton Street
 Suite 1600
 TORONTO, Ontario M5B 1J3
 Tél. : 00-1-416-967.73.71
 Fax : 00-1-416-967.94.77
tiff@torfilmfest.ca

Toronto (Canada)
 Worldwide Short Film Festival
 (05 au 11/06/2000)
 60 Atlantic Avenue - Suite 106
 TORONTO, Ontario M4K 1X9
 Tél. : 00-1-416-535.85.06
 Fax : 00-1-416-535.83.42
rusff@direct.com
www.torontoshort.com/film/festival
festival court métrage

Toronto (Canada)
 Documentary Film Festival & Award
 344 Dupont Street, Suite #206
 TORONTO, Ontario M5R 1V9
 Tél. : 00-1-416-975.3977
 Fax : 00-1-416-968.90.92

Toulouse (France)
 Festival Séquence court métrage
 (01.12.00 - 12.12.00)
 52 bd Koenigs
 31300 TOULOUSE
 Tél. : 00-33-6-62.48.37.48
 Fax : 00-33-6-62.48.36.96
festival court métrage

Troia (Portugal)
Festival International de Cinéma
(01.06.00 - 10.06.00)
Forum Luisa Todi
2900 461 SETUBAL
Tél. : 00-351-65-534.059
Fax : 00-351-65-525.681
www.festtroia.pt

Tübingen (Allemagne)
Festival International du Film Francophone
(27.10.00 - 04.11.00)
Osterbergstrasse 9
72074 TUBINGEN
Tél. : 00-49-7071-569.60
Fax : 00-49-7071-569.696
Filmtage.tuebingen@t-online.de
www.cityinfo.netz.de/filmtage
festival général

Tubingen (Allemagne)
Filmtage
(23.03.00 - 26.03.00)
Osterbergstrasse 9
72074 TUBINGEN
festival court métrage

Turin (Italie)
Festival International Cinema
(17.11.00 - 25.11.00)
Via Monte Di Pietà 1
10121 TORINO
Tél. : 00-39-11-562.33.09
Fax : 00-39-11-562.97.96
Info@torinofilmfest.org
www.torinofilmfest.org
festival général

Uppsala (Suède)
International Short Film Festival
(16.10.00 - 22.10.00)
S:t Olofsgatan 33 A, BOX 1746
75147 UPPSALA
Tél. : 00-46-18-12.00.25
Fax : 00-46-18-12.13.50
Uppsala@shortfilmfestival.com
www.shortfilmfestival.com
festival court métrage

Utrecht (Pays-Bas)
Animation Film Festival
(15.11.00 - 19.11.00)
Hoogt 4
3512 GW UTRECHT
Tél. : 00-31-30-233.17.33
Fax : 00-31-30-233.10.79
huff@kenoware.nl

Utrecht (Pays-Bas)
Nederlands Film Festival
PO BOX 1581
3500 BN UTRECHT
Tél. : 00-31-30-2322.684
Fax : 00-31-30-2313.200
ned.filmfest@inter.nl.net

Valence (Espagne)
Filmoteca de la Generalitat Valenciana
Cinema Jove
(17.06.00 - 24.06.00)
Institut Valencia de
la Joventut
c/Jeroni de Monsoriu 19
46022 VALENCIA
Tél. : 00-34-96-331.05.92
Fax : 00-34-96-331.08.05
cinemajove@ivaj.gva.es
festival général

Valladolid (Espagne)
Semana Internacional de Cine
(20.10.00 - 28.10.00)
Theatro Calderon
s/Leopoldo Cano-4º plano
Apartado de Correos 646
47003 VALLADOLID
Tél. : 00-34-983-305.700
Fax : 00-34-983-309.835
festvalladolid@seminci.com
www.seminci.com
festival général

Vancouver (Canada)
Out on Screen
(10.08.00 - 20.08.00)
207 West Hastings Str, suite 405
VANCOUVER BC Canada V6B 1H7
Tél. : 00-1-604-844.1615
Fax : 00-1-604-844.1698
festival général

Vendôme (France)

Images en Région

(01.12.00 - 08.12.00)

rue Renan 24 - BP 31

37110 CHATEAU-RENAULT

Tél. : 00-33-2-47.56.08.08

Fax : 00-33-2-47.56.07.77

*festival court métrage***Venise (Italie)**

Mostra Internazionale di Venezia

(29.08.00 - 08.09.00)

Ca' Giustinian, S. Marco

30124 VENEZIA

Tél. : 00-39-41-521.87.11

Fax : 00-39-41-522.75.39

*www.labiennale.org**festival général***Verzauert (Allemagne)**

Gay & Lesbian Film Festival

(17.11.99 - 08.12.99)

Fregestrasse 36

12161 BERLIN

Tél. : 00-49-30-861.4532

Fax : 00-49-30-861.4539

*RosebudEntertainment@t-online.de**festival général***Vevey (Suisse)**

Festival International du Film de Comédie

La Grenette

Grand Place 29 - CP 421

1800 VEVEY

Tél. : 00-41-21-922.20.27

Fax : 00-41-21-922.20.24

Vila do Conde (Portugal)

International Short Film Festival

(04 au 09/07/2000) (03-08/07/01)

Auditorio Municipal de Vila Do Conde

Praça Da Republica

4480-715 VILA DO CONDE

Tél. : 00-351-252-248.469

Fax : 00-351-252-248.416

*ISFFVILADOCONDE@mail.telepac.pt**Ficm-vcbsi.net**festival court métrage***Villeurbanne (France)**

Festival du Film Court

(17.11.00 - 25.11.00)

Cinéma Le Zola

117, Cours Emile Zola

69100 VILLEURBANNE

Tél. : 00-33-4-78.93.42.65

Fax : 00-33-4-72.43.09.62

*festival court métrage***Wilhemshaven (Allemagne)**

International Festival of Short Film

(18.10.00 - 28.10.00)

Postfach 1453

D-26354 WILHELMSHAVEN

Tél. : 00-49-4421-913.6913

Fax : 00-49-4421-913.6920

*eisenstein.filmfestival@t-online.de**festival court métrage***Wellington (Nouvelle-Zélande)**

Festival du Film

(07.07.00 - 30.07.00)

Tél. : 00-64-4-385.0162

Fax : 00-64-4-801.7304

Winterthur (Suisse)

Festival International du Court Métrage

(10.11.00 - 12.11.00)

Technikumstrasse 8

8402 WINTERTHUR

Tél. : 00-41-52-212.1166

Fax : 00-41-52-212.1172

*www.kurzfilmtage.ch**festival court métrage***Yaoundé (Cameroun)**

Ecrans Noirs du Cinéma francophone

(juin 200)

Zanzibar (Tanzanie)

International Film Festival

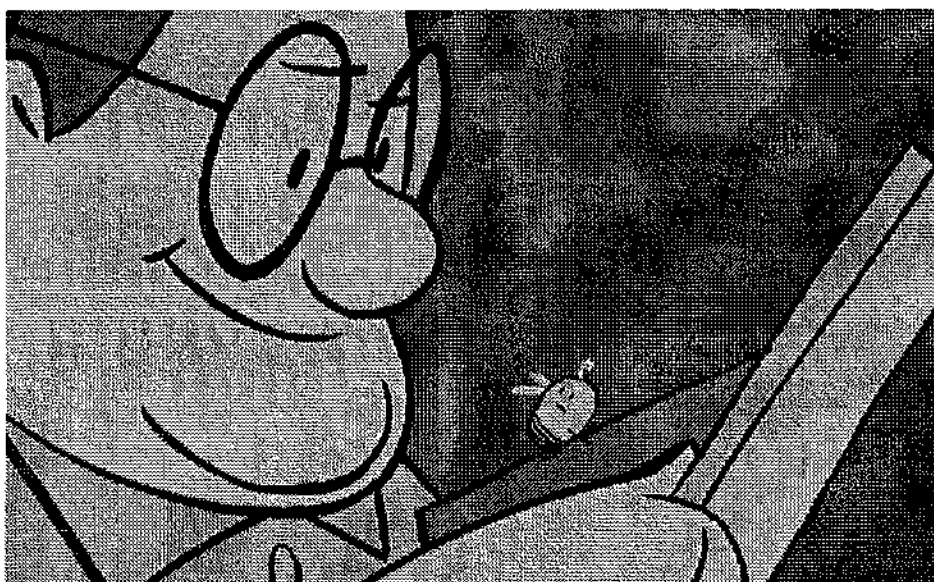
PO BOX 3039

Tél. : 00-255-54-33.408

Fax : 00-255-54-33.406

*ziff@zanzibar.org**festival général*

Zurich (Suisse)
FANTOCHE
(31.08.99 - 05.09.99)
Ottikerstrasse 53
8006 ZURICH
Tél. : 00-41-01-361.41.51
Fax : 00-41-01-364.03.71
Fantochet@access.ch
www.fantochet.ch
festival général



Bzz

CONTACTS

Monsieur Thierry **VANDERSANDEN**
Attaché pour la promotion cinématographique
02/413.22.44

Monsieur Claude **LECLERCQ**
Chargé de la promotion du cinéma
02/413.22.28

Monsieur Guy **TRIFIN**
Attaché
R.A.C.C.
02/413.22.37

Madame Pascale **JOYEUX**
Assistante
Subventions à la Diffusion - Primes à la qualité
02.413.23.12
(assistée de Mme Isabelle GILLET)

Madame Nathalie **BAUDINE**
Envoi des Films - Secrétariat Promotion
Fichier invitations
02/413.22.28

Monsieur Daniel **TAMINIAUX**
Projection - Vérification des films
02/413.22.41

*Ministère de la Communauté française de Belgique
Service Général de l'Audiovisuel et des Multimédias
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES
Tél. : +32-2-413.22.21
Fax : +32-2-413.20.68
Mail : daav@cfwb.be
thierry.vandersanden@cfwb.be
nathalie.baudine@cfwb.be*

*Internet : www.cfwb.be/av
Téléphone vert : 0800/20 000*

ANNEXES

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DES PRODUCTIONS

ACCORDS DE COPRODUCTION

ITALIE

MAROC

BILAN DE PROGRAMMATION 2000 DE AIDA



Une femme taxi à Sidi Bel-Abbès

RESULTATS ECONOMIQUES DES PRODUCTIONS

REMBOURSEMENT DES AIDES SELECTIVES (PAR SAISON)

	97/96	98/97	99/98	2000/99
Longs métrages	5 334 224	4 044 351	3 462 638	3 788 860
Produits télévisuels	738 410	258 153	632 200	717 567
Courts métrages	52 667	237 339	209 845	393 101
	6 125 301	4 539 843	4 304 683	4 899 528

REMBOURSEMENT DES AIDES SELECTIVES (CLASSEMENT PAR FILM)

		Aide CFB	Remboursement
Le huitième jour	Home Made Films	25 000 000	7 836 320
Ma vie en rose	W.F.E.	15 000 000	3 552 477
Farinelli	K2	24 000 000	3 423 412
Rosetta	Les Films du Fleuve	17 000 000	1 083 493
La Promesse	Les Films du Fleuve	15 000 000	1 063 467
Une liaison pornographique	Artémis Productions	18 500 000	912 252
Les convoyeurs attendent	K2	13 625 000	702 778
Li	Man's Films	20 000 000	651 720

Films ayant remboursé plus de 100 000 francs

1997		1998	
Ma vie en rose	123 994	Le huitième jour	2 903 863
Farinelli	404 770	La Promesse	113 801
Le huitième jour	4 641 696	Ma vie en rose	941 605
La Promesse	154 715		
1999		2000	
Ma vie en rose	2 430 648	Rosetta	1 083 493
La Promesse	429 131	Une liaison	912 252
Le huitième jour	192 070	Les convoyeurs	702 778
		La Promesse	365 820
		Black Dju	221 938
		La Patinoire	207 397
		Ma vie en rose	180 226

ACCORD ENTRE

LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

ET

LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

EN MATIÈRE DE COPRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

La Communauté française de Belgique et la République italienne,

Considérant comme souhaitable d'établir un cadre pour leurs relations cinématographiques et plus particulièrement pour leurs coproductions,

Conscients de la contribution que les coproductions de qualité, peuvent apporter au développement des industries du film comme à l'accroissement de leurs échanges économiques et culturels,

Convaincus que cette coopération économique et culturelle ne peut que contribuer au resserrement des relations entre les deux pays,

Considérant l'application du Traité de l'Union Européenne.

Ont convenu de ce qui suit:

TITRE I: COPRODUCTION.

ARTICLE 1er: principe.

Aux fins du présent accord, le terme "film" englobe toutes les œuvres cinématographiques, quels que soient leur durée et support, y compris les œuvres de fiction, d'animation et documentaires, conformément aux dispositions relatives à l'industrie cinématographique en vigueur dans chacun des deux pays.

Dans le cadre de leurs législations respectives, les parties contractantes encourageront la réalisation en coproduction de films de qualité.

Les films réalisés en coproduction et admis au bénéfice du présent accord sont considérés comme films nationaux par les autorités compétentes des deux parties.

Ils bénéficient de plein droit des avantages qui en résultent, en vertu des dispositions en vigueur ou qui pourraient être édictées dans chaque partie.

ARTICLE 2: coopération.

Les auteurs de films, les producteurs, les réalisateurs, les interprètes et techniciens intervenant dans la réalisation des films coproduits, doivent être de nationalité italienne ou reconnus comme tels en vertu des dispositions législatives ou réglementaires d'application en Italie, ou être de nationalité belge reconnus comme tels dans la région de langue française de Belgique ou dans la région de Bruxelles-Capitale, ou être ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne. Sont assimilés aux nationalités italienne et belge les résidents dans les territoires depuis au moins cinq ans.

1°: l'apport de chacun des coproducteurs doit comporter obligatoirement une participation technique et artistique effective, proportionnelle à son investissement financier.

2°: la participation du coproducteur minoritaire doit comporter au minimum:

- Un auteur (soit le réalisateur, le scénariste ou le compositeur de la musique originale) ou un technicien cadre (soit le chef opérateur, le chef-monteur image, l'ingénieur du son, le mixeur son, le chef décorateur ou le chef costumier), ce poste ne doit être occupé que par une personne.

- Un interprète dans un rôle important ou deux interprètes dans des rôles secondaires ou, moyennant accord préalable de l'autorité compétente, un deuxième auteur ou un deuxième technicien cadre. La participation d'interprètes n'ayant pas la nationalité d'une des parties liées par cet accord, ou la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne, ne pourra être admise qu'exceptionnellement et après entente entre les autorités des deux parties, compte tenu des exigences du film.

ARTICLE 3: localisation.

Les prises de vues des films de coproduction, la post-production et le développement du négatif devront avoir lieu sur le territoire de l'une des deux parties contractantes.

Toutefois, des dérogations pourront être admises de commun accord si le lieu de l'action ou d'autres raisons valables l'exigent ou si le film est réalisé en coproduction avec un pays tiers, lié par un accord de coproduction avec l'Italie ou la Communauté française de Belgique.

ARTICLE 4: copies.

Dans le cadre des contrats qui les lient, les coproducteurs de films sont copropriétaires du négatif ou du support original, et ont le droit de détenir et de disposer d'un contre-type ou d'un internégatif, ainsi que d'avoir accès au laboratoire.

ARTICLE 5: participation.

Les apports du coproducteur minoritaire ne doivent pas être inférieurs à 20% du budget du film, approuvé par les autorités compétentes des deux parties.

Toutefois, pour des films d'une importance et d'un budget exceptionnels (égal ou supérieur à 2.000.000 Euros), la participation minoritaire pourrait être réduite à 10% moyennant l'accord des autorités compétentes des pays coproducteurs.

Moyennant l'accord des autorités compétentes, la participation minoritaire de 10 % peut être uniquement financière pour des budgets égaux ou supérieurs à 3.000.000 d'Euros.

Les films de court métrage devront être coproduits dans le même cadre que les films de long métrage, mais les apports financiers du coproducteur minoritaire ne pourront être inférieurs à 30% du budget du film.

ARTICLE 6: marché et recettes.

La répartition des recettes s'effectue, en principe, au prorata des apports de chaque coproducteur.

Cette répartition comporte, soit un partage des recettes, soit un partage des territoires, soit une combinaison des deux formules en tenant compte de la différence de volume existant entre les marchés des pays coproducteurs.

ARTICLE 7: dénomination et participation aux festivals.

Les films de coproduction doivent être présentés avec la mention « coproduction Italie-Communauté française de Belgique » ou « coproduction Communauté française de Belgique-Italie ».

Cette mention devra figurer de manière séparée dans les génériques initiaux ou finaux, dans toute publicité ou promotion commerciale, dans le matériel promotionnel et à tout endroit où sera présentée ladite coproduction.

Les films sont présentés dans les festivals internationaux de commun accord entre les coproducteurs.

ARTICLE 8: exportation.

Au cas où un film réalisé en coproduction serait exporté vers un pays où les importations d'œuvres cinématographiques sont contingentées:

- a) le film sera, en règle générale, ajouté au contingent du pays qui a une participation majoritaire.
- b) dans le cas de films où la participation des deux pays est identique, l'œuvre contingentée sera ajoutée au contingent du pays qui jouit des meilleures conditions d'exportation.
- c) en cas de difficulté, le film sera ajouté au contingent du pays d'origine du producteur.
- d) si l'un des pays coproducteurs a la possibilité d'importer librement ses films dans le pays importateur, les films coproduits, à l'instar des films nationaux, bénéficieront de cette possibilité de plein droit.

ARTICLE 9: autorisation.

Les demandes d'autorisation accompagnées des projets de coproduction doivent être déposées avant le début des prises de vue des films avec toute documentation que les autorités compétentes des deux parties estiment nécessaire.

Tous les contrats conclus entre les producteurs des deux parties conformément aux dispositions du présent accord, ne sont valables qu'après autorisation desdites autorités.

L'échange des autorisations est fait:

Pour la République italienne:
Ministero per i Beni e le Attività Culturali
Dipartimento Dello Spettacolo
Via della Ferratella In Laterano 51
00184 ROMA

Pour la Communauté française de Belgique:
Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
44 boulevard Léopold II
1080 BRUXELLES

ARTICLE 10 : coproduction avec des pays tiers.

Dans le cas de coproductions multilatérales, la participation la plus basse ne pourra être inférieure à 20% (ou 10% si un budget exceptionnel égal ou supérieur à 2.000.000 Euros est engagé (article 5)) et la plus élevée, dépasser 70% (soixante-dix pour cent) du coût total.

Les conditions d'admission des œuvres cinématographiques devront être examinées au cas par cas.

ARTICLE 11: facilités.

Toutes facilités seront accordées pour la circulation et le séjour du personnel artistique et technique collaborant à ces films, ainsi que pour l'importation ou l'exportation dans chaque partie du matériel nécessaire à la réalisation et à l'exportation du film de coproduction (pellicule, matériel technique, costumes, éléments de décor, matériel de publicité, etc...).

TITRE II: ÉCHANGE DE FILMS.

ARTICLE 12: principe.

Sous réserve de la législation et de la réglementation actuellement en vigueur, la distribution, l'importation et l'exploitation des films reconnus nationaux de long et de court métrages, ne sont soumises de part et d'autre à aucune restriction.

TITRE III: DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

ARTICLE 13: principe.

Les autorités compétentes des deux parties examinent les conditions d'application du présent accord afin de résoudre les difficultés soulevées par sa mise en oeuvre. Elles recommandent, au besoin, les modifications souhaitables en vue de développer la coopération cinématographique dans l'intérêt commun des deux parties.

Il est institué une Commission mixte chargée de veiller à l'application et à la mise à jour du présent accord. Elle se réunit en principe une fois par an, alternativement dans chaque partie et est chargée notamment de contrôler, pour l'ensemble des coproductions l'équilibre des apports financiers artistiques et techniques (en pouvant tenir compte aussi de la distribution et de la promotion).

La Commission mixte évoquera les sujets proposés par les deux parties relatifs au développement du cinéma et de la création audiovisuelle en Italie et en Communauté française de Belgique. Les deux signataires se concerteront sur leurs positions respectives dans les débats multilatéraux portant sur le cinéma, et particulièrement ceux organisés dans le cadre de l'Union Européenne.

Les sujets traités seront actualisés chaque année dans une annexe spécifique au présent accord.

ARTICLE 14: validité.

Le présent accord entre en vigueur après accomplissement et notification par les deux parties signataires des procédures légales et internes requises en ce qui concerne l'entrée en vigueur des accords internationaux.

Le présent accord est conclu pour une durée de trois années à dater de son entrée en vigueur et renouvelable pour des périodes identiques par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une des parties contractantes trois mois avant son échéance.

Fait à Venise, le 31 août 2000 en deux originaux, en langues italienne et française, les deux textes faisant également foi.

Pour la République italienne

Pour la Communauté française de Belgique



Giovanna MELANDRI



Corinne DE PERMENTIER

ANNEXE I: PROCÉDURE D'APPLICATION.

Pour bénéficier des dispositions de l'accord, les producteurs de chacun des deux pays doivent, un mois avant le tournage, joindre à leurs demandes d'admission à la coproduction, adressées à leurs autorités respectives, un dossier qui comporte notamment:

- un scénario détaillé;
- un document concernant la cession des droits d'auteur et droits voisins;
- le contrat de coproduction passé entre les coproducteurs;
- un devis et un plan de financement détaillés;
- la liste des éléments techniques et artistiques.

Les autorités du pays à participation financière minoritaire ne donnent leur agrément qu'après avoir reçu l'agrément des autorités du pays à participation financière majoritaire.

ANNEXE II: CONSTITUTION DE LA COMMISSION MIXTE.

La Commission mixte sera constituée par des représentants des deux ministères compétents qui associeront des représentants professionnels.

ANNEXE III: THEMES DE CONCERTATION POUR LA COMMISSION MIXTE, 1^{ère} ANNEE DE FONCTIONNEMENT.

1. Les deux parties se donneront mutuellement une information actualisée sur l'évolution de leurs réglementations respectives concernant le financement du cinéma.
2. Les parties évalueront les aides attribuées pour la distribution et la diffusion en vue de définir des priorités dans leur collaboration et de décider, s'il échet, d'initiatives communes.
3. Les parties se concerteront concernant leurs positions respectives à l'égard des textes et des programmes de l'Union Européenne relatifs au cinéma et à l'audiovisuel.
4. Chacune des parties veillera à assurer dans les festivals de cinéma organisés avec son soutien, une information sur la production cinématographique et audiovisuelle de l'autre partie. Une coordination sera mise en place entre les organisateurs des festivals situés dans chacune des deux parties.

ANNEXE IV : COMPOSITION DES DELEGATIONS

Composition de la Délégation de la Communauté française de Belgique

Madame Corinne DE PERMENTIER, Ministre de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique,

Monsieur Henry INGBERG, Secrétaire général du Ministère de la Communauté française de Belgique,

Monsieur Christian LEJEUNE, Directeur de Cabinet de la Ministre de l'Audiovisuel,

Madame Claude INGBERG, Chargée de Mission au Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française de Belgique,

Monsieur Hervé VERHOOSSEL, Porte-parole de la Ministre de l'Audiovisuel,

Monsieur Thierry VANDERSANDEN, Attaché au Service Audiovisuel du Ministère de la Communauté française de Belgique.

Composition de la Délégation de la République d'Italie

Madame Giovanna MELANDRI : Ministre des Biens et Activités culturels,

Monsieur Alberto CUTILLO : Conseiller diplomatique du Ministre,

Madame Rosanna RUMMO : Directrice générale du Département du Spectacle,

Monsieur Mario LIGGERI : Directeur adjoint du Département du Spectacle et Directeur du Bureau des Relations internationales,

Madame Lucia URCIUOLI : Secrétaire particulière du Ministre,

Madame Franca GAMBINO : Attachée de Presse.

ACCORD DE COPRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE
ENTRE LE CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL
DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE
BELGIQUE
ET LE CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE MAROCAIN.

LE CENTRE DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL
DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE
BELGIQUE
ET LE CENTRE CINEMATOGRAPHIQUE MAROCAIN

Soucieux de développer et d'élargir la coopération entre leurs cinématographies, décident de favoriser la réalisation en coproduction de films susceptibles de servir, par leurs qualités artistiques et techniques, le prestige, notamment sur le plan culturel, des deux pays et de développer leurs échanges de films, et à ces fins, sont convenus de ce qui suit :

I. COPRODUCTION

ARTICLE 1 : Aux fins du présent accord, il faut entendre par film de coproduction les œuvres cinématographiques de toute durée : de fiction, d'animation et les documentaires, conformes aux dispositions relatives à l'industrie cinématographique existant dans chacun des deux pays et dont la diffusion première a lieu dans les salles de spectacles cinématographiques.

Les films réalisés en coproduction et admis au bénéfice du présent Accord sont considérés comme films nationaux par les autorités des deux pays.

Ils bénéficient de plein droit des avantages qui en résultent en vertu des dispositions en vigueur ou qui pourraient être édictées dans chaque pays.

La réalisation de films en coproduction entre les deux pays doit recevoir l'approbation, après consultation entre elles, des autorités compétentes des deux pays :

en Communauté française de Belgique : Le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel
de la Communauté française de Belgique

au Maroc : Le Centre Cinématographique marocain

ARTICLE 2 : Pour être admis au bénéfice de la coproduction, les films doivent être entrepris par des producteurs ayant une bonne organisation technique et financière et une expérience professionnelle reconnue par l'autorité nationale dont ils relèvent.

ARTICLE 3 : Tout film de coproduction doit comporter un négatif, soit un contretype, soit un internégatif, soit un interpositif.

Chaque coproducteur est propriétaire d'un des éléments de tirage énumérés ci-dessus ainsi que d'une bande sonore internationale.

ARTICLE 4 : Les films doivent être produits dans les conditions suivantes :

La proportion des apports respectifs des producteurs des deux pays peut varier par film de 20 à 80 % ; la participation minoritaire peut être ramenée à 10 %, avec l'accord des autorités compétentes des deux pays. Tout film de coproduction doit comporter de part et d'autre une participation artistique et technique effective.

ARTICLE 5 : Les films doivent être réalisés par des metteurs en scène, techniciens et artistes, soit possédant la nationalité belge ou marocaine, soit ayant le statut de résident dans l'un des deux pays, soit d'un pays en coproduction.

La participation d'un interprète n'ayant pas la nationalité de l'un ou de l'autre pays peut être acceptée, essentiellement dans le cadre des coproductions multiparties.

ARTICLE 6 : La répartition des recettes se fait proportionnellement aux apports de chacun des coproducteurs.

Cette répartition doit comporter soit un partage des recettes, soit un partage géographique en tenant compte, dans ce cas, de la différence de volume qui peut exister entre les marchés des pays signataires, soit une combinaison des deux formules ; cette répartition est approuvée selon les procédures propres à chacun des deux pays.

ARTICLE 7 : L'exportation des films coproduits est fixée d'un commun accord entre les coproducteurs.

Dans le cas des pays appliquant des restrictions à l'importation, le film est imputé sur le contingent du pays ayant les meilleures possibilités d'exportation ; en cas de difficultés, le film est imputé sur le contingent du pays dont le metteur en scène est ressortissant.

ARTICLE 8 : Les génériques, films annonces et matériel publicitaire des films réalisés dans le cadre du présent Accord doivent mentionner la coproduction entre la Communauté française de Belgique et le Maroc.

Sauf disposition différente d'un commun accord, la présentation dans les manifestations et festivals internationaux de films coproduits doit être assurée par le pays auquel appartient le producteur majoritaire, ou dans le cas de films où les apports sont égaux, par le pays dont le metteur en scène est ressortissant.

ARTICLE 9 : Un équilibre général doit être recherché tant sur le plan artistique que sur celui de l'utilisation des moyens techniques des deux pays, notamment des studios et laboratoires.

ARTICLE 10 : La réalisation en coproduction de films de qualité internationale entre la Communauté française de Belgique et le Royaume du Maroc, et les pays avec lesquels l'un ou l'autre est lié par des accords de coproduction est autorisée au titre du présent accord.

ARTICLE 11 : Toutes facilités sont accordées pour la circulation et le séjour du personnel artistique et technique collaborant à la production de ces films ainsi que pour l'importation et l'exportation dans chaque pays du matériel nécessaire à la réalisation et à l'exploitation des films de coproduction (pellicule, matériel technique, costumes, éléments de décors, matériel de publicité, etc...) En ce qui concerne la Communauté française de Belgique, les facilités visées par le présent article excluent les matières de compétence du Gouvernement Fédéral Belge.

II. DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 12 : Les autorités competentes des deux pays se communiquent toutes informations concernant les coproductions et les échanges de films, comme en général, toutes précisions relatives aux relations cinématographiques entre les deux pays.

ARTICLE 13 : Les autorités compétentes des deux pays facilitent sur leur propre territoire, dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, le tournage des films nationaux de l'autre pays.

ARTICLE 14 : Une commission mixte cinématographique a pour mission d'examiner les conditions d'application du présent Accord, de résoudre les difficultés éventuelles et d'étudier les modifications souhaitables en vue de développer la coopération cinématographique dans l'intérêt commun des deux pays.

Pendant la durée du présent Accord, cette commission se réunit en principe chaque année, alternativement en Communauté française de Belgique et au Maroc ; elle peut également se réunir en cas de modifications importantes de la législation, de la réglementation applicable à la cinématographie ou à l'application de cet Accord.

ARTICLE 15 : La liquidation des recettes afférentes à des films coproduits conformément au présent Accord, n'est pas affectée par la dénonciation de l'Accord et se poursuit, dans ce cas, dans les conditions préalablement arrêtées en vertu des dispositions de l'article ci-dessus.

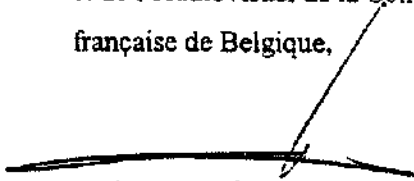
ARTICLE 16 : Le présent Accord entre en vigueur le jour de sa signature.

L'Accord est conclu pour une durée de deux années à dater de son entrée en vigueur ; il est renouvelable par période de deux ans par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties, trois mois avant son échéance.

Fait à Bruxelles, le 16 février 2000

en deux originaux de langue française et arabe.

Pour le Centre du cinéma
et de l'Audiovisuel de la Communauté
française de Belgique,


M. Henry INGBERG,
Secrétaire général du Ministère de la
Communauté française de Belgique

Pour le Gouvernement du
Royaume du Maroc,


Mme Aziza LIMAME,
Directeur de la Coopération culturelle
et scientifique du Ministère des
Affaires étrangères et de la Coopération

ANNEXES

1. PROCEDURE D'APPLICATION

Pour bénéficier des dispositions de l'Accord, les producteurs de chacun des deux pays doivent, un mois avant le tournage, joindre à leurs demandes d'admission à la coproduction, adressées à leurs autorités respectives, un dossier qui comporte notamment :

- un scénario détaillé,
- un document concernant la cession des droits d'auteur,
- le contrat de coproduction passé entre les coproducteurs,
- un devis et un plan de financement détaillés,
- la liste des éléments techniques et artistiques.

Les autorités du pays à participation financière minoritaire ne donnent leur agrément qu'après avoir reçu l'avis des autorités du pays à participation financière majoritaire.

II. CONSTITUTION DE LA COMMISSION MIXTE

a) Pour la Communauté française :

sera constituée de 2 personnes, un représentant professionnel du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique et un professionnel, si la rencontre se tient au Maroc.

b) Pour le Maroc :

sera constitué de 2 personnes, un représentant du Centre Cinématographique marocain et un professionnel, si la rencontre se tien en Belgique.



BILAN CINEMA 2000

1. CINEBUS : programmation scolaire						
Mois	Programmes	Séances	Entrées	Recettes brutes	Location films	Bénéfices
Février/Mars	Secondaire : "Les convoyeurs attendent" Prim. Sup. : "La petite vendeuse de soleil"	3 7	124 363	12 400 29 040	10 000 15 000	2 400 14 040 16 440
Avril/Mai	Primaire : "Kirikou et la sorcière"	11	585	46 800	14 880	31 920 31 920
Juin	Primaire : "Bino Fabule" Maternelles : "Eugenio"	4 19	189 691	15 120 55 280	8 750 18 016	6 370 37 264 43 634
Octobre	Maternelles : "Babar, roi des éléphants" Prim. Inf. et Moyen : "La Mouette et le chat" Prim. Sup. : "Le journal d'Anne Frank"	5 3 4	276 127 161	22 080 10 160 12 880	7 264 4 064 6 500	14 816 6 096 6 380 27 292
Nov/Déc	Maternelles : "Babar, roi des éléphants" Prim. Inf. et Moyen : "La Mouette et le chat" Prim. Sup. : "Le journal d'Anne Frank" Prim. Sup. : "Le jardin secret"	13 18 17 3 107	535 669 448 73 4241	42 800 53 520 35 840 5 840 341 760	15 872 28 000 12 600 3 808 144 754	26 928 25 520 23 240 2 032 197 006
Total CINEBUS : 107 4241 341 760 144 754 197 006						
2. Rochefort, centre culturel "Les Roches" - Programmation scolaire						
08-févr	Second. "West Beyrouth"	2	560	28 000	17 560	10 440
Du 28/11	Maternelles : "La Nounou"	3	217	8 680	7 108	1 572
au 06/12	Primaire : "Princes et Princeses"	2	363	14 360	4 963	9 397
	Primaire : "Le Château des singes"	1	203	11 120	7 278	4 913
Total Rochefort : 8 1345 42 560 33 903						

BILAN CINEMA 2000

CINEBUS : Programmation Hors scolaire						
Mois	Programmes	Séances	Entrées	Recettes brutes	Locations films	Bénéfices
18-févr	Fosses-la-Ville : "Les Convoyeurs attendent"	1				Forfait 6050 TVA
18-avr	Clermont-lez-Walcourt : "Tarzan"	1				Forfait 6050 TVA
21-avr	Noville-les-Bois : "Kirkou et la sorcière"	1				Forfait 6050 TVA
28-avr	Fosses-la-Ville : "Ca commence aujourd'hui"	1				Forfait 3025 TVA
12-13-14 mai	Rochefort : "Festival du Rire"					54450
26-mai	Sart-Eustache : "Jeanne d'Arc"	1				Forfait 6050 TVA
28-mai	Spy : "Eugenio", "Le château des singes"	2				9075
18-juin	Fosses-la-Ville : "L'Ombre d'un soupçon"	1				Forfait 3025 TVA
18-19-20-21 sep	Vresse-sur-Semois : "Princes et Princesses"					Forfait 6050 TVA
25-nov	Bailionville : "La Mouette et le chat"	1				Forfait 6050 TVA
Total hors scolaire		10	1241	341 780	141 734	105875
Cinéma - Programme Hors-Province						
23-févr	Jodoigne : "Notting Hill"	1				Forfait 6050 TVA
24-mars	Jodoigne : "Est-Ouest"	1				6360
26-avr	Jodoigne : "La bûche"	1				Forfait 6050 TVA
31-mai	Jodoigne : "La mouette et le chat"	3				12100
Du 7 au 28 juin	CC La Vénérte, Bruxelles	6				36300
21-juin	Jodoigne : "Le violon rouge"	1				Forfait 6050 TVA
23-juin	Sierik-les-bains (Saarländisches Filmbüro e.v.)					18150
Du 28 oct au 12 nov	Villeneuve : "Festival du Film Italien"					277021
Total cinéma hors province		13	1343	52 161	141 853	228 203

BILAN 2000[illegible]



Thomas est amoureux - © Entre Chien et Loup



Ministère
de la Communauté
française de Belgique

Service général
de l'Audiovisuel
et des Multimédias

Centre du Cinéma
et de l'Audiovisuel

boulevard Léopold II, 44
B-1080 Bruxelles